



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

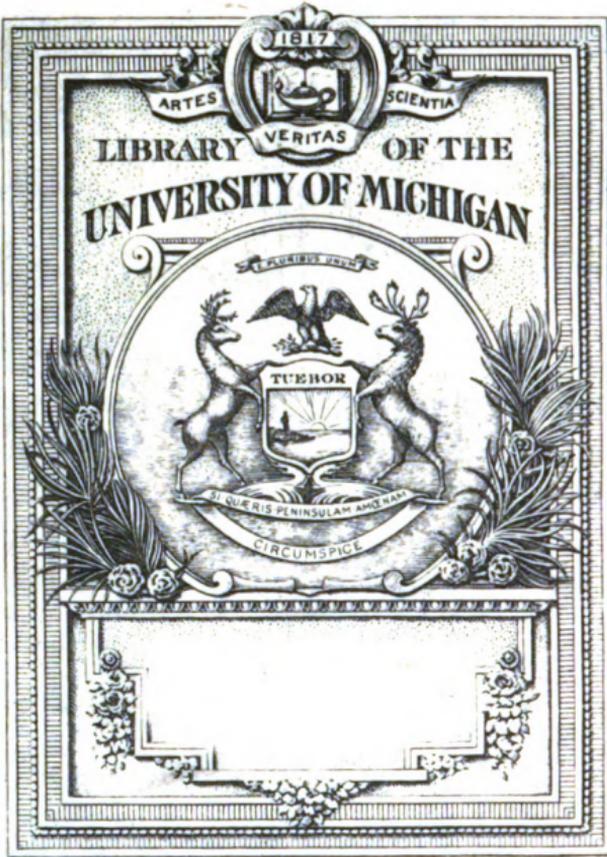
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





840.6  
M558

M

I

D

J

PR

B

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

**MERCURE**  
**DE FRANCE,**  
**DÉDIÉ AU ROI.**  
**JUILLET 1767.**  
**PREMIER VOLUME.**

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



**A PARIS,**

Chez } **JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.**  
      } **PRAULT, quai de Conti.**  
      } **DUCHESNE, rue Saint Jacques.**  
      } **CAILLEAU, rue du Foin.**  
      } **CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.**

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

14

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

*Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.*





# MERCURE

DE FRANCE.

JUILLET 1767.

---

## ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

---

### *DISCOURS sur la VERTU.*

PARMI tous les objets dans l'univers épars ;  
L'homme de la vertu me présente l'idée.  
Je vois de passions son âme possédée ;  
Mais qu'il me paroît grand même dans ses écarts !  
Chef-d'œuvre du Très-Haut , connois tes avantages.  
Tu n'occupes qu'un point dans ses vastes ouvrages,  
Et par un cercle étroit , borné de toutes parts ,  
Tu portes loin de toi tes avides regards ;  
Tu mesures les cieux ; tu rapproches les âges.

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Roi souverain du globe où reposent tes piés ;

Tu vois ses habitans t'obéir en silence.

Ton maître à tes desirs toujours multipliés

Ouvre une source d'abondance.

Tous les trésors de sa clémence ,

Pour tes besoins sont déployés.

J'entends du préjugé s'élever le murmure.

« Prétendu chef de la nature !

» De ton pouvoir , dit-il , où sont donc les témoins ?

» Assemblage étonnant d'orgueil & de misère !

» Il ouvre sa carrière entouré de besoins ,

» Et mouillant de ses pleurs sa débile paupière ,

» Il croît , & dans son cœur , ivre d'ambition ,

» De cent contraires vœux fermente le tumulte ;

» Toujours plus altéré par la possession ,

» Il élève , il détruit les objets de son culte.

» Lui-même reconnoît une foule de Rois :

» La vanité , l'amour , l'intérêt , l'avarice ,

» De ses jours agités font l'éternel supplice.

» Est-ce donc être heureux & sont-ce-là ses droits ?

Ainsi notre aveugle injustice

Confond l'œuvre du Ciel & celle des humains.

Maîtres de nous former de plus rians destins ,

De nos égaremens nous le rendons complice.

O Dieu dont les prodigues soins ,

De l'ordre général embrassant le système ,

Tirent la paix du trouble même ,

Et font à nos plaisirs concourir nos besoins !

Tu créas l'homme foible , esclave des souffrances,  
 Pour serrer entre tous ce nœud de dépendances ,  
 De l'état social le principe & l'appui.  
 Sources de biens , de maux , de desirs & d'alarmes ;  
 Ses penchans des vertus portent le germe en lui.  
 Soumis à la raison , que leur joug a de charmes !  
 Eh ! qu'étoit-il sans eux ? victime de l'ennui.

Je bénis tes faveurs , Providence suprême ,  
 Quand tu remplis ma volonté ;  
 Mais vers l'opinion , trop souvent emporté ,  
 Dans le choix de mes vœux je puis errer moi-même.  
 Sans doute tu prévois quand ta divinité ,  
 Par de prudens décrets , s'oppose à ce que j'aime ,  
 Que mon penchant peut nuire à ma félicité.  
 Est-ce à moi de juger sur ma vue incertaine  
 Du désordre apparent qui me frappe ici bas ?  
 Ta sagesse immortelle a tout fait au compas ;  
 Le bien naît par le mal ; l'un à l'autre s'enchaîne.  
 Que devient le plaisir si l'on ôte la peine ?  
 Et que peut la vertu libre de ses combats ?  
 Dans chaque individu ton souffle avec la vie  
 Allume du bonheur l'impérieuse envie.  
 Ce besoin inquiet de biens toujours nouveaux ;  
 Ces élans que produit leur jouissance même ;  
 Tout lui dit qu'il est né pour tendre au bien su-  
 prême ,  
 Et que la Vertu seule , arbitre du repos ,  
 Peut de son cœur désert remplir le vuide extrême.

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Le sophiste étonné m'interrompt à ces mots.

« Qui m'offrira, dit-il, cette vertu que j'aime ?

» L'intérêt des humains dicte les jugemens ;

» Idolâtres de leur système ,

» Sur tous les autres sentimens

» Ils lancent de leurs loix le terrible anathème.

» Sur l'aveugle univers je vois de toute part

» Les traces que laissa l'opinion frivole

» Quand de l'impureté Rome encensoit l'idole ,

» Quand du larcin, réduit en art ,

» Sparte osoit établir une honteuse école.

» Ici je vois l'honneur aiguïser un poignard ;

» Là, courbé par les ans, le sauvage vieillard

» Bénit les tendres soins de son fils qui l'immole.

» Par-tout subordonnée aux loix, aux Magistrats,

» Au caprice des temps, à l'esprit des climats,

» Sur nos conventions cette Vertu se fonde.

» Faut-il interroger le *Digeste* du monde ?

» Dans le bisarre amas de sentimens reçus ,

» Quel contraste en tous lieux abonde !

» Près de la loi siège l'abus.

» Reine des nations, en systèmes féconde ,

» L'erreur approuve ici ce qu'ailleurs elle fronde.

» Je vois, toujours livrée à de contraires flux,

» Sur cette mer d'écueils nager l'incertitude.

» Le jour que la Raison fait briller à nos yeux,

» Sur nos communs devoirs nous éclaire-t-il

mieux ?

» Quand l'éducation , l'exemple , l'habitude ,  
 » De la foible nature impérieux tyrans ,  
 » Ont de leur joug sur elle établi la contrainte ,  
 » Qu'aisément de ses traits ils usurpent l'em-  
 » preinte !

» Qu'on se méprend à leurs accens !

Si la raison nous trompe , il faut errer sans guide.

La vertu n'est plus qu'un nom vuide ;

La seule illusion fait les biens & les maux.

Quoi ! l'instinct lumineux chez les brutes préside ,  
 Et nous pourrions gémir dans la nuit du cahos !

O Dieu juste & clement ! tu dois ( j'ose le croire )

Tudois, en m'éclairant , me conduire au bonheur ;

Mes jours sont tes bienfaits , mes beaux jours sont  
 ta gloire.

L'homme dès le berceau n'a-t-il pas dans son cœur

Le sentiment secret du juste & de l'injuste ?

Quel est le criminel qui ne rougit jamais ?

Qui , s'il conserve encor ce sentiment auguste ,

Dû méchant endurci goûte l'affreuse paix ?

Nature ! dans les mains de la chaste *Lucrèce*

Tu mis le fer vengeur qui déchira ses flancs ;

*Hercule* , qui purgea la terre de brigands ,

Vit par toi ses autels respectés dans la Grèce ;

Tes droits , malgré le vice , existoient de tout  
 temps.

Il est une loi sainte , éternelle , immuable ,

Que l'audace jamais n'enfreint impunément ,

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Loi dont le Ciel a mis l'empreinte ineffaçable ;  
Non sur un marbre périssable ,  
Mais au sein de l'homme naissant.  
Dans ces visibles tabernacles ,  
Organe de son Créateur ,

La raison libre encore explique ses oracles.  
C'est-là qu'elle s'écrie : « adore ton auteur ;  
» Aime & sers ton prochain ; sois juste , humain ;  
» sincère ,  
» Fils pieux , tendre époux , ami zélé , bon père.

O vertu , qui soumetts tout ce qui peut sentir !  
Que ton pouvoir est grand ! que ton rang est  
sublime !

Sur l'univers charmé tu règnes par l'estime ;  
Et le vice à ta gloire est forcé d'applaudir.  
Ton regard assuré fait pâlir le coupable ;  
Tandis que dans les fers le juste respectable  
D'un noble orgueil arme son front ;  
Pour son persécuteur que le remords accable ;  
Sa vue est un reproche & sa peine un affront.  
Par-tout tu fais entendre une voix ferme & libre ;  
D'une mâle éloquence elle lance les traits ,  
Maintient les passions dans un sage équilibre ,  
Et dans les cœurs troublés fait descendre la paix.  
Qui pourroit balancer à t'offrir son hommage ;  
Si le vice odieux , jaloux de tes autels ,  
Pour te ravir l'encens & les vœux des mortels ;  
N'eût osé quelquefois emprunter ton langage ?

LÉONARD.

---

*A Mde la Vicomtesse DE C..... sur  
son entorse \*.*

**P**AR votre chute malheureuse ;  
On vit tomber notre gaiété ;  
Et tous les amours ont boité  
Depuis que vous êtes boiteuse.  
Mais quand vous sortez aujourd'hui ;  
Nous sortons de notre tristesse :  
Votre pied , belle Vicomtesse ,  
Traîne tous nos cœurs après lui.

---

*U même à la même , sur l'air de la  
romance de RAOUL DE COUCI.*

**B**ELLE , votre accident nous force  
A vous voir plus assidûment :  
Vous pourriez bien , par votre entorse ,  
Perdre un pied , mais pas un amant.  
Mais vous saurez , sans être ingambe ,  
A vos pieds nous enchaîner tous.  
Eh ! vous faut-il plus d'une jambe  
Pour faire courir après vous ?

---

\* Les cinq pièces suivantes sont de trois jeunes anonymes qui font concevoir de grandes espérances.

*D'UN autre à la même, sur l'air : Ah !  
vous dirai-je maman, &c.*

**V**ULCAIN a boité tout bas :  
Sa femme ne boitait pas.  
Vous n'avez encor, Madame,  
Bien ressemblé qu'à la femme.  
Avez-vous fait le pari  
De ressembler au mari ?

*DU même, à une autre\*.*

**C**HACUN de vos enfans, *Lucile*,  
Jusqu'ici fut par moi fêté.  
Votre énorme fécondité  
A la fin me rendra stérile.  
Vainement vous me recherchez ;  
Mon foible talent se refuse :  
Et par ma foi vous accouchez  
Plus facilement que ma muse.

\* L'auteur s'étoit engagé à faire des vers à chaque enfant qu'elle feroit ; & c'est à propos du vingt-huitième qu'il a fait ceux-ci.

---

*D'UN autre , à une autre.*

**V**os six enfans ,  
Sont tous charmans ;  
On nous l'assure  
Publiquement ;  
On en augure  
Heureusement ,  
Et par le père ,  
Et par la mère.  
Moi , qui les vois ,  
Ma foi je crois ,  
Que dès l'enfance  
Ils nous plairont ,  
Qu'ils rempliront  
Notre espérance ,  
Qu'ils seront fous ,  
Qu'ils seront doux.  
Sans nulle peine  
Ils s'instruiront ,  
Se formeront  
Sans nulle gêne.  
De la santé ,  
De la beauté ,  
De la richesse ,  
De la sagesse

Ils jouiront  
 Tant qu'ils vivront.  
 Vos jeunes filles  
 Seront gentilles,  
 Et leurs amans  
 Seront constans ;  
 C'est que leur mère  
 Leur donnera  
 Le don qu'elle a  
 De toujours plaire,  
 Messieurs vos fils  
 Seront jolis ;  
 Toutes leurs belles  
 Seront fidelles ;  
 Et les amours  
 Vont avec joie  
 Filer leurs jours  
 D'or & de soie.  
 Vous les verrez  
 Quand vous voudrez ;  
 Dès leur jeune âge,  
 Pleins de courage ;  
 Et tout Paris,  
 Bientôt surpris  
 De leur audace  
 Et de leur grâce ;  
 Les aimera  
 Et les louera.  
 Mais, quoiqu'espiègles ;

Je crois prévoir ,  
Que le savoir ,  
Et le devoir ,  
Seront leurs règles.  
Comme des aigles  
Ils voleront ,  
S'éleveront  
Jusqu'au sublime ;  
Joignant la rime  
A la raison ,  
Dans la saison.  
Dans tous les âges  
Ils seront sages ,  
Et même heureux ,  
C'est encor mieux.  
Comme prophète ,  
Je parle ainsi ,  
Et comme ami ,  
Je le souhaite.



---

*PORTRAIT du Connétable DU GUESCLIN,  
d'après la nouvelle histoire que vient d'en  
donner M. GUYARD DE BERVILLE.*

**C**E héros réunit le courage d'*Hector*,  
D'*Ulyffe* la sagesse & la valeur d'*Achille* :  
Invincible guerrier, actif autant qu'habile,  
Pour la gloire il a sçu vivre plus que *Nestor*.

*Par M. DE LANEVERE, ancien Mousquetaire  
du Roi ; à Dax, le 9 mai 1767.*

---

*VERS à Mde L. M. D. C.*

**N**ous lisons qu'autrefois *Apelles*,  
Du fameux vainqueur de *Porus*,  
Pouvoit seul, par des traits fidèles,  
Sur la toile exprimer l'image & les vertus.  
O vous qûe mon esprit admire,  
Vous qui cachez à tous les yeux  
L'heureux fruit des talens que vous tenez des  
Dieux,  
Vous qui pensez si bien & qui craignez d'écrire ;  
D'un philosophe aimable, vertueux,  
D'un Ministre éclairé, d'un chrétien plein de zèle,  
D'un onclé enfin dont le cœur généreux

JUILLET 1767. 17

Jouit de la gloire immortelle,  
Vous pouvez seule, aux mortels malheureux,  
Décrire les beaux jours & donner un modèle  
Du bonheur pur & radieux.....

Hélas ! pourquoi, d'une histoire si belle,  
Nous dérober tous les traits glorieux : ...  
O temps infortunés où la noire imposture,  
La malice, l'erreur, le désordre effréné  
Dans tous les cœurs ont séduit la nature ;  
Où l'innocence en pleurs, loin de cette cité,  
Trouve à peine en nos champs repos & sûreté !  
Vous trouveriez, humains, dans ce miroir fidèle,  
Dans cet écrit où l'aimable vertu  
S'est peinte sous les traits qui ne sont que pour  
elle,

Le chemin du bonheur qui ne semble perdu  
Que parce que le cœur rebelle  
Suit le sentier le plus battu....

Que votre cœur, que votre âme attendrie  
Oppose à nos malheurs ce remède nouveau.  
Qui ne profitera d'un exemple si beau ?

Malgré le poison de l'envie,  
Dans les grandeurs un sage a vu couler sa vie ;  
Et fut heureux jusqu'au tombeau.

T. D.



---

 SUITE DES DEUX HERMITES,

## CONTE HISTORIQUE.

**L'**HEURE étant venue où le Pape devoit être visible, *Ubalde* se rendit au Vatican avec les deux Hermites & ses deux Gentilshommes. Etant entré tout seul dans la chambre à coucher de son oncle, le Pontife lui demanda ce qu'il pensoit de l'épouse qu'il lui avoit choisie. *Ubalde* ne put trouver d'expressions assez vives pour le remercier des heureux jours qu'il alloit devoir à ses bontés. Après s'être entretenu quelques momens avec le Saint Père sur cet objet, il lui annonça qu'il avoit laissé dans la chambre prochaine les deux solitaires dont il lui avoit parlé la veille, & qui brûloient du desir d'être admis à son audience. *Urbain* ordonne qu'on les fasse entrer. Ils se prosternent devant lui le visage contre terre, & il leur permet de lui baiser les pieds. Ensuite, ayant fait retirer tous ceux qui l'environnoient, il pria son neveu de lui montrer celui des deux qui lui avoit sauvé la vie en tuant le lion. *Séraphin* s'inclina profondément

& fit connoître par ce signe que c'étoit lui. Le Pape, en considération de ce service, voulut qu'il parlât le premier. Loin de s'intimider à la vue du Souverain Pontife, *Séraphin* prit un ton assuré. L'affectation de la crainte n'est pas toujours la marque du véritable respect. Il prépara ainsi le Saint Père à écouter l'aveu de ses fautes.

Redoutable successeur du Prince des Apôtres, vous qui êtes assis dans la chaire de vérité, vous dont le trône, affermi par Dieu même, est élevé sur les colonnes inébranlables de la foi ; de quel œil verrez-vous en moi le plus zélé défenseur de la puissance temporelle contre l'autorité suprême du Saint Siège ? Malheur aux nations que l'esprit de parti divise ! Malheur aux peuples factieux dont le fanatisme ou l'irreligion brise le lien qui les unit ! Bourreau de mes concitoyens, dans quels maux j'ai plongé ma patrie ! Que d'horreurs n'a-t-elle pas à me reprocher ? Mille morts ne suffiroient pas pour expier tous mes crimes.... & l'air est serein pour moi ! Mille fois la terre eut dû m'engloutir, & je souille encore sa surface, tel qu'un poison qu'elle rejette de ses entrailles ! Dieu n'a-t-il point assez de foudres pour m'accabler ? ou sa miséricorde est-elle assez étendue pour descendre jusqu'à moi ?

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Né à Milan, l'amitié fut le premier sentiment dont mon âme goûta les délices. La paix regnoit alors entre l'Empire & l'Eglise. Elevé avec un Gentilhomme de la ville de Como, qui étoit venu apprendre, au lieu de ma naissance, les premiers élémens des sciences & de l'art de la guerre, nos cœurs se lièrent de l'union la plus intime. J'avois une sœur en bas âge, & je desirois qu'elle devînt un jour le sceau de cette amitié que nous nous étions jurée l'un à l'autre. Instruit de mes desseins, il ne respiroit plus que le bonheur de resserrer nos nœuds par cette alliance. L'envie de connoître les différentes contrées de l'Italie me fit entreprendre de les parcourir ; mon ami voulut m'accompagner dans ce voyage. Nous allâmes d'abord à Como visiter ses parens, à qui nous fîmes part du desir que nous avions de ne faire plus qu'une famille des deux nôtres ; ils en rémoignèrent la plus grande joie, & nous partîmes avec leur plein consentement sur cet article.

Ayant appris que l'Empereur faisoit le siège de Derrone qui, ainsi que Plaisance, lui avoit refusé le passage pour aller à Rome, dont il vouloit réduire les habitans révoltés contre la puissance ecclésiastique, nous dirigeâmes notre course de ce

côté, & nous arrivâmes au moment où la ville se rendit. Le Pape *Adrien*, qui avoit appelé *Frédéric* à son secours, étoit venu au-devant de lui. Le caractère guerrier de l'Empereur, la gloire qui accompagnoit par-tout ses armes victorieuses, & dont l'éclat répandoit sur sa physionomie un charme intéressant, enfin cet air de héros qui brilloit en lui, me prévint en sa faveur. Mais l'austère vertu d'*Adrien* emporta le suffrage de mon ami. Cette différence de sentimens fut la source de l'implacable haine qui nous divisa par la suite. bercé de l'histoire des différends survenus entre les Papes & les Empereurs, je me rappellois toujours avec humeur l'ignominieuse pénitence que *Grégoire VII* avoit imposée autrefois à l'Empereur *Henri IV* (1), & qui eut pour ce Pape

(1) Cet Empereur ayant été excommunié par *Grégoire, Hildebrand*, pour crime de simonie, & voulant obtenir son absolution, passa les Alpes au milieu de l'hiver avec sa femme & ses enfans pour aller trouver le Pape, qui étoit alors dans la forteresse de *Canossa*. *Grégoire*, ayant refusé d'absoudre *Henri* à moins qu'il ne se présentât devant lui en véritable pénitent, l'Empereur fut contraint d'entrer tout seul dans la forteresse de *Canossa*, qui étoit entourée de trois murailles. Dans la première enceinte on l'obligea de se dépouiller de ses habits impériaux & d'en prendre un

## 12 MERCURE DE FRANCE.

des suites si funestes. Plusieurs exemples de cette nature m'avoient révolté contre l'abus que les Souverains Pontifes font quelquefois de leur autorité. Mon ami triompha, & moi je fus outré de voir l'inflexible opiniâreté avec laquelle *Adrien* fut réduire *Frédéric* à l'emploi humiliant de tenir l'étrier lorsqu'il montoit ou descendoit de cheval ; j'applaudis vivement à la célèbre répartie que lui fit l'Empereur lorsque ce Pape lui reprocha de ne pas bien remplir son office ( 2 ).

de toile : ensuite on lui fit passer trois jours & trois nuits dans cet habit de toile , nuds pieds , exposé à la neige & aux rigueurs de la saison , sans boire ni manger. Enfin *Grégoire* appréhendant qu'il ne mourût , se laissa fléchir & lui donna l'absolution. Ce traitement odieux révolta tout le Corps de l'Empire contre le Pape. *Henri* fit déposer & chassa de Rome , après avoir fait élire *Guibert* , Archevêque de Ravenne , qui prit le nom de *Clement III* , mais qui ne put se maintenir. Il fut impossible aussi à *Grégoire* de rentrer dans Rome , & il mourut fugitif en 1085.

( 2 ) C'étoit anciennement l'usage , lorsque les Empereurs se trouvoient avec le Pape , qu'ils lui tinssent l'étrier toutes les fois qu'il montoit à cheval , ou en descendoit. *Frédéric* , obligé de déférer à cette coutume à l'égard d'*Adrien* , qui ne voulut pas l'admettre au baiser qu'il ne s'y fût soumis , lui présenta enfin l'étrier. Mais le Pape lui remontrant qu'il le devoit tenir de l'autre côté , l'Empereur lui fit cette réponse plaisante & qui

Nous fûmes témoins du traitement que les Romains rebelles éprouvèrent de la part de *Frédéric* ; & nous assistâmes à la cérémonie de son couronnement. Nous le suivîmes à Spolète & à Vérone, dont il châtia aussi les habitans ; &, après qu'il eut rasé leurs villes & pacifié ainsi toute l'Italie, nous retournâmes à Milan. Mon ami, tout émerveillé de la constante fermeté d'*Adrien* à soutenir ses droits, & moi, plein d'admiration pour *Frédéric* & d'aversion pour l'orgueil du Pape. . . . Saint Père, pardonnez-moi ce mot ! un coupable qui s'accuse doit tout avouer.

Revenu dans le sein de ma patrie, j'appris que mon père & ma mère avoient payé les droits à la nature, & que, par leurs dernières volontés, ils me laissoient sur ma sœur une autorité aussi absolue que la leur même, la deshéritant & la chargeant de leur malédiction si elle formoit un engagement contraire à mes intentions. Je ne doutai point qu'en s'expliquant ainsi ils n'eussent eu en vue le bonheur de mon ami que je m'étois choisi pour beau-frère. Notre querelle s'étoit assoupie en même temps que le petit différend du Pape & marquoit en même temps son dépit : *Saint Père, excusez mon ignorance ; c'est la première fois de ma vie que je fais le métier de palfrenier.*

de l'Empereur avoit été terminé. La mort d'*Adrien* la réveilla avec une aigreur de ma part qui n'eut peut-être jamais d'exemple.

Tout Milan élevoit jusqu'aux cieux le nom de cet illustre chef de la chrétienté ; on soutenoit qu'il avoit porté l'amour de la vertu au-delà du degré possible de l'humanité : on disoit qu'il avoit tout fait pour l'Eglise & rien pour lui ; que, semblable aux Apôtres, il avoit imité dans toute sa conduite la simplicité de leurs mœurs & leur désintéressement, & que toute sa vie n'avoit été qu'un tissu d'œuvres méritoires & d'actions charitables. Mon ami, qui n'étoit que l'écho de toute l'Italie, vançoit sans cesse devant moi comme un prodige de piété envers Dieu les sentimens d'indifférence que ce Pontife avoit montrés pour sa mère ; l'état d'avilissement dans lequel il avoit souffert qu'elle vécût pendant que la fortune l'élevoit par degrés au faite des grandeurs ; & l'extrême misère où il la laissoit encore après sa mort sembloient (3), aux yeux de

(3) *Adrien IV*, nommé auparavant *Nicolas Breckspéare*, étoit Anglois & né de parens fort pauvres. Il fut toute sa vie si éloigné de la passion qu'ont eue de tout temps les Papes d'enrichir leurs parens, qu'il ne laissa pas une obole de revenu  
son

son panégyriste, les infailibles témoignages de la plus pure intégrité. Il prétendoit qu'*Adrien*, ne voulant point oublier l'obscurité dans laquelle il étoit né, ni blesser la justice du Créateur en rougissant de son premier état, n'avoit maintenu sa mère dans le centre de l'humilité que pour se retracer à toute heure un souvenir fait pour étouffer en lui toute espèce d'amour-propre : il soutenoit d'ailleurs que le Pape, devant regarder le patrimoine de l'Eglise comme un dépôt confié à la plus religieuse fidélité, ne pouvoit, sans charger sa conscience, en rien dérober en faveur de ses parens, soit pour soutenir leur luxe, soit pour adoucir leur pauvreté. Pour moi, qui n'ai jamais suivi d'autre règle que les mouvemens de mon cœur, & qui ai toujours cru que la voix de la nature étoit l'organe le plus certain des volontés suprêmes, je me sentoient révolter contre ces

aux siens, & qu'à sa mort il ne donna pas la moindre chose à sa mère qui, outre son grand âge, étoit dans une extrême pauvreté : il se contenta de la recommander à l'Archevêque de Cantorbéry pour ce qu'il eût la bonté de lui délivrer tous les ans une petite pension prise sur les aumônes de l'Eglise ; ce qui fut exécuté assez ponctuellement. On prétend qu'en buvant, un moucheron lui entra dans la gorge & l'étouffa ; d'autres disent qu'il mourut d'une esquinancie.

*Vol. I.*

**B**

argumens que mon zèle pour l'humanité me faisoit mettre au rang des paradoxes insoutenables. Hé quoi ! lui disois-je, laisser ses père & mère dans le besoin quand on peut les secourir, est-ce donc les honorer comme Dieu l'ordonne ? Je ne décide point entre son opinion & la mienne. L'expérience m'a appris à ne juger les actions des hommes que par le motif qui les dirige. *Adrien*, pour servir Dieu, oublia les droits de la nature ; sa religion lui prescrivit cette loi ; il eut une âme assez forte pour la remplir. Son courage m'étonne & je me tais. L'homme véritablement vertueux est au-dessus des jugemens de la terre.

Alors l'union de l'Eglise fut troublée par le nouveau schisme qu'excita dans l'Europe l'élection des deux Papes *Alexandre* & *Victor*. Milan se partagea comme les autres villes, & les factions des *Guelfes* & des *Gibelins* y reprirent vigueur ; mais le plus grand nombre des habitans se rangea sous l'obéissance d'*Alexandre*. Il n'y en eut que très-peu qui se déclarèrent pour *Victor*. Mon ami, que j'appellois d'avance mon beau-frère, fut un des plus empressés à reconnoître le premier, que les plus grands Potentats de l'Europe, excepté l'Empereur, avoient aussi reconnu. Il suffisoit que le

second eût été proclamé par les soins de *Frédéric*, à qui le penchant m'avoit attaché, pour que je le regardasse comme le véritable chef de l'Eglise. Rebuté de trouver par-tout mon prétendu beau-frère opposé à mes sentimens, je cessai de lui donner ce nom que dès-lors je décidai qu'il ne porteroit jamais. Je dois pourtant cette justice à sa probité que, malgré la violence de la passion qu'il ressentoit pour ma sœur, quelque ménagement qu'il dût observer à mon égard, l'intérêt de son amour ne put le forcer à se démentir ni à se détacher d'une obéissance où il croyoit sa conscience engagée. Mais ces considérations ne firent rien sur mon esprit trop échauffé du venin que le feu de la discorde faisoit fermenter dans mon âme. Je défendis à ma sœur de le revoir davantage. Elle commençoit à entrer dans l'âge où le cœur, en maturité, devient un fruit propre à être cueilli par l'amour.

Le plus zélé partisan de *Victor*, après moi, étoit un jeune homme nommé *Mazello*; ses parens lui avoient laissé une très-riche succession, & sa naissance égaloit sa fortune. Je le destinai pour époux à ma sœur, & je ne tardai pas à le lui présenter en cette qualité. A l'accueil qu'elle lui fit, je jugeai bien qu'elle n'approuvoit

pas ce nouveau choix, & qu'elle étoit entièrement prévenue en faveur du premier mari que je lui avois choisi. En effet, il avoit su la gagner au point que, de concert avec lui, elle résolut de se soustraire à mon autorité & de se pourvoir par devant le Sénat de Milan contre les obstacles que j'apportojs injustement à leur mariage. Tous mes Juges étoient dévoués au Pape *Alexandre*. On n'eut pas de peine à les indisposer contre un fanatique de l'Anti-Pape ( car c'est ainsi que l'on me traitoit ). On fit valoir les circonstances pour interpréter, à l'avantage de mon adversaire, les dernières volontés de mes père & mère. On objecta que, l'ayant accepté pour leur gendre, & cela par mon entremise, il étoit hors de doute qu'ils n'entendoient, par les termes de leur testament, que de lui assurer la possession de ma sœur qu'ils lui avoient accordée à ma prière.

Sur ces motifs je fus déclaré déchu de tous mes droits de tuteur, & condamné à remettre à ma sœur la part des biens qui lui appartenoient. On lui permit d'épouser celui qu'elle aimoit ; & ces nœces se célébrèrent avec la plus grande pompe, malgré mes protestations & toutes les raisons que j'alléguois inutilement pour son-

der mes oppositions ; tous les grands & tout le peuple y assistèrent comme à un triomphe public. Il sembloit que chacun eût fait sa propre cause de celle de mon beau-frère ; les plus indifférens même croyoient avoit tout gagné que de me voir condamné ; tant il est vrai que l'esprit de parti confond tout & ne garde point de mesures. La plupart des hommes ne jugent que suivant les passions qui les animent. Furieux de cet outrage, je sentis ma plaie s'aigrir encore par la douleur de voir la faction des *Gibelins* diminuer insensiblement. A peine restoit-il à *Victor* quelques personnes considérables ; le reste n'étoit que des gens sans conséquence.

Uni d'intérêt avec *Mazello*, je lui connoissois un génie très-propre à la dissimulation. Je l'engageai dans ma vengeance ; il n'y étoit déjà que trop disposé. *Victor* ne lançoit point les foudres du Vatican, mais *Alexandre* en frappoit tout ce qui lui étoit opposé. Il osa excommunier l'Empereur lui-même, & je fus compris dans l'anathème porté contre tous les *Gibelins*. J'étois donc regardé comme un homme proscrié du sein de l'Eglise, & avec qui nul chrétien ne pouvoit frayer sans se commettre avec le Ciel. Guidé par mes conseils, *Mazello* feignit de renoncer à

### 30 MERCURE DE FRANCE.

son tour à l'obéissance de *Victor* & de rompre avec moi. Par ce manége il regagna la confiance de ses compatriotes, & il parvint à les soulever contre l'Empereur. La révolte fut prompte & générale. Les Milanois se déclarèrent absolument libres, & abolirent tout ce qui pouvoit marquer leur dépendance de l'Empereur; ils maltraitèrent tous les *Gitelins*, & les proscrivirent sans distinction. C'est où je les attendois.

Obligé de prendre la fuite, je fus porter mes plaintes aux pieds de *Frédéric*, qui me connoissoit & qui avoit paru me faire gré de l'attachement particulier que j'avois montré pour sa personne pendant qu'il étoit à Rome. Je m'étois fait aussi de puissans amis auprès de lui. Je lui fis part de mon exil & des mauvais traitemens faits à tous ceux de mes concitoyens qui lui étoient demeurés fidèles. J'appellai au tribunal de sa justice de l'arrêt rendu par les Magistrats de Milan en faveur de ma sœur & de son mari, arrêt que je soutins avoir été dicté par l'animosité au mépris de toutes les loix. Je lui peignis, des couleurs les plus affreuses, le désordre où les Milanois s'abandonnoient, & l'oubli que l'on faisoit de son autorité dans un pays où l'on devoit s'estimer trop heureux

d'appartenir à un Souverain tel que lui. J'employai tous les traits de la plus vive éloquence pour lui représenter combien il importoit à son honneur & au bien de l'Eglise qu'il allât calmer, par sa présence, les troubles qui rènoient en Italie, & châtier des peuples rebelles qui prétendoient se soustraire d'eux-mêmes au pouvoir de leur Maître légitime. Mes discours enflammèrent tellement sa colère, qu'il jura d'exterminer toutes les villes de son obéissance qui avoient eu l'audace de se déclarer pour *Alexandre*. Les rapports que l'on lui fit de jour en jour ayant confirmé la vérité de ce que je lui avois avancé, il ne balança plus à marcher contre la malheureuse ville où je reçus la vie.

La haute réputation de ce Prince remplit le cœur des Milanois d'une terreur panique. Ils ne trouvèrent d'autre expédient, pour désarmer sa vengeance, que de lui envoyer des députés qui l'assurèrent de leur soumission, & le conjurèrent de ne point traiter en ennemis des peuples qui lui étoient toujours dévoués, & qui ne desiroient que de lui prouver, par leurs respects & leurs hommages, la pureté de leurs sentimens, leur obéissance & leur fidélité. Ils le supplièrent de vouloir bien n'entrer qu'en Maître pacifique dans une

### 32 MERCURE DE FRANCE.

ville dont toutes les portes lui étoient ouvertes. *Frédéric*, touché d'une démarche qui flattoit sa tendresse naturelle pour tous les peuples, reçut ces assurances avec bonté & déjà sa colère étoit calmée. Le glaive de la vengeance échappoit à ma main sanguinaire. Saint Père, voici le comble des horreurs qui ont souillé ma vie. Le désespoir que je ressentis en manquant le coup dont je voulois accabler ma patrie, me suggéra le plus odieux conseil que la rage ait jamais dicté. Tout l'enfer conspira pour me rendre capable de l'exécuter. Je frémis à vous le redire! m'entendez-vous sans que le cri de l'indignation vous force à me fermer la bouche?

L'entrée de Milan étant libre, je dépêchai vers *Maxello* un secret émissaire qui l'informa de tout ce qui se passoit : il partagea mon dépit, & se prêta, sans hésiter, au projet effroyable que je lui fis proposer pour venger nos affronts. Il se servit d'une main inconnue pour faire écrire une lettre dont je lui avois tracé le modèle, & dont il fit mettre l'adresse, comme je le lui avois indiqué, à *Rodolphe de Wisberg*, favori & Ministre de l'Empereur. Par cette lettre on invitoit ce Ministre à détourner *Frédéric* d'entrer sans armes dans Milan & de se fier aux fausses protestations des

habitans ; on l'avertissoit que leur soumission n'étoit qu'une amorce pour attirer l'Empereur dans leur ville sans défiance, & que l'on y avoit tramé l'infâme complot de l'assassiner au moment même qu'il seroit occupé à recevoir leurs hommages. Mon émissaire me remit cet écrit, & j'épiai un moment favorable pour le jeter, sans être vu, dans la tente de *Rodolphe*, où je savois qu'il n'y avoit personne & qu'il devoit bientôt rentrer. J'étois très-bien dans son esprit, & , comme il sortoit de chez l'Empereur, il me fit chercher, ayant quelque secret à me dire. Je le joignis, & cet événement me donna lieu d'entrer avec lui dans sa tente. Il y trouva à ses pieds le funeste écrit qu'il ne me donna pas le temps de ramasser. Il pâlit, en le lisant, & laissa échapper, malgré lui, ces mots que j'entendis : Ciel ! un complot aussi horrible se trameroit contre *Frédéric* ! J'avois toute sa confiance, il ne me cacha point le mystère. J'eus l'air de pâlir comme lui. Il me recommanda expressément le silence & courut informer l'Empereur de cette conspiration.

*Frédéric* avoit été d'autant plus surpris de la prompte soumission des Milanois, que la fierté de leur caractère & leur amour pour l'indépendance ne lui avoient pas

B v

donné lieu de s'y attendre : ces circonstances prêtèrent la plus grande apparence de vérité à l'abominable stratagème que j'avois imaginé. Saisi de la plus violente fureur , mais toujours guidé par la prudence , l'Empereur , après avoir pris l'avis de ses plus sages Conseillers , défend que l'on répande le bruit du complot des Milanois ; il ne veut pas même que l'on fasse voir la moindre défiance aux députés , & commande que l'on prépare tout secrètement pour marcher dès le lendemain à Milan. Il ordonna à ses principaux Officiers de faire faire main-basse sur tous les habitans dès que ses troupes seront entrées dans la ville , & de n'épargner personne.

Malgré toutes les précautions dont on usa , cet ordre cruel transpira. Les députés en furent épouvantés , ils s'enfuirent du camp pendant la nuit & coururent semer l'alarme dans la ville en y publiant les barbares intentions de l'Empereur. On se prépare de tous côtés à la plus courageuse défense ; & lorsque *Frédéric* , qui n'avoit pas voulu inquiéter les Milanois pour les exterminer plus facilement , se présenta à leur vue , accompagné seulement d'un petit nombre de troupes qui devoient s'emparer des portes en attendant le reste de l'armée , il fut assailli d'une grêle de flèches & de pierres. La fuite

des députés lui avoit fait soupçonner que son secret avoit été mal gardé ; cette réception le lui confirma & il ne cacha point son dépit.

Milan n'étoit point une place à emporter d'emblée, & *Frédéric* ne pouvoit s'en emparer qu'en perdant beaucoup de monde. Les intelligences que j'y avois entretenues ne me laissoient point ignorer que cette ville manquoit de vivres. Je conseillai donc à l'Empereur de ne point l'attaquer à force ouverte, mais seulement de lui interdire toute communication avec les autres cités, lui persuadant que bientôt la famine forceroit les habitans de se rendre à discrétion. *Frédéric*, satisfait du zèle que je lui montrois dans toutes les occasions & de l'intérêt que je prenois à sa gloire & à la conservation de ses sujets, me laissa maître de choisir ma récompense si ses succès répondoient à mes promesses. Je lui répondis que je ne lui demandois d'autre grace que de livrer entre mes mains ma sœur & son mari qui m'avoient si grièvement offensé. Voulant les punir d'un supplice plus cruel que la mort en les séparant, je suppliai l'Empereur de les excepter du massacre général qu'il avoit résolu de faire de mes concitoyens, & de me laisser disposer de leur sort.

J'implorai aussi sa clémence en faveur de *Mazello* & des *Gibelins* qui restoient dans la ville, & de la part de qui je lui fis entendre que venoit sûrement l'avis salutaire au sujet du danger dont ses jours avoient été menacés. Il me jura de m'accorder tout ce que je voudrois.

La perte de toute espérance rendit les assiégés insolens ; à l'abri de l'épaisseur de leurs murailles, ils insultoient un Maître qui sembloit craindre de les attaquer. Plusieurs sorties qu'ils firent avec succès enflèrent leur présomption. Je voyois avec plaisir la fierté de l'Empereur s'irriter à mesure que leur insolence augmentoit, & je ne doutai plus que son courroux ne fût implacable. En peu de temps le fléau de la famine se fit sentir rigoureusement à ces infortunées victimes de ma haine ; leur arrogance diminua peu à peu, & ils furent enfin contraints de venir se livrer à la discrétion de leur Souverain, devant lequel les principaux se présentèrent à genoux, le poignard pendu au cou. Le reste, les mains étendues en croix, tâchoient, par leurs sanglots & leurs larmes, d'émouvoir sa pitié. *Frédéric* ne put voir, sans être attendri, tous ces spectres desséchés par la faim, qui le pressoient de révoquer l'arrêt de mort qu'il avoit prononcé contr'eux.

Vaincu par sa propre bonté, il se contenta de confisquer leurs biens & leur accorda la liberté. Puis il leur reprocha l'atrocité de leur perfidie. Tous se regardèrent comme en se demandant quels pouvoient être les auteurs de cette noire conspiration qu'ils avoient ignorée ; un morne silence fut leur réponse, & *Frédéric*, prévenu, le prit pour un aveu de leur crime. Il ordonna que, pour éterniser la mémoire de leur trahison & de leur châtement, leur ville fut râsée de fond en comble, & que l'on y semât du sel (5).

Dans l'instant *Mazello*, poussé par un transport patriotique, confus, désespéré de l'état déplorable où nous avions réduit nos concitoyens, s'avança vers moi tout écumant de rage, & me plongeant son épée dans le sein : meurs, traître ! s'écria-t-il, reçois la récompense qui t'est dûe. Aussi-tôt il retire le fer teint de mon sang, il s'en perce le cœur & tombe à mes côtés. Il n'avoit frappé en moi qu'un scélérat, qu'un destructeur de sa patrie ; on crut qu'il ne me punissoit que pour avoir servi

(5) *Frédéric*, en faisant semer du sel sur le terrain où la ville de Milan avoit été construite, voulut imiter l'ancienne coutume des Romains, qui donnoient à entendre par-là que la ville détruite ne seroit jamais rebâtie.

l'Empereur. Je restai long temps évanoui, & *Frédéric* s'imaginant, comme chacun le présumoit, que j'étois blessé à mort, ne s'embarassa plus de me tenir la parole qu'il m'avoit donnée de remettre entre mes mains ma sœur & mon beau-frère : il les laissa partir avec les Milanois qu'il avoit bannis & qui, privés de leurs biens & de leurs asyles, furent contraints d'errer sur la terre tels que des fugitifs abandonnés aux caprices du sort (6).

Revenu du danger où ma vie avoit chancelé pendant plusieurs jours, je fus sur le point de rendre inutiles tous les soins que l'on avoit pris de moi, en apprenant que mes victimes s'étoient dérobées à ma fureur. Je les fis chercher vainement; trois ans s'écoulèrent sans qu'il me fût possible d'en avoir des nouvelles. J'étois

(6) Il est très-vrai que les Milanois gagnèrent des scélérats pour assassiner l'Empereur; c'est ce qui leur attira de sa part un châtement si rigoureux. Ces malheureux bannis, errans & vagabonds par toute l'Italie, formèrent, dans la suite du temps, un certain ordre de religieux qu'ils appellèrent des *Humiliés*. Cologne se vante d'être redevable à la destruction de Milan, du précieux dépôt des corps des trois Mages, qu'elle garde aujourd'hui dans sa cathédrale, où ils furent apportés, à ce qu'on dit, par les soins de l'Archevêque *Renaud*, qui accompagnoit *Frédéric* à ce siège.

toujours en Italie, au service de l'Empereur, pour qui je trouvois sans cesse des rebelles à dompter, lorsqu'altéré par les fatigues d'une longue marche que j'avois faite à la tête d'une troupe que je conduisois, j'entrai dans une ferme pour y prendre des rafraîchissemens. Quels furent mon étonnement & ma joie de retrouver dans les maîtres de cet asyle champêtre ceux que je poursuivois ! Déguisés sous des habits de paysans, ils vivoient ainsi du produit d'un champ qu'ils cultivoient & qu'ils avoient acheté de l'or qu'ils sauvèrent à la prise de Milan. Je les confiai sur le champ à la garde de mes soldats. Je n'étois pas loin de Plaisance : j'y fis conduire mon beau-frère, & j'obtins de l'Empereur que ma sœur fût enfermée, pour le reste de ses jours, dans la forteresse de Francfort avec ses deux fils & une fille qu'elle avoit mise au monde depuis peu de temps. Dès que cet ordre eut été mis à exécution, je fis relâcher son époux, à qui je laissai ignorer le sort de sa femme & de ses enfans ; & je lui permis d'aller où il voudroit, après m'être emparé du bien qu'il avoit acquis & l'avoir vendu.

Le caprice des événemens a voulu depuis que ma sœur recouvrât sa liberté par la foiblesse du Gouverneur de la forteresse

qu'elle avoit séduit , & que *Frédéric* , lassé du schisme qu'il entretenoit tout seul , fit sa paix avec le Pape. Devenu inutile par cette réconciliation , & ma vengeance étant assouvie par les tourmens des deux époux que j'avois séparés , mon âme s'ouvrit aux atteintes du remord. Frappé de l'anathême , j'avois méprisé la vapeur de ce foudre ; le feu des passions qui m'avoient aveuglé s'étant amorti dans mon cœur , j'ens horreur de moi-même. En vain mon esprit révolté contre Dieu voulut-il repousser la crainte de ses jugemens , je sentis mon audace se briser contre cet écueil où la raison la plus ferme a toujours échoué. Eh ! peut-on réfléchir sur soi-même sans s'humilier devant son Créateur ? Sur quelque opinion que l'impiété fonde ses erreurs , l'idée de Dieu confond tous les raisonnemens. Tout peint à nos yeux l'étendue de sa puissance ; rien ne rassure nos cœurs sur les mystères de notre existence. Nous auroit-il donné tant d'envie de le connoître , si ce bonheur ne nous étoit point réservé ? & nous auroit-il fait naître avec la crainte de sa justice , s'il ne devoit pas un jour récompenser le bien & punir le mal ? La foi que nous ayons en lui & l'amour dont il nous pénètre sont le plus bel ouvrage de notre âme. Anéanti par ses propres

systèmes, l'homme incrédule détruit la noblesse de son être.

J'avois vu Milan renaître de sa cendre, & sa nouvelle splendeur avoit déjà fait perdre le souvenir de sa chute. Non-seulement les partisans d'*Alexandre* avoient relevé les murs de cette ville, ils en avoient encore bâti une autre en l'honneur de ce Pape, à laquelle ils avoient donné le nom d'Alexandrie, & que, par dérision & pour plaire à *Frédéric*, j'avois nommée *Alexandrie de la paille* (7). Odieux à tous les peuples de l'Italie à cause de mon attachement pour l'Empereur, je n'osai reparoître dans Milan qu'avec précaution. J'y avois un jeune parent dont j'étois le tuteur naturel, & qui étoit héritier d'une fortune immense que l'Empereur lui avoit rendue à ma considération. Prétendant un long voyage, je lui abandonnai la jouissance de mes revenus jusqu'à mon retour, que j'étois bien dans l'intention de ne jamais effectuer, & la propriété en cas que ma mort survînt. Je le remis entre les mains d'un de mes amis que je revêtis du même pouvoir que j'avois sur ce jeune

(7) C'est en effet le nom que les courtisans de l'Empereur donnèrent à cette nouvelle ville, qui l'a toujours gardé & le conserve encore. Milan fut ruinée en 1162 & rebâtie en 1168.

## 42 MERCURE DE FRANCE.

homme ; & , résolu de racheter mes fautes passées par le jeûne , la prière , la pénitence & la solitude , je fus me cacher dans ce désert d'où l'illustre neveu de Votre Sainteté m'a arraché malgré moi , & où je ne m'occupois nuit & jour qu'à gémir sur les maux dont j'ai affligé ma patrie , & plus encore sur le barbare plaisir que j'ai goûté à tourmenter deux époux malheureux qui méritoient l'un & l'autre , par leurs vertus & leurs sentimens , de fixer à jamais mon amitié. Hélas ! si ce frère que j'ai tant outragé me revoyoit un jour , pourroit-il me pardonner... ?

Il te pardonne tout , reprend l'autre Hermite , en lui serrant la main avec l'air de la plus tendre affection. Ah ! cruel *Albini* , puis-je douter que ton repentir soit sincère ? Tu es homme & tu as fait le mal. Oui , je me fie à tes remords. Reconnois en moi celui que tu as persécuté si injustement. Le hasard nous conduisit tous deux dans la même forêt , toi pour y ensevelir la honte de tes crimes , & moi pour y pleurer mon infortune. Le temps a changé nos traits , il change enfin ton cœur. Le mien fut toujours le même : accablé de ta haine , il ne t'a jamais payé de ces noirs sentimens.

*Belmonte ! s'écrie Albini , quoi , c'est*

toi qui m'écoutois en silence, & tu me revois sans colère ? O mon ami ! mon cher frère ! . . . mais non, je ne mérite point ces noms que ma rage a profanés. Venge-toi d'un perfide ennemi que le Ciel livre à tes imprécations ; que ta voix frémissante invoque le courroux de l'Eternel ; que son tonnerre s'ébranle aux cris de l'innocence outragée, & qu'en écrasant un coupable indigne de grace, il mesure la force de ses coups au poids de mes iniquités !

*Belmonte* s'empresse à calmer son désespoir. Arrête, malheureux ! lui dit-il, n'irrite point, par d'inutiles fureurs, le Ciel qui sembloit prendre plaisir à nous rapprocher malgré nous-mêmes. Va, le repentir efface tout. Tu méconnois l'amitié ; elle oublie tous les maux que tu lui as causés. Mais, poursuit il, en laissant couler ses pleurs, pardonne à la nature un mouvement dont elle n'est pas maîtresse ; elle m'a fait père, elle m'en a donné les entrailles ; pardonne si j'ai encore la foiblesse de te reprocher le malheur de mes enfans. Parle, que sont-ils devenus ? Instruis moi de leur sort & de celui d'une épouse qui faisoit les délices de ma vie. Fais que je puisse les revoir ; que j'expire dans leurs bras ; rend-les-moi, te dis-je, & tu ne m'as plus fait de mal.

## 44 MERCURE DE FRANCE.

*Urbain*, oubliant dans ce moment la dignité de son caractère, pour céder au plaisir de consoler un père infortuné, s'élançe vers lui, l'embrasse & le rassure par ces mots : généreux *Belmonte*, n'ayez plus d'inquiétude & rendez grace à la Providence qui veut réparer vos malheurs. Votre épouse & vos enfans sont ici. Echapée de la prison & craignant toujours l'implacable vengeance de son frère, la vertueuse constance de *Miranda* vint se réfugier dans cette ville avec ses fils & sa fille, & sous le nom de *Léontine*. . . . *Belmonte* l'interrompt par cette exclamation qui peint sa tendresse : ah ! la nature m'avertissoit bien ; c'étoit mes fils que j'embrassois hier !

Ces deux jeunes gens, qui étoient restés dans la chambre où les solitaires avoient attendu que le Pape les fît entrer dans celle où il étoit, curieux d'entendre le récit de leurs aventures, écoutoient attentivement à la porte. Alors ils ne purent se contenir &, sans attendre les ordres du Pontife, ils entrèrent précipitamment, se jettèrent aux genoux de leur père & lui rendirent les plus tendres respects en s'écriant : ah ! mon père, si la nature vous parla si bien, elle n'étoit pas plus muette dans nos cœurs. Une joie égale éclatoit dans leurs

yeux. *Urbain*, loin de blâmer leur indiscretion, applaudit aux transports d'un aussi beau naturel. Le père étoit dans un ravissement qui lui ôtoit l'usage de la parole. O mes enfans ! mes chers enfans ! c'est tout ce qu'il pouvoit dire en partageant leurs embrassemens, qu'il payoit des plus vives caresses.

Il ne lui manquoit plus que de revoir leur mère & sa fille qui lui avoit été enlevée dans un âge où elle ne pouvoit pas encore le connoître. Il se rappella avec regret le vœu par lequel il savoit que la sage *Constance* s'étoit engagée à Dieu. Mais le Pape leva ses scrupules sur cet article, en lui disant que les premiers qu'elle avoit faits à son mari, étant aussi sacrés que les derniers, détruisoient ceux-ci, & qu'elle devoit retourner à lui, puisqu'il plaisoit au Seigneur de le ramener à elle. En conséquence, & voulant être témoin lui-même de la joie que ces époux auroient à se retrouver, il fit appeller l'un de ses Camériers & lui ordonna d'aller chercher, de sa part, *Léontine* & sa fille. Il lui donna en même temps une lettre pour la supérieure du couvent, à qui il mandoit ses volontés.

Cependant il consentit d'absoudre le criminel *Albini* en faveur du service qu'il

avoit rendu à son neveu, qui imploroit pour lui cette grace. Mais *Allini* s'obstinoit à la refuser. Il supplioit le Pape de venger sa propre patrie en faisant un exemple public du traître qui avoit causé sa ruine. Vos remords, lui répondit *Urbain*, sont une preuve visible de la clémence de Dieu, qui ne touche que les cœurs à qui il veut pardonner, ne vous a point conduit vers moi comme à un juge de sang. Réparez désormais, par vos bonnes œuvres, les crimes que vous avez commis, & votre âme recouvrera devant lui toute sa pureté. Sa justice se laisse fléchir.

Lorsque le Camérier du Pape entra dans la chambre de *Léontine*, elle racontoit à sa fille dans quelle agitation elle avoit passé la nuit. Il sembloit qu'un pressentiment l'avertissoit du sort que le Ciel lui réservoir. Elle ne savoit d'où venoient les fréquentes palpitations de cœur qu'elle éprouvoit depuis son réveil. Son inquiétude augmenta en recevant l'ordre du Pape de se rendre sans délai, elle & *Léonore* sa fille, auprès de Sa Sainteté. Elle eut beau interroger le Camérier sur les intentions d'*Urbain*; comme il ne savoit rien de ce qui se passoit, il ne put lui donner aucun éclaircissement. Ne pouvant se dispenser d'obéir, elle sortit accompagnée de *Léo-*

*nore*. Une litière les reçut chacune dans la cour du couvent, & elles se rendirent ainsi au Vatican, où le Camérier monta avec elles & les annonça au Souverain Pontife.

*Urbain*, trop empressé d'apprendre à la plus digne épouse une nouvelle aussi flatteuse que surprenante, n'usa point des ménagemens nécessaires dans une circonstance si délicate. Dès qu'elle parut, il s'approcha d'elle avec vivacité, & l'appellant par son vrai nom : vertueuse *Constance*, lui dit-il, il faut renoncer à votre dernier engagement. Le Ciel, touché de vos souffrances, les finit aujourd'hui. Rentrez dans vos premiers nœuds ; votre époux vous est rendu : il est devant vos yeux. L'amour qu'elle avoit pour lui ne lui eût pas permis de se méprendre. Mais le trouble de *Belmonte* & les transports de ses enfans le lui firent reconnoître sur le champ. Saisie d'une joie imprévue, elle tombe sans connoissance entre les bras de son époux extasié du bonheur de la revoir. Mais quels furent ses regrets lorsqu'il s'aperçut qu'une pâleur mortelle étoit répandue sur son visage, que la lumière s'étoit éclipcée de ses yeux, que son corps refroidi restoit sans mouvement, & que rien ne pouvoit plus la rappeler à la vie. Il sembloit que le Sei-

gneur , jaloux de la foi qu'elle lui avoit donnée , ne vouloit pas qu'une si belle âme lui échappât. L'habitude de souffrir empêcha *Belmonte* de la suivre au tombeau ; il resta comme immobile en la regardant. Le sentiment de sa douleur lui arracha ces paroles désespérées : ô Dieu ! ne savez-vous qu'affliger ceux qui vous aiment ? Ses fils , aussi immobiles que lui , n'eurent la force ni de se plaindre ni de le consoler , & la triste *Léonore* fut plus sensible au chagrin de perdre une mère qu'elle adoroit , que de retrouver une père qu'elle n'avoit jamais vu. On enleva le corps de *Constance* , & le Pape se reprocha son indiscret empressement.

*Ubalde* remena chez lui le père & les fils. *Léonore* ne voulut point quitter sa mère que l'on reporta au couvent , où l'on fit ses obsèques. *Belmonte* , privé pour jamais d'une compagne qu'il avoit chérie si tendrement , supporta ce nouveau tourment avec la patience & la résignation d'un cœur parfaitement chrétien. La vue de ses enfans , les soins & les complaisances qu'ils eurent pour lui adoucirent de jour en jour la perte qu'il avoit faite. *Albini* pleura amèrement la mort de sa sœur. Ayant appris ensuite que le jeune Milanois qui aimoit *Léonore* se nommoit *Solari* , & qu'il

qu'il étoit ce même parent dont il étoit le tuteur naturel, & à qui il avoit assuré tout son bien après sa mort, il voulut reprendre tous ses droits sur lui pour le marier avec sa nièce : il écrivit à celui qu'il avoit chargé de sa tutelle pendant le temps de son absence, de l'envoyer promptement à Rome, où il lui avoit choisi un parti convenable.

Cependant la cérémonie de l'investiture d'*Ubalde* & celle de son mariage se célébrèrent avec une grande magnificence. Et, comme il résolut de faire un long séjour à Rome, cela donna le temps à *Solani* d'y arriver. Depuis la mort de sa mère, *Léonore* n'avoit point voulu quitter le couvent ; elle la pleuroit sans cesse, & il ne falloit pas moins, pour calmer sa douleur, que la nouvelle du mariage que l'on venoit d'arrêter pour elle. *Solani* fut lui porter lui-même cette nouvelle. Les assiduités de cet amant chéri dissipèrent peu à peu les chagrins de son aimable maîtresse. Ils s'épousèrent enfin, & *Solani*, étant assez riche par lui-même, consentit de bon cœur qu'*Albini* annullât la donation qu'il lui avoit faite de tous ses biens, & qu'il en disposât en faveur des fils de *Belmonte*, qui n'avoient rien, & dont il vouloit réparer l'infortune par ce bienfait. Ces

jeunes gens n'en demeurèrent pas moins attachés à *Ubalde*, qu'ils suivirent à Milan lorsqu'il retourna. *Altini* ne fit point difficulté d'y retourner aussi avec *Belmonte*, sa fille, & son gendie. Les habitans de Milan n'étoient plus les mêmes, & l'atrocité de ses crimes n'étoit sçue que du Pape, qui l'avoit absous, & d'*Ubalde*, qui lui avoit juré là-dessus un secret inviolable, de même que *Belmonte*, avec qui il vécut par la suite dans la plus étroite union. Ainsi furent réconciliés deux hommes qu'un fol esprit de parti, qu'un vain entêtement, que la chimère des opinions avoient rendu ennemis implacables d'amis sincères qu'ils étoient : effet trop commun des guerres de religion où le fanatisme & le préjugé ne connoissent plus ni frein ni loi. Et l'homme se glorifie de sa raison ! quelle vanité de s'enorgueillir d'un bien aussi fragile !

*Par M. BRUNET fils.*



*VERS mis au bas de la belle estampe de  
M. GREUZE, représentant le paralytique  
servi par ses enfans.*

**D**É l'amour filial vos secours sont le gage,  
O mes fils ! votre exemple instruira vos enfans ;  
Par vous le Ciel m'a fait jouir long temps  
Des fruits de la vertu qui fut mon héritage.  
Ce bien est le trésor du sage ;  
Puissiez-vous le transmettre à tous vos descendans !

*Par l'auteur des six vers adressés à M. DE  
BAUMARCHAIS, sur Eugénie, dans le  
premier vol. du Mercure d'avril, pag. 16.*

---

*BOUQUET à Mde DE\*\*\*, sur l'air du  
vaudeville de la Chercheuse d'esprit,*

**U**NE fleur est un foible hommage,  
Si notre cœur ne le produit :  
Le sentiment a l'avantage  
Lorsque le respect le conduit ;  
C'est lui qui dicte mon langage,  
Et la sincérité le suit,

D. L. M.  
C ij

---

*A M. le Comte DE\*\*\*, en lui envoyant  
son portrait en vers.*

UN portrait est facile à faire ;  
Quand il est orné des vertus  
Qui forment un beau caractère ;  
C'est en quoi vous brillez le plus.  
Mais , pour embellir mon ouvrage ,  
Favorisez-le d'un coup-d'œil ;  
Si vous daignez leur faire accueil ,  
Pour mes vers quel digne avantage !  
Je me plais à vous y tracer  
Ce que le sentiment m'inspire ;  
Mon cœur l'a toujours sçu penser ,  
Et ma plume ose vous l'écrire.

*Par le même.*



*A Madame. . . . .*

**D**EPUIS trois ans j'ai trois mots à vous dire.  
 Depuis trois ans l'amour a mon secret.  
 Depuis trois ans il dut vous en instruire.  
 Depuis trois ans le perfide est discret.

Depuis trois ans la gaité m'est ravie.  
 Depuis trois ans vous captivez mon choix.  
 Depuis trois ans vous régnez sur ma vie.  
 Depuis trois ans je languis sous vos loix.

Depuis trois ans le repos fuit mon âme.  
 Depuis trois ans le sommeil fuit mes yeux.  
 Depuis trois ans je gémis de ma flâme.  
 Depuis trois ans je pourrois être heureux.

*Par M. DE LA D\*\*\*.*



*VERS à LISE, le jour de sa fête.*

**D**U bon *Pétrarque* amour montoit la lyre ;  
 Aussi, qui mieux sçut doucement rimer ?  
 Si comme lui je n'excelle en bien dire,  
 Point ne lui cède en l'art d'aimer.  
 Il chantoit *Laure* & moi je chante *Lise*.  
 D'où vient donc que mes vers n'ont pas même  
 agrément ?

D'où vient, hélas ! faut-il que je le dise ?  
 Le bon *Pétrarque* étoit heureux amant.  
 Quand tu m'aimois, ô ma *Lise* chérie !  
 Tu le fais bien, mes vers étoient plus doux :  
 Plus d'une fois je t'en vis attendrie,  
 Et ma muse & ton cœur m'ont fait plus d'un  
 jaloux.

Mais à présent fais grace à mon génie :  
 Près de toi j'ai chanté l'amour & le bonheur ;  
 Il t'en souvient ! ce temps charmoit ma vie :  
 Aujourd'hui la mélancolie  
 A glacé mon esprit & resserré mon cœur.  
 Permetts qu'en soupirant j'ose, de quelques fleurs,  
 Parer ton sein ; la faveur est légère.  
 Mes rivaux t'offriront des bouquets plus flatteurs,  
 Mais nul ne te rendra d'hommage plus sincère.

*Par M. D'AVESNE,*

---

*LETTRE de Mde D\*\*\*, à M. CHOQUET,  
contre le préjugé qui, rendant les hommes  
solidaires pour le crime, couvre d'infamie  
le vertueux ainsi que le criminel.*

**J'**AI lu, Monsieur, dans le premier Mercure d'avril, une lettre de vous en faveur du préjugé qui note d'infamie les parens des suppliciés. Vous prétendez que ce préjugé arrête les forfaits & fasse germer les vertus ; je pense le contraire, & je vous demanderai d'abord si ce préjugé adopté en France a diminué le nombre des scélérats, & s'il ne se fait pas beaucoup plus d'exécutions à Paris qu'en Angleterre, où le crime est personnel ? Une famille puissante & riche n'ignore pas les ressources que ses trésors lui procurent, dans le cas où quelqu'une de ses branches commettrait un crime : les protections, ou l'argent, savent pallier les fautes, aux yeux de Juges intègres, qui ne peuvent juger que sur le rapport qu'on leur fait. L'indigent seul subit la peine dûe à son crime. S'il étoit personnel, on le puniroit dans quelque personne que ce fût, & l'on connoît

C iv

troit évidemment que l'impunité seule a droit de perpétuer le crime. « Une famille » est responsable de tous ses membres ; » elle doit partager l'infamie du crime » d'un seul, dites-vous ». Quelle injustice ! Quoi ! j'ai un neveu ou un cousin sur lequel je n'ai aucune autorité ; je serai responsable de sa conduite à l'Etat , à la société ? Préjugé dangereux pour certains caractères , & qui , bien loin d'exciter à la vertu , seroit capable de la ralentir. En effet , nos corps & nos biens sont à l'Etat. Notre honneur est à nous. Mais si , malgré toutes mes vertus , diront-ils , je puis être deshonoré , que me sert-il de me gêner pour voir en un instant mes luriens changés en cyprès sans que j'y aie contribué ? « Qu'importe , dites-vous encore , qu'im- » porte au Législateur qu'un père verse » des larmes de sang sur le tombeau d'un » fils criminel , & qu'une famille traîne à » sa suite les chaînes accablantes de l'infamie ? Ses regards ne doivent tomber que » sur le général ». J'en appelle au Législateur suprême , dont ceux de la terre doivent être l'image. Il ne punit ses enfans que pour leurs forfaits , & ne les rend point responsables de ceux des autres lorsqu'ils n'y ont point coopéré. Combien de pères , vigilans sur la conduite de leurs

enfans, n'ont recueilli, des fruits de leurs  
 peines, que l'infamie, qu'ils avoient d'au-  
 tant moins méritée, que leur cœur paternel  
 avoit fait les derniers efforts pour les ren-  
 dre vertueux. Le supplice d'un enfant  
 formé de notre sang n'est-il pas assez cruel  
 sans y joindre encore l'ignominie ? Etes-  
 vous père, Monsieur ? non certainement,  
 vous ne tiendriez pas un pareil langage,  
 vous sçauriez que la tendresse paternelle  
 suffit pour veiller sur ses enfans. Et s'il  
 est des monstres à qui il faille un frein &  
 des menaces pour les assujettir à ce devoir,  
 comme vous le prétendez, je ne crois pas  
 que ce remède soit bien efficace. Pour  
 craindre l'infamie, il faut avoir de l'hon-  
 neur, & je ne les en crois pas susceptibles.  
 « Le Législateur ne doit son attention  
 » qu'au général ». Quelle erreur ! le bien-  
 être du plus petit sujet intéresse & éprouve  
 sa bienfaisance, & vous voudriez qu'il fût  
 insensible à son malheur ! C'est un para-  
 doxe. Je connois une famille dont le père  
 a eu trente-deux enfans. Cet homme, d'une  
 parfaite probité, n'est pas un favori de  
*Plutus* ; dans cette classe le nombre ne doit  
 pas excéder deux. Seroit-il impossible,  
 dans ces trente-deux, qu'il s'en trouvât un  
 qui ne fût pas honnête homme ? Doit-on  
 s'en prendre à un père qui fait également

## 58 MERCURE DE FRANCE.

pour tous ses enfans, & est-il juste que ; pour un malheureux, trente-un innocens soient punis ? Cela révolte l'humanité. Ne croyez pas, Monsieur, qu'aucun intérêt personnel m'ait fait mettre la main à la plume. Je suis d'une famille nombreuse, mais dont les mœurs font la gloire. Je suis mère de famille, mais mes enfans font ma félicité. C'est donc seulement en qualité de citoyenne, de Françoisise, dont l'honneur & le bien public intéressent le cœur. Mariez-vous, Monsieur, & vous verrez qu'où l'amour ne peut rien, la crainte est une foible digue. Et si vous avez des enfans, songez à veiller sur eux avec bien de l'activité pour éviter la punition que vous sollicitez vous même dans votre lettre.

J'ai l'honneur, &c.

### *A l'Auteur du Mercure.*

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire insérer cette lettre dans le prochain Mercure, & d'ajouter en note, qu'en parlant de l'argent ou de la protection, qui change de face à son gré une mauvaise affaire, je n'entends parler d'aucuns Membres de *Ihémis*, mais bien de ces âmes viles, toujours prêtes à servir de faux té-

moins, & qui ne sont que trop communes dans notre siècle. Vous obligerez parfaitement, &c. " \* \* \*

---

ÉPIÎTRE à M. DORAT.

**E**NFANT du goût ! inspire-moi  
 Cette élégance naturelle,  
 Que *Chaulieu*, la *Fare* & *Chapelle*  
 Avoient fait briller avant toi ;  
 Dont *Bernard* devint un modèle ;  
 Que l'art contrefait vainement,  
 Et que ta muse, en se jouant,  
 Orna d'une grâce nouvelle.  
 En vain du profane *Tabor*  
 Je te vois atteindre la cime ;  
 Je dois, renonçant au sublime ;  
 Diriger plus bas mon essor.  
 Dans un drame \*, fait pour la scène ;  
 Crayonne l'âme d'un héros ;  
 Moi, que la gaieté seule entraîne,  
 Je te laisse avec tes rivaux  
 A la suite de *Melpomene* :  
 Heureux si le Dieu de *Delos*  
 Vouloit me transmettre ta veine  
 Pour chanter l'amour & *Climène*,  
 Et borner la tout mes travaux !  
 \* *Picaro le Grand.*

C vj

60 **MERCURE DE FRANCE.**

Mais mon espoir n'est que chimère ;  
Et je demande un trop beau prix :

Je respecte le sanctuaire

Où les grâces , sur tes écrits ,  
Ont versé l'heureux don de plaire :

Sans désespoir , sans air boudeur ,

Je lis tes vers & me console

D'être si loin de leur fraîcheur.

*Dorat ! ta muse est mon idole ,*

Et non l'objet de mon humeur.

On t'impute à forfait énorme

Un de tes plus heureux accès.

\* . . . . .  
. . . . .

J'ignore le fonds du procès ,

Mais j'ai beaucoup ri de la forme.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Laisse à de certains amateurs ,

Sur le giron même des Muses ,

Ravir secrètement tes fleurs ,

Et fanant leurs belles couleurs

Au protocole des excuses ,

Joindre le ton de nos censeurs ;

---

\* Nous avons cru devoir ici retrancher quelques vers qui , malgré les bonnes intentions du moins critique des auteurs , eussent pu être mal interprétés.

Poursuis ta carrière charmante ,  
Donne toujours à tes bons mots  
Ce ton badin qui nous enchante ,  
Et qui scandalise les sots.  
En vain ils te feroient la guerre ;  
L'épître où tu chantes C. . . . .  
Ni celle où , sur un autre ton ,  
Tu peins les talens de L. . . . .  
De leur couronne , encore entière ,  
Ne perdront pas un seul fleuron.  
L'épître même qu'en personne  
Reçut de toi notre *Apollon* ,  
N'en sera pas moins un bouton  
Des fleurs que ta muse moissonne  
Dans les prés du sacré Vallon.

*Dorat* , je voulois sur tes traces  
Marcher avec légèreté ;  
Mais dans tes bras j'ai vu les Grâces  
Rire de ma simplicité.  
Joue avec ces jeunes Déeses ,  
Foule le duvet de leur lit ;  
Proscrit par ces enchanteresses ,  
Je saurai borner mon dépit  
A t'applaudir de leurs caresses.

Par M. MUGNEROT.



## SUIVE DES CHANSONS ANCIENNES.

## CHANSON D'AUTREAU.

**P**AR ce beau premier de mai,  
 Sur la verdure, a l'ons gai.  
 Laissez-moi cueillir un bouquet,  
     Ma tourelourette,  
     Par amourrette ;  
 Laissez-moi cueillir un bouquet  
     Dans votre jardinnet.

Cueillez-y rose & muguet,  
 Mais cueillez-les en secret ;  
 Il est clos pour tout indiscret,  
     A la serrure,  
     Je vous le jure :  
 Pour vous, il ne l'est qu'au loquet,  
     Mon gentil jardinnet.

---

*Autreau* faisoit très-heureusement le caractère de naïveté. On peut en juger par sa comédie, intitulée : *la Magie de l'Amour*, où Mlle *Gauffin* remplit le rôle de *Sophilette* avec ses grâces naturelles & toute la vérité du personnage.

*Autreau* avoit plus de génie que d'esprit, & presque point de goût. Il y avoit toujours d'excellentes choses dans ses compositions, mais il fallott l'en

vertir pour l'empêcher de préférer ce qui étoit inférieur ou mauvais. C'est par de tels secours que la Magie de l'Amour, de défectueuse qu'elle étoit à plusieurs égards, est devenue une des plus aimables pièces de ce genre. AUREAU doit ce succès aux conseils d'une illustre actrice \*, qui est actuellement aussi accueillie & recherchée dans le monde qu'elle a été applaudie au théâtre.

\* Mademoiselle Quinaut la cadette.

CHANSON de M. DE MONCRIF.

AUTREFOIS un temple étoit,  
 La fête en est passée ;  
 Chaque amant y récitoit  
 Sa plus douce pensée.  
 Si ce temple se r'ouvroit  
 Pour ce tant doux mystère,  
 Que de fois on entendroit,  
 J'adore la Vallière !

On nous a envoyé cette chanson sans nom d'auteur ; nous avons été bien-aîsés de l'employer : nous recherchons avec zèle les ouvrages qui renferment des éloges mérités. Le siècle est inondé d'écrits qui ne tendent qu'à dégrader ; il est juste que les gens qui aiment mieux applaudir que dédaigner, trouvent des occasions de se satisfaire.

Les vers suivans nous ont été adressés avec cette chanson ; nous les employons par les motifs que nous venons d'exposer.

## 64 · MERCURE DE FRANCE.

*D'où vient que ce lieu champêtre  
Ne nous plaît que foiblement ?  
Il est vrai qu'il est charmant ,  
Mais Boufflers \* y pourroit être.*

*Une troupe d'amours à ses ordres soumise ,  
Dans ce bois l'autre jour se plaisoit à chanter :  
Si vous la connoissez , voici votre devise :  
Ou la voir ou la regretter.*

*Quand parmi nous quelqu'un dans son langage  
Fait éclater les grâces de l'esprit ,  
Même , en applaudissant en secret , on se dit :  
Boufflers en a bien davantage.*

*Que sa présence est secourable !  
Un essain de plaisirs incessamment la suit.  
Elle paroît , l'esprit en devient plus aimable ,  
Et le ridicule s'enfuit.*

\* Aujourd'hui Duchesse de Luxembourg.

---

*N'en delaye à la note ci-dessus , cette chanson  
& les vers sont de M. de Moncrif. Il en a fait l'aveu  
aux Dames qui en font l'objet. Il a , nous a-t-il dit,  
gardé l'anonyme , parce que ces éloges ne lui ont pas  
paru aussi bien qu'ils auroient dû l'être. Nous en  
conviendrons peut-être avec lui ; mais il n'y a point  
d'auteur qui ne pût les avouer.*



CHANSON du GRAND-PRIEUR\*.

QUI connoît bien le sort des grands ,  
 Du tout ne leur porte d'envie.  
 Leur faut trop de biens différens  
 Pour passer un jour de la vie.

J'habite un champêtre séjour ;  
 Et j'ai pris ma mie au village.  
 Je la vois, comme au premier jour ;  
 Qu'amour forma notre ménage.

Le faste a bien un grand attrait ,  
 Mais attrait qu'emporte l'usage.  
 La simplicité qui nous plaît ,  
 Nous plaira toujours davantage.

\* Chevalier d'Orléans.

Le Grand-Prieur , au milieu de cette variété de goûts qui l'entraînoient quelquefois tous ensemble , & qui contribuoient avec ses distractions & les grâces de son esprit à le rendre fort aimable , avoit quelquefois celui de la retraite. Dans un de ces momens il avoit loué une petite maison, espèce de cabane , sur les bords de la Marne ; son projet étoit l'étude de l'histoire naturelle , & il avoit commencé par le règne animal. Il s'étoit formé une basse-cour , remplie de quadrupèdes & d'oiseaux domestiques , comme *chèvres, dindons, &c.*

## 66 MERCURE DE FRANCE.

tous de la plus grande beauté. Il les nourrissoit de sa main ; & cette basse-cour il l'appelloit *sa mie*. Voilà le sujet de cette chanson , qui est simple comme le sujet , & assez jolie.

---

### R O N D E A U.

L O I N de la Cour , loin de la ville ,  
De tout fat , de tout imbécille ,  
Et de tout être soupçonneux :  
Après de ma chère *Lucile*  
Je vis content , je vis heureux ,  
Loin de la Cour , loin de la ville.

Mes soins , mes égards amoureux  
La rendent gaie , & plus agile.  
Toujours tendre , toujours docile ,  
Elle m'embrasse quand je veux ,  
Loin de la Cour , loin de la ville.

Aucun pédant , aucun fâcheux ,  
• Dans ce délicieux asyle ,  
Où tout joint l'aimable à l'utile ,  
Ne viennent point troubler nos feux.  
L'amour , qui préside à nos jeux ,  
A banni d'ici tout *Zoïle* ;  
Et rien ne s'oppose à nos vœux ,  
Loin de la Cour ; loin de la ville.

*Par M. DE FOUQUET DE CHATONVILLE ,  
ancien Officier de Cavalerie ; de Montpellier.*

*A une mère qui allaite son enfant.*

**E**NFIN, en dépit d'un usage  
 Par la nature détesté,  
 Tu veux, achevant ton ouvrage,  
 Nourrir l'enfant que tes flancs ont porté.  
 Ce trait manquoit à ton éloge;  
 Ta vertu brave tous les goûts  
 D'un siècle à qui ton cœur déroge,  
 En osant aimer ton époux.  
 En vain les plaisirs en alarmes  
 Croyant ton cœur foible & léger,  
 De la perte de quelques charmes,  
 Te font entrevoir le danger.  
 Pour t'arrêter à cet obstacle,  
 Tu connois trop l'époux dont tu fais le bonheur.  
 Pour ce mortel sensible est-il plus beau spectacle  
 Qu'une épouse qui suit la nature & son cœur ?  
 Et de quel droit, mères cruelles,  
 Pour sauver vos appas de l'outrage des ans,  
 A des mains souvent infidèles,  
 Abandonnez-vous vos enfans ?  
 Voit-on la lionne meurtrière,  
 De son sang oubliant le droit,  
 Du sein d'une bête étrangère  
 Emprunter l'aliment qu'à son fruit elle doit ?

68 MERCURE DE FRANCE.

La nature gémit, sans doute,  
En vous accordant des plaisirs  
Dont le foible attrait vous dégoute:  
Du soin de remplir ses desirs,  
Vous la voyez aussi, pour punir cet outrage,  
Se servir contre vous de vos propres rigueurs.  
D'une foule de maux la défolante image  
Devroit au moins changer vos cœurs.  
Vous souffrez de l'indifférence  
Dont vous accueillent vos enfans ?  
N'en accusez que vous : de la reconnoissance ;  
L'amour & l'amitié sont les plus sûrs garans.  
Voyez cet innocent auprès de sa nourrice :  
Il ne voit qu'elle, il n'entend que sa voix.  
Ce n'est jamais que l'artifice  
Qui vous fait rentrer dans vos droits.  
O toi, qu'ici mon âme admire,  
Toi, respectable *Lenormant*,  
Du dessein que ton cœur t'inspire  
Rends-lui graces à chaque instant.  
Au-dessus de ton sexe élevant ton courage,  
Sois mère à plus d'un titre ; & par des soins si  
doux,  
Justifie encor davantage  
Le digne choix de ton époux.



---

*IMITATION d'un ancien conte , ou fabliau ,  
intitulé le Convoitox & l'Envieux , ex-  
trait d'un manuscrit de Saint Germain-  
des-Prés , n<sup>o</sup>. 1330.*

**A**U temps jadis deux voyageurs , l'un fort envieux , l'autre fort *convoiteux* \* , se rencontrèrent un jour en chemin & ne tardèrent pas à pénétrer mutuellement toute la perversité de leur caractère. La crainte des voleurs entretint pourtant leur intelligence jusqu'au moment où le chemin , qui se partageoit en deux , fit naître entre eux la défiance , au point que ni l'un ni l'autre ne vouloit adhérer à l'avis de son compagnon sur celui qu'il falloit choisir.

Non loin de là étoit une chapelle dédiée à *Saint Martin* ; & nos voyageurs , lassés

\* Un *convoiteux* ( dit M. de Barbazan ) est un homme qui souhaite avec ardeur , défordonné-ment ; & la convoitise a toujours été mise au nombre des vices , parce qu'elle s'entend d'une ardeur criminelle de posséder des biens & de parvenir à ses fins à quelque prix que ce puisse être. Il regrette , ainsi que nous , qu'un mot si expressif ne soit plus employé dans la langue , & n'ait été remplacé par aucun autre.

de contester, se déterminèrent enfin à le prendre pour juge de leur différend.

J'y consens, dit, à leur grand étonnement, une voix qui partit du fond de la chapelle; & pour preuve du bien que je vous veux, j'exige, avant que je prononce, que l'un de vous forme un souhait, que je m'engage d'accomplir dans le moment. Qu'il donne donc une libre carrière à ses desirs; & quelques biens, quelques talens, quelques honneurs qu'il puisse souhaiter, soyez certains qu'il les obtiendra. Mais soyez sûrs également que celui qui n'aura rien souhaité aura le double de ce qu'aura obtenu l'autre.

La fin de ce discours fut moins agréable pour eux que ne l'avoit été le commencement. Quoi! disoit intérieurement l'envieux, je formerois un souhait dont l'effet ne seroit autre que de rendre ce méchant homme une fois plus riche ou plus heureux que moi? . . . Non, M. le Saint. . . j'en mourrois de douleur,

Le Convoiteux, qui faisoit tout bas le même monologue, après avoir vainement pressé son camarade de souhaiter quelque chose, & sûr de ne pouvoir rien obtenir de lui par la douceur, tire sa dague du fourreau, l'attaque & le menace de la mort s'il ne fait un souhait dans l'instant même.

J'y consens, puisqu'il le faut ( dit l'Envieux ); mais, pour que mon souhait soit plus mûrement réfléchi, renferme ton poignard, & mets entre nous deux au moins trente pas de distance,

A la bonne heure ! ( dit le Convoiteux enchanté de sa victoire ) mais parle vite ; il se fait tard ; sinon, tu n'as pas un moment à vivre.

Grand *Saint Martin* ! ( s'écria l'Envieux, dès qu'il se crut en sûreté ) daigne entendre ma voix, & dans l'instant me rendre borgne !

Le vœu fut exaucé dans la minute. L'Envieux se trouva borgne, & goûta le plaisir de voir son camarade aveugle.

Malheur ( s'écrie, en finissant, l'ancien auteur ) à qui s'afflige de cette aventure, car ces deux hommes étoient de mauvais aloi.

. . . . . *Mal dahez ait*  
*De moie part qui il en poise,*  
*Que ils furent de mal despoise.*

D. L. P.



**L**E mot de la première énigme du *Mer-  
cure* de juin est *Arlequin*. Celui de la se-  
conde est *la galère*. Celui du premier logo-  
gryphe est *bouteille* ; dans lequel on trouve  
*ouie, Elie, Tobie, bol, été, vie, bout, boulet, elle, le, belle, bête, vite, bille, boule, bile, Eole, œillet, œil, lot.* Et celui du second est *guirlande*: où l'on trouve  
*le, la, Galien, aider, dire, nier, lire, nuire, lier, Gerau, le gui, Lia, Lude, eau, air, la Rie, Inde, Ain, gale, angle, Gien, rue, lure, aigle, aire, digne, Die, dun, eu, Gandie, garde, Urgel, Giulia, Lindau, aile, langue, ré, la, Ula, Guiane, grand, aigre, ire, ré, Rié, Rugen, Nera, Egina, Irlande, Dieu, lie, an, laid, âne, rang, saint, lin, Lire, ail, lunai, liard, grain, lune, rien, âge, ange (poisson), lande, nid, lien.*



**ENIGME.**

## E N I G M E.

**N**ous sommes des milliers de frères ;  
 Et presque tous de divers caractères ;  
 Dans les cercles brillans nous faisons du fracas :  
 Près des femmes sur-tout nous sommes fort de  
     mise ,  
 Et souvent les beautés se jettent dans nos bras ;  
     Dussions-nous même être en chemise.  
 Pour exercer d'assez nobles emplois ,  
     L'on nous a placés chez les Rois ;  
 Mais on ne peut , en présence du maître ;  
     User de nos tendres secours ,  
 Les doux liens du sang peuvent seuls le permettre ;  
     Telle est l'étiquette des Cours.  
 Nous avons par-tout des asyles ,  
     Dans les temples , dans les palais ,  
     Et dans cent autres domiciles .  
 Quelques-uns d'entre nous ont les honneurs de  
     dais .  
 Pour soutenir l'acteur dans l'art qu'on idolâtre ,  
     Nous paroissions au milieu du théâtre ,  
     Mais des sifflets nous sommes à couvert .  
 Devinez donc , vous , hommes de génie ;  
     Nous sommes neuf au grand couvert ,  
     Et quarante à l'Académie .

*Par Mlle COSSON DE LA CRESSONNIERE ;*  
*Vol. I.*

D

## A U T R E.

**A**SSEZ souvent, quoique je sois femelle,  
 On m'apperçoit aux pieds de quelque belle  
 Qui, malgré toute sa froideur,  
 Devient sensible à mon ardeur;  
 Et d'autres fois aussi, soit raison, soit caprice,  
 Elle se rit de tous mes feux.  
 Presque autant qu'*Argus* j'ai des yeux;  
 Mais j'ai beaucoup moins de malice,  
 Et du secret gardant les loix,  
 Je ne dis point ce que je vois.  
*Isabelle & Thérèse, & Lise & Fanchonette*  
 Aiment fort mon humeur discrète;  
 Souvent à ces objets charmans  
 J'adoucis de rudes momens.  
 Mon talent à Paris fait fortune assez grosse,  
 Puisqu'enfin, depuis peu, l'on m'a donné carrosse;  
 L'homme obligeant, qui m'en fit don,  
 A voulu qu'il portât mon nom,  
 Pour que la race & présente & future  
 Puisse au moins profiter d'une telle aventure.

*Par la même.*



---



---

 LOGOGYPHE.

Air : Réveillez-vous , belle endormie.

**J**E suis objet désagréable,  
 Mais pas toujours en certains cas ;  
 Aux filles je paroîs aimable ,  
 L'amour donne à tout des appas.

Sans chef un être te présente ,  
 Ah ! c'est le plus affreux de tous !  
 Quelquefois la femme méchante  
 L'a dans le cœur avec l'air doux.

Mon tout offre un frère homicide ;  
 Il fait voir un pays fameux ;  
 Un animal qui sert de guide  
 A l'être aveugle & malheureux.

Par M. B. . . . à Montdidier.



## A U T R E.

Air : *Par-tout où règne le chagrin , &c.*

**P**AR des travaux multipliés ,  
 Qu'inspire le Dieu du génie ,  
 Sous les traits les mieux variés  
 Sans cesse on me diversifie ,

Sans trop m'exalter par ma voix ;  
 Chacun me donne son suffrage :  
 Le plus grand , le plus cher des Rois \*  
 Accepte même mon hommage.

En moi se trouvent réunis  
 Le beau , l'utile , l'agréable ;  
 L'ami des arts connoît le prix  
 Des biens dont on m'est redevable.

Tantôt , sous des noms différens ,  
 Mon rang est dans la mécanique ;  
 Contre les plus fâcheux tourmens ,  
 Tantôt je suis un spécifique.

Quelquefois , c'est parmi les Dieux ;  
 Dans l'Olympe , qu'on me révère ;  
 Et quelquefois , du haut des cieux ,  
 Je lance mes feux sur la terre.

\* Louis XV.

11



erre; Les mortels sont ils des



mon verre; Leur pouvoir est



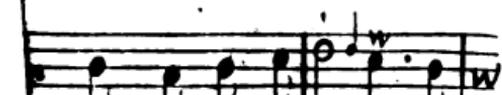
Ilant suit les traces De l'enjou-



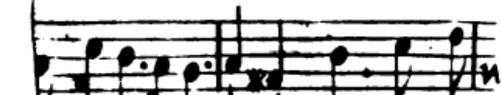
hous folatre, avec les



e la beauté. L'œil enchan-



Dans cet agré-able sé-



age à sa mère, Nos cœurs y

JUILLET 1767. 77

Si l'on fait la division  
Des sept pieds qui forment mon être ;  
Par une autre combinaison  
On peut encor mieux me connoître.

D'une part s'offre un élément  
Dont on redoute la furie ;  
Après un triste épuisement,  
L'autre prolonge notre vie !

Mais si le lecteur curieux  
Veut dévoiler toute l'emblème ;  
Il lui suffit d'ouvrir les yeux ,  
Je suis au-devant de lui-même.

*Par M. F\*\* . N\*\* . à Amiens.*

---

### R O N D E A U .

L'OLYMPH est-il sur la terre ?  
Les mortels sont-ils des Dieux ?  
Leur nectar est dans mon verre  
Leur pouvoir est dans vos yeux.

Le plaisir brillant suit les traces  
De l'enjouement , de la gaité ;  
*Bacchus* folâtre avec les *Grâces* ;  
Dans l'empire de la beauté.  
L'Olympe, &c.

D ij

## MERCURE DE FRANCE.

L'œil enchanté croit voir Cythère  
Dans cet agréable séjour :  
Et, pour rendre hommage à sa mère ;  
Nos cœurs y conduisent l'amour.  
L'Olympe , &c.

*Les paroles de M. MANTELLE , Inspecteur à  
L. R. M. de l'Académie de Rouen , &c. La  
musique de M. LE GROS , de l'Académie  
Royale de Musique.*



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

**LE grand Vocabulaire François**, contenant  
 1°. *L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.* 2°. *Les loix de l'ortographe; celles de la prosodie, ou prononciation, tant familière qu'oratoire; les principes généraux & particuliers de la grammaire; les règles de la versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la poésie.* 3°. *La géographie ancienne & moderne; le blason, ou l'art héraldique; la mythologie; l'histoire naturelle des animaux, des plantes & des minéraux; l'exposé des dogmes de la religion, & des faits principaux de l'histoire sacrée, ecclésiastique & profane.* 4°. *Des détails raisonnés & philosophiques sur l'économie, le commerce, la marine; la politique, la jurisprudence civile, canonique & bénéficiale; l'anatomie, la médecine, la chirurgie, la chymie,*

D iv

## 90 MERCURE DE FRANCE.

*la physique , les mathématiques , la musique , la peinture , la sculpture , la gravure , l'architecture , &c. &c. par une Société de Gens de Lettres : proposé par souscription. A Paris , chez PANC-KOUCKE , Libraire , rue & à côté de la Comédie Française ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-4°.*

**L**ES dictionnaires ( disent les auteurs dans le prospectus que nous allons rapporter ) sont répandus en foule dans le public ; nous en comptons plus de cent dans notre langue : mais si tous ont eu l'utilité pour objet , il en est bien peu qui aient atteint le but. La plupart ne sont qu'une compilation informe de matières accumulées sans choix & sans style. Quelques-uns portent , il est vrai , l'empreinte du génie qui a présidé à leur rédaction ; mais aucun n'a encore embrassé l'universalité des objets dont chacun s'est occupé séparément ; aucun ne parle de tous les mots de la langue avec cette juste étendue qui , en sauvant l'ennui d'une dissertation trop prolixé , offre pour chaque mot des définitions claires & instructives , en expose tous les sens différens , en développe toutes les acceptions , donne des règles sûres pour la prononciation lente ou rapide

des syllabes, apprend, comme dit *Boileau*, la valeur d'un mot mis en sa place, en indique le choix, l'arrangement & les nuances, soit pour l'énergie ou l'harmonie du discours, soit pour la pureté du langage.

Il nous manque donc un dictionnaire, où l'on trouve ainsi réuni tout ce que les autres ont dit de curieux, d'intéressant & d'utile, & qui offre de plus une méthode nouvelle, & des observations propres à faciliter la bonne prononciation, & l'étude de la langue. Ce seroit sans doute bien mériter des lettres que d'en donner un qui pût tenir lieu de tous les autres, & qui suppléât à toutes leurs omissions. Tel est le *grand Vocabulaire François* que nous annonçons. Son titre seul fait voir d'un coup-d'œil son universalité & son utilité. Avant d'en détailler le plan, nous allons donner une notice & des observations sur quelques-uns des livres dont celui-ci pourroit d'abord ne paroître que la copie ou la répétition. Nous ne prétendons point par-là élever le *grand Vocabulaire François* au-dessus des dictionnaires avec lesquels nous allons le comparer; nous voulons seulement mettre tout lecteur à portée de mieux juger & d'apprécier plus sûrement l'ouvrage qu'on lui présente, &

## §2 MERCURE DE FRANCE.

nous désirons sur-tout de convaincre le public qu'on ne lui redonne pas précisément, sous un titre nouveau, ce qu'il a déjà sous des titres anciens.

Sans parler des dictionnaires particuliers qui sont restreints à une science ou à un art, & dont plusieurs ne vaudroient pas la peine d'être nommés, nous avons, dans notre langue, trois grands dictionnaires connus : le *dictionnaire de Trévoux*, celui de l'*Académie Française* & l'*Encyclopédie*. Les éditions du premier se sont succédées les unes aux autres avec la plus grande rapidité ; il est dans presque tous les cabinets, & il est encore quelques gens qui le consultent. Ce succès général & soutenu semble le mettre à l'abri de la critique : qu'on nous permette cependant de dire ici, sans amertume, ce que nous pensons de ce livre si répandu.

Quand le *dictionnaire de Trévoux* parut, la nation l'accueillit sans doute à cause de l'universalité qu'il paroissoit embrasser. Son titre fit sa vogue & sa fortune. On le crut *dictionnaire universel* ; & il ne l'étoit pas, comme il ne l'est pas encore, après les corrections & les augmentations considérables, & souvent peu judicieuses, qui se trouvent dans la huitième & dernière édition. Nous avons un grand nom-

bre de mots connus dont il ne fait aucune mention. Les mots qui ont rapport aux sciences, & sur-tout aux arts & aux métiers, ne sont ni clairement définis, ni suffisamment développés. L'histoire, de l'aveu même des éditeurs, y est totalement négligée; on n'y parle d'aucun de ces faits qui piquent la curiosité, ou qui instruisent sur les mœurs des différens siècles; on n'y fait connoître aucun de ces hommes fameux qui ont bien mérité des lettres ou de la patrie, ou dont les vices & les passions ont été funestes aux Empires & à l'humanité. Comment la géographie y est-elle traitée? C'est souvent une dissertation fastidieuse sur l'étymologie du nom d'un hameau, tandis que l'on n'y dit rien d'une ville considérable, située dans le voisinage. On n'y fait presque jamais connoître les mœurs, la religion, les loix, le commerce des peuples, ni les productions des pays qu'ils habitent; quoique toutes ces choses entrent essentiellement dans la définition de certains articles de géographie. L'histoire naturelle de l'homme, celle des animaux, & particulièrement la connoissance, l'usage & la vertu des plantes & des minéraux, doivent être traités avec soin dans un dictionnaire qui s'atroe le titre d'univer-

D vj.

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

sel. Celui de Trévoux n'a sur ces matières intéressantes qu'une nomenclature incomplète : en le comparant sur ce point avec le *grand Vocabulaire François*, on pourra juger de ses omissions.

Un dictionnaire universel devrait être un code de littérature & de belles-lettres ; celui de Trévoux, plus occupé à copier les phrases de nos bons auteurs, qu'à recueillir & à exposer les principes & les préceptes de la nature & de l'art, n'enseigne presque rien sur des objets si intéressans : c'est ce qu'on remarquera à tous les articles qui ont rapport à l'éloquence, à la poésie, & aux différens styles qu'exigent les différens genres d'écrire. On n'y trouve aucune règle pour la bonne prononciation, ni pour la quantité prosodique des syllabes : ce point étoit cependant essentiel dans un livre fait pour apprendre l'usage de la langue, & pour montrer l'emploi des mots qui la composent. Cette seule omission doit être une source d'erreurs pour les étrangers, & pour la plupart des nationaux qui, n'étant point à portée de connoître les loix ou les caprices de l'usage, prononcent les mots comme ils les trouvent écrits. Ce dictionnaire, dit universel, n'indique point les nuances fines & délicates qui différencient un même mot placé

différemment, ou plusieurs mots crus synonymes. On n'y voit point cette gradation philosophique qui fait appercevoir d'un coup-d'œil l'origine, la filiation, les sens différens, la vraie valeur, & le meilleur emploi d'un mot pris séparément ou réuni avec d'autres. On n'y dit que très-peu de choses sur le régime des verbes, sur la manière de conjuguer ceux qui sont irréguliers, & sur quantité d'autres détails de grammaire, dont la connoissance est indispensable pour écrire & pour parler avec pureté.

Outre tant d'omissions, on peut encore se plaindre avec fondement de l'ambiguïté, de l'obscurité même, & sur-tout de l'insuffisance & de l'inexactitude de la plupart des définitions. Le principal & le seul mérite de ce livre, si ce n'est pas un vice, est d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'auteurs connus : mais ces exemples ainsi entassés fatiguent bien plus le lecteur qu'ils ne l'instruisent ; & , comme le remarque très-bien l'Académie Françoisse dans son dictionnaire, des phrases composées exprès pour rendre sensible toute l'énergie d'un mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent une idée plus nette & plus précise de la juste étendue de sa signification, que

## 86 MERCURE DE FRANCE.

des phrases tirées de nos bons auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pareilles vues en écrivant. Ce sont tous ces défauts du *dicționnaire de Trévoux*, qui ont fait naître l'idée du *grand Vocabulaire François*.

Le *dicționnaire de l'Académie Françoisise*, digne à tous égards de la réputation des hommes célèbres qui y ont travaillé, n'est point un dicționnaire universel. Il ne s'y trouve aucun nom propre, & il y en a beaucoup de négligés qui ont rapport à la médecine, à l'anatomie, à la botanique, à la chymie, à la marine, au commerce, &c. On n'y parle ni d'histoire ni de géographie; on n'y donne aucun enseignement sur la littérature, sur les sciences, les arts & métiers; on n'y expose point les significations relatives, & les nuances de certains mots appellés synonymes; on n'y trouve point de règles détaillées sur la grammaire, sur la prononciation, & sur la quantité prosodique des syllabes. Son unique objet est de fixer & de déterminer le vrai sens & la vraie signification des mots de la langue les plus usités. Ses définitions sont justes, claires, courtes & précises; & nous publions avec reconnaissance les secours que nous avons trouvés dans ce livre si estimable. Le plan du *grand Voca-*

*Bulair* a été présenté à l'Académie Française, & plusieurs de ses Membres ont encouragé les auteurs à l'exécuter.

L'*Encyclopédie*, comme son titre l'annonce, est un dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers. Cette collection immense, à laquelle des mains habiles ont imprimé le sceau de la célébrité, renferme des dissertations savantes & très-détaillées, des traités approfondis, des vues neuves & philosophiques : ce qui concerne la partie mathématique y est exposé avec cette méthode claire, précise & lumineuse qui annonce le génie de son auteur, & qui caractérise ses estimables écrits.

Malgré cet amas de connoissances utiles que renferme l'*Encyclopédie*, ce livre, à en juger par son exécution, ne paroît pas avoir été fait en vue de tenir lieu de tous les autres dictionnaires. Les faits historiques n'y sont pas rapportés ; la géographie n'y est, pour ainsi dire, qu'indiquée ; on n'y fait connoître que la situation d'un lieu, sans parler de la nature du sol, des mœurs, des loix & des usages des nations. L'*Encyclopédie* n'entreprend pas même de définir tous les mots de la langue françoise ; ce qui rend sa nomenclature beaucoup moins complète que celle du

## 88 MERCURE DE FRANCE.

*grand Vocabulaire* : un très-grand nombre de termes usités y sont ou totalement omis, ou bien on ne les définit que sous certains rapports ; il ne s'y trouve sur-tout que la moindre partie des verbes & des adjectifs.

On peut regarder l'*Encyclopédie* comme un grand amas de très-bons matériaux propres à construire. Tout lecteur y trouve, pour ainsi dire, sous sa main, les dépouilles de presque tous les génies créateurs ; mais les étrangers & les nationaux n'y apprendront jamais, ni la signification de tous les mots françois, ni toutes les nuances d'un même mot, ni la manière de parler purement, & de prononcer correctement. Il est à présumer que tous ces détails de grammaire n'entroient point dans le plan d'un ouvrage, où l'on s'est particulièrement attaché à rassembler les connoissances qui pouvoient le plus contribuer aux progrès de la raison : l'*Encyclopédie* d'ailleurs n'est point entre les mains de tout le monde ; & il est très-peu de particuliers qui soient en état de se procurer une collection si considérable.

Par la comparaison que l'on pourra faire de quelques articles du *grand Vocabulaire François* avec ceux de l'*Encyclopédie*, on s'apercevra que, sans être ni plagiaires, ni précisément imitateurs, nous avons sçu nous

approprié quelques-unes des richesses de cette mine abondante. Nous avouons hautement que dans le cours de notre travail, nous avons tous les dictionnaires sous les yeux, & que, sans en copier aucun, nous avons profité de tout ce qu'ils contenoient d'intéressant. Le plan détaillé que nous allons tracer, mettra tout lecteur à portée de connoître plus particulièrement notre ouvrage, & de voir ce qui le distingue de tous les livres que nous avons en ce genre.

Le *grand Vocabulaire François* renferme généralement tous les mots usités de la langue françoise, & la plupart de ceux du vieux langage. Chaque mot y est d'abord suivi de son qualificatif, de sa signification latine, & même de son étymologie, lorsque celle-ci mérite la peine d'être indiquée. On présente ensuite le mot sous tous les sens différens, & avec toutes les acceptions diverses dont il peut être susceptible. On donne, pour tous les sens, une définition courte & précise, suivie d'exemples relatifs au sens expliqué, & une exposition plus détaillée, lorsque la matière le demande.

Outre le sens propre & le sens figuré, nous distinguons, avec M. d'Alembert, dans la plupart des mots, un troisième sens, qu'il appelle le sens *par extension*, lequel tient le milieu entre le sens propre

90 MERCURE DE FRANCE.

& le sens figuré ; ainsi , dit ce célèbre Académicien , quand nous disons *l'éclat de la lumière* , *l'éclat du son* , *l'éclat de la vertu* : dans la première phrase , le mot *éclat* est pris dans le sens propre & primitif. Dans la seconde phrase , le mot *éclat* est transporté par extension de la lumière au bruit , du sens de la vue auquel il est propre , au sens de l'ouïe auquel il n'appartient qu'improprement. On ne doit pourtant pas dire que cette expression , *l'éclat du son* , soit figurée , parce que les expressions figurées sont proprement l'application qu'on fait à un objet intellectuel d'un mot destiné à exprimer un objet sensible , comme on peut le voir dans la troisième phrase , où *éclat* est pris dans un sens figuré.

Le sens propre des mots , dit toujours M. d'Alembert , à qui nous devons cette manière si philosophique de les envisager , a un usage fixe , déterminé , unique ; en sorte qu'il n'y a jamais qu'une seule espèce de phrase où l'on puisse employer ce sens propre , au lieu que le sens *par extension* , & le sens figuré , peuvent avoir différentes acceptions , différentes nuances , se diversifier plus ou moins dans ces nuances & ces acceptions , & par conséquent entrer dans différentes sortes de phrases. Pour distinguer ces nuances & ces acceptions ,

nous commençons, comme l'enseigne l'illustre auteur dont nous copions ici les expressions, par définir les mots dans leur sens propre le plus restreint & le plus rigoureux; nous parcourons ensuite par degrés toutes les nuances que ce premier sens a produites pour exprimer d'autres idées : par-là on rapporte toutes ces différentes acceptions à un premier sens propre & primitif, & l'on voit comment ce sens primitif s'est en quelque sorte dénaturé par des nuances & des gradations successives.

C'est ainsi que nous avons tâché de réaliser, pour cette partie de la grammaire, le dictionnaire dont *M. d'Alembert* a tracé le plan dans ses élémens de philosophie, & dont il desiroit l'exécution. Il a bien voulu nous permettre de nous approprier là-dessus ses idées; il nous a même aidé de ses conseils; & si nous avons bien suivi son plan, l'ouvrage, comme il le dit lui-même, ne peut manquer d'être très-philosophique & très-utile.

Après cette exposition & cette explication de tout les sens d'un mot, on le compare avec les mots qui peuvent lui être synonymes, & l'on s'attache à développer toutes les nuances qui différencient les uns des autres. Les synonymes de *M. l'Abbé Girard* nous ont servi de guide &

## 52 MERCURE DE FRANCE.

de modèle : on doit sentir combien de telles observations peuvent contribuer à la pureté & à l'énergie du style.

Si le mot est un adjectif, on dit s'il doit précéder ou suivre son substantif, selon les règles du goût & de l'usage. Si c'est un verbe, on indique la manière de le conjuguer ; on le conjugue s'il est irrégulier ; on assigne son régime simple & son régime composé ; on enseigne quels auxiliaires forment les temps composés des verbes neutres ; & lorsque deux verbes se suivent dans une phrase, on apprend comment on doit les lier & les unir, pour ne pas pécher contre la langue.

L'exacte prononciation des mots est si essentielle à l'agrément d'une langue, & sur-tout à son harmonie, qu'on doit être étonné du silence de nos dictionnaires sur une partie si importante : il n'est pas indifférent de prononcer telle ou telle syllabe avec rapidité ou avec lenteur. Toutes nos syllabes, comme l'a très-bien remarqué M. l'Abbé d'Olivet, sont ou longues ou brèves, ou très-brèves ou moyennes. Le *grand Vocabulaire François* offre sur cet objet, & à la suite de chaque mot, des règles détaillées qui, combinées d'après le physique du mot, & d'après l'usage reçu, donnent la quantité prosodique de toutes

les syllabes , & apprennent à les prononcer correctement.

L'ortographe est encore parmi nous une source continuelle d'erreurs & de méprises sur la prononciation. Il seroit naturel de parler comme on écrit , puisque l'écriture n'a été instituée que pour être l'image de la parole : le même son devroit être marqué par les mêmes lettres ; mais à comparer la langue *écrite* avec la langue *parlée* , on seroit souvent tenté de croire que ce sont deux langues tout-à-fait différentes , tant est grande la bizarrerie de notre orthographe. Ces bizarreries trop fréquentes multiplient les obstacles qui s'opposent aux progrès de notre langue parmi les étrangers , & même parmi les nationaux : la méthode suivie dans le *grand Vocabulaire* doit faire cesser ces obstacles. Pour ne point choquer les zélés partisans de l'étymologie , & ne rebuter personne par une orthographe nouvelle , nous écrivons les mots tels qu'ils sont écrits dans le *dictionnaire de l'Académie Française* ; nous disons comment le mot se prononce , nous l'écrivons ensuite d'après la prononciation , & nous proposons les changemens qu'il conviendroit de faire pour ramener l'écriture à son institution primitive.

Les syllabes finales se prononcent dif-

féremment, selon qu'elles rencontrent une voyelle ou une consonne ; les unes se font sentir dans le discours soutenu, & deviennent muettes en conversation ; d'autres se font sentir également dans l'une & l'autre circonstance ; nous avons des expressions qui sont diphthongues en prose, & qui forment deux syllabes en poésie : le *grand Vocabulaire* fait ces observations sur tous les mots qui en sont susceptibles.

On n'a sur-tout rien épargné pour rendre l'ouvrage intéressant du côté des objets qu'embrasse la littérature : on peut même le regarder comme un code très-détaillé & très-complet dans ce genre. Tout ce qui concerne l'éloquence, la poésie, la mythologie, &c. y est traité avec une juste étendue, d'après les maîtres de l'art, & les modèles qu'ils nous ont laissés : on s'est particulièrement attaché dans cette partie, à donner des remarques de goût, & à joindre par-tout l'agréable à l'utile.

Nous croyons n'avoir rien laissé à désirer sur la géographie, tant ancienne que moderne. On a consulté, pour cet objet, les meilleurs géographes, les voyageurs les plus estimés, les cartes les plus connues & les plus exactes. On trouvera sur les quatre parties du monde, sur les empires, les royaumes, les provinces, les villes & les

lieux remarquables, des observations curieuses & instructives. On fait connoître la nature & les productions du climat, les mœurs & les usages d'une nation ; ses forces, son commerce, sa religion, sa politique & ses loix ; les causes de son aggrandissement, de sa foiblesse ou de sa chute.

Ce n'est pas dans un dictionnaire qu'on peut saisir cette chaîne de causes & d'événemens que présente l'histoire sacrée, ecclésiastique ou profane : mais il est des traits frappans, des faits curieux & intéressans qui forment époque dans un siècle ; il y a des noms d'hommes fameux, connus par leurs vertus ou leurs vices, leurs talens ou leurs travaux ; & ce sont ces traits, ces faits & ces noms que nous avons recueillis avec soin.

Sous chaque mot qui peut avoir trait à l'histoire naturelle de l'homme & des animaux, nous donnons les descriptions & les explications des plus célèbres naturalistes : *M. de Buffon* est souvent notre guide. Qui, mieux que lui, a su réunir à la vaste étendue des recherches les plus profondes, l'énergie & l'aménité d'un style toujours harmonieux & éloquent ? On trouvera de même la description, les vertus, & l'usage des plantes & des minéraux.

La définition & l'explication de tous les

## 36 MERCURE DE FRANCE.

termes qui ont rapport aux sciences, aux arts & aux métiers, entrant nécessairement dans le plan du *grand Vocabulaire*, on a tâché d'éviter également, & la sécheresse d'une exposition trop succinte, & la prolixité d'une dissertation trop chargée.

Dans les objets qui ont rapport à la théologie, on s'est fait un point capital de ne s'écarter en rien de la doctrine de l'église. On a cru pouvoir se dispenser d'entrer dans les discussions de l'école; on expose avec simplicité & avec exactitude les dogmes & les vérités de la religion révélée; on rapporte tout ce qui est fondé sur l'écriture, la tradition & les décrets des conciles œcuméniques. On parle aussi des hérésies qui ont si souvent déchiré le sein de l'église, & qui, en troublant la tranquillité des Empires, ont excité le feu de la sédition & de la révolte.

La philosophie enseigne tout ce qui tend à exercer la raison & à la perfectionner. La logique apprend à penser, à juger & à raisonner. La métaphysique traite, 1°. de l'existence de Dieu, de son essence, de ses attributs, de sa providence, &c. 2°. Elle traite de l'âme, de son essence, de ses facultés, &c. La morale apprend ce que nous devons à Dieu, ce que nous devons aux hommes avec qui nous vivons,  
&

& ce que nous nous devons à nous-mêmes ; & c'est sous ces points de vue que nous avons présenté les articles qui sont du ressort de la philosophie.

Dans les matières de physique nous nous contentons d'indiquer certaines causes que l'on croit communément les plus vraies, ou les plus vraisemblables. Nous en détaillons plus ou moins les effets, selon que les objets nous ont paru plus ou moins utiles. Dans tout ce qui concerne les mathématiques, nous nous sommes spécialement attachés à mettre ces objets abstraits à la portée de tout le monde, en donnant des définitions & des explications faciles à saisir par ceux mêmes, qui ne sont point versés dans ces sciences épineuses. Les mémoires de l'Académie des Sciences que nous avons assidument consultés, ont fourni la plupart des matériaux employés dans les articles de physique & de mathématiques, pour y jeter plus d'intérêt & plus d'utilité.

Tout ce qui regarde le droit civil & canonique, le droit Romain & le droit François, y est traité d'après nos plus habiles jurisconsultes & canonistes, d'après les édits de nos Rois, les arrêts des Cours souveraines, & les différentes coutumes du royaume.

Nous avons développé, avec la plus  
*Vol. I.* E

## 88 MERCURE DE FRANCE.

scrupuleuse attention, les objets qui ont rapport à la santé des hommes, tels que la médecine, la chirurgie, l'anatomie, &c. Nous disons les signes diagnostiques, & les pronostics des maladies; & nous en indiquons les cures d'après les médecins les plus célèbres.

Nous n'avons point oublié la médecine vétérinaire, dont la connoissance est un objet si important d'économie. Nous avons, en la traitant, fait un usage particulier des ouvrages de M. *Bourget*, qui a répandu tant de lumières sur cette partie.

Nous ne nous étendrons point ici sur la méthode que nous avons suivie dans les autres parties de notre ouvrage; on pourra mieux en juger par la lecture même du *grand Vocabulaire*.

D'après ces observations, il est facile de voir en quoi le *grand Vocabulaire* diffère des dictionnaires dont nous avons parlé. Il renferme lui seul la totalité des mots qui se trouvent dans tous les autres dictionnaires, soit généraux, soit particuliers. Il dit sur chaque mot tout ce que les uns & les autres ont d'intéressant; & il y ajoute une méthode nouvelle & des règles sûres pour perfectionner la prononciation, & apprendre la manière d'écrire avec plus de correction & d'énergie. Sans être ni

aussi vaste que l'*Encyclopédie*, ni plus étendu que le *dictionnaire de Trévoux*, il évite les défauts de ce dernier, & supplée aux omissions de l'un & de l'autre.

Pour achever de donner du *grand Vocabulaire François* l'idée avantageuse que nos lecteurs doivent en avoir conçue sur cette annonce, nous ajouterons ici l'approbation du Censeur Royal, qui s'exprime ainsi : « Le titre modeste de cet ouvrage » tient plus qu'il ne promet. Les auteurs » ont su renfermer dans un juste espace tout » ce que la grammaire, la géographie, » l'histoire, la mythologie, les sciences & » les arts ont de plus exact, de plus curieux » & de plus intéressant. Cet ouvrage est » fait de manière à mériter un accueil favorable : il me semble qu'on n'en peut désirer la suite avec trop d'empressement ».

Le *grand Vocabulaire François* sera composé de dix-huit à vingt volumes in-4°, dont chacun contiendra au moins six cents pages. Le prix du volume relié sera de douze livres, & de dix livres en feuilles. On délivrera *gratis* aux souscripteurs, le cinquième, le dixième, le quinzième & le dernier volume. Les souscriptions ne seront reçues que jusqu'au premier septembre, & l'on n'en recevra que six cents. La condition de la souscription est simplement

## 90 MERCURE DE FRANCE.

de s'obliger à prendre l'exemplaire, & d'en payer les volumes en les recevant.

Il sera aisé d'appercevoir, par le premier volume qui est en vente, qu'avec les parties qui sont propres au *grand Vocabulaire François*, & qui n'existent dans aucun autre livre, ou aura pour une somme modique d'environ deux cents francs, la substance épurée & utile, non-seulement de tous les dictionnaires qui ont paru jusqu'ici, mais encore des ouvrages qui ont servi à les composer, tandis que ces dictionnaires seuls, achetés en détail, coûteroient plus de deux mille écus.

Comme le manuscrit est fort avancé, on publiera au moins quatre volumes par année.



**CLARY**, ou le Retour à la vertu récompensé, histoire angloise in-8° ; par M. **D'ARNAUD**, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, des Académies, &c. A Paris, chez **LESCLAPART**, Libraire, quai de Gèvres, & la veuve **DUCHESNE**, rue Saint Jacques : enrichie d'estampes ; 1767 : -in-8°. prix 36 sols.

**I**L n'y a rien de plus simple & en même temps d'aussi intéressant & d'aussi dramatique, que cette nouvelle production de M. d'Arnaud. Le Baronnet *Borston*, né avec un cœur sensible & prompt à s'enflammer, avoit été la victime d'une passion malheureuse ; il s'étoit retiré à la campagne avec le Lord *Dorset* ; le spectacle de la nature leur offroit des dissipations & des occupations essentielles pour les hommes qui savent réfléchir. Un jour, dans une promenade, le hasard les conduit à une ferme, où ils trouvent cette hospitalité respectable, dont on ne connoît presque plus que le nom ; dans le voisinage de la ferme ils rencontrent une jeune fille, assise auprès d'une fontaine, qui gardoit des moutons ;

E iij

elle lisoit ; & à leur approche elle serra son livre avec précipitation. Le Baronnet ne peut voir *Clary*, c'est le nom de cette bergère, sans l'aimer avec violence ; les discours qu'elle lui tint lui firent sentir qu'elle étoit née au-dessus de l'état dans lequel il la trouvoit. Le lendemain il ne manque pas de chercher *Clary* ; il la retrouve dans le même endroit ; le livre qu'elle lisoit étoit *Clarice*. Il ne peut s'empêcher de lui déclarer les sentimens qu'elle lui a inspirés. C'est ainsi qu'elle lui répond après plusieurs conversations. « Il seroit » inutile, Monsieur, de vous dissimuler » que je serois sensible, si je pouvois l'être, » à cette tendresse dont vous m'honorez ; » j'aime à croire que l'estime & l'honnêteté » ont excité cet amour qui me flatte ; une » âme, qui s'annonce comme la vôtre, » ne sauroit avoir d'autres sentimens. » Mais, Monsieur, oubliez moi ; puisse-je » vous oublier ! Il ne m'est pas permis » d'être à vous, à personne... Laissez-moi » toute entière à cette douleur qui me sui- » vra jusqu'au tombeau ; & si j'ai mérité » quelque égard de vous, ne vous obstinez » pas à vous éclairer sur le sort d'une infor- » tunée que vous humilierez, poursuivit- » elle, avec un torrent de larmes, si vous » saviez tous ses chagrins. » Le Baronnet

voudroit les connoître pour la consoler , pour réparer ses malheurs ; *Clary* le conjure de ne pas la presser de lui apprendre ce qui la fait souffrir ; il se détermine à ne plus lui parler de son amour , parce qu'il voit qu'il l'afflige : c'est avec des efforts violens qu'il y parvient ; mais cette contrainte qui l'accable altère sa santé ; il tombe malade ; *Clary* vient le voir , & pour le guérir s'il est possible , lui apprend les secrets qu'elle vouloit lui cacher. Elle est née d'un laboureur pauvre , mais honnête ; elle faisoit l'espérance & la consolation de son père & de sa mère ; elle étoit née avec de la beauté ; le Lord *Mevil* , amené par le hasard dans le canton , la vit & l'aima : il cachoit sous le plus bel extérieur l'âme d'un scélérat ; il avoit toutes les grâces qui sont faites pour réussir auprès du sexe ; *Clary* répondit à sa tendresse. Elle lui donne un rendez-vous , dans lequel il la détermine à le suivre à Londres. Le jour choisi pour ce départ effraye *Clary* ; l'honneur , la vertu , le devoir se représentent à ses yeux ; elle regarde son père & sa mère dans le sein desquels elle va porter le poignard ; elle s'évanouit ; le Lord profite de ce moment pour la faire enlever par ses gens ; il la conduit à Londres ; elle y vit dans les plaisirs, ressentant quelque-

fois le regret d'avoir désolé ses parens ; le fracas du monde détruisoit bientôt ces mouvemens. Un jour le Lord la conduit au spectacle ; on jouoit une pièce nouvelle.

« Dans une des scènes de ce drame , paroît  
 » un vieillard en cheveux blancs , un  
 » hoyau à la main , l'image de la pauvreté  
 » respectable , qui dit à une jeune personne  
 » parée & couverte de diamans : *ah , ma*  
 » *fille , je vous vois des richesses ! où sont*  
 » *vos vertus ?* Je m'écrie : *ah , mon père !*  
 » & je m'évanouis. On m'a rapporté que  
 » ce cri frappa tous les spectateurs. J'ouvre  
 » les yeux , je me trouve à l'hôtel du Lord ,  
 » environnée de quelques-uns de ses amis ,  
 » qui s'efforçoient de me rappeler à la  
 » vie ; je m'échappe de leurs bras , je vais  
 » tomber échevelée & mourante aux pieds  
 » de *Mevil*. Mylord , lui dis-je , toute en  
 » larmes , je viens d'entendre au théâtre  
 » mon arrêt & mon devoir. Ayez pitié  
 » d'une malheureuse fille dont vous avez  
 » égaré les premiers pas. Pour prix de mon  
 » amour je vous demande la réparation de  
 » mon honneur ; que je puisse revoir mes  
 » parens , soutenir leurs regards , m'hono-  
 » rer encore de leurs pauvreté ! . . . Que  
 » j'aie me cacher & mourir avec le nom  
 » de votre femme dans leur chaumière ;  
 » dans cette chaumière où je retrouverai

« mon berceau qui m'a vue vertueuse... in-  
 » nocente... *Mevil*, ce ne sont ni votre rang  
 » ni vos biens que j'implore de votre géné-  
 » rosité, de votre humanité, c'est, je le ré-  
 » pète, le nom, le seul nom de votre épouse.  
 » Vous n'avez point à rougir de moi,  
 » ajoutai-je, en lui embrassant les genoux;  
 » qu'avec ce nom j'ai la consolation de pleu-  
 » rer un jour, un seul jour, dans le sein  
 » de mon père & de ma mère, & ensuite  
 » ensevelissez-moi dans quelque demeure  
 » obscure; jetez-moi dans un cachot,  
 » déchirez mon sein, donnez moi la mort,  
 » je vous bénirai. Songez, *Mylord*, que  
 » c'est la promesse de me reconnoître pour  
 » votre femme qui m'a séduite, qui m'a  
 » perdue. Voudriez vous abuser de la foi-  
 » ble d'une infortunée, qui n'a sur la  
 » terre de protecteur que vous? » *Mevil*  
 n'est point touché. *Clary* s'échappe de  
 cette maison où l'on veut la retenir malgré  
 elle: en sortant elle rencontre le Chapelain  
 du Lord; elle intéresse sa religion à sauver  
 son innocence; le Chapelain la conduit  
 dans sa maison, & oubliant ce qu'il doit  
 à cette infortunée, ce qu'il se doit à lui-  
 même, ose tenter sa vertu, employer la  
 violence: *Clary* appelle à son secours; un  
 jeune Officier vient la délivrer; il la res-  
 pecte, la conduit à la campagne auprès de

96 MERCURE DE FRANCE.

Lady *Brown* sa mère ; après qu'elle y a passé quelque temps pour ne pas retomber entre les mains de *Mevil* qui , sans doute , faisoit des perquisitions pour la retrouver , il la mène dans son village : en la quittant il lui apprend qu'il l'aime , mais que comme sa mère avoit des vues pour une alliance qu'elle souhaitoit , il renoncé à elle & s'en sépare pour jamais. *Clary* ne trouve plus ses parens dans le lieu de sa naissance ; ne sachant où les chercher , s'accusant de leurs malheurs , elle est entrée dans la ferme où le Baron l'a vue.

Elle le quitte après l'avoir instruit ; ces lumières ne font pas l'effet qu'elle avoit craint & souhaité en même temps. *Borston* admire *Clary* ; son retour à la vertu efface ses premières foiblesses ; elle le fuit , quitte le pays. *Borston* la cherche , la retrouve dans les bras de ses respectables parens , & se détermine à l'épouser : il écrit au Chevalier tout ce qui s'est passé , & le consulte sur ce qu'il doit faire. « Épouser  
» *Clary*, mon ami , lui répond le Chevalier ; faire ce qu'un être au-dessus de  
» l'espèce humaine feroit à ta place ; rendre à cette infortunée tout son honneur  
» en la couvrant du tien. Puisque tu es  
» assuré qu'elle t'aime , qu'elle pleure sincèrement ses fautes ; qu'elle ne cherche

„ pas à te tromper, il faut la récompenser  
 „ de son courage à s'être attachée au vice  
 „ dans un âge où elle pouvoit lui prêter  
 „ des charmes. Crois-moi, *Clary* est une  
 „ véritable honnête femme ; son âme n'a  
 „ jamais été souillée ; c'est sur le perfide  
 „ qui a séduit son innocence, que doit  
 „ retomber le mépris public. Voilà la  
 „ créature réellement punissable & livrée  
 „ à l'opprobre éternel. Tu parles de t'en-  
 „ sevelir avec ta femme & tes nouveaux  
 „ parens à la campagne ; prends y garde ;  
 „ crois-tu faire une mauvaise action ? Tu  
 „ domptes le préjugé, tu le foules aux  
 „ pieds ; viens donc l'insulter à Londres,  
 „ & montrer ton âme sublime dans tout  
 „ son éclat ; viens apprendre aux hommes  
 „ qu'on fait s'élever au-dessus d'eux en  
 „ s'éloignant de leurs routes communes &  
 „ battues par l'ignorance & l'imbécillité „

Nous nous sommes étendus avec plaisir  
 sur cette histoire, qui étoit susceptible  
 d'un extrait plus détaillé : nous voudrions  
 pouvoir citer toute la lettre du Chevalier  
*Digby*, elle est pleine de force & de rai-  
 sonnement ; c'est cette philosophie vraie  
 qu'enseigne l'humanité qui l'a dictée : elle  
 termine, on ne peut pas mieux, cette  
 histoire pleine de chaleur & de sentiment.  
 Cet ouvrage est absolument différent des

## 98 MERCURE DE FRANCE.

autres que M. d'Arnaud vient de nous donner ; il montre combien il fait varier son ton & sa manière. On ne sauroit assez admirer l'art avec lequel *Clary* est rendue intéressante au milieu de ses foiblesses. On voit une âme tendre , naïve , née pour la vertu , que l'amour égare & qu'un vrai repentir ramène. Nous observerons que ces divers morceaux sont autant de drames où tous les secrets de l'art sont développés. Rien de si théâtral & si déchirant sur-tout que la situation qui se trouve à la fin de *Clary* ; elle sera suivie d'autres productions en ce genre , annoncées dans le catalogue ; ce qui formera une collection des plus intéressantes , & nécessaire principalement aux jeunes auteurs qui se livrent à l'étude du théâtre , & qui veulent connoître le jeu & les effets des passions.



---

*T*RAITÉ des prêts de commerce, ou de l'intérêt légitime & illégitime de l'argent ; par M. . . . Docteur de la Faculté de Théologie de Paris : nouvelle édition, augmentée. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez VINCENT, Imprimeur-Libraire ; 1767 : quatre volumes in-12.

**N**ous ne connoissons point de livres plus utiles que celui-ci, ni dont l'usage puisse être plus universel, plus pratique, plus journalier, ni plus commode pour tous ceux qui ont de l'argent à prêter ou à emprunter, à placer ou à recevoir, à négocier enfin & à faire valoir sans crime, sans injustice, sans honte & sans risque, soit dans le commerce, soit dans la banque, soit dans les fermes générales, soit dans les affaires particulières. *La Bruyere* disoit : « il y a depuis long-temps dans le monde » une manière de faire valoir son bien, » qui continue toujours d'être pratiquée » par d'honnêtes gens, & d'être condam- » née par d'habiles Docteurs ». C'est un de ces traits bizarres que le *Théophraste François* avoit remarqués dans les mœurs

des hommes. On conçoit qu'il parle des obligations & des simples billets, par lesquels on se fait un revenu sans aliéner son fonds. Il étoit choqué du contraste de la doctrine, & de la conduite à ce sujet. Il eût voulu qu'on eût opté, s'il étoit possible. Il falloit ou réformer l'usage ou cesser de le condamner ; car il n'y a point de milieu sans doute. Ou les docteurs que le judicieux censeur avoit en vue, sont dans l'erreur, ou quantité d'honnêtes gens vivent dans l'injustice. Il est triste que les opinions soient si partagées sur cette alternative ; & rien ne feroit plus avantageux à la société, que de pouvoir fixer les doutes sur un point dont l'indécision laisse le salut ou la fortune de tant de personnes dans l'incertitude. Des républiques entières, une infinité de familles dans tous les Etats y sont intéressées. Les veuves, les pupilles, ceux qui n'ont qu'un bien modique, n'ont souvent point d'autre ressource assurée, pour subsister, que de prêter leur argent à des négocians, à d'autres débiteurs solvables, qui leur en paient le denier fixé par les loix civiles pour les rentes constituées. Cette pratique seroit-elle donc permise ou non ? Le grand nombre des docteurs de l'école la réproouve ; mais, quoique d'accord en apparence sur ce point, ils

ne conviennent pas entr'eux des principes de leur décision. Ceux même qui paroissent adopter des principes communs sont souvent partagés sur les espèces particulières qu'ils examinent. On ne trouve dans les dissertations de la plupart, qu'embarras & confusion. On y rencontre à chaque pas des difficultés qu'on n'éprouve sur aucun autre point de la morale. A quoi faut-il en attribuer la cause ?

L'auteur du traité que nous donnons, augmenté de quelques articles importants, prétend, avec plusieurs grands théologiens qui l'ont précédé, que c'est parce qu'ils se sont écartés de la simplicité des principes, qu'au lieu de consulter la véritable source des devoirs de l'homme, ils se sont abandonnés à des raisonnemens abstraits, que les esprits judicieux & désintéressés ne trouvent nullement convaincans. Le premier écart, selon qu'il le prouve, les a précipités dans d'autres. N'ayant point puisé la notion du prêt & de l'usure dans ses véritables sources, ils ont d'un côté ajouté à la loi de Dieu, pendant que de l'autre, leurs maximes tendent à l'anéantir.

Cet auteur a pris une route différente de celle qui a été suivie par les théologiens, contre lesquels il forme cette accusation. Il rappelle ses lecteurs à la véritable règle

## 102 MERCURE DE FRANCE.

de leurs devoirs. Il examine ce que la loi naturelle & la loi de Dieu, contenue dans l'écriture & la tradition de tous les siècles, permettent ou défendent sur la matière de l'usure. Il dissipe, avec une lumière qui semble ne rien laisser à désirer, tous les nuages que les disputes de l'école ont répandus sur cette question.

---

*ATLAS historique, chronologique & géographique ; par M. BUY DE MORNAS, Géographe du Roi & des Enfans de France.*

**D**ES personnes mal intentionnées, & guidées peut-être par l'envie, la malignité & l'intérêt, avoient répandu dans le public littéraire, que l'*Atlas de M. de Mornas*, cet ouvrage excellent, que nous avons tant de fois annoncé avec les éloges qu'il mérite, ne seroit jamais conduit à sa fin ; & beaucoup de gens avoient ajouté foi à ces faux bruits. Voici cependant quarante nouvelles cartes qui terminent le troisième volume, & qu'il a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale le 7 du mois dernier. Ces quarante cartes renferment l'histoire du genre hu-

main depuis *Cyrus* jusqu'à la mort d'*Alexandre le Grand*, & comprennent tout ce qu'il y a d'intéressant pendant cette époque sur le peuple Juif, sur les Perses, les Egyptiens, les Macédoniens, les Grecs, les Romains, les Carthaginois, les Siciliens, les Bithiniens & les Héracléotes; & ce qui démontre l'injustice de ces bruits, c'est que *M. de Mornas* annonce un quatrième vol. qui sera entièrement fini dans quatorze mois. L'avis que nous rapporterons ci-après prouve que l'on ne peut lui imputer le retard de son ouvrage; il ne provient que de deux causes qu'il ne pouvoit ni ne devoit prévoir; sçavoir, son défaut de vue occasionné par un trop grand travail, & les obstacles presque inévitables dans une société, qui ont retardé ses opérations pendant plus de six mois: mais aujourd'hui toutes ces difficultés sont levées; & l'on doit tout espérer de son exactitude & de son zèle, pourvu que ses souscripteurs remplissent les conditions justes & raisonnables qu'il propose, comme on va le voir dans l'avis suivant.



*AVIS du sieur DE MORNAS, Géographe du Roi & des Enfans de France, auteur de l'Atlas historique, chronologique & géographique, dédié à M. le Président HENAULT ; à M M. les Souscripteurs dudit ouvrage.*

\* L'ACCUEIL favorable dont le public  
 » a honoré les deux premiers volumes de  
 » mon *Atlas*, ne pouvoit qu'exciter en moi  
 » les sentimens d'une vive & juste recon-  
 » noissance, & redoubler mes soins & mon  
 » zèle. Si le public n'a pas joui plutôt des  
 » soixante dernières cartes que je viens de  
 » faire paroître, & qui composent le troi-  
 » sième volume, on ne peut attribuer ce  
 » retard qu'à ce même zèle, qui m'a mis  
 » dans l'impossibilité de remplir mes enga-  
 » gemens. J'ai été à la veille de perdre  
 » totalement la vue, pour avoir trop forcé  
 » mon travail ; & je n'aurois jamais pu  
 » terminer ma carrière littéraire, si je n'ai-  
 » vois, de l'avis des Médecins, suspendu  
 » pour un temps mes extraits. Le repos  
 » que j'ai pris me met en état de consom-  
 » mer mon entreprise, en ne forçant plus  
 » mon travail, d'autant plus que je ne  
 » ferai point arrêté par des causes étran-

» gères, qui ne subsistent plus depuis la  
 » dissolution de ma société ; mais le repos  
 » que j'ai pris n'a pas été inutile ; il m'a  
 » donné lieu de m'appercevoir que pour  
 » donner à mon *Atlas* toute l'utilité dont  
 » il est susceptible, je ne pouvois, sans  
 » tromper le public, m'empêcher d'aug-  
 » menter le nombre de mes cartes ; car  
 » en proposant, comme j'ai fait, de don-  
 » ner l'histoire du genre humain en soi-  
 » xante-dix cartes, avec quelques augmen-  
 » tations, comme je l'avois insinué dans  
 » mon dernier prospectus, je ne prévoyois  
 » pas le nombre d'additions que le public  
 » éclairé m'a engagé de faire pour la per-  
 » fection de l'ouvrage, telles que la géo-  
 » graphie ancienne & un tableau chrono-  
 » logique des plus grands hommes de  
 » l'antiquité en tous les genres. Ainsi,  
 » c'est plus de cinquante cartes d'augmen-  
 » tation. De-là vient que je n'ai pu jus-  
 » qu'ici, donner les détails de l'histoire que  
 » jusqu'à la mort d'*Alexandre le Grand*. Il  
 » me reste donc à parcourir les trois cents  
 » vingt-quatre dernières années du sixième  
 » âge du monde. C'est ce que je me propose  
 » de terminer avant la fin du mois d'août  
 » de l'année prochaine ; &, pour ne pas  
 » faire languir le public, je donnerai mon

## 106 MERCURE DE FRANCE.

» quatrième volume en quatre livraisons ;  
» chacune de vingt cartes ; la première  
» au 15 novembre prochain ; la seconde  
» au 15 février 1768 ; la troisième au 15  
» mai, la quatrième & dernière à la fin  
» d'août.

» Ce quatrième volume contiendra les  
» plus beaux morceaux de l'histoire. On y  
» trouvera ce qui est arrivé d'intéressant  
» chez le peuple Juif, & les traits les plus  
» frappans de l'histoire profane depuis la  
» mort d'*Alexandre le Grand* jusqu'à l'ère  
» chrétienne. On y traitera de l'histoire des  
» successeurs d'*Alexandre*, des nouveaux  
» Royaumes d'Égypte, de Syrie, des Par-  
» thes, d'Arménie, de Cappadoce, de  
» Pont, de Bithinie, de Pergame, de  
» Macédoine, de Sparte, de Sicile, & des  
» Républiques d'Héraclée, d'Athènes,  
» d'Achaïe, d'Étolie, de Carthage & de  
» Rome.

» Par le moyen de ce quatrième volume  
» on aura un cours complet d'histoire, de  
» géographie & de chronologie ; cours  
» plein de détails instructifs & suffisans  
» pour les dix-neuf vingtièmes du genre  
» humain ; & sans cette augmentation,  
» que je n'ai faite que de l'avis de gens  
» éclairés, je n'aurois pu donner, pour

» ainsi dire, que des tables raisonnées pour  
 » le sixième âge du monde le plus fertile  
 » en événemens,

» Quoique l'honneur ait été le principal  
 » mobile de mon entreprise, j'aurois dû,  
 » suivant les termes de mon dernier prof-  
 » pectus, augmenter le prix de mes cartes ;  
 » je ne l'ai point fait jusqu'ici, en faveur  
 » de ceux qui n'avoient pu se les procurer  
 » dans le temps que la souscription étoit  
 » ouverte. Je me conduirai encore suivant  
 » le même principe de désintéressement  
 » jusqu'au premier septembre prochain ; &  
 » il est constant qu'après cette époque, on  
 » ne livrera les cartes que sur le pied de  
 » seize, de quatorze & de douze sols la  
 » feuille, au lieu de douze, de dix & de  
 » huit sols, prix de la souscription, sans  
 » quoi je ne pourrois retirer de long-temps  
 » mes avances. Cette différence de prix est  
 » assez considérable pour déterminer le pu-  
 » blic à en faire l'acquisition avant ce  
 » temps-là,

» Je termine cet avis en prévenant MM.  
 » les Souscripteurs, qu'il ne dépendra que  
 » d'eux de jouir du quatrième volume au  
 » temps indiqué. Mes cartes sont prêtes à  
 » être gravées : mais, vu les avances de  
 » plus de vingt mille livres que je serai  
 » obligé de faire, il ne me sera pas possi-

„ ble de mettre mes cartes entre les mains  
 „ des ouvriers qu'à deux conditions justes  
 „ & raisonnables. La première, qu'ils fe-  
 „ ront retirer sans délai les cinquième &  
 „ sixième livraisons qu'ils n'ont pas encore  
 „ prises. La seconde, qu'ils paieront, en  
 „ recevant la sixième livraison, vingt-  
 „ quatre livres pour le grand papier, vingt  
 „ livres pour le moyen, & seize livres  
 „ pour le petit ; moyennant cette petite  
 „ avance ils sont sûrs de recevoir les livrai-  
 „ sons aux temps indiqués : enfin j'ose  
 „ assurer que le public n'aura rien à désirer,  
 „ ni pour le fond, ni pour l'exécution de  
 „ ce quatrième volume, par les précau-  
 „ tions que je prendrai vis-à-vis des ou-  
 „ vriers, dont je m'assurerai de l'exactitude  
 „ & des soins tant pour la gravure, l'im-  
 „ pression, que pour les enluminures, qui  
 „ ne seront pas inférieures à celles des trois  
 „ premiers volumes. Mon adresse est tou-  
 „ jours rue Saint Jacques, à côté de Saint  
 „ Yves, dans la maison neuve de l'Uni-  
 „ versité ».



## ANNONCES DE LIVRES.

TRAITÉ des maladies des gens de mer ; par M. *Poissonnier Desperrieres*, Conseiller-Médecin Ordinaire du Roi, Censeur Royal, & Médecin de la grande Chancellerie. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1767 : vol: in-8°.

L'objet de cet ouvrage est digne de l'attention du public, puisqu'il s'agit de la conservation des gens de mer, & par conséquent d'une grande partie du genre humain, depuis que la navigation nous a ouvert la porte du Nouveau-Monde. L'auteur se propose de montrer comment l'air & le climat, ces deux grands ressorts de l'univers, influent puissamment sur l'économie animale, sur les causes des maladies, & sur l'action des remèdes. Comme nous ne sommes pas juges compétens dans les matières de ce genre, nous rapporterons ici le jugement qu'ont porté du livre de M. *Poissonnier*, trois Médecins de l'Académie Royale des Sciences, qui ont été chargés de l'examiner. « Chacune des maladies dont il est parlé dans cet ouvrage, » est exposée d'une façon très-claire. Tout

» ce que l'auteur avance pour en dévelop-  
 » per les causes, en découvrir la nature,  
 » en expliquer les symptômes, est puisé  
 » dans les vrais principes de physique &  
 » de médecine. Tout ce qu'il écrit sur les  
 » pronostics & sur les traitemens est exac-  
 » tement déduit des principes établis; &  
 » ce qui vaut encore mieux, est fondé sur  
 » l'expérience, D'ailleurs, l'ouvrage est  
 » écrit d'un style pur, très-clair, & du ton  
 » convenable.

» M. *Desperrieres* ne s'est pas contenté  
 » de mettre en ordre, de bien exposer &  
 » de rappeler à un même principe ce que  
 » les auteurs avoient pensé ou observé  
 » avant lui; on trouve dans son ouvrage  
 » plusieurs choses neuves & fort intéres-  
 » santes; plusieurs phénomènes expliqués  
 » d'une façon heureuse, & qui ne l'avoient  
 » point été jusqu'à présent; enfin, des  
 » vues nouvelles, qu'il seroit à souhaiter  
 » qu'on suivît pour le bien de l'humanité ».

ŒUVRES spirituelles & pastorales de  
 M. *Carrelet*, Docteur en Théologie, &  
 Curé de la première paroisse de Dijon;  
 contenant une collection choisie de dis-  
 cours variés sur les plus grands monumens  
 de l'histoire sacrée, sur les dogmes de la  
 foi, sur les plus beaux traits de la morale,  
 sur

Sur les différentes solemnités & cérémonies de l'église, &c. &c. A Dijon, chez *François Desventes*, Libraire. A Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin; *Desventes de Ladoué*, Libraire, rue Saint Jacques; 1767: avec approbation & privilège du Roi; trois vol. in-12.

C'est ici un recueil choisi de ce qu'il y a de plus neuf, de plus intéressant, de plus utile parmi les différentes productions du ministère que *M. Carrelet* exerce dans l'Eglise depuis près de quarante ans, en qualité de pasteur de la première paroisse d'une ville capitale. Un pareil choix annonce quelque chose de plus parfait & de plus curieux en ce genre, que ce qu'on entend ordinairement dans les prônes; puisque cet auteur en a retranché presque toutes les matières communes, que tant d'autres ont traitées avant lui, & qu'on trouve ailleurs assez abondamment. Il a supprimé de même ses panégyriques, & d'autres discours d'appareil; parce que si ces sortes de sujets brillans peuvent faire quelque honneur à l'élégance du prédicateur, ils servent peu à l'instruction, & sont moins propres à produire du fruit, ce qui doit être par-tout l'unique objet du véritable zèle.

*Vol. I.*

**F**

## 722. MERCURE DE FRANCE.

HISTOIRE abrégée des Empereurs Romains & Grecs, des Impératrices, des Césars, des tyrans, & des personnes de familles impériales pour lesquelles on a frappé des médailles, depuis *Pompée* jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs sous *Constantin XIV*, dernier Empereur Grec; avec les légendes que l'on trouve autour des têtes des Princes & Princesses, la liste des médailles connues de chaque règne en or, en argent & en bronze, le degré de leur rareté, & la valeur des têtes rares; par M. *Beauvais*, de l'Académie de Cortone. A Paris, chez *Debure* père, Libraire, quai des augustins, à l'image Saint Paul; 1767: avec approbation & privilège du Roi; trois vol. in-12: prix 9 liv. relié.

Ce livre a été fait principalement en faveur de ceux qui souhaiteront d'amasser des médailles. On a pensé qu'en leur donnant le catalogue le plus exact que l'on ait fait jusqu'à ce jour, concernant la rareté des têtes des personnes à la gloire desquelles on a frappé des médailles, dans les Empereurs de Rome & de Constantinople, il seroit à propos d'y joindre un abrégé de leur vie. Ainsi, après avoir tracé les légendes des têtes des Princes, & le mérite

De ces mêmes têtes, soit qu'elles fussent en or, en argent ou en bronze, on a passé à l'histoire de chaque Empereur.

LES avantages qu'il y a pour un Etat d'être éclairé sur les objets de sa politique: discours qui a remporté le prix à l'Académie des Jeux Floraux; par M. l'Abbé de Moulens; avec cette épigraphe:

*Il n'est pas aussi indifférent qu'on le pense que le peuple soit instruit.* Préf. de l'Esp. des Loix.

A Paris, de l'imprimerie de Sébastien Jorry, rue & vis-à-vis la Comédie Française; 1767: & chez la veuve Duchesne, rue Saint Jacques: avec approbation; in-8°. de cent pages.

Nous avons trouvé dans ce discours des traits qui justifient le jugement de l'Académie des Jeux Floraux, qui lui a assigné le prix.

VIES des Hommes & des Femmes illustres d'Italie; par une Société de Gens de Lettres. A Paris, chez Vincent, rue Saint Severin; 1767: in-8°. tomes 1 & 2.

*Plutarque* a composé la vie des hommes illustres; &, à l'imitation de *Plutarque*, on a recueilli celles des hommes & des femmes illustres de la France. Ces ouvrages ont eu du succès, parce que, dans des vies

particulières, on apprend des anecdotes piquantes qu'on trouve rarement ailleurs. *La vie des hommes & des femmes illustres d'Italie* en présente beaucoup en ce genre, & la lecture en est aussi agréable qu'intéressante & instructive. Nous ne tarderons pas à en rendre compte dans un de nos prochains Mercurus.

HISTOIRE générale, critique & philosophique de la Musique, dédiée à M<sup>de</sup> la Duchesse de Villeroy; par M. de Blainville. A Paris, chez Piffot, Libraire, quai de Conti, à la descente du pont neuf; & aux adresses ordinaires de musique; 1767; avec approbation & privilège du Roi; vol. in-4°.

L'origine de la musique, ses progrès, ses variations, font le sujet d'un discours préliminaire qui décelé dans l'auteur des connoissances sur l'histoire ancienne. Quant à l'ouvrage même, il est divisé en quatre parties. La première traite de la musique de nos premiers pères, & spécialement de celle des Hébreux, & de leurs instrumens. Le seconde, de la musique des Grecs, des Romains, & des Orientaux. La troisième, de la musique des Latins, & ce qu'elle étoit dans les premiers temps de l'Eglise. La quatrième, du système moderne, avec l'histoire particulière de

notre musique, même du temps des Gaules. En général l'application, l'analyse, les différences entre eux & avec la nôtre, & particulièrement du système des Grecs & des Latins avec celui que nous avons adopté aujourd'hui ; voilà ce qui fait le sujet de cette histoire, qui nous a paru très-bien exécutée, tant du côté de la typographie que dans la partie littéraire. Nous en rendrons compte plus amplement.

ABRÉGÉ chronologique de l'histoire de Lyon, contenant les événemens de l'histoire de cette ville, depuis sa fondation par les Romains, jusqu'à nos jours ; les divers gouvernemens sous lesquels elle a passé, avec une chronologie des Archevêques & du Corps Municipal ; par M. Poulain de Luntina. A Lyon, chez Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-4°. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

Cette histoire est très-intéressante, soit qu'on la considère par sa liaison avec les événemens généraux, aux quels cette grande ville a eu à faire, soit qu'on l'examine dans ses rapports particuliers avec les dif-

férens peuples , sous la puissance desquels elle a passé depuis sa fondation. Nous ne disons rien de la part qu'y prendront spécialement les Lyonnais , en faveur desquels , sans doute , on a recueilli avec la plus scrupuleuse exactitude les noms de tous les Echevins qui ont occupé , pendant trois cents ans , les charges municipales. Ces noms propres forment une liste de plus de cinquante pages , à deux colonnes , dont la lecture ne peut manquer de toucher les habitans de Lyon.

*CORNELII Schrevelii lexicon manuale grace-latinum , in studiosæ juventutis gratiam , cum ab ipso autore , tum ab aliis eruditis viris sæpè jam excusum ; editio novissima , superioribus Batavicis , Anglicanis , Parisinisque editionibus locupletior & emendatior. Lutetiæ-Parisiarum , sumptibus viduæ Pierres , ejusque filii , Bibliopolarum , viâ San. Jacobæ , sub insigni S. Ambrosii ; 1767 : cum privilegio Regis ; vol. in-8<sup>o</sup>. de quatorze cents pages.*

Le dictionnaire grec & latin , dont nous annonçons une nouvelle édition , est un ouvrage trop connu & trop estimé des littérateurs , pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Il suffit de dire que l'édition qu'on en vient de faire ,

est infiniment supérieure aux précédentes. Ce volume, qui étoit très-incommode pour les personnes de cabinet, à cause de son épaisseur, peut actuellement se partager en deux tomes. Son prix est de sept livres dix sols relié en basane ; prix assurément très-modique, vu la grosseur des deux volumes.

MÉLANGES de maximes, de réflexions & de sentences chrétiennes, politiques & morales, sur la religion, la morale & la nature ; par M. l'Abbé de la Roche. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, près l'église, aux armes de Dombes & à Saint Louis ; 1767 : avec approbation & privilège.

Ce corps de pensées, de maximes, de sentences & d'axiomes est distribué en centuries & en paragraphes alternatifs, & diversifiés, pour le repos de l'esprit, en changeant d'objets, en parcourant, à pas mesurés & comptés, le monde chrétien, morale & physique, en formant de tous ces objets une sorte de tableau changeant dans des traits vifs, nets & précis, & peint plus en raccourci qu'en grand, avec des couleurs naturelles & instructives.

LETTRES sur l'électricité, dans lesquelles on trouvera les principaux phénomènes

F iv

qui ont été découverts depuis 1760, avec des discussions sur les conséquences qu'on en peut tirer, avec figures en taille-douce; par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, &c. &c. A Paris, chez *Durand* neveu, Libraire, rue Saint Jacques, à la sagesse; 1767: avec approbation & privilège du Roi; vol. in-12.

Tout ce qui porte le nom de M. l'Abbé *Nollet*, en matière d'Electricité, doit être recherché par tous les amateurs de cette science. Ce troisième tome, sur un sujet que cet habile Académicien s'est rendu si familier, ne peut manquer d'avoir le même sort que les deux précédens, que le public a reçus avec tant d'empressement. On y trouve, comme dans les premiers, une quantité de faits curieux, que M. l'Abbé *Nollet* expose & explique avec cet ordre, cette clarté, cette précision qu'il sçait donner à tout ce qu'il traite. Le même Libraire, *Durand* neveu, rue Saint Jacques, est possesseur de tous les autres ouvrages du même Académicien, c'est-à-dire, de ses *Leçons de Physique Expérimentale*, six vol. in-12, avec figures, qui se vendent, reliés 21 liv. en feuilles 15 liv. brochés 15 liv. 15 sols; de ses *Essais sur l'Electricité*, un vol. in-12: prix 3 liv. reliés, en feuilles 2 liv. 5 sols, brochés 2 liv. 7 sols; des *Recherches sur les causes particulières des*

*phénomènes électriques*, avec figures, un vol. in-12 : prix 3 liv. 10 sols relié ; en feuilles 2 liv. 10 sols, broché 2 liv. 12 sols ; des *Lettres sur l'Électricité*, 3 volumes : prix 9 liv. reliés ; en feuilles 6 liv. 15 sols, brochés 7 liv. 1 sols.

Nous saisissons cette occasion pour annoncer un autre ouvrage qui traite de la même matière, & dont M. l'Abbé *Nollet* a accepté la dédicace, parce qu'il l'a trouvée digne d'être avouée par tous les physiciens de l'Europe. Il est intitulé *Recherches sur les différens mouvemens de la matière électrique* ; par M. du Tour, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Vincent, rue Saint-Severin ; in-12.

L'objet de l'auteur, dans cet écrit, est de développer, d'une manière encore plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les divers mouvemens de la matière électrique, & d'appliquer aux principaux phénomènes de l'électricité, une théorie déduite du principe des effluences & affluences simultanées, dont nous devons la découverte à M. l'Abbé *Nollet* : ainsi l'ouvrage de M. du Tour peut être mis à la suite de ceux de ce sçavant Académicien.

LETTRE de *Jean Calas* à sa femme & à ses enfans, précédée d'une épître à Mde

E v

130 MERCURE DE FRANCE.

*De \*\*\*.* sur le sentiment ; par M. *Blin de Sainmore.* A Paris, de l'imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue de la Comédie Française, au grand monarque & aux cigognes ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°. de quarante-six pages, grand papier, avec estampe, vignette & cul-de-lampe : prix 1 liv. 16 sols.

Cet intéressant ouvrage termine la collection des héroïdes de M. *Blin de Sainmore.* La troisième édition de *Biblis à Caunus*, & de *Gabrielle d'Estrées à Henry IV* est actuellement sous presse & se trouvera chez *Jorry*, Libraire.

NOUVELLES réflexions sur la pratique de l'inoculation ; par M. *Gatti*, Médecin Consultant du Roi, & Professeur en Médecine dans l'Université de Pise. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez *Musier fils*, Libraire, quai des Augustins ; 1767 ; in-12.

L'auteur de cet excellent écrit a trop de célébrité dans l'histoire de l'inoculation, pour ne pas mériter l'attention du public, lorsqu'il parle ou qu'il écrit sur cette matière intéressante. Sans entrer, par rapport à cet ouvrage, dans des détails qui nous sont interdits par les bornes de notre Journal, nous dirons, en peu de mots, que l'auteur le partage en trois parties. La

première traite de la préparation, la seconde de l'insertion, la troisième du traitement de la maladie : il s'abstient de toute recherche qui ne tend pas directement à son objet, qui est de montrer la meilleure méthode d'inoculer. Pour ne pas trop grossir ce volume, il a cru devoir ne rien répéter de ce qu'il a dit dans un autre écrit qu'il avoit déjà publié sous le titre de *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès & à la perfection de l'inoculation*, & dont celui-ci n'est qu'une suite. Ces deux ouvrages nous paroissent former un traité complet & nécessaire pour quiconque prend un intérêt à cette matière importante pour l'humanité.

INSTRUCTIONS pour la confirmation, distribuées pour chaque jour, pendant six semaines avant la réception de ce sacrement, à l'usage des jeunes gens qui se disposent à le recevoir ; & rédigés par demandes & réponses, en faveur des jeunes enfans ; avec des exhortations pour deux jours de retraite, des instructions sur les douze fruits du Saint Esprit, & l'examen des péchés ; par M. l'Abbé *Regnault*, Prêtre du Diocèse de Paris. A Paris, chez *J. B. Despilly*, Libraire, rue Saint Jacques, à la croix d'or ; 1767 : avec appro-

132 MERCURE DE FRANCE.

bation & privilège du Roi ; vol. in-12, petit format.

Quoique cet ouvrage ait principalement en vue les jeunes gens, il peut être aussi très-utile aux personnes qui reçoivent la confirmation dans un âge avancé ; ainsi nous exhortons les uns & les autres à le lire exactement chaque jour, en commençant six semaines avant que de recevoir le sacrement.

DEUX Cours publics, l'un de mathématiques, l'autre des sciences physico-mathématiques. M. l'Abbé *Sauri*, ancien Professeur de philosophie, commencera le 15 juin, à midi & un quart, un Cours de mathématiques, qui comprendra l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, & l'application de l'algèbre à la géométrie de M. *Bezout* ; il fera suivi du calcul différentiel & intégral, & de la mécanique du même auteur.

Le second Cours, qui commencera le lendemain, à une heure & demie, embrasse la physique céleste & terrestre : on y traitera de la nature & des loix du mouvement, de la résistance des milieux, de l'existence du vuide, des loix de l'attraction dans les grandes & petites distances, du mouvement projectile combiné avec une force centrale, du mouvement des *abslides* & des *nœuds*, de la figure & des

variations des orbites planétaires, & principalement de l'orbe de la lune, de sa libration tant en longitude qu'en latitude, de la précession des équinoxes, de la nature & du retour des comètes, de la figure des astres, & principalement de celle de la terre, de l'hydrostatique & de l'hydraulique, de la nature du feu, des effets chimiques, qu'on appelle dissolutions, précipitations, coagulations, &c. de l'élasticité, du son, de la lumière & des couleurs; on prendra pour guides *Newton* & les plus célèbres physico-mathématiciens: on ajoutera un traité de physiologie, qui comprendra les questions les plus intéressantes de cette science; sçavoir, la respiration, la digestion, la circulation du sang, le mécanisme de la parole, de l'ouïe & de la vue, les sécrétions, le sommeil, les causes mécaniques des songes, la sueur & la transpiration insensible.

L'Abbé *Sauri* a des systèmes particuliers sur différens points de physique.

Enfin on terminera le Cours par l'exposition du fameux système de *Boscovich*, très-peu connu en France, dans lequel on réduit toutes les loix de la physique à une seule & unique loi, qui fournit une explication facile de plusieurs phénomènes qu'on n'a pu expliquer dans les autres systèmes d'une manière satisfaisante.

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Pour la satisfaction de ceux qui *ne sont pas* versés dans la géométrie & l'algèbre, on joindra les raisons physiques aux démonstrations mathématiques. . . Afin que les progrès soient plus rapides, on ne recevra qu'un certain nombre d'auditeurs ; mais M. l'Abbé *Sauri* donnera des leçons particulières sur la physique & les mathématiques, sur le calcul différentiel & intégral.

On prie les amateurs qui souhaiteront assister auxdits Cours, de se faire inscrire incessamment ; le prix des leçons du premier est de 12 liv. par mois ; & le prix du Cours entier des sciences physico-mathématiques sera de trois louis.

M. l'Abbé *Sauri* demeure rue du Foin Saint Jacques, à l'hôtel de Carignan, au premier.

---

## A V I S I N T É R E S S A N T.

### *DÉCOUVERTE de la langue primitive.*

**O**N annonce aux habitans de l'Europe la découverte la plus précieuse pour la religion & l'humanité : la langue primitive, éclipse pendant quarante siècles, & retrouvée entière après quatre mille ans. Cette langue, clef générale des autres,

J U I L L E T 1767. 135

composée des élémens les plus simples , de mots tous d'une syllabe , desquels ceux de toutes les autres langues ne sont que des combinaisons ou des dérivés ; capable d'abrégé de plus des trois quarts l'étude des arts & des sciences , & d'y opérer tout d'un coup la plus heureuse révolution , n'attend , pour se reproduire , que des auspices dignes d'une invention si inespérée. L'auteur , qui ne se sent comptable que de ce qui est en lui , offre à son siècle cette découverte qui peut rendre à jamais mémorable , & éterniser la mémoire de ceux qui n'auront pas dédaigné de contribuer à la restauration du plus beau des dons que Dieu fit à l'homme , & du plus admirable des monumens qui eurent rapport à l'humanité.

Si quelque personne y prend intérêt , il pourra faire part de ses intentions , soit en écrivant directement , franc de port , ou en remettant de même ce qu'il voudra mander , chez M. *Briasson* , Libraire , rue Saint Jacques , à Paris , pour M. *le Brigant* , Avocat à Ponthieux , en Bretagne , 1767.



---

ARTICLE III.  
SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

---

ACADÉMIES.

*EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de DIJON, tenue dans la grande-salle de l'Université, le 21 décembre 1766.*

**M.** *Maret*, Secrétaire, a ouvert la séance par l'annonce du sujet du prix que l'Académie distribuera en 1768 (1); il a lu ensuite l'histoire littéraire de l'Académie pour l'année 1766.

Une notice de tous les ouvrages qui ont été lus ou présentés à l'Académie pendant le cours de l'année fait le fonds de cette histoire; mais l'honneur que S. A. S. Mgr le Prince *de Condé* a fait à cette Compagnie, en la présidant le 18 du mois de

(1) Le programme du prix a été inséré dans les ouvrages périodiques.

juillet, rendra cette année à jamais mémorable ; & l'historien, avant d'entrer en matière, a rappelé cet événement glorieux & a justifié la digression qu'il faisoit par l'exemple de *M. de Fontenelle*. On fait que *Pierre le Grand*, Czar de Moscovie, assista à une des séances de l'Académie des Sciences de Paris, & qu'il lui fit l'honneur d'accepter le titre d'académicien.

« Le Secrétaire de cette illustre Com-  
 » pagnie passa-t-il cet événement sous  
 » silence ? a dit *M. Maret*, s'en tint-il à  
 » donner les lumineux extraits qui l'ont  
 » immortalisé ? Non, il sçut, pour un  
 » moment, s'écarter du plan qu'il a tou-  
 » jours si glorieusement suivi ; il consigna,  
 » dans les fastes de la Compagnie, dont  
 » il étoit l'organe, un événement qui  
 » couvroit de gloire & le Monarque qui  
 » sçut estimer les sçavans, & les sçavans  
 » qui dans le Monarque découvrirent  
 » l'homme de génie.

» Non moins heureux que l'Académie  
 » Royale des Sciences de Paris, cette  
 » Compagnie a vu le héros de nos jours,  
 » l'espoir de la France, l'amour de cette  
 » Province, le petit-fils du grand *Condé*,  
 » couvert des lauriers de *Mars*, se plaire  
 » à distribuer ceux de *Minerve*.

» Pourrois-je donc ne pas rappeler cet

» événement dans l'histoire littéraire de  
 » cette Académie ? Pourrois-je ne pas  
 » chercher à en perpétuer la mémoire ? . . . .

Après cette digression *M. Maret* a donné un précis de tous les ouvrages de médecine, de physique, de métaphysique, de morale & de belles-lettres que renferment les porte-feuilles de cette année. Il seroit impossible de donner une idée suffisante de tous ces ouvrages en réduisant les extraits de l'historien. Il y auroit de l'injustice à en faire connoître par préférence quelques-uns d'entr'eux ; & pour éviter l'un & l'autre inconvénient, on n'entrera, de même que les années précédentes, dans aucun détail sur cet objet, & l'on se contentera de rapporter un seul trait de cette histoire qui, étant relatif à un morceau unique en son genre, peut être détaché des autres sans blesser la délicatesse de qui que ce soit.

L'Académie, qui embrasse dans ses travaux les sciences, les belles-lettres & les arts, s'est associé deux artistes célèbres, dont les talens font honneur à la Bourgogne, l'un est *M. Venevaut* & l'autre *M. Greuze*, tous deux de l'Académie Royale de Peinture.

Le premier, voulant donner à l'Académie une preuve de son zèle, lui a fait

présent d'un tableau en miniature, de dix pouces de hauteur sur huit de largeur. Ce tableau n'est pas moins précieux par l'élégance, la finesse & le brillant de l'exécution, que par le choix du sujet que le peintre y a traité. Voici comme M. *Maret* s'est exprimé en parlant de ce tableau.

« Au mérite de rendre les traits de Mgr  
 » le Prince *de Condé* ce tableau joint celui  
 » de perpétuer le souvenir du moment où  
 » S. A. S. daigna accorder sa protection à  
 » cette Académie.

« Ce fut dans les premiers instans de la  
 » paix que ce héros voulut bien fixer sur  
 » cette compagnie des regards paternels.  
 » Et, quoique le tableau dont je parle  
 » n'ait qu'un champ peu vaste, M. *Vene-*  
 » *vaut* y a rassemblé tout ce qui est capable  
 » de caractériser & la grace que Mgr le  
 » Prince *de Condé* a faite à l'Académie,  
 » & l'instant où elle a reçu cette grace.

« Ce tableau devoit nécessairement être  
 » goûté par le héros qui en étoit le sujet  
 » principal; aussi parut-il lui plaire, &  
 » notre reconnoissance nous fit un devoir  
 » de le lui offrir. Mais, en attendant que la  
 » gravure remette en quelque sorte ce pré-  
 » cieux tableau sous nos yeux, une des-  
 » cription de ce monument doit, autant  
 » qu'il est possible, nous le rendre présent.

140 MERCURE DE FRANCE.

» Au centre de ce tableau & dans un  
 » plan un peu reculé s'élève une pyramide  
 » posée sur un piédestal, chargé de tro-  
 » phées d'armes. Le sommet de cette pyra-  
 » mide se perd dans les nues, & sur une  
 » de ses faces on lit ces mots : *bataille de*  
 » *Frcidberg.*

» En avant de cette pyramide est assise  
 » *Minerve* drapée à l'antique, le casque  
 » en tête, & portant sur son bouclier, en  
 » médaillon, le buste du Prince cizelé en  
 » or. Deux petits génies jouent à ses côtés ;  
 » l'un montre du doigt la devise de l'Ac-  
 » démie gravée sur une table d'airain,  
 » l'autre présente plusieurs couronnes à la  
 » déesse qui paroît ne les recevoir que  
 » pour les distribuer avec l'agrément du  
 » Prince. Des instrumens de toute espèce,  
 » des outils & des livres répandus aux  
 » pieds de la déesse dans ce désordre, qui  
 » est un effet de l'art, désignent le genre  
 » de travaux auxquels se livre l'Académie.

» D'un autre côté on découvre dans  
 » l'éloignement une campagne fertilisée,  
 » dont l'aspect riant rappelle l'idée de la  
 » paix. De l'autre on voit le temple de la  
 » gloire, placé sur une montagne escarpée  
 » & vers lequel plusieurs sçavans dirigent  
 » leur marche, mais par un chemin très-  
 » difficile.

» L'espérance de parvenir à ce temple sous  
 » les auspices du grand Condé, ajoute  
 » M. *Maret*, auroit pu nous éblouir ;  
 » mais en mettant sous nos yeux & les  
 » motifs de nos espérances & ceux de nos  
 » craintes, M. *Venevaut* prévient les écarts  
 » qui nous éloigneroient de ce temple fa-  
 » meux, objet des vœux de tous les gens de  
 » lettres ; c'est ainsi qu'entre les mains d'un  
 » peintre philosophe le pinceau devient la  
 » plume de *Socrate*, s'il est permis de se  
 » servir de cette expression ».

M. *Bouillet d'Aizerey* fit un discours sur les dangers de l'amour-propre, principalement dans l'homme de lettres.

Il est beaucoup de personnes qui regardent l'amour-propre comme « le fondement de tout commerce, le lien de la société, l'âme des grandes actions & la source de toutes les vertus. . . » Mais M. *Bouillet* fait voir que ce portrait est flatté & que bien souvent l'amour-propre fait naître « une vaine complaisance pour soi-même, une opinion présomptueuse de son propre mérite. . . Sources fécondes des égaremens de l'esprit & du cœur de l'homme de lettres », & qui le rendent non-seulement insupportable dans la société, mais nuisent encore à la découverte de la vérité.

## 142 MERCURE DE FRANCE.

Pour montrer l'amour-propre sous un point de vue favorable à son projet, *M. Bouillet* le suit « dans l'irrégularité de ses » mouvemens, la bisfarrerie de ses pen- » sées, l'impétuosité de ses desirs, la varia- » tion de ses desseins, ses souplesses, ses » raffinemens & ses métamorphoses ».

Un tableau des devoirs de l'homme de lettres mis en opposition avec celui des écarts auxquels se livrent ceux d'entr'eux qui suivent sans réserve l'impulsion que leur donne l'amour-propre, fait sortir les traits qui caractérisent les dangers de cette passion ; & pour prémunir contre les illusions d'un ennemi d'autant plus redoutable qu'il est plus cher & plus souple, l'orateur remonte à la source de l'amour-propre & indique les moyens capables de le soumettre à l'empire de la raison.

Quelques morceaux détachés donneront une idée de la manière dont l'auteur a exécuté les différentes parties de son plan, & feront connoître le style de cet académicien. -

« Favori des Muses, s'écrie *M. Bouillet*, en développant l'origine des querelles littéraires, favori des Muses, vous avez donc oublié ces règles d'honnêteté, de bienséance & de modération qui distinguent & caractérisent l'homme de

lettres! Un léger trait de critique, un mot équivoque a blessé votre amour-propre; dès-lors vous vous croyez en droit de ne rien ménager. Ce n'est plus ce poëte des grâces, dont la lyre rendoient les sons les plus touchans; c'est un esprit agité par les furies qui embouche la trompette de la discorde... Ce n'est plus cet orateur dont l'éloquence grave & solide charme, ravit, enlève tous les esprits; c'est un déclamateur outré, violent, emporté, dont la bouche distille le fiel le plus amer. Ce n'est plus ce philosophe qui, maître de ses passions, conservoit son âme dans le calme & dans le repos; c'est un vile sophiste que la haine transporte & que la vengeance enflame. . . ».

Ailleurs, pour éclairer sur le danger de succomber à la séduction des louanges, *M. Bouillet* dit: « Etre l'interprète ou l'organe de la vérité, le dispensateur des lumières; est-il une occupation plus digne de l'homme, un état plus estimable? Mais qu'il est rare, qu'il est difficile, lorsque tout nous distingue, de ne pas nous distinguer nous-mêmes; lorsque tout nous élève, de ne pas nous élever au-dessus des autres; lorsque tout flatte

„ notre amour-propre , de résister sans cesse  
 „ à ses complaisances & à la vanité qu'elles  
 „ inspirent „ !

Voici comment , dans un autre endroit ,  
 cet Académicien dépeint les effets de la  
 prévention.

„ Les plus frivoles conjectures devien-  
 „ nent des certitudes pour un homme pré-  
 „ venu ; il voit toutes les raisons qui favo-  
 „ risent ses préjugés , & les voit dans toute  
 „ leur force , mais il ne voit qu'elles. Il  
 „ s'aveugle dans le sein de la lumière. . . .  
 „ L'amour-propre lui déguise ses erreurs ,  
 „ il a même l'art de les lui justifier , mais  
 „ il devient son supplice. A quelles épreuves  
 „ ne le réduit-il pas ? il le met continuel-  
 „ lement à la gêne. Que de veilles qui le  
 „ fatiguent pour éguiser la pointe d'une  
 „ épigramme , que de tristes nuits employées  
 „ à composer des écrits indécens & satyri-  
 „ ques contre des rivaux imaginaires ! A  
 „ l'entendre , il ne fait que se défendre ,  
 „ il fait les justes bornes dans lesquelles il  
 „ doit se renfermer , il ne voudroit pas les  
 „ franchir , ni se permettre le moindre  
 „ écart ; il a des vues innocentes , des  
 „ intentions légitimes. Vains projets ! la  
 „ passion , qui fait le secret du cœur , n'en  
 „ est pas alarmée , & elle consomme bien-  
 „ tôt son ouvrage „.

Cette

Cette lecture a été suivie de celle d'un discours à M. *Perret*, sur l'amitié.

Les hommes ont toujours regardé l'amitié comme un si grand bien, qu'il n'est peut-être point de sujet sur lequel les philosophes & les orateurs se soient plus exercés, & l'on pourroit croire, au premier coup-d'œil, que la matière est épuisée; mais, depuis quelques années, plusieurs écrivains célèbres, abusant des plus beaux talens, semblent avoir pris à tâche d'isoler l'homme & de rompre tous les liens qui l'attachent à la société. Pour suivre même une partie de ce barbare projet, on n'a pas craint de mettre « la parfaite amitié au rang de ces vertus idéales enfantées dans le délire d'un songe philosophique; on n'a pas craint de la dégrader jusques dans son principe, dans ses motifs & dans ses effets, & de prétendre que dans nos mœurs elle n'est ni possible ni utile ».

Tout homme sensible, tout homme qui connoît le prix de l'amitié, & qui sçait en remplir les devoirs, doit être révolté par de semblables paradoxes. Aussi M. *Perrët* en a-t-il été vivement affecté, & s'il élève encore la voix en faveur de l'amitié, c'est pour dissiper l'illusion que pourroient faire les sophismes de ces écrivains dangereux.

*Vol. I.*

G

« La parfaite amitié est possible dans nos  
 » mœurs ; elle nous est aussi nécessaire  
 » qu'elle le fut jamais ». Voilà les deux  
 vérités que *M. Perret* établit dans ce dis-  
 cours, & dont le développement en rem-  
 plit successivement les deux parties. Comme  
 il n'eut pas le temps de lire la seconde  
 dans cette séance, je ne donnerai ici que  
 l'analyse de la première.

« C'est en exagérant la pureté des prin-  
 » cipes de la parfaite amitié & l'étendue  
 » de ses devoirs, qu'on cherche à persuader  
 » de l'impossibilité de son existence » ; mais  
 en réformant les fausses idées qu'on en  
 donne, *M. Perret* prouve que « l'amitié  
 » peut être vive, constante, courageuse,  
 » parfaite, en un mot, sans cesser d'être  
 » soumise à la religion, subordonnée aux  
 » loix, & proportionnée aux forces de l'hu-  
 » manité ; que cette amitié est donc possi-  
 » ble dans nos mœurs ».

Un parallèle des traits les plus remar-  
 quables d'une parfaite amitié, conservés  
 dans les fastes de l'histoire ancienne, &  
 de ceux que nous offrent les annales du  
 siècle précédent & de celui-ci, achève de  
 donner à cette vérité la plus grande évi-  
 dence.

La générosité du Capitaine Algérien qui,  
 pendant le bombardement d'Alger, s'ex-

posa à mourir avec un François, son ami, dont il ne pouvoit sauver la vie.

La fermeté inébranlable du Chevalier *Bourdin*, que le crédit & les menaces des ennemis du Chevalier *Rey de Soupac* ne purent détacher de cet infortuné ; qui se laissa même charger de fers & traîner dans un eachot plutôt que de l'abandonner, & qui eut la gloire de faire triompher l'innocence de son ami & punir ses calomniateurs.

La retraite à laquelle, au rapport de *M. Freron*, un de mes contemporains se livre pour trouver, par son économie, les moyens d'élever les enfans de son ami & de pourvoir à leurs établissemens, sont des faits que *M. Perret* oppose avec avantage, dans ce parallèle, au célèbre combat d'*Oreste* & de *Pilade*, au dévouement généreux de *Démétrius*, de *Zunion* pour sauver *Antiphile*, & à la fidélité d'*Aréthus* dans l'exécution du testament d'*Eudamidas*.

Je supprime à regret la plupart des détails de ce parallèle ; mais, gêné par les circonstances, je dirai seulement qu'on y voit *Montagne* & *la Boetie*, *Voiture* & *Costar*, comparés avec succès aux amis les plus célèbres ; & que si l'antiquité admira  
« *Lisimaque* allant visiter *Calisthène*, ren-

## 148 MERCURE DE FRANCE.

» fermé dans une cage de fer & condamné  
» à mort par *Alexandre* ; on a vu, sur la  
» fin du siècle précédent, *Peliffon* écrire  
» pour justifier *M. Fouquet*, & cet Acadé-  
» micien aller souvent, avec *Sarazin*,  
» pleurer sur le tombeau de ce Ministre  
» malheureux.

» On a vu le Comte d'*Aubigné* conti-  
» nuer son commerce d'amitié avec *M.*  
» *de la Trémouille*, même malgré les re-  
» proches d'*Henry IV* ».

Des preuves de faits aussi frappantes, réunies aux raisonnemens employés par *M. Perret*, l'autorisent bien sensiblement à prétendre que la parfaite amitié est possible dans nos mœurs,

La séance a été terminée par *M. Guenaud de Montbelliard*, qui a lu un mémoire sur l'inoculation.

On a déjà plusieurs fois, mais inutilement, élevé la voix dans cette Académie en faveur de l'inoculation ( 2 ) ; les préju-

( 2 ) *M. Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, après avoir fait un voyage à Genève en 1756, pour joindre à la théorie de l'inoculation les lumières que la pratique peut donner, lut, dans la séance publique de la rentrée, au mois de décembre de la même année, une dissertation où il établissoit l'importance de l'inoculation, par l'exposition des risques que la petite-vérole naturelle fait courir aux habitans de

gés se font toujours opposés, en cette province, à la pratique de cette importante découverte. Tiendront-ils contre la force des raisonnemens & de l'exemple de M. *Guenaud*? Ne faisons pas à nos concitoyens l'injustice de le présumer. On ne peut prêter à cet Académicien aucunes vues d'intérêt, on ne peut lui supposer aucune prétention. C'est un père tendre qui, après s'être convaincu de la bonté, de l'utilité de l'inoculation, a porté lui-même la petite-vérole dans le sein de son fils unique. C'est un citoyen zélé qui, s'applaudissant d'avoir ainsi écarté de cet enfant chéri les dangers d'une maladie cruelle, veut engager ses concitoyens « à se procurer bientôt le bonheur dont il jouit », & qui, par l'histoire de l'inoculation de son fils, par l'exposition des motifs qui l'ont décidé à prendre le parti de l'inoculer, cherche à inspirer à ses compatriotes de la confiance pour une méthode aussi facile à pratiquer qu'elle est salutaire. Quelle impression ne doit donc pas faire cette ville, & par les avantages qu'on trouveroit dans la pratique de l'insertion. En 1759 & en 1760 il lut encore différens mémoires sur le même sujet, & il a inoculé lui-même son fils en 1764. Cet enfant venoit d'avoir une petite vérole volante, l'insertion fut sans effet, & la plaie guérit en aussi peu de temps qu'une plaie simple.

son ouvrage fut ceux qui cherchent de bonne foi la vérité, & dont l'oreille n'est point fermée aux cris de l'humanité!

On n'entrera ici dans aucun détail sur ce qui est arrivé au fils de M. *Guenaud* à la suite de l'insertion, on se contentera de dire que cet enfant fut inoculé pendant qu'il dormoit, & qu'il eut une petite-vérole très-discrette & de la meilleure espèce. L'on citera seulement quelques raisonnemens de l'auteur.

« Le sort de mon enfant est dans mes  
 » mains, s'étoit-il dit à lui-même, & je  
 » dois en disposer, non selon mon goût ou  
 » ma foiblesse, mais selon son intérêt &  
 » l'équité, & selon une équité d'un ordre  
 » bien supérieur, puisque les devoirs ne  
 » sont jamais remplis parfaitement entre  
 » un père & un fils, que lorsqu'ils se sont  
 » fait l'un à l'autre tout le bien qu'ils  
 » pouvoient se faire. Or, quel plus grand  
 » bien puis-je faire à mon fils que d'écar-  
 » ter ou diminuer les dangers qui l'envi-  
 » ronnent? & si le risque d'attendre la petite  
 » vérole est beaucoup plus grand que celui  
 » de la prévenir par l'inoculation, je vois  
 » mon devoir & je le ferai.

» Plusieurs m'ont retenu le bras, ajoute  
 » M. *Guenaud*, & m'ont dit: qu'allez-vous  
 » faire? en inoculant votre fils, vous

» vous chargez de l'événement : & s'il  
 » étoit malheureux ! . . . Ce raisonnement,  
 » d'une politique froide , m'a toujours dé-  
 » chiré le cœur sans jamais influer sur ma  
 » résolution. Je sentojs trop qu'un père,  
 » qui voit un grand bien à faire à son fils ,  
 » n'hésitera jamais par la crainte de se  
 » compromettre ; que c'étoit ma qualité de  
 » père & la nécessité d'opter entre deux  
 » dangers, qui me chargeoit de l'événement ;  
 » que la témérité dans ce cas ne consistoit  
 » point à agir , mais à préférer le parti le  
 » plus hasardeux , fût-ce celui de ne rien  
 » faire , & que toutes les inspirations de  
 » la prudence s'unissoient aux cris de l'a-  
 » mour paternel pour me porter à exami-  
 » ner les faits , à peser les probabilités &  
 » à suivre courageusement le parti qui me  
 » paroîtroit le meilleur à l'enfant , dût-il  
 » être le plus pénible pour le père ».

M. *Guenaud* entra dans cet examen avec  
 toute la bonne foi & l'application que de-  
 mandoit une question aussi intéressante  
 pour lui. Il donne ici le résultat de cet  
 examen, & l'on voit qu'après avoir appré-  
 cié les risques auxquels la petite vérole  
 naturelle expose , après les avoir opposés  
 à ceux que la factice fait courir , il recon-  
 nut que , même dans la supposition la

moins favorable, tout étoit à l'avantage de celle-ci.

Tout le monde fait avec quelle complaisance les adversaires de l'inoculation ont saisi l'objection que *M. Dalemberc* a faite contre la manière dont jusqu'à présent on a procédé pour faire sentir la différence des dangers auxquels la petite-vérole naturelle & la factice exposent. Mais en convenant, avec ce célèbre géomètre, « que si l'on veut faire un parallèle » exact des deux risques, il faut que les » temps soient égaux » ; *M. Guenaud* a pris le parti, d'après l'idée de *M. Daniel Bernoulli*, de comparer la vie moyenne des inoculés à la vie moyenne de ceux qui attendent la petite vérole, & il a trouvé, toujours en partant de la supposition la plus défavantageuse, que « l'inoculation » rendroit plus à la vie humaine par le » grand nombre de personnes préservées, » qu'elle n'en retrancheroit par la brièveté » des jours du peu de personnes qui suc- » comberoient ».

Une table calculée d'après celles de *M. de Saint-Maur* le conduit à cette conséquence.

Quant aux autres objections qu'on a faites, & que les personnes peu instruites

du mal intentionnées ne cessent encore de faire contre l'inoculation ; comme tout a été dit & redit sur cette matière , M. *Guenaud* se borne à un raisonnement bien simple qui , selon cet Académicien , répond à toutes « les difficultés qu'on a faites » ou que l'on pourra faire , & qui terrasse » d'un seul coup l'hydre des objections » renaissantes.

» L'inoculation rejetée aujourd'hui par » quelques personnes qui ne la connoissent » ni ne la veulent connoître , a été admise » jusqu'ici par-tout où elle s'est présentée , » chez une multitude de peuples ignorans » ou lettrés , libres ou esclaves , policés ou » barbares , des zônes brûlantes ou des » climats glacés. Tous l'ont reçue plutôt » ou plus tard , tous l'ont adoptée comme » une pratique salutaire , aucun n'y a » renoncé après en avoir connu l'usage. » Le médecin , le philosophe , l'homme » d'Etat , ont pensé , ont agi sur ce point » comme le peuple. Cependant les objec- » tions qui se reproduisent de nos jours » avoient été faites & poussées fort vive- » ment en plusieurs de ces mêmes pays où » l'inoculation règne aujourd'hui ; donc , » suis-je en droit de conclure , que ces objec- » tions ont été démenties par les faits. Il » n'est donc pas vrai que l'inoculation bien

154 MERCURE DE FRANCE.

» administrée soit meurtrière ; que la pe-  
» tite vérole qu'elle donne soit sujette à  
» retour, qu'elle communique des dartres,  
» le scorbut, les écrouelles & tant d'autres  
» maladies honteuses ou terribles dont le  
» catalogue semble fait exprès pour effrayer.  
» Elle n'augmente donc ni la contagion  
» ni la mortalité de la petite vérole natu-  
» relle. Il est donc enfin démontré, par  
» la plus forte des preuves, par celle qui  
» se tire de l'expérience de plusieurs na-  
» tions, de mœurs, de loix, de climats  
» & de cultes différens, que l'inoculation  
» est une bonne chose. . . . ».

*A Dijon , ce 8 juin 1767. MARET.*



## ACADÉMIE de LA ROCHELLE.

L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de la Rochelle tint son assemblée publique le 6 Mai dernier. M. *Mercier Dupaty*, Trésorier de France, ouvrit la séance en qualité de Directeur. Il débuta ainsi :

« Messieurs, en me permettant de venir  
 » penser au milieu de vous, & de mêler  
 » mon âme avec la vôtre, vous m'avez  
 » présenté des obligations; car vos bien-  
 » faits sont comme ceux de la nature, des  
 » devoirs que vous donnez à remplir. Pour  
 » m'y conformer, je mis sous vos yeux, il  
 » y a un an, le portrait d'un grand homme  
 » qui fut utile; combien n'ont été que de  
 » brillans fléaux! On pourroit presque cal-  
 » culer les malheurs des Etats par leurs  
 » grands hommes, comme les degrés de la  
 » corruption morale par les vertus....

M. *Dupaty* fait une analyse succincte de la première partie de l'éloge du Chancelier de l'Hôpital. Il dit, en parlant de son éducation: « son âme fut de bonne  
 » heure à lui toute entière, il ne dut  
 » rien à ces hommes trop souvent merce-  
 » naires ou lâches qui vendent leurs pré-

» jugés & leur ignorance, font métier d'ef-  
 » facer les premiers traits de la nature dans  
 » les jeunes âmes, & les pressent de mû-  
 » rir & de penser avant le temps; sembla-  
 » bles à ces jardiniers qui forçent des ger-  
 » mes rassemblés dans des serres, d'éclorre  
 » malgré la nature, veulent par une cha-  
 » leur factice suppléer au soleil, & faire  
 » eux-mêmes la saison qui leur con-  
 » vient ».

Passant au plan de sa seconde partie,  
 l'auteur montre *l'Hôpital* dans la solitude.  
 « C'est là, dit-il, que son âme, loin des préju-  
 » gés qui la fouloient dans le monde, s'éten-  
 » doit & s'élançoit... Dans le monde, *l'Hô-*  
 » *pital* connut les hommes quoique son  
 » cœur fût bon; il n'y a guères, en effet,  
 » que les malheureux & les méchans qui  
 » puissent les connoître ».

*M. Dupaty* expose les principes de *l'Hô-*  
 » *pital* sur la législation, la réformatio  
 qu'il y mit, ses idées sur le gouvernemen  
 féodal. « Ce gouvernement, dit l'auteur  
 » qui fut long-temps celui des François  
 » gouvernement le plus ancien sans doute  
 » & le plus naturel, se précipitant d  
 » l'anarchie; gouvernement aussi légitime  
 » qu'aucun autre, & qui n'est, à le bien  
 » prendre, que le malheur de régner, par-  
 » tagé entre un plus grand nombre.

Après quelques réflexions sur la nécessité des loix, qu'il appelle le fondement & les garans nécessaires des propriétés, M. Dupaty s'excuse ainsi, de n'avoir pu mettre la dernière main à cet ouvrage. « La maladie, Messieurs, fit tomber mes pin-  
 » ceaux. J'éprouvai cet état indéfinissable  
 » & terrible, où tout-à-coup les roues de  
 » la machine cessent de jouer ensemble,  
 » où les yeux rejettent la lumière, où l'âme  
 » ne sent plus son ressort, où la glace de  
 » l'imagination se ternit & ne réfléchit  
 » plus à travers des organes languissans que  
 » des images vagues & décolorées.... Je  
 » réservai, dit l'orateur, la dernière partie  
 » de l'éloge du Chancelier de l'Hôpital à  
 » de plus heureux temps, & j'entrepris un  
 » discours plus analogue à mes forces, con-  
 » tenant des réflexions sur la littérature Al-  
 » lemande ».

M. Dupaty trace d'abord les progrès des Allemands dans les sciences, il fait voir ceux qu'ils ont faits dans la poésie. « C'est  
 » de nos jours, dit-il, que les poëtes Alle-  
 » mands ont cueilli les plus belles fleurs.  
 » Leurs âmes brulantes ont versé dans  
 » l'ode & l'épopée le délire le plus su-  
 » blime. Ils ont sçu mettre avec adresse sur  
 » la vérité la gase légère de la fable. Ils  
 » ont aiguisé des épigrammes, ils ont

## 158 MERCURE DE FRANCE.

» chauffé le cothurne & le brodequin ;  
 » mais leur théâtre a produit jusqu'ici peu  
 » de chefs-d'œuvres à cause de *Racine* & de  
 » *Corneille* ; leurs ridicules attendent encore  
 » un *Molière*. Le genre qui leur fait le plus  
 » d'honneur est le genre pastoral. Leurs idy-  
 » les, semblables à ces verres qui font des-  
 » cendre sous nos yeux les astres, rappro-  
 » chent le bonheur le plus à la portée du  
 » cœur humain qu'il est possible. Ces  
 » poèmes charmans, où la nature est si belle,  
 » si douce & si simple, font oublier *Théo-*  
 » *crite* & *Virgile*. Leurs bergères font re-  
 » gretter l'âge d'or. Ces poètes ont aussi  
 » chanté dans des vers immortels, ce qu'il  
 » y a de plus brillant, de plus léger & de  
 » moins durable dans la nature, les fleurs,  
 » le plaisir & les belles. Leurs chansons  
 » respirent une facilité molle, une mélan-  
 » colie douce qui décelent les grâces. La  
 » plus jeune pourroit les entendre toutes  
 » sans baisser les yeux. L'irreligion & le  
 » cynisme n'ont jamais souillé leurs pin-  
 » ceaux. La volupté qu'ils ont chantée est  
 » cette volupté recueillie & de sentiment  
 » qui tient au calme du cœur, & à cette  
 » naïveté d'innocence qui n'est presque  
 » plus à notre usage... Plusieurs de leurs  
 » poésies légères rendroient jaloux ce Grec  
 » aimable, qui s'est rendu si célèbre avec

» sa lyre, sa coupe & son cœur, but & aima  
 » en philosophe, badinoit en cheveux  
 » blancs avec les amours, & laissa la vie  
 » sur des roses à quatre-vingts ans; *Anacréon*  
 » dont les jolies hymnes méritent d'être  
 » chantées par *Vénus* à son réveil, lorsque  
 » les *Grâces* tressent ses cheveux & met-  
 » tent des roses fraîches dans sa ceinture ».

L'auteur se propoisoit de traduire plu-  
 sieurs morceaux dans divers genres qu'au-  
 cun traducteur n'a fait connoître; il de-  
 voit finir en comparant le génie de la litté-  
 rature allemande avec celui de la littérature  
 françoise & italienne. Il n'a pu remplir son  
 plan tout entier; la mort de son père à sus-  
 pendu son travail. « La nature, dit-il, en  
 » finissant, m'a demandé des larmes; le  
 » premier devoir de l'homme est d'avoir  
 » un cœur. L'interruption de mon travail  
 » auroit-elle besoin d'excuse? Vous avez  
 » Messieurs, partagé ma douleur & ma  
 » perte; ce n'est pas pendant l'orage qu'on  
 » va cueillir des fleurs: la mesure de vos  
 » regrets doit être la mesure de votre in-  
 » dulgence ».

*M. de la Faille*, Chancelier de l'Académie & premier Secrétaire, lut ensuite un discours, dans lequel il examine le sentiment des anciens & des modernes sur l'origine des macreuses.

Après avoir jetté un coup-d'œil rapide sur les systêmes ridicules de quelques anciens, sur les générations qu'ils ont cru sortir des règles ordinaires de la nature, l'auteur décrit le coquillage, généralement connu sous le nom de *conque anatifère*, dont l'étymologie annonce assez le prétendu privilege. On l'appelle en Bretagne *sapinette*, parce qu'il s'attache au sapin, *clakis* en Angleterre, & *cravan* en Amérique.

« C'est, dit-il, le coquillage sur lequel  
 » l'aveugle antiquité a débité tant de fa-  
 » bles, & dont les savans ont écrit tant de  
 » choses incroyables, soit en le regardant  
 » comme l'origine & le principe d'une gé-  
 » nération contraire à l'ordre naturel, soit  
 » en le métamorphosant lui-même en *ma-*  
 » *creuse*. Nos modernes, sans admettre en  
 » entier ces rêveries, ont cru éclaircir le  
 » mystère, en disant que cette sorte d'oi-  
 » seaux pouvoit fort bien pondre ses œufs  
 » dans ces coquilles, & les substituer à la  
 » place du poisson qu'ils becquetrent à cet  
 » effet. Ce qu'on lit à ce sujet dans le re-  
 » cueil de différens traités de physique  
 » & d'histoire naturelle, par M. *Des-*  
 » *landes*, Membre de l'Académie, im-  
 » primé à Paris en 1736, est plus curieux  
 » que fondé en vérité ».

Ce physicien dit avoir vu jusqu'à deux fois sur des débris de vaisseaux, des embrions d'oiseaux plus ou moins développés, enfermés dans des moules & des cammes; il y a même trouvé des œufs enveloppés d'une matière visqueuse & gluante.

M. de la Faille avoue qu'une assertion aussi forte de la part d'un physicien de réputation, seroit bien capable d'accréditer l'erreur; c'est pourquoi il s'attache à faire voir le peu d'exactitude de M. Deslandes. Nous allons laisser parler M. de la Faille lui-même.

« De tous les auteurs qui ont traité cette  
 » matière, il est le seul qui fasse sortir des  
 » oiseaux des moules & des cammes. Tous  
 » les autres écrivains n'ont accordé ce pri-  
 » vilège qu'à nos *sapinettes*. Pourquoi des  
 » milliers de moules qui couvrent nos côtes  
 » & nos *bouchots*, n'ont-elles jamais four-  
 » ni un pareil exemple? Ces coquillages  
 » s'attachent, il est vrai, par un *gluten*,  
 » quelquefois par leur *biffus*, aux bois,  
 » aux rochers & aux corps marins; mais  
 » on ne peut pas dire qu'il en soit ainsi des  
 » cammes qui ne vivent jamais que dans  
 » le sable, dans le limon ou dans la pierre.  
 » Cette coquille, d'ailleurs, non plus que  
 » son poisson, n'a rien qui puisse la coller  
 » à la carenne de nos vaisseaux. Aussi n'y

» trouve-t-on le plus souvent adhérens que  
 » des glands , des pouffepieds , des huitres  
 » à bec & à rasteau , des paquets de mou-  
 » les & presque toujours des conques ana-  
 » tifiques. Voyons à présent si cette ponte  
 » de la part de nos *macreuses*, dans un nid  
 » aussi extraordinaire , a quelque fonde-  
 » ment , ou plutôt si elle est possible ».

M. d'Argenville, aussi Membre de notre Académie, a prévu l'objection & sa difficulté. Pour y répondre , il avance à la pag. 317 de sa *Conchil.* édition de 1757, « qu'il se pourroit faire que, comme la » *conque anatifère* s'ouvre dans la mer, elle » laissât entrer l'œuf de la *bernache* qui est » très-petit, mollasse, & environné d'un » mucilage par lequel il se colle aux dif- » férens corps qu'il rencontre. Cet œuf, » ainsi attaché au poisson de la *conque ana- » tifère*, en tire sa nourriture en vrai pa- » rasite, ainsi que de l'eau de la mer. Cette » solution hasardée a tout l'air d'un para- » doxe, dit M. de la Faille: l'auteur qui » ne cite pas son garant, s'est livré tout » entier à l'effor d'une imagination pré- » venue. Comment prouver que les œufs » de la *macreuse* sont, contre l'ordre na- » turel, petits, mollasse & sans coque » ?

M. de la Faille fait la description de la *macreuse*, espèce de canard dont le mâle,

à cause de la noirceur de son plumage, est appelé à Paris, *diable de mer*, & dit que dans une femelle vivante qu'il eut en 1756, il trouva l'ovaire tout à fait semblable à celui des autres oiseaux; il y vit des œufs dont les plus avancés égaloient en grosseur ceux de la poule, & avoient la coque lisse, ferme & très-sèche. « Comment, » ajoute-il, un pareil volume, qui n'est pas » flexible, pourroit-il être déposé ou s'introduire dans l'intérieur d'une coquille » naturellement plate, qui n'a pas la moitié » de cette grosseur, & dont l'ouverture ne » sauroit s'étendre au delà de 5 à 6 lignes?..

» Le Docteur *de Graind'orge* est le » seul qui, malgré la prévention de son » siècle, ait cru que les *macreuses* se reproduisoient comme les autres oiseaux; » mais il n'en a fourni aucunes preuves: aussi » son ouvrage posthume, quoique commenté & mis au jour par une main habile, (le célèbre *Malouin*) n'a rien changé » dans les esprits ».

Aux objections que M. *de la Faille* propose contre le sentiment de MM. *Deslandes* & *d'Argenville*, il joint le témoignage non suspect & sans intérêt de *Girard de Weer*, Hollandois, dans sa troisième navigation en 1596, dont il rapporte ces termes: « Nous trouvâmes grand nombre

» d'une forte d'oisons ou de canards....  
 » Nous en avons fait cuire un avec environ  
 » soixante œufs.... On n'avoit pu savoir  
 » jusqu'à présent où ils pondent & où ils  
 » couvent leurs œufs, ce qui avoit porté  
 » plusieurs anciens auteurs à assurer qu'ils  
 » croissoient en Ecosse, à des branches  
 » d'arbre qui pendent au-dessus de l'eau,  
 » dont les fruits qui y tombent deviennent  
 » de petits oisons nageans. . . . Ce n'est  
 » donc pas merveille qu'on n'ait pas sçu  
 » jusqu'à présent où ces oiseaux pondoient  
 » leurs œufs, vu qu'il n'est personne qu'on  
 » sache qui ait encore pénétré sous la hau-  
 » teur du quatre-vingtième degré. . . . &  
 » encore moins que les *rot-gans* y couvent  
 » leurs petits ».

Un curieux militaire a observé pendant dix-huit mois, sur les côtes de Bretagne, les *conques anatifères*; l'auteur les a examinées bien des fois dans l'anse de Coreille, près la Rochelle, mais sans y voir jamais ni œufs ni oiseaux.

« Quelle peut donc être la source d'une  
 » méprise aussi accréditée ? Je la trouve,  
 » dit, en finissant, M. de la Faille, dans  
 » le plumasseau de la *conque anatifère*,  
 » dont les filamens ont quelque ressem-  
 » blance avec l'aîle d'un oiseau couvert  
 » de son premier duvet; ressemblance im-

» parfaite , qui ne peut séduire que des  
 » yeux inattentifs ou prévenus ».

M. *Arcere*, de l'Oratoire, ancien Secrétaire perpétuel, lut des *Réflexions sur les vertus sociales*. On ne donne point l'extrait de cette pièce, l'auteur se proposant de la donner incessamment à l'impression.

M. *Seignette*, Avocat, second Secrétaire, donna ensuite l'application de deux médailles ou jettons frappés en 1632, par la ville de la Rochelle, en l'honneur de M. de *Villemontée*, Intendant des provinces entre Loire & Garone. M. *Seignette* invita ses concitoyens à la recherche des ces jettons confondus avec la monnoie, & qui, quoique de peu d'utilité, dit-il, pour l'histoire générale, sont cependant précieux pour les descendans de ceux qui les ont fait frapper.

M. *Bernon de Salins*, Avocat, lut ensuite l'éloge historique de MM. *Valin*, de *Chaffiron* & *Dupaty*, que l'Académie a perdus depuis peu. Quoiqu'elle ne soit pas dans l'usage de faire l'éloge de ceux que la mort lui enlève, elle n'a pas cru devoir s'opposer au dessein formé par M. *Bernon*, de payer ce tribut à leur mémoire. Il n'est pas possible de donner un extrait bien exact de ces trois discours, on ne peut que présenter des morceaux détachés ; on préfé-

ra ceux qui peuvent faire connoître les personnes dont il parle.

Le premier éloge est celui de *M. Valin*, Avocat au Présidial, Avocat & Procureur du Roi à l'Amirauté, & Secrétaire perpétuel de l'Académie pendant environ trente années ; il est auteur du commentaire sur l'ordonnance de la marine, de celui de la coutume de la Rochelle, &c.

« Il a vécu parmi nous, dit l'auteur,  
 » il a rempli tous les devoirs d'un bon  
 » citoyen, il a enrichi la jurisprudence du  
 » fruit de ses veilles. Ses ouvrages porte-  
 » ront son nom à la postérité la plus recu-  
 » lée, ils subsisteront autant que nos loix  
 » auprès desquels il a placé le flambeau  
 » de son génie. Dans quelques siècles les  
 » villes voisines se disputeront la gloire de  
 » lui avoir servi de berceau, les savans  
 » feront des recherches sur son origine,  
 » ignorée de ses concitoyens, qui ont re-  
 » cueilli les premiers fruits de ses travaux....  
 » *M. Valin* prêta le serment d'Avocat ; il  
 » apporta à cette profession toutes les dis-  
 » positions nécessaires, une mémoire ornée  
 » de belles connoissances, un esprit droit  
 » & un cœur pur..... La confiance publique  
 » fut la récompense de ses travaux : un  
 » homme moins laborieux eût à peine suffi

» aux affaires dont il fut chargé ; l'ordre  
 » & l'affiduité , ces deux économistes du  
 » temps, lui permirent encore d'entrepen-  
 » dre & d'exécuter de grandes choses ».

Après avoir parlé des ouvrages de M.  
*Valin*, qui avoient la jurisprudence pour  
 objet, l'auteur ajoute : « on attribue à  
 » l'étude des loix comme à celle des ma-  
 » thématiques de dessécher l'esprit en le  
 » rectifiant, mais il semble que le destin  
 » de M. *Valin* fut d'acquiescer toujours &  
 » de ne rien perdre. Son amour pour les  
 » lettres sauva ses écrits de cette séche-  
 » resse qu'eussent excusée l'importance &  
 » la gravité des sujets. Il lui mérita encore  
 » d'être désigné par le Roi pour remplir  
 » une place à l'Académie lors de son éta-  
 » blissement. M. *Valin* n'envisagea que  
 » les nouveaux devoirs qu'on lui impo-  
 » soit : il fut plus assidu que l'on n'avoit  
 » droit de l'espérer à nos séances particu-  
 » lières, & parut aux séances publiques  
 » avec l'éclat auquel on s'étoit attendu.  
 » Nos recueils sont enrichis de plusieurs  
 » de ses discours. Le choix des sujets fai-  
 » soit autant d'honneur à son cœur que le  
 » succès en faisoit à son esprit. . . . ». M.  
*Valin* fut donc jurisconsulte, magistrat,  
 académicien ; il fut plus, il fut bon citoyen  
 & père tendre.

L'auteur, parlant de M. *Martin de Chassiron*, Trésorier de France honoraire, dit : . . . « il n'avoit fait ni rhétorique ni » philosophie, il fut homme de lettres & » philosophe. . . . Il occupa successivement » deux places de magistrature au Présidial » & au Bureau des finances ».

M. *Bernon* le considère sous ces différens points de vue : quand il le considère comme homme de lettres. . . . « Homme » de lettres, il fut un des fondateurs de » cette Académie, il en fut aussi l'ornement. » Tant que sa santé lui a permis de paroître » à nos séances publiques, il ne s'y est » point présenté les mains vuides. Il a com- » posé un grand nombre d'ouvrages ; la » partie des théâtres est celle qui lui a fourni » le plus d'observations. Ses réflexions sur » le *comique larmoyant* sont un chef-d'œu- » vre. Nous avons pour garant l'éloge qu'en » a fait \* ce beau génie qui, ayant réuni » toutes les couronnes de la littérature, » n'en détache qu'avec précaution quel- » ques feuilles qu'il distribue d'une main » économe ».

Le considérant comme philosophe. . . .  
« M. *de Chassiron* fut philosophe : il sçut » vivre & mourir. Dans sa jeunesse il pro- » fita de tous les avantages qu'il avoit reçus

\* Préface de *Nanine*,

» de

de la nature pour trouver le bonheur au milieu d'une société dont il fit les délices. Quand les infirmités l'avertirent qu'il devoit se retirer des cercles, il ne lutta point contre la nécessité ; il se renferma dans son cabinet où l'Académie le suivit ; plusieurs de nos séances particulières se tinrent chez lui. Ses dernières paroles furent celles d'un homme juste qui a parcouru la carrière sans remords & la termine sans crainte. Le 18 mars M. de *Chassiron* disoit à ses amis qu'il n'auroit pas cru que l'on pût mourir aussi tranquillement, & le soir du même jour M. de *Chassiron* n'étoit plus „

Le dernier éloge est celui de M. *Mercier Dupaty*, Trésorier de France honoraire, mort premier Secrétaire perpétuel de l'Académie, & Membre de la Société d'Agriculture. . . . Après avoir parlé des études que M. *Dupaty* fit au collège de Beauvais, sous MM. *Coffin* & *Crevier*, & des leçons utiles qu'il prit de M. *Rollin*, l'orateur ajoute : « il s'appliqua à l'étude de cette science bienfaisante qui prolonge la vie de ceux même qui l'accusent de l'abrégé, „

Il rend compte des circonstances qui lui firent abandonner l'étude de la médecine & prendre un charge de Trésorier de

France. . . . Il parle des ouvrages que M. *Dupaty* a composés pour l'Académie. "Les  
 „ *Newton*, les *Cassini* se sont élevés jusqu'au  
 „ ciel pour observer d'un œil curieux le  
 „ cours des astres & deviner leurs loix.  
 „ M. *Dupaty* a cherché à en corriger les  
 „ influences „. M. *Bernon* donne une  
 courte analyse des ouvrages de M. *Dupaty*,  
 qui ont rapport à l'agriculture, considérée  
 relativement au pays d'Aunis, & fait voir  
 l'importance de ses expériences & de ses  
 découvertes ; il ajoute : " pourquoi ne  
 „ m'eût-il pas été permis de comparer  
 „ l'astronome qui suit d'un œil hardi la  
 „ marche rapide des corps célestes, & le  
 „ physicien qui, fixant ses regards sur la  
 „ terre, l'échauffe par son génie & la force  
 „ de se couvrir de productions nouvelles  
 „ & utiles „.

„ Ce n'est pas de la terre seule que M.  
 „ *Dupaty* a exigé des ressources pour ses  
 „ concitoyens ; il nous a donné une sa-  
 „ vante dissertation sur les *moules* : il suit  
 „ ce coquillage dans tous les états, depuis  
 „ son frai jusqu'au moment de la récolte.  
 „ Comme son but étoit toujours l'utilité,  
 „ il ne s'appesantit pas sur des détails con-  
 „ cernant la coquille & l'admirable struc-  
 „ ture de l'animal : il s'attache principale-  
 „ ment au moyen de conserver les *bouchots*

» à moules. Jusqu'ici on n'a trouvé aucun  
 » bois qui pût résister à la dent funeste du  
 » ver *tarière* ; il indique de nouveaux  
 » essais ».

» Nous ne citerons parmi les autres ou-  
 » vrages que celui où il traite du marcher  
 » des insectes sur les corps durs & polis,  
 » placés verticalement. Il a osé combattre  
 » l'opinion de M. *Pluche*, sur le marcher  
 » des mouches, & la cause des taches qu'elles  
 » laissent sur les glaces. Le système de M.  
 » *Dupaty* a prévalu parmi les praticiens ».

On citera encore le morceau suivant,  
 d'autant plus volontiers qu'il peint les ver-  
 tus, qui rendirent M. *Dupaty* cher à tous  
 ceux qui le connurent.

« M. *Dupaty* étoit né riche : cet obsta-  
 » cle ordinaire au progrès des sciences, se  
 » tourna dans ses mains en ressources pour  
 » étendre ses recherches. Ses mœurs furent  
 » douces, son extérieur modeste ; on eût  
 » dit que la fortune eût pris à tâche de té-  
 » duire son cœur ; elle le combla de tou-  
 » tes ses faveurs sans lui enlever une vertu.  
 » Ses supérieurs, ses égaux, les pauvres  
 » sur-tout, virent avec plaisir l'accroisse-  
 » ment de ses biens ; lui seul y eût été in-  
 » sensible, s'il n'eût pas eu des enfans  
 » qu'il aimait tendrement.

Après avoir parlé de la maladie de M.

## 272 MERCURE DE FRANCE.

*Dupaty*, l'auteur dit : « les caux de barés  
» ges le soulagèrent, & son esprit s'oc-  
» cuppa dès ce moment du projet de faire  
» une fondation, qui procureroit tous les  
» ans à deux malheureux le moyen de faire  
» le voyage. Il vouloit aussi établir un hô-  
» pital dans ses terres; il sentit que les ma-  
» ladies qui ne sont que des afflictions  
» dans la maison d'un homme riche, sont  
» dans la chaumière du pauvre une cala-  
» mité de plus...

*M. de la Faille* termina le séance par la lecture du programme suivant.

---

### *PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles-Lettres de LA ROCHELLE.*

UN Membre de l'Académie voulant donner une marque de son amour pour la Patrie & les Lettres, lui a remis les fonds nécessaires pour une médaille d'or de la valeur de six cens livres, qui doit être adjugée par l'Académie au meilleur discours dont le sujet sera l'éloge d'*Henri IV*. Cette médaille doit être frappée exprès; elle représentera d'un côté le portrait de ce Roi, si cher à la nation Françoisse, qui en fut aussi le père. Le revers sera décoré de cette

J U I L L E T 1767. . 173

*devise: le bien bon ami des Rochellois*, paroles que ce grand Prince avoit adoptées & qui font autant d'honneur à son cœur qu'elles sont précieuses & sacrées pour les habitans de la Rochelle. On lira dans l'exergue, *prix adjudgé par l'Académie Royale de la Rochelle en 1768*. Les étrangers seront admis au concours comme les régnicoles. Les Académiciens Titulaires & Associés en sont seuls exceptés. Les discours écrits en françois seront d'une demie heure de lecture au moins. L'Académie voulant laisser un temps suffisant pour traiter un si beau sujet, ne distribuera le prix qu'en Décembre 1768.

Elle tiendra dans ce mois une assemblée publique, pour lire l'ouvrage couronné: les paquets doivent être adressés, francs de port, avant le 15 d'Octobre 1768, à M. de la Faille, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Les auteurs qui se feront connoître directement ou indirectement, ne concourront point. Chaque discours portera en tête une devise répétée sur un billet cacheté qui contiendra le nom & la demeure de l'auteur.



H iij

## SÙPP. AUX PIÈCES IUGITIVES.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*e , sur feu  
M. le Maréchal DE NOAILLES.

**L**A mémoire d'un grand homme intéresselle trop tout citoyen françois, Monsieur, pour que le public ne soit pas instruit des honneurs que le corps ecclésiastique de notre ville vient de rendre aux cendres de feu M. le Maréchal de *Noailles*, mort l'année dernière.

Des prières, des larmes, des fleurs & des éloges, sont les tributs dont nous avons orné sa tombe le 30 du mois de Mai dernier, dans l'église Prieurale & Collégiale de cette même ville, patrie des Seigneurs de *Noailles*. Ce titre seul eût suffi pour exciter les sentimens de mes concitoyens ; mais les vertus & les talens d'un héros qui fut si célèbre dès le règne de *Louis XIV*, & qui soutint avec autant d'éclat que de solidité la gloire d'une carrière aussi vaste que celle qu'il a parcourue, méritoit, sans doute, des hommages particuliers.

L'église collégiale de notre ville offre un monument du plus ancien gothique, très-exhaussé & très-vaste, susceptible par conséquent d'être décoré selon le costume ordinaire des catafalques.

Le portique du temple paroissoit orné de caractères lugubres, d'écussions & chiffres de la Maison de Noailles. La nef, disposée de façon à y recevoir le corps de la noblesse de la province, les différens ordres ecclésiastiques, & ceux de la Justice invités à cette cérémonie.

Les colonnes de la nef & du chœur étoient en blanc, leurs chapiteaux & architraves ornés d'attributs caractérisant la mort & attributs du défunt.

Sur le milieu de la croix de l'église, entre la nef & le chœur, étoit posé un socle très-spacieux élevé de huit pieds en gradins : sur le socle dominoit un cénotaphe ou représentation, couvert d'un voile funéraire herminé. A la tête du cercueil étoient posés la couronne ducale, l'épée & le bâton de Maréchal de France, couverts d'un long crêpe. Quatre colonnes torsées d'une belle élévation, figurant le marbre noir & blanc, soutenoient un baldaquin richement décoré en draperies lugubres.

Un globe environné de nuages terminoit le dessus du dais ou baldaquin ; & la mort aux trois quart drapée, les ailes déployées, tenant sa faux, s'élançoit d'un air menaçant du haut des airs pour ravager sur le globe tout ce qu'alloit rencontrer son tranchant.

## 476 MERCURE DE FRANCE.

Quatre génies, de grandeur naturelle, peignant la douleur, occupoient les angles du cénotaphe, & paroissoient appuyés sur les attributs désignans la naissance, les dignités & les honneurs. Sur le devant étoient placées deux grandes figures, dans une attitude majestueuse; l'une exprimoit la Justice & l'autre la Bienfaisance environnées de leurs symboles.

Le luminaire répondoit à l'ordonnance du catafalque.

La maréchaussée de la province, sous les armes, faisoit observer l'ordre & entouroit, à une certaine distance, le cénotaphe, dont les angles étoient gardés par des pénitens bleus\* avec leurs bâtons d'argent aux armes de Noailles.

Mgr l'Evêque de Limoges fit le service, & le Chapitre l'assista à l'autel. Le Chapitre de la Collégiale du château de Noailles se rendit aussi à cette solennité.

Le service fut terminé par une oraison funèbre qui attira l'attention de tous les auditeurs. Nous attendons avec empressement l'impression de ce discours. Le texte parut heureux : *mortuus est in senectute bonâ plenus dierum & gloriâ : il est mort dans une heureuse vieillesse, comblé d'années & de gloire* : L. des para. La division du dis-

\* Feu M. le Maréchal étoit agrégé à la Confrérie des Pénitens bleus.

**Cours** sembla également remplir le sujet qui étoit à traiter : *Sa vie publique ne fut que grandeur & gloire pour l'honneur de sa nation. . . . Sa vie privée ne fut qu'exemples de sagesse pour le bonheur de la société.*

L'orateur a offert , dans sa première partie, les caractères de la vraie grandeur & de la vraie gloire que son héros a sçu mériter dans le métier des armes par ses talens , dans les objets de politique par ses négociations sçavantes , dans les fonctions difficiles du ministère par la sagesse & la pénétration de son génie. Il a développé, dans sa seconde partie, les principes & les causes de la sagesse de ce grand homme, ses vertus pacifiques, les caractères de son âme, les facultés de son esprit, la douceur de son gouvernement dans l'intérieur de sa famille, son zèle patriotique, son amour pour ses maîtres, & sur-tout son attachement à la religion de ses pères.

Enfin, Monsieur, le discours funèbre nous a paru en quelque sorte marcher de front avec les talens & les vertus de ce sage, que la nation a trop chéri de son vivant pour ne pas le placer au nombre des hommes célèbres qu'elle a produits.

J'ai l'honneur, &c.

*D. G. . . Citoyen de la ville de Briye.*

*À Briye en Limosin, le 6 juin 1767.*

H v.

## ARTICLE IV.

## BEAUX-ARTS.

## ARTS UTILES.

## CHIRURGIE.

*PRIX de l'Ecole - pratique.*

LES quatre médailles d'or de la valeur de 100 livres, fondées à perpétuité par M. *Houftet*, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, pour être distribuées annuellement aux quatre élèves qui auroient le plus profité des exercices & des instructions de l'école-pratique, ont été adjudgées cette année à MM. *Duchanois*, du Diocèse de Besançon; *Sedillot*, du Diocèse d'Evreux; *Moreau*, de Vitry-le-François, & *Chaussier*, de Dijon. Les sujets admis pour cette école sont seulement au nombre de vingt, qui, natifs de quelques villes du royaume, se destinent à y retourner pour s'y établir. Chaque Professeur Royal des écoles, a la nomination de deux élèves qu'il choisit après un examen public,

J U I L L E T 1767. 179

qui constate le fruit qu'ils ont tiré des leçons théoriques; & pour obtenir le prix, il faut justifier par de nouveaux examens le scavoir & l'habileté qu'on a acquis dans les opérations anatomiques & chirurgicales. Les médailles portent d'un côté le buste du Roy, & de l'autre est cette inscription :

STUDIORUM  
ET  
PERITIÆ  
PRÆMIUM  
IN SCHOLA  
CHIRURGO-PRACTICÆ  
*in perpetuum assignabat.*  
M. F. H O U S T E T.  
M. DCC. LXV.

---

A R T S A G R É A B L E S.

G R A V U R E.

**R**ECUEIL de toutes les variétés des animaux sauvages & domestiques, dessinés d'après la plus belle nature, & gravés par le sieur *Claude Fessard*. Il en paroît vingt-quatre planches rassemblées en quatre cahiers de six planches chacun. Le cahier est de 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur,

H vj

quai d'Orléans, île Saint Louis, maison de M. *Chambette*, père, Procureur ; & chez son associé, rue des Noyers, maison d'un Coutelier.

Jusqu'à présent personne ne s'est appliqué à graver les animaux sur des desseins d'après nature ; ce ne sont que des animaux empaillés qui ont servi d'originaux aux dessinateurs. Il est bien certain que, dans cet état de sécheresse, ils perdent considérablement de leur force ; d'où il s'ensuit que la gravure, conforme aux desseins peu corrects, ne peut être parfaite comme les desseins d'après nature.

C'est cette espèce de correction que les auteurs ont cru nécessaire ; c'est ce défaut, qui naît de l'oubli des différens caractères de chaque animal, qui les a engagés à dessiner l'animal d'après lui-même, & dans les attitudes qui semblent caractériser son génie, ses mœurs & , pour ainsi dire, son espèce.

Pour rendre l'acquisition de ce recueil moins onéreuse, & plus à portée des artistes, on l'a fixé à un prix inférieur de moitié de ce que se vendent communément ces sortes d'ouvrages.

Chaque cahier de six planches sera, comme celui-ci, de vingt-quatre sols. On continuera d'en publier un cahier chaque

J U I L L E T 1767. . 181

mois, en mêlant les sujets, de manière à éviter la monotonie qui en résulteroit si l'on vouloit donner six animaux de la même famille dans une seule livraison.

Nous ajouterons seulement que cette entreprise nous paroît aussi utile que soigneusement & agréablement exécutée.

LE sieur *Lattré*, Graveur ordinaire de Monseigneur *le Dauphin*, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, à la ville de Bordeaux, vient de mettre au jour *les nouvelles évolutions de la cavalerie françoise*, suivant l'ordonnance du Roi, du premier juin 1766; volume in 8°, broché: prix 6 liv. On trouve chez le même *les évolutions de l'infanterie françoise*, suivant l'ordonnance du Roi, du premier janvier 1766 : même prix & même format.

---

## M U S I Q U E.

LE sieur *Godard*, encouragé par les bontés du public, dont il a été honoré tant à l'opéra qu'au concert spirituel, n'a cessé de perfectionner son talent par des recherches théoriques & pratiques. Les voyages qu'il a faits dans différentes Cours d'Allemagne l'ont mis à portée d'entendre

## 182 MERCURE DE FRANCE.

les premiers *virtuoses* en tout genre, & c'est d'après leurs lumières & leur goût qu'il a senti qu'on pouvoit adapter au chant françois une quantité de nuances & de finesses dont il ne paroissoit pas susceptible ; il a joint, à cet examen, un travail réfléchi à l'aide duquel il est parvenu au point d'approfondir les vrais principes de la musique & de former les meilleurs écoliers.

C'est à la sollicitation de plusieurs personnes de la plus grande distinction, autant considérées par la haute naissance que par le goût général pour les talens, que le sieur *Godard*, renonçant à toutes les places avantageuses qui lui ont été offertes dans différentes Cours étrangères, préfère de résider à Paris & d'y donner ses leçons, dont il réduit le prix, au lieu de 72 liv. par mois en allant en ville, à 24 liv. en venant chez lui.

Il donnera ses leçons depuis huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis trois de relevée jusqu'à huit du soir, les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine.

Le sieur *Godard* ne donnera de leçons chez lui qu'à des hommes, & n'y admettra aucunes femmes.

Indépendamment des leçons de principe & de goût qui se donneront séparé-

ment, il fera répéter les morceaux & rôles que les amateurs voudront exécuter en société.

Le sieur *Godard* se flatte que le public voudra bien accorder quelque distinction à une école montée de cette manière ; il en a fait imprimer le projet plus étendu ; il y a joint différentes réflexions sur le goût du chant, le vrai moyen de l'apprendre, celui de solfier avec fruit, de se procurer la sûreté de l'intonation & la hardiesse pour l'exécution ; il y parle en outre des inconvéniens qui retardent les progrès des écoliers ; il y promet, avant qu'il soit peu, une méthode de musique aussi claire que bien démontrée, & d'y détailler tout ce qu'il se propose pour le prompt avancement de ses élèves.

Ce petit imprimé se délivrera, *gratis*, aux amateurs qui le désireront, en sa demeure, rue Saint Honoré, près celle du roule, en une maison neuve, vis-à-vis le sieur *Leclerc*, marchand de musique.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'entreprise du sieur *Godard*, dont le goût & les connoissances dans l'art & les finesses du chant l'ont, depuis long-temps, distingué dans cette Capitale.



---

LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur  
du *Mercur*.

Souffrez, Monsieur, qu'un Allemand abonné à votre *Mercur*, vous adresse quelques observations sur un ouvrage qui a pour titre : *Traité général des Elémens du chant*, par M. l'Abbé *Lacassagne*, & dont vous avez fait, avec éloge, l'analyse la plus détaillée. L'auteur, que je ne connois que par son livre, voudra bien me pardonner les réflexions que j'ose lui communiquer dans votre journal, si vous jugez à propos de les rendre publiques. Je crois avoir trouvé dans son traité trop de lachonisme dans l'exposition des principes, & trop de choses savantes pour des commençans. On diroit qu'il s'est autant proposé d'instruire les maîtres que les écoliers. J'étois initié dans cette science dès mon enfance : je parle de cette musique que l'oreille & les yeux saisissent par l'habitude journalière. Mais il me restoit à savoir développer certains principes que je ne voulois point ignorer. Je les ai enfin trouvés ces principes, graces à une lecture bien réfléchie de cet ouvrage.

JUILLET 1767. : 185

Je voudrois encore savoir, Monsieur, pourquoi l'auteur, sans expliquer ses raisons, a fait des changemens dans les différens signes qu'il a d'abord employés pour réduire toutes les clefs à une seule, sans diminuer l'étendue des unissons. La curiosité me fit lire avec empressement cet article nouveau sur les clefs; & j'avoue que je fus bientôt convaincu de la bonté du système. La clef de *sol*, comme la plus familière à tous les musiciens, est celle que l'auteur a adoptée, au moyen des signes fort simples qu'il ajoute pour trouver les deux extrémités des sons, c'est-à-dire, pour aller sans changer de clef ni de position, du ton le plus grave au ton le plus aigu. Le signe qui indiquoit les sons graves, tels que sont ceux de la basse, étoit désigné par la même clef de *sol* renversée de haut en bas; & dans les nouveaux exemplaires que j'ai vu, j'y ai trouvé la clef marquée comme à son ordinaire, mais coupé avec deux petites barres. Pourquoi cette bigarrures dans les signes qui doivent être invariables?

J'ai l'honneur d'être, &c.

V O G E L.



## A R T I C L E V.

## S. P E C T A C L E S.

## O P É R A.

LE vendredi, 5 juin, on joua pour la dernière fois *Silvie*, ballet héroïque qui, depuis qu'il a été mis au théâtre, a eu quarante-trois représentations.

Le mardi 9, on reprit *Hippolyte & Ari-cie*, tragédie opéra, musique de RAMEAU, poëme de PELLEGRIN, qui avoit été remise au théâtre les dernières semaines du carême, & que l'on a réduite en quatre actes pour cette dernière reprise, en supprimant des scènes des deux derniers actes, & faisant entrer dans le quatrième la catastrophe, le dénouement & le ballet qui étoient dans le cinquième. Le public a paru approuver cette réduction ainsi que les changemens & quelques additions d'airs qu'on a faits dans les divertissemens avec goût & discernement, employant toujours des morceaux du célèbre auteur de cet ouvrage, empruntés de ses autres opéra,

excepté une ariette placée au quatrième acte, & une chaconne au dernier divertissement. L'ariette, chantée par M. LE GROS, est composée pour un accompagnement de cors de chasse, exécuté par M. RODOLPHE, avec cette finesse, cette précision & ce degré de perfection qui ont établi sa célébrité, que confirment, en cette occasion, le plaisir infini & les applaudissemens avec lesquels ce morceau est entendu. La musique de cette ariette est de M. BOYER, jeune homme né avec d'heureuses dispositions, & la plus grande ardeur pour la composition dans cet art. La chaconne, dansée par M. GARDEL, dont il est superflu aujourd'hui de louer la belle exécution, est de M. GAVINIÉS.

M. CUVILLIER, qui avoit chanté il y a plusieurs années sur ce théâtre, vient d'y reparoître, à cette reprise d'*Hippolyte*, dans le rôle de *Pluton*, que chantoit précédemment M. LARRIVÉE. Loin d'avoir rien perdu du côté de l'organe : la force & le sonore de sa voix, dans les tons les plus bas, ont étonné encore davantage ; & il est applaudi avec d'autant plus de justice & de vivacité, qu'il est très-rare de rencontrer dans les plus belles basses-tailles qu'on ait entendues jusqu'à présent, un timbre aussi fort dans le plus bas de la voix.

## 158 MERCURE DE FRANCE.

M. TIROT, jeune haute-contre, qui avoit commencé à se faire connoître avantageusement au concert spirituel, malgré sa timidité & son peu d'expérience dans l'art du chant, donne des preuves fort agréables au public de ses progrès par l'air qu'il a chanté dans un divertissement. Cette voix, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois avec éloges, & qui est d'une qualité charmante, semble avoir pris de la force & de l'éclat, en même temps que ce jeune chanteur a acquis plus de méthode, plus de goût & de perfection dans l'art. Il est payé de ses soins & de son application par des applaudissemens si flatteurs, qu'il n'est presque pas possible que cela ne l'engage à en mériter encore de nouveaux dans des morceaux plus considérables, & à devenir, par la suite, un des premiers sujets de ce théâtre.

Dans le cours des représentations de cet opéra on a fait débiter une haute-contre des chœurs par le même air ; c'est la plus forte & la plus haute des voix de ce genre qu'on ait entendu au théâtre. Le public a applaudi à cette singularité, & a paru content de sa manière de chanter pour le moment présent \*.

\* La voix de ce jeune homme ( nommé M.

Les acteurs, dans cette reprise d'*Hippolyte*, sont les mêmes que lorsque nous en avons rendu compte. Les spectateurs ont fort applaudi l'exécution, à tous égards, ainsi que les nouveaux ballets, dans un desquels Mlle ALLARD, toujours de plus en plus surprenante, fait un effet le plus vif & le plus agréable ; elle a été secondée, aux premières représentations, par M. DAUBERVAL ; mais un accident, arrivé en dansant, a empêché ce Danseur de continuer dans les représentations suivantes.

Les représentations de cet opéra, qui doivent être continuées jusqu'à la fin du mois, ont été assez suivies relativement à la saison. On se dispoisoit à remettre sur ce théâtre, le mardi 30 juin, le *Carnaval du Parnasse*, de l'exécution duquel on rendra compte dans le second volume de ce mois.

HURT) fut entendue & remarquée, il y a quatre ans, par des personnes de la première distinction, dans un hôtel, à Paris, où il travailloit aux ouvrages de sculpture ; ils engagèrent les anciens Directeurs de l'opéra à le prendre & à lui donner des maîtres : ainsi, c'est un élève de l'Académie depuis les premiers élémens de l'éducation. M. HURT a été placé ensuite ailleurs, & les nouveaux Directeurs l'ont rappelé pour le faire chanter dans les chœurs, & pour perfectionner son talent, s'il est possible.

Nous ne devons pas omettre de parler du début de Mlle GARDEL, sœur du danseur de ce nom, chéri du public, & qui a mérité tous ses suffrages. Elle a dansé, avec applaudissement, dans le quatrième acte de cette reprise d'*Hippolyte*. Son genre de danse est dans le noble & le gracieux : on doit tout espérer d'un jeune sujet qui a pour ce genre un aussi bon maître dans son frère.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**E 6 juin on a remis au théâtre le *Philosophe sans le savoir*, comédie de M. SEDAINÉ. Nous avons rendu compte de cet estimable ouvrage & nous en avons donné l'analyse cet hyver, dans le temps de sa nouveauté. Il n'a rien perdu de sa réputation & de son succès dans cette remise, ayant été joué encore plus parfaitement, quoique cela parût presque impossible alors. On a donné de suite sept représentations de la reprise de cette comédie.

Le jeudi 11, un acteur nouveau, nommé M. MONFOULON, débuta par le rôle d'*Harpagon* dans *l'Avare*. Il fut extrêmement applaudi, & avec justice. Il mit dans cet

admirable rôle, toute la chaleur dont il est susceptible, & le naturel si recommandable au théâtre & si nécessaire aujourd'hui pour y réussir. Après cette comédie, il joua le rôle de *Paysan* dans *l'Esprit de contradiction*, dans lequel il eut encore un succès très - marqué & des plus unanime. Le même acteur joua le lendemain le rôle de *Francaleu*, dans l'excellente comédie de M. PIRON, intitulée la *Métromanie*; ensuite le *Paysan*, dans la petite piece intitulée le *Tuteur*. Il eut encore beaucoup de succès dans ce dernier rôle, ainsi que dans le *Paysan de Nanine*. Il a repris ensuite son premier début dans *l'Avare* & dans *l'Esprit de contradiction*. Il a continué depuis ce début par le rôle de *Sganarelle* dans *l'Ecole des maris*, par celui de *Lisimon* dans *le Glorieux*, le 22 juin, &c. Ce débutant a des qualités naturelles & acquises, qui le rendent agréable au public dans plusieurs rôles; un masque expressif, beaucoup d'intelligence, une connoissance & une pratique de l'art qui, perfectionnées & soumises au goût épuré du théâtre de la Capitale, ne peuvent que produire un fort bon acteur, non seulement pour l'emploi des paysans, mais encore pour certains caractères du comique; c'est au moins le jugement qui nous

paroît résulter des opinions de plusieurs connoisseurs, & des suffrages du public.

Nous devons ajouter, en rendant justice aux acteurs modernes, que l'on n'avoit vu depuis long-temps le *Molière* joué, comme l'a été la comédie de *l'Avare* dans ce début. Les scènes entre l'acteur nouveau, MM. MOLÉ & PRÉVILLE, ont été admirablement rendues.

Le débutant a encore continué son début par le rôle du *Paysan*, dans le *Deuil*, le 25 juin, & par celui du *Mari*, dans le *Mari retrouvé*, le 25 du même mois.

Le 22 juin, on donna la seconde représentation d'*Hirza* ou *les Illinois*, tragédie nouvelle de M. DE SAUVIGNY, qui avoit été représentée, pour la première fois, le 27 mai dernier, & fort applaudie; ainsi que nous l'avons dit dans le *Mercur* de juin. Cette pièce avoit été interrompue, depuis ce jour, par la maladie de Mlle DUBOIS; & cette interruption a donné la liberté à l'auteur d'y faire quelques changemens utiles. Le succès de cette seconde représentation a été un des plus décidés que puisse procurer la brillante & dangereuse carrière du théâtre. On a demandé avec vivacité l'auteur; mais trop honnête & trop digne de cette distinction, si elle n'avoit été trop souvent prostituée, pour s'y prêter actuellement,

actuellement, M. DE SAUVIGNI s'est dispensé de paroître. Il y a lieu d'espérer que cet exemple déjà donné par plusieurs auteurs couronnés, sera fidèlement suivi, & fera cesser un usage qui, par corruption, a dégénéré en une espèce de polissonnerie, dont on ne peut plus être flatté, dans les occasions mêmes où l'on mérite le plus ce cri de l'enthousiasme. Nous espérons justifier, dans l'esprit de nos lecteurs, ce que nous rapportons actuellement du succès de la tragédie nouvelle, au moins autant que les bornes d'un extrait peuvent le permettre, par celui que nous sommes obligés de remettre au second volume du présent mois, attendu que nous avons cru devoir attendre les changemens de l'auteur, & que n'ayant reparu que tard, le temps nécessaire à l'impression de ce journal ne nous permet pas de satisfaire plutôt à ce devoir. Si nous rendons avec plaisir toute la justice due à M. DE SAUVIGNI, sur les beautés multipliées dans sa nouvelle tragédie, nous ne devons pas refuser aux acteurs celle de remarquer le talent avec lequel les principaux rôles sont rendus. Nous en parlerons avec plus de détail dans le prochain Mercure.

Les pièces représentées sur ce théâtre, depuis le dernier Mercure, ont été en tra-

gédies, *Semiramis*, de M. DE VOLTAIRE; *Phèdre*, de RACINE; *Hipermnestre*, de M. LE MIERE; *Hirza ou les Illinois*, de M. DE SAUVIGNI. En comédies, pour première pièce : le *Légataire*, de REGNARD; *L'Avare*, de MOLIERE, trois fois; *L'Ecole des meres*, de LACHAUSSÉE; *Eugénie*, de M. DE BEAUMARCHAIS; le *Distrait*, de REGNARD; *L'Enfant prodigue*, de M. DE VOLTAIRE; le *Tartuffe*, de MOLIERE, deux fois; le *Philosophe sans le savoir*, de M. SEDAINÉ, sept fois; *L'Etourdi*, de MOLIERE; la *Métromanie*, de M. PIRON; le *Glorieux*, de M. NERICAULT DESTOUCHES; *Turcaret*, de LESAGE. On a continué plusieurs fois, en seconde pièce, pendant le mois de juin, l'agréable comédie des *Grâces*, de M. DE SAINFOIX, remise au théâtre en mai, toujours à la satisfaction & avec les plus grands applaudissemens du public.

---

## COMÉDIE ITALIENNE.

LES deux nouveaux acteurs italiens, pour le rôle d'*Amoureux* & pour celui d'*Arlequin*, ont continué leurs débuts dans *Pantalon amoureux*, dans les deux An-

*neaux magiques*, dans la *Femme jalouse*, dans *Arlequin, valet de deux maîtres*, & dans le *Voyageur inconnu*.

Le sieur NAINVILLE, acteur, dans le françois, a continué son début dans la *Fête du Château*, dans le *Cadi dupé*, dans le *Maréchal*, dans *les Chasseurs & la Laitiere*; dans *Mazet*, dans le *Soldat magicien*, comédies mêlées d'ariettes.

Le samedi, 20 juin, on donna la première représentation de *Toinon & Toinette*, comédie nouvelle en deux actes, mêlées d'ariettes. Les sentimens parurent fort partagés le premier jour, & le succès douteux; mais elle fut applaudie à la seconde représentation, au moyen de quelques légers changemens dans le dénouement, lequel n'avoit pas été goûté par la plus nombreuse partie des spectateurs. Il y a cependant des détails agréables dans le drame, & qui se font applaudir avec plaisir. On en estime beaucoup la musique, que plusieurs connoisseurs trouvent très-savante, & de laquelle on sent mieux les beautés à mesure que l'on l'entend plus souvent. Comme cette pièce se continue & est écoutée favorablement, nous croyons devoir en insérer ici une courte analyse, pour donner au moins à nos lecteurs une idée de cette nouveauté.

*ANALISE de TOINON & TOINETTE,*  
*comédie en deux actes mêlée d'ariettes.*

## PERSONNAGES.

## ACTEURS.

• *LA ROCHE*, père de *TOINETTE*, M. CAILLOT.  
*tenant hôtellerie sur un pont*  
*de Flandre,*

*TOINETTE*, fille de *LA ROCHE*. Mlle LA RUETTE;  
*ANTOINE BERTRAND*, vieux M. LA RUETTE.  
*usurier,*

*TOINON*, son neveu, *amant de M. CLERVAL.*

*TOINETTE*,

*SABOR*, *Capitaine Corsaire*, M. NAINVILLE.  
*Un Officier du Capitaine*, M. DESBROSSES.

**L**A ROCHE a autrefois \* placé deux mille écus sur la frégate *la Belle Marguerite*, qui faisoit voile pour les Indes; n'en ayant point de nouvelles, il a été obligé d'emprunter mille francs à ANTOINE BERTRAND, qui les lui a prêtés à condition que cette somme lui seroit rendue dans un an, ou que ledit ANTOINE BERTRAND épouserait TOINETTE.

Le Capitaine SABORD, informé par LA ROCHE de cette convention & de l'embarras où il se trouve, pour éviter les persécutions de son créancier, lui

\* Trois ans avant le commencement de la pièce.

dit qu'il a rencontré à Cadix la frégate en question, qu'elle revient richement chargée, & que c'est sûrement un des vaisseaux qui sont en rade & qui attendent la marée pour entrer dans le port. LA ROCHE est charmé de cette nouvelle, parce qu'il espère être bientôt en état de rembourser les mille livres qu'il doit, & de marier librement sa fille à TOINON, qu'elle aime & dont elle est aimée.

Le vieux Usurier fait ce qu'il peut pour brouiller les deux amans &, par de faux rapports, cause entre eux une dispute de jalousie que le père LA ROCHE apaise bientôt. ANTOINE BERTRAND reste confondu, & sort dans le dessein de se venger.

Pendant que le père LA ROCHE & les deux amans se livrent à la joie, il survient une tempête qui fait périr le vaisseau que l'on attendoit; pour surcroît de malheur, ANTOINE BERTRAND fait mettre LA ROCHE en prison faute de paiement.

TOINON, n'ayant plus d'espérance, & craignant que TOINETTE ne soit obligée d'épouser ANTOINE BERTRAND pour obtenir la liberté de son père, va trouver le Capitaine SABORD, s'engage avec lui pour cent pistoles qu'il en reçoit, & dont il se sert pour délivrer le père LA ROCHE. Le Capitaine, instruit de ce procédé, rend à TOINETTE l'engagement de son amant, détermine le père LA ROCHE à les marier, & se charge de leur établissement.



**CONCERTS SPIRITUELS.***Du dimanche, 27 juin.*

Celui du jour de la Pentecôte a commencé par *Domine audi vi*, &c. motet à grand chœur, tiré du cantique d'HABACUC, de la composition de M. DAUVERGNE: ensuite M. BARTHELEMON, premier violon de l'opéra de Londres, a exécuté un concerto de violon de sa composition, & plein de traits heureux. Mlle DURANCI a chanté, pour la seconde fois, un motet de MOURET, *Usquequo*, &c. dans lequel elle a reçu des applaudissemens fort vifs, & d'autant plus flatteurs, qu'ils étoient mérités. Mlle LECHANTRE a exécuté sur l'orgue, & d'une manière brillante & distinguée, un concerto de la composition de M. SEJAN. M. le FEL & M. RICHER ont chanté, avec toute la perfection qui leur est familière, *Exultate justi in Domino*, motet à deux voix de M. DAUVERGNE, qu'on est toujours enchanté d'entendre, & dont l'effet est toujours également agréable & piquant. M. BARTHELEMON a exécuté une sonate de sa composition. Tout ce que nous avons dit dernièrement de ses talens a été pleinement confirmé par les suffrages des gens de l'art & des connoisseurs, de même que par le public, sur qui le vrai

talent ne manque jamais de produire tout son effet. Ce Concert a été terminé par *Diligam te Domine, &c.* motet à grand chœur de GILLES, fort bien exécuté, & dans lequel Mde REICH, en particulier, a été beaucoup applaudie.

*Du jeudi, 18 juin.*

LE Concert du jour de la Fête-Dieu a commencé par *Benedic anima mea, &c.* motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, Maître de Musique de l'Eglise d'Orléans : ce motet, qui lui fait vraiment honneur, a été entendu avec un très-grand plaisir, & a été rendu comme il mérite de l'être. M. DURAND a chanté ensuite *Diligam, &c.* motet à voix seule de M. l'Abbé JOLLIER, où il a reçu du public un accueil agréable. M. GARDEL, de l'Académie Royale de Musique, si distingué dans la danse, a exécuté sur la harpe un trio de sa composition. Quoique l'art musical ait les plus intimes rapports avec le talent qui rend depuis long temps M. GARDEL précieux au public, on n'avoit pas lieu de s'attendre aux preuves qu'il vient de donner de son goût & de son application en ce genre ; aussi a-t-il été reçu avec tous les témoignages de la satisfaction la plus marquée. Une exécution sûre & précise a ajouté à l'agrément des morceaux qui formoient son trio, écouté avec la plus grande attention, & applaudi ensuite à plusieurs reprises.

## 200 MERCURE DE FRANCE.

avec beaucoup de vivacité. Mlle DUPLANT a chanté encore mieux qu'elle n'avoit fait jusqu'à présent au Concert, *Quemadmodum*, motet à voix seule de MOURET, & a reçu le prix de ses efforts soutenus pour perfectionner son talent, & justifier la bienveillance qu'on n'a jamais cessé de lui marquer. M CAPRON a exécuté, avec une supériorité frappante, un nouveau concerto de violon, qui a réuni les suffrages des connoisseurs. Le Concert a été terminé par *Confitemini*, &c. motet à grand chœur de LALANDE.

Nous ne devons pas omettre qu'on est généralement satisfait du Concert, & que ceux donnés depuis pâques ont été plus nombreux qu'ils ne le sont souvent dans cette saison; ce qui prouve à la fois le mérite des talens qui le composent, & les soins de ceux qui le dirigent.



*DÉCLARATION de JEANNE VIGUIERE,  
ancienne domestique des Sieur & Dame  
CALAS, de Toulouse, touchant les bruits  
calomnieux qui se sont répandus sur son  
compte.*

L'AN mil sept cent soixante-sept, le dimanche vingt-neuf mars, trois heures de relevée, nous *Jean François Hugues*, Conseiller du Roi, Commissaire au Châtelet de Paris, sur la requisition qui nous a été faite de la part de *Jeanne Viguiere*, ci-devant domestique des Sieur & Dame *Calas*, de nous transporter au lieu de son domicile pour y recevoir sa déclaration sur certains faits, nous nous sommes en effet transportés rue neuve & paroisse Saint Eustache, en une maison appartenant à M. *Langlois*, Conseiller au Grand Conseil, dont le troisième étage est occupé par la Dame veuve du sieur *Jean Calas*, Marchand à Toulouse; & étant montés chez ladite Dame *Calas*, elle nous a fait conduire dans une chambre au quatrième étage, ayant vue sur la rue, où étant parvenu, nous avons trouvé ladite *Jeanne Viguiere* dans son lit, par l'effet de la chute dont va être parlé, ayant une garde à côté d'elle, que nous avons fait retirer; laquelle *Jeanne Viguiere*, après serment par elle fait & prêté en nos mains de dire vérité, nous a dit & déclaré que le lundi 16 février dernier, sur les quatre heures après-midi, étant sortie pour aller rue Montmartre, elle eut le malheur de tomber dans ladite rue, & de se

casser la jambe droite ; que plusieurs personnes  
 étant accourues à son secours , elle fut transportée  
 sur le champ chez ladite Dame *Calas*, son ancienne  
 maîtresse , où elle a toujours conservé sa demeure  
 depuis qu'elle est à Paris, laquelle envoya chercher  
 le sieur *Botentuit* , oncle , Maître en Chirurgie ,  
 qui lui remit la jambe ; que ladite Dame *Calas*  
 lui a donné une garde , qui est celle qui vient de  
 se retirer , laquelle ne l'a point quittée depuis cet  
 accident ; que le sieur *Botentuit* a continué de  
 venir lui donner les soins dépendans de son état ,  
 lesquels ont été si heureux , qu'elle n'a eu aucun  
 accès de fièvre ; qu'elle est actuellement à son  
 quarante-unième jour , sans qu'il lui soit survenu  
 aucun autre accident ; qu'elle a reçu de ladite  
 Dame *Calas* tous les secours qu'elle pouvoit espé-  
 rer d'une ancienne maîtresse dont elle a éprouvé  
 dans tous les temps mille marques de bonté ;  
 qu'elle a appris avec la plus grande surprise qu'on  
 avoit débité dans le monde qu'elle, *Jeanne Viguiere*,  
 étoit morte , & que dans ses derniers momens  
 elle avoit déclaré devant Notaires , qu'étant chez  
 le feu sieur *Jean Calas* , son maître , elle avoit  
 embrassé la religion Protestante , & que par un  
 prétendu zèle pour cette religion , elle avoit ,  
 conjointement avec ledit sieur *Calas* , sa famille  
 & le sieur *Lavaiffe* , donné la mort à *Marc-*  
*Antoine Calas* ; qu'ensuite ayant été constituée  
 prisonnière , elle avoit feint d'être toujours catho-  
 lique afin de n'être pas soupçonnée , de sauver sa  
 vie , & par son témoignage , celle de tous les  
 autres accusés ; mais que se trouvant au moment  
 de mourir , elle étoit rentrée dans les sentimens  
 de la foi catholique , & qu'elle s'étoit cru obligée  
 de déclarer la vérité qu'elle avoit cachée , dont  
 elle étoit , dit-on , fort repentante. Que , pour

arrêter les suites que pourroit avoir cette imposture , ladite *Jeanne Viguiere* a cru devoir recourir à notre ministère & requérir notre transport pour nous déclarer , comme elle le fait présentement en son âme & conscience , que rien n'est plus faux que le bruit dont elle vient de nous rendre compte ; que son accident ne l'a jamais mise dans aucun danger de mort : mais que quand cela auroit été , elle n'auroit jamais fait la déclaration qu'on ose lui attribuer , puisqu'il est vrai , ainsi qu'elle l'a toujours soutenu , & qu'elle le soutiendra jusqu'au dernier instant de sa vie , que le feu sieur *Jean Calas* , la Dame son épouse , le sieur *Jean Pierre Calas* & le sieur *Lavaisse* n'ont contribué en aucune manière à la mort de *Marc-Antoine Calas* ; qu'elle se croit même obligée de nous déclarer que le feu sieur *Jean Calas* étoit moins capable que personne d'un pareil crime , l'ayant toujours connu d'un caractère très-doux , & rempli de tendresse pour ses enfans ; que d'ailleurs le motif qu'on a donné à la mort de *Marc-Antoine Calas* & à la prétendue haine de son père est faux , puisque ladite *Jeanne Viguiere* a connoissance que ce jeune homme n'avoit pas changé de religion , & qu'il avoit continué jusqu'à la veille de sa mort les exercices de la religion Protestante. Que pour ce qui concerne elle *Jeanne Viguiere* , elle n'a pas , graces à Dieu , cessé un seul instant de faire profession de la Religion Catholique , Apostolique & Romaine , dans laquelle elle entend vivre & mourir ; qu'elle a pour confesseur le Révérend Père *Irénée* , Augustin de la place des Victoires ; que ledit Révérend Père *Irénée* ayant été instruit de son accident , est venu la voir le dimanche , 8 du présent mois de mars ; qu'il peut rendre compte de ses sentimens & de sa créance. De

laquelle déclaration ladite *Jeanne Viguiere* nous a requis & demandé acte, & lecture lui ayant été faite par nous Conseiller-Commissaire, elle a déclaré contenir vérité, & a déclaré ne savoir écrire, ni signer, de ce interpellée, suivant l'ordonnance, ainsi qu'il est dit en la minute des présentes.

Et à l'instant est survenu & comparu pardevant nous en la Chambre, où nous sommes, sieur *Pierre-Louis Botantuit*, Langlois, Maître en Chirurgie, & ancien Chirurgien Major des Armées, demeurant rue Montmartre, paroisse Saint Eustache; lequel nous a attesté & déclaré que le 16 février dernier, entre sept & huit heures du soir, il a été requis, & s'est transporté chez ladite Dame *Calas*, au sujet de l'accident qui venoit d'arriver à ladite *Jeanne Viguiere*; qu'ayant visité sa jambe droite, il a remarqué fracture complète des deux os de la jambe; qu'il a continué de la voir & de la panser depuis ce temps, & lui a administré tous les secours relatifs à son état; qu'elle n'a jamais été en danger de perdre la vie par l'effet de ladite chute; qu'il n'y a eu qu'une excoriation sur la crête du tibia, & que la malade a toujours été de mieux en mieux; qu'il est à sa connoissance que ledit Père *Irenée* a confessé ladite *Viguiere* depuis ledit accident; laquelle déclaration il fait pour rendre hommage à la vérité, & signé en la minute des présentes.

Est aussi survenu & comparu par-devant nous en la Chambre, où nous sommes, *Pierre-Guillaume Garilland*, Religieux, Prêtre, de l'Ordre des Augustins Réformés, de la province de France, établis à Paris, près la place des Victoires, nommé en religion *Irenée de Sainte Thérèse*, Définitour de la susdite province; demeurant audit couvent;

lequel nous a dit, déclaré & certifié que ladite *Jeannè Viguiere* vient à lui se confesser depuis trois ans ou environ ; que chaque année elle s'est acquittée du devoir paschal ; & que diverses fois, dans le courant desdites années, pour satisfaire à sa piété, vu sa conduite régulière, il lui a permis la sainte communion ; qu'enfin, depuis le fâcheux accident qui est arrivé à ladite *Viguiere*, il est venu la confesser, & a continué de remarquer en elle les mêmes sentimens de religion & de piété comme par le passé ; laquelle déclaration le Révérend Père *Irenée* nous a faite pour rendre hommage à la vérité, & a signé en la minute. Sur quoi Nous, Conseiller du Roi, Commissaire susdit & soussigné, avons donné acte à ladite *Viguiere*, audit sieur *Botentuit* & audit Révérend Père *Irenée* de leurs déclarations ci-dessus, pour servir & valoir ce que de raison, & avons signé en la minute des présentes, demeurée en nos mains.

Signé, HUGUES.



## ARTICLE VI.

## NOUVELLES POLITIQUES.

*De Warsovie, le premier avril 1767.*

SA Majesté ayant été instruite qu'on étoit sur le point de former une confédération dans la Prusse Polonoise, a chargé ses Ministres d'exhorter tous les Sénateurs & les Palatins de cette province à prévenir l'exécution de cette démarche & à mettre en usage tous les moyens possibles pour y maintenir la tranquillité.

On assure qu'il se tiendra incessamment en cette ville plusieurs assemblées sur des affaires de la plus grande importance. Le Maréchal de la Couronne y a fait publier, à son de trompe, que chaque particulier ait à se pourvoir de vivres pour six mois. Tous les spectacles publics sont très-défundus ici jusqu'à nouvel ordre. Indépendamment des troupes Russes qui sont entrées dans ce Royaume par la Courlande, huit mille hommes des mêmes troupes se sont portés en-deçà de Smolensko, sous le commandement du Général Nummers. Le Général Kreczetrikow s'avance au-delà de Czernichow depuis plusieurs jours, à la tête d'un corps encore plus considérable. L'autre partie des troupes Russes, qui cantonnoit dans notre voisinage en Lithuanie, est actuellement à Thorn; mais la Cour a reçu avis qu'il est entré en Lithuanie cinq régimens des mêmes troupes, comman-

dés par les Généraux Dunter & Apraxin. Elle a été aussi informée qu'on a affiché dans plusieurs endroits de la Prusse Royale un placard de l'Impératrice de Russie, par lequel Sa Majesté Impériale avertit qu'elle prend sous sa protection les Dissidens confédérés, & qu'elle fera punir par ses troupes quiconque osera inquiéter ou molester aucun d'eux à raison de leur confédération.

Le Prince Repnin, Ambassadeur de Russie, présenta au Roi, le 26 du mois dernier, une lettre du Comte Panin, Conseiller intime, accompagnée d'une déclaration ultérieure de l'Impératrice, portant en substance que Sa Majesté Impériale n'ayant pu, conjointement avec d'autres Puissances garantes du Traité d'Oliva, effectuer le rétablissement des Dissidens par ses représentations amicales, elle s'est vue forcée de faire entrer dans la Pologne trente mille hommes de ses troupes, lesquels y resteront jusqu'à ce que les Dissidens soient rétablis dans la jouissance de leurs droits & dans une parfaite égalité avec les autres citoyens; & que, pour remplir cet objet avec ordre & dans les formes légales, Sa Majesté Impériale juge expédient que le Roi convoque incessamment une Diète extraordinaire.

Le sieur Benoît, Ministre de la Cour de Berlin, présenta aussi le même jour au Roi, au sujet de la même affaire, une déclaration qui porte que, Sa Majesté Prussienne ayant agi jusqu'à présent de concert avec l'Impératrice de Russie dans tout ce qui concerne les affaires de Pologne, elle regarde le rétablissement des Dissidens comme le cas de la garantie du Traité d'Oliva, dont elle est chargée, ainsi que de l'alliance qui subsiste entre elle & l'Impératrice de Russie, & qu'elle ne sauroit s'empêcher de prendre en conséquence les mesures

## 208 MERCURE DE FRANCE.

avec Sa Majesté Impériale. Cette déclaration a pour objet, ainsi que celle de l'Impératrice, d'inviter la Nation Polonoise à s'assembler en diete extraordinaire.

Le Sénat tient de fréquentes assemblées, dans lesquelles un des principaux objets des délibérations est de savoir s'il convient ou non que Sa Majesté convoque une diete extraordinaire.

On mande de Lithuanie que les Dissidens qui y sont établis ont tenu quelques assemblées dans la ville de Sluck, & ont aussi formé une confédération dont le sieur Grabowski a été élu Maréchal. On ajoute que l'Archevêque Dissident de Mohilow se propose de convoquer incessamment un synode.

*De Stockholm, le 17 avril 1767.*

Le sieur Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a été nommé, le 11 de ce mois, Membre de celle de Stockholm.

*De Vienne, le 25 avril 1767.*

L'Envoyé de Russie a communiqué au Ministère les motifs qui engagent l'Impératrice, sa Souveraine, à protéger efficacement les Dissidens de Pologne, & à faire entrer dans les terres de la République un corps de troupes Russes pour soutenir leur confédération.

On mande de Chemnitz, en Hongrie, que des particuliers de Frauenmarck, dans le Comté de Honten, ayant chassé quelque temps un gros ours, & s'étant enfoncé dans les montagnes, plus avant peut-être qu'on n'y avoit encore pénétré jusqu'ici, virent sur la neige des vestiges humains qu'ils suivirent & qui les conduisirent

dans une caverne où , à leur grand étonnement , ils trouvèrent une jeune fille toute nue , très-grasse , ayant le teint d'un brun foncé , & paroissant âgée de quinze à dix-huit ans. D'abord elle jeta des cris , mais ne pleura point ; elle regarda ensuite avec surprise ceux qui l'environnoient , & se laissa enfin emmener par eux. On la transporta à l'hôpital de Carpsen , petite ville Royale dans le Comté d'Altsal , près de Chemnitz ; on lui mit des habits , & on lui fit prendre de la nourriture. Jusqu'à présent elle a constamment refusé tous les mets cuits qu'on lui a proposés , & elle ne se nourrit que de viande crue , d'écorces d'arbres , de racines & d'autres choses semblables qu'elle mange avidement. Il est difficile de deviner comment elle s'est trouvée dans la forêt où elle a été découverte & comment elle y a vécu.

*De Cologne , le 14 avril 1767.*

Nous sommes informés qu'Elisabeth-Sophie-Marie , née Princesse de Holstein-Norbourg , veuve d'Auguste Guillaume , Duc de Brunswick-Lunebourg , est morte à Brunswick , le 3 de ce mois , âgée de quatre-vingt-quatre ans. On apprend aussi que la Princesse Charlotte-Guillielmine de Saxe-Cobourg Saalfeld , veuve de Philippe Reinhard , Comte de Hanau , est morte à Hanau le 6 de ce mois , dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

*De Cadix , le 3 avril 1767.*

Hier , entre onze heures & minuit , le Gouverneur de cette place , en conséquence des ordres secrets qu'il avoit reçus de la Cour , fit prendre

## 210 MERCURE DE FRANCE.

les armes aux troupes de la garnison , & fit marcher quelques piquets & compagnies de grenadiers qui investirent le collège des Jésuites. Le Gouverneur s'en étant fait ouvrir les portes , il notifia au Recteur ses ordres , en vertu desquels il fit assembler sur le champ & dans le même lieu tous les Religieux de cette maison , qui étoient au nombre d'environ cinquante. Il posa ensuite une sentinelle à la porte de chacune des chambres des Jésuites ; après quoi on procéda à l'inventaire du tout ce qui se trouva dans le collège. Aujourd'hui , dans l'après midi , on a dû faire sortir tous ces Religieux pour être conduits , sous bonne escorte , à Xerès , où l'on dit que tous leurs confrères de cette province seront pareillement conduits pour être transportés en Italie.

*De Rome, le 25 mars 1767.*

Hier le Cardinal Gulli , grand Pénitencier , est mort presque subitement. Cet événement fait vaquer un cinquième chapeau dans le Sacré Collège , en comptant celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

*Du 15 avril.*

Le Prince Doria Panfili , qui partira incessamment pour Turin , où il doit épouser une Princesse de Carignan , alla le 13 , en grand cortège , prendre congé du Saint Père.

*De Florence, le 10 avril 1767.*

Hier on célébra , dans la chapelle du palais Pitti , un service solennel pour le repos de l'âme.

JUILLET 1767. 211

de Madame la Dauphine, & la Cour a pris le deuil pour cinq semaines.

*De Parme, le 28 mars 1767.*

L'Infant, qui avoit ordonné, le 23 de ce mois, des prières publiques pour le rétablissement de la santé de Madame la Dauphine, a été vivement affligé en apprenant la mort de cette Princesse. Son Altesse Royale prendra demain le deuil à cette occasion pour vingt-quatre jours.

*De Grenoble, le 12 mars 1767.*

Le sieur de Moydieu, Procureur général du Parlement de Dauphiné, ayant demandé à se retirer, le Roi, en approuvant sa retraite, lui a accordé six mille livres de pension, & a nommé, pour le remplacer, le sieur Vidaud de la Tour, Avocat général au même Parlement, qui a été reçu, en sa nouvelle qualité, le 7 de ce mois.

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

*De Marly, le 28 mars 1767.*

LEURS Majestés & la Famille Royale ont signé, le 22 à Marly, le contrat de mariage du Marquis d'Hautefeuille, Colonel du Régiment de Normandie, avec Demoiselle fille du sieur d'Escoville, Chambellan du Roi de Prusse & ancien Capitaine au service de ce Prince.

Le Roi a nommé Dame de Mesdames Victoire, Sophie & Louise la Comtesse de Montmorin, qui

## 212 MERCURE DE FRANCE.

a eu l'honneur de remercier, à cette occasion ; Leurs Majestés & la Famille Royale, à qui elle a été présentée, le 26 de ce mois, par la Duchesse de Brillac.

Hier le Comte du Châtelet-Lomont, Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal de Camp, a eu l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, ainsi que le Comte de Conflans & le Comte de Chabillant Morreton, Maréchaux de Camp, pour se rendre en Angleterre, où ils se proposent de séjourner quelque temps.

*De Versailles, le premier avril 1767.*

Le Roi a conservé la Maison de feu Madame la Dauphine.

Le Prince Héréditaire de Brunswick est arrivé ici le 24 du mois dernier, & le Duc de Deux-Ponts le 28 ; les mêmes jours ces deux Princes ont été présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

*Du 4 avril.*

Le Vicomte de Choiseul, Brigadier des Armées du Roi, son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi des Deux-Siciles, & ci-devant Menin de feu Monseigneur le Dauphin, eut hier l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour se rendre à la Cour de Naples. Il fut présenté au Roi par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères & de la Guerre. Le Comte de Roquefeuille, Lieutenant-Général des Armées Navales, est arrivé ici de Brest, le premier de ce mois, & a été présenté à Sa Majesté par le Duc de Duras, pre-

mier Genti!homme de la Chambre, en l'absence du Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine.

Le Chevalier de Flers, Exempt des Gardes du Corps de la Compagnie Ecoissoile, a été nommé par le Roi à la brigade vacante dans la même compagnie, par la mort du Marquis des Barres.

A V I S.

Le sieur *Péronard*, Facteur d'orgues à Reims, a entrepris, fait & polé, dans l'excellent instrument de l'église métropolitaine de cette ville, deux tuyaux d'anthes, l'un de vingt deux pieds & l'autre de trente-deux; ce dernier n'existe dans aucune église du Royaume. MM. *Hardouin*, Maître de Musique de cette Métropole, *Turpin*, Baron Organiste de Saint Remi, nommés, par MM. du Chapitre, pour juger du mérite de ces tuyaux, ont trouvé qu'ils faisoient l'effet le plus noble & le plus majestueux, & ne laissoient à desirer que le complément de l'étendue du clavier de pédalles, suivant leur certificat du 12 janvier 1767.

Ce dernier avantage pouvant avoir lieu dans les nouveaux orgues, doit exciter l'émulation des Facteurs qui seront chargés de leur construction.

A V I S A U P U B L I C.

N. B. Il nous parvient journellement quantité de lettres qui ne sont point affranchies. Afin d'obvier aux frais considérables dans lesquels on nous jette à cet égard, nous déclarons de nouveau que

## 214 MERCURE DE FRANCE.

*nous renverrons à leurs auteurs toutes celles qu'on nous adressera désormais, concernant le Mercure, sans en payer le port ; & que rien de ce qui y sera contenu n'entrera dans notre Journal.*

---

*Faute à corriger dans ce volume.*

Page 65, chanson du Grad Prieur, lisez du Grand Prieur.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois de juillet 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 2 juillet 1767.

GUIROY.

---

### T A B L E D E S A R T I C L E S.

#### A R T I C L E P R E M I E R.

#### PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

<b>D</b> I S C O U R S sur la vertu.	Page 5
A Mde la Vicomtesse de C.....	11
Du même à la même.	<i>Ibid.</i>
D'UN autre à la même.	12
Du même à un autre.	<i>Ibid.</i>
D'UN autre à une autre.	13
PORTRAIT du Connétable du Guesclin.	16
VERS d Mde. L. M. D. C.	<i>Ibid.</i>
SUITE des Deux Hermites, Come allégorique. 13	

VERS mis au bas de la belle estampe de M. <i>Greuze.</i>	52
BOUQUET à Mde DE***.	<i>Ibid.</i>
A M. le Comte DE***.	52
A Madame. ....	53
VERS à <i>Lise</i> , le jour de sa fête.	54
LETTRE de Mde D***, à M. Choquet, &c.	55
ÉPÎTRE à M. Dorat.	59
SUITE des chansons anciennes.	62
RONDEAU.	66
A une mère qui allaite son enfant.	67
IMITATION d'un ancien Conte.	69
ENIGMES.	73
LOGOGYPHES.	76
RONDEAU.	77.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le grand Vocabulaire François, &c.	79
CLARY, ou le Retour à la vertu récompensée.	91
TRAITÉ des prêts de commerce, ou de l'intérêt de l'argent.	99
ATLAS historique, chronologique & géogra- phique.	102
AVIS du sieur de Mornas, Géographe du Roi & des Enfants de France.	104
ANNONCES de livres.	109

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.	136
ACADÉMIE de la Rochelle.	155

SUPPLÉMENT à l'article des pièces fugitives.	
LETTRE à l'auteur du Mercure, sur feu M. le Maréchal de Noailles.	174

# 216 MERCURE DE FRANCE.

## ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

### ARTS UTILES. CHIRURGIE.

PRIX de l'Ecole-pratique. 178

### ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 179

MUSIQUE. 181

## ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 186

COMÉDIE Française. 190

COMÉDIE Italienne. 194

CONCERTS Spirituels. 198

DÉCLARATION de *Jeanne Viguiere*, ancienne domestique des Sieur & Dame *Calas*. 200

## ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

DE Warsovie, &c. 206

AVIS au public. 213

---

De l'Imprimerie de Louis CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
JUILLET 1767.  
SECOND VOLUME.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Cheez { JORRY, vis-à-vis la Co médie Françoisé  
PRAULT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue du Foin.  
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*



---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payent, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

*Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.*





M E R C U R E

D E F R A N C E .

J U I L L E T 1767.

---

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

---

*ÉPÎTRE à un ami, contre le SUICIDE.*

**E**ST-CE toi que j'entends ? ... âme foible &  
commune !

Quoi, déjà les revers fatiguent ta vertu ?  
Déjà, las de traîner une chaîne importune ;  
Tu parles de mourir & tu n'as pas vécu !  
Mais toi qui de l'honneur me vantes les maximes ,  
Apprends-moi s'il en est qui commandent des  
crimes ;

Qui fassent un devoir de braver à la fois  
La raison, l'amitié, la nature & les loix ?

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Malheureux ! abruti par ta douleur profonde ,  
Tu voudrais ne plus vivre & déjà tu n'es rien.

Sans l'espoir du secours dont tu peux être au monde

Je dirois : « qu'attends-tu ? meurs & tu feras bien.

» Qu'est-ce qu'un homme oisif à son centre im-  
» mobile ?

» Assez d'autres sans toi , créés pour le tombeau ,

» Occupent sur la terre une place inutile ;

» Délivre-la de ton fardeau ».

N'est-il donc ici bas aucun nœud qui te lie ?

Ne tiens-tu pas à ta patrie

Par les devoirs sacrés d'homme & de citoyen ?

Dois-tu, sans son aveu, disposer de ta vie ?

Et n'est-ce pas un vol que tu fais de son bien ?

Si du moins ses regrets honoroient ta mémoire....

Eh bien , pour elle un jour faut-il se dévouer ?

Vas rougir de ton sang les palmes de la gloire ;

Alors , avec éclat , je pourrai t'avouer.

Mais laisser à la terre une cendre flétrie ;

Mais , lâchement courbé sous le poids de ses maux ,

Finir par un forfait sa méprisable vie ,

Est-ce donc-là mourir de la mort du héros ?

Non , je ne conçois pas cet absurde système ,

Dé vouloir effacer , par un remède extrême ,

Des douleurs que le temps emporte dans son  
cours ;

Le sage attend leur terme & respecte ses jours.

Las de souffrir , tu meurs.... un lâche eût fait de  
même.

Jeune homme ! il te sied bien de prétendre au repos.

Pour jouir de ce droit n'as-tu plus rien à faire ?  
 L'athlète se repose au bout de sa carrière ,  
 Et peut aller cueillir le prix de ses travaux.  
 Devant l'Être vengeur paroîtras-tu sans honte ?  
 Observe le présent , rapproche le passé ;  
 Qu'as-tu fait dans le poste où son choix t'a placé  
 De quelle œuvre aujourd'hui peux-tu lui rendre  
 compte ?

Oses-tu t'arrêter quand tu prends ton effort ?  
 Dissipe le sommeil dont la vapeur t'enivre.  
 Ami ! c'est en vivant que l'homme apprend à vivre.  
 Regarde autour de toi ; ne vois-tu pas encor  
 Des devoirs à remplir , des modèles à suivre ?

Tu te plains du malheur, mille autres l'ont connu ;  
 Mille autres à ton sort pourroient porter envie :  
 La joie & le chagrin partagent notre vie ,  
 Et le bien par le mal est toujours combattu.  
 Dans tes ennuis cruels tu dois dire à toi-même :  
 Je suis mal aujourd'hui ; je serai mieux demain ;  
 Tout doit rentrer dans l'ordre , & le moteur su-  
 prême

Ne peut s'écarter de sa fin.

Mais , pour te dispenser de vivre avec tes frères ;  
 Tu n'apperçois chez eux que foiblesses, qu'erreurs,  
 Et tes pinceaux atrabilaires  
 Peignent l'humanité des plus noires couleurs.

## 8 MERCURE DE FRANCE.

« Un deuil universel couvre ce vaste abîme ;  
» tout est dans son enceinte ou tyran , ou victime.  
» L'honnête homme y baisse les yeux ;  
» De la pitié le sourire l'accable ;  
» Les roses du plaisir couronnent le coupable ,  
» & le vice lui seul a le droit d'être heureux.  
» Que ferai-je au milieu d'un vil peuple d'esclaves,  
» Que je vois à genoux mendier des entraves ,  
» à des hommes de fer plus méprisables qu'eux ,  
» Et , dans leur bassesse importune ,  
» Prostituer l'encens qu'ils brûlent pour ces Dieux  
» Que forge à son caprice ou détruit la fortune ?  
» Dans la poudre, comme eux, dois-je baisser mon  
» front ?  
» Heureux si d'un coup-d'œil le salulaire affront  
» Me distingue un moment de la foule commune !  
Non ; ce honteux emploi n'est pas fait pour ton  
cœur ;  
O mon ami ! l'opprobre est le premier supplice.  
Fuis jusqu'à l'ombre du bonheur ,  
S'il faut , pour être heureux , que ta vertu rougisse.  
Mais sois , par tes travaux , le maître de ton sort ;  
Ose embrasser l'indépendance ;  
T'élever sans appui , par un sublime effort ,  
Et laisser le malheur à force de constance.  
Quel triomphe durable ! O combien il est grand  
D'avoir su se donner sa fortune ; son rang ,  
Et de dire , enivré de cet honneur suprême ,  
Je ne tiens rien d'autrui ; je me suis fait moi-même !

Que de nœuds au bonheur t'attacheront un jour,  
 Quand, digne d'être époux & père,  
 Tu te reproduiras dans les fruits de l'amour ;  
 Quand sur l'aîle de l'âge, emporté sans retour,  
 Tu verras tes enfans entrer dans la carrière,  
 Et, rivaux de ta gloire, y briller à leur tour!

Nom respectable ! ô doux nom d'homme !  
 S'il peut en être un seul qui balance le tien,  
 De quelque titre vain que la fierté se nomme,  
 Le plus beau, le plus noble est d'être citoyen.  
 Nous dépendons des loix en commençant à vivre,  
 Et nos premiers sermens ont été de les suivre.  
 Qui de nous méconnoît ces liens immortels ?  
 Qui de nous, s'il ne sort de ce juste équilibre  
 Qu'établissent sur tous les rapports mutuels,  
 Peut, en jettant le joug, s'écrier : je suis libre ?

Eh ! qu'est-ce que la liberté ?

Son privilège si vanté

N'est par tout que le droit de choisir ses entraves,  
 Que les nôtres du moins honorent notre choix ;  
 De nos devoirs soyons esclaves ;  
 Mais sur nos cœurs, amis, réservons-nous des  
 droits.

Qu'importe que *Midas*, automate imbécile,  
 Traîne dans le tombeau le poids de son argile ;  
 Que, séparé du monde, à lui-même livré,  
 Le farouche *Timon* vive & meure ignoré ;

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE.

S'apperçoit-on de leur absence ? . . .

D'un père de famille on déplore la mort ;  
Mais quel bien a produit leur stérile existence ?  
En passant au néant ont-ils changé de sort ?

Loin du tronc desséché d'un arbuste sauvage,  
Vois cet orme touffu, l'ornement des forêts,  
Etendre autour de lui son salutaire ombrage.  
Le voyageur assis y respire le frais ;  
Son front victorieux garantit de l'orage  
Les nombreux rejettons qui s'élèvent auprès ;  
Les oiseaux vont en foule habiter son feuillage,  
Et l'insecte à ses pieds partage les bienfaits.

Viens ! est-tu pénétré de ces brûlantes flammes  
Que l'amour de la gloire allume dans les âmes ?  
Mes bras te sont ouverts ; ton sort sera le mien.  
Du cercle où nous vivons franchissons les barrières  
Et prêtons-nous tous deux le plus ferme soutien ;  
Consacre au genre humain tes talens, tes lumières ;  
Je bénirai le jour où j'aurai fait du bien.  
Qu'imprimés dans les cœurs en profonds caractères ,

Nos noms soient à l'abri de la rouille des ans.  
En mouillant nos tombeaux de leurs larmes  
amères ,

Les malheureux diront : ils ont aimé leurs frères ;  
Ils auroient mérité de vivre plus long-temps.

**LÉONARD.**

*ESSAI de moralités.*

**C**ONTRE les torts d'autrui, que le monde publie,  
S'élève-t-on sévèrement ?  
On croit condamner seulement ;  
Le plus souvent on calomnie.

## 1.

Tel se croyant détaché de soi-même  
Dirige des âmes qu'il aime  
Avec un empire inhumain.  
Quel contraste dans sa conduite !  
Il met sa vertu favorite  
A tourmenter celle de son prochain.

## 2.

Comment l'homme voluptueux,  
En sacrifiant tout au plaisir qui l'enflamme ;  
N'est-il pas constamment heureux ?  
C'est qu'il reste toujours dans le fond de notre âme  
Un besoin d'être vertueux.

## 3.

Avez-vous ( quel rare partage ! )  
Un esprit garanti d'erreur ?  
Pour expier cet avantage,  
Ayez raison avec douceur.  
Mais, loin la lâche politesse  
Qui sourit à tous les objets ;  
Ces gens qui caressent sans cesse  
Et qui ne vous servent jamais ?

*Par M. DE MONCRIF.*

*CHANSON pour la fête de la charmante  
CELESTE.*

**D'**UN sort heureux charmant effet,  
Dans ma jeunesse extrême ;  
Je vois le plus *céleste* objet :  
Voilà d'abord que j'aime.

Est-il, dès la jeune saison,  
Un plus heureux partage ?  
Par le progrès de ma raison  
J'aimerai davantage.

Je vais connoître à tout moment  
Quelque vertu nouvelle ;  
Tout ce qui rend l'esprit charmant,  
Je l'aurai pour modèle.

Si l'on m'offroit, pour être amant,  
Tout ce qu'*Ovide* adore,  
Je répondrais ingénument :  
Non, j'y perdrois encore.

*Par le même.*



---

LES ÉPOUX AMANS,

*A M. le Vicomte & Mde la Vicomtesse  
DE R... sur l'air : Monseigneur, vous  
ne voyez rien.*

**Z**ÉLIS trouve un fidèle amant  
 Dans les bras d'un époux qu'elle aime ;  
 Et *Lindor*, toujours plus charmant,  
 Desire au sein du bonheur même.  
 Quand le devoir est un plaisir,  
 On est toujours sûr de jouir.  
 L'hymen est heureux,  
 Quand l'amour en serre les nœuds.

Met-il un bouquet sur le sein  
 De sa maîtresse qui l'embrasse,  
 Il brûle & l'arrache soudain,  
 Et par un baiser le remplace.  
 Lui seul il veut un sort si doux ;  
 L'amant tendre est toujours jaloux.  
 L'hymen, &c.

Lorsque dans leurs chants amoureux  
 Les oiseaux peignent leurs tendresse,  
*Zélis* dit : ah, qu'ils sont heureux !  
 Ils me retracent mon yvresse.

14 **MERCURE DE FRANCE.**

Mais non , leurs feux les plus ardens  
N'expriment pas ce que je sens.  
L'hymen est heureux , &c.

Comment ne verroit-elle pas  
Son époux l'adorer sans cesse ?  
Le cœur qu'attirent les appas  
Est retenu par la sagesse.  
La sagesse qui fait charmer  
Est cœur du Dieu qui fait aimer.  
L'hymen est heureux , &c.

L'amour est un enfant badin ,  
Il faut bien que l'hymen le guide ;  
L'hymen est quelquefois chagrin ,  
Il faut que l'amour le déride.  
C'est l'art de marier les fleurs  
Qui rend plus vives leurs couleurs.  
L'hymen est heureux  
Quand l'amour en serre les nœuds.

*Par M. SABATIER.*



## PORTRAIT d'un sage.

**I**SOLÉ dans un coin du monde,  
Loin du tumulte des cités,  
Je jouis d'une paix profonde,  
Je vis au sein des voluptés ;  
Non de ces voluptés factices  
Qui font les délices des sots ,  
Et que la mode & les caprices  
Sçavent varier à propos ;  
Mais au sein de plaisirs solides  
Que rien ne me sçauroit ravir.  
Vous qui suivez vos sens pour guides,  
Ne vous flattez pas d'en jouir.  
Tout votre bonheur n'est qu'un rêve.  
Vous entrevoyez des objets ;  
L'instant d'après vous les enlève ;  
Que vous reste-il ? des regrets.  
A l'école de la sagesse ,  
Formé dès mes plus tendres ans ,  
Je la suivis dans ma jeunesse ,  
Elle m'éclaire à mon printemps ;  
Puisse t-elle de ma vieillesse  
Guider encor les pas tremblans !  
Que ses préceptes sont sublimes !  
Heureux qui sçait les écouter !  
Qui sait méditer ses maximes ,

## 16      MERCURE DE FRANCE.

Les remords qui suivent les crimes  
Ne viennent point le tourmenter.

Non, jamais le moindre nuage  
Ne trouble ma félicité ;  
Sur ma tête gronde l'orage  
Et mon cœur n'est point agité.  
Escorté des plaisirs qu'il aime,  
Souvent le monde corrompu,  
Employa plus d'un stratagème  
Pour déconcerter ma vertu ;  
Mais son erreur étoit extrême :  
Alors qu'on s'est vaincu soi-même,  
Peut-on craindre d'être vaincu ?  
Vivez, vivez dans l'opulence,  
Heureux favoris de *Plutus*,  
Je préfère mon indigence  
A tous vos trésors superflus.  
Contemplez ces tas de richesses  
Et le faux éclat de cet or ;  
Je suis riche par mes largesses ;  
Qu'un bienfait est un beau trésor !  
Humanité, vertu du sage,  
Quel plaisir je goûte avec toi !  
D'un Dieu je respecte l'image,  
Tout homme est un frère pour moi ;  
Je suis l'appui du misérable,  
Je verse mes biens dans son sein.  
Aimer, secourir son semblable,

Voilà le plaisir véritable,  
 Vous l'ignorez, âmes d'airain !

En vain l'incrédule & l'impie,  
 D'une vaine philosophie,  
 Me débitèrent les erreurs ;  
 Pour persuader leur folie  
 Il leur faudroit changer de mœurs.  
 Quoi ! des sens, suivant le système,  
 Je nîrois des dogmes sacrés  
 Que mes ayeux ont révéérés !  
 Non, j'adore un Être suprême .  
 Qui règle tout dans l'univers,  
 Et qui, du vertueux qu'il aime,  
 Sçaura distinguer le pervers.  
 Chaque jour mon esprit s'élance  
 Au sein de sa divinité ;  
 C'est pour admirer sa puissance,  
 Ou pour implorer sa bonté :  
 Mais jamais mon œil téméraire  
 Ne veut pénétrer d'un mystère  
 L'impénétrable obscurité :  
 C'est la foi seule qui m'éclaire ;  
 A la lueur de ce flambeau  
 D'un Dieu je reconnois le sceau,  
 Je crois, adore & fais me taire.

*Par M. l'Abbé LEJEUNE, Professeur de  
 Rhétorique au Collège de Sées en Normandie.*

*DE l'Opéra, de QUINAULT, & de la musique.*

ON a avancé dans un ouvrage périodique (1), que les sujets véritablement tragiques sont ceux qu'il faut choisir pour faire des opéra; que la poésie forte est celle qui convient à la musique; que Quinault n'a point excellé dans son genre, & qu'il a manqué de la vigueur nécessaire pour le bien traiter. Ces paradoxes, présentés par un homme de beaucoup d'esprit, qui voit finement, & qui écrit avec chaleur, ont dû faire impression; mais comme il est déraisonnable & même dangereux d'adopter quelque opinion que ce soit, & de quelque part qu'elle nous vienne, sans l'avoir examinée & sans vouloir écouter les objections qu'on y peut faire, j'ai pensé que les partisans les plus déclarés des propositions qui m'ont paru fausses, me verroient sans peine tâcher de les détruire; si je n'y parviens pas, mes efforts ne seront pas au moins sans utilité. Les observations

(1) Voyez un supplément à la Gazette Littéraire, du 2 décembre 1764, page 337; il renferme le lettre qui a donné lieu à cette dissertation.

sur les arts ne peuvent être assez revues, développées, remaniées : la matière battue dans tous les sens acquiert une souplesse qui sollicite l'homme de génie ; la voyant ainsi préparée, il la saisit, & *ce que les autres ont dit, il le fait*. Mais pour établir quelques principes dont il puisse résulter une exécution satisfaisante, il ne faut pas disserter froidement sur des prestiges enchanteurs. Trop d'écrivains se sont placés hors des arts lorsqu'ils en ont parlé, & ont ainsi donné des conseils impraticables & prononcé des décisions ridicules. Malheur à ces raisonneurs privatifs qui apperçoivent tous les abus, qui ne vous présentent jamais que les défauts d'un genre, qui n'y trouvent de remède que sa destruction, & qui analysent avec une sagacité stérile ce qu'il faut sentir avec transport. Plus ils ont d'adresse, plus on doit les fuir ; ils ne voudroient pas même qu'il restât aux infortunés mortels quelques-unes de ces chimères agréables qui adoucissent les peines réelles dont ils sont surchargés.

Souvent, en s'attachant à des fantomes vains,  
 Notre raison séduite avec plaisir s'égare,  
 Elle-même jouit des objets qu'elle a feints,  
 Et cette illusion pour quelque temps répare  
 Le défaut des vrais biens que la nature avare  
 N'a pas accordés aux humains.



## 20 MERCURE DE FRANCE.

Ce n'est point pour ces logiciens cruellement exacts que je cite ces vers, ils répéteroient ce mot si triste : *qu'est ce que cela prouve ?* En effet, cela ne prouve pas, mais persuade : l'un vaut bien l'autre.

Je ne fais pas s'il est possible que la poésie, la musique, la peinture & la danse, prodiguant tous leurs charmes pour un seul spectacle, se lient assez parfaitement pour ne composer qu'un tout régulier, & s'il deviendra jamais vraisemblable que des expressions si diverses ne tendent qu'au même but, & ne produisent qu'un seul effet ; mais je suis bien convaincu que l'homme amoureux des arts, ne les trouvera pas rassemblés sans ravissement, & que leur concours lui en imposera au point de l'empêcher de s'offenser des bisarreries & des inconséquences qui ne sont peut-être que des conditions absolues des beautés qui touchent le plus. Il est donc indispensable pour le plaisir, & il n'est ici question que de lui, de laisser entrer dans un opera des vers, de la musique, des décorations, & des ballets ; ce qui ne pourra se faire qu'autant que l'on excluera *le grand tragique*, que l'on conviendra qu'en général *la poésie forte* est incompatible avec la musique, que *Quinault a excellé dans son genre*, & qu'aucun poëte n'a été *plus énergique* que

lui lorsqu'il a sçu l'être sans nuire au musicien.

Si vous admettez *le grand tragique*, vous proscrivez les fêtes, le pathétique les repousse : comment les fonder dans une action terrible ? La danse sèche les larmes, & les contre-sens, pour être forcés, n'en sont pas plus excusables. Le reproche que l'on fait aux Italiens de négliger les ballets me serviroit presque de démonstration : pourquoi auroient-ils rejeté un plaisir, si la nature de leurs productions n'y avoit pas résisté ? S'ils n'avoient pas conçu qu'il seroit monstrueux de faire danser autour du tombeau où *Méropé* va sacrifier son fils, & qu'il n'y auroit plus de douleur à éprouver lorsqu'il y auroit des pas, des sauts & des attitudes à regarder ?

Une fois déterminé à exiger du *grand tragique* pour l'opéra, il a fallu demander aussi que les acteurs ne fussent présentés que dans des situations violentes, & dans l'excès de la passion : c'est ce que l'on a fait, sans réfléchir que s'il étoit possible que l'émotion fût continue, elle deviendroit presque nulle ; que ce seroit manquer à la loi judiciaire qui prescrit des repos dans toutes les compositions ; que ce seroit contraindre nos musiciens, qui n'y ont que trop de disposition, à multiplier

## 22 MERCURE DE FRANCE.

les éclats ; que ce seroit exiger plus qu'un artiste consommé ne peut rendre , & plus que l'art lui-même ne comporte , puisque les expositions , la marche des scènes , les récits , les gradations qu'il faut ménager dans le jeu des passions , occupent nécessairement une grande partie du drame ; qu'un premier acte , qui seroit aussi déchirant que le cinquième , altéreroit l'effet principal , & qu'on ne remue le spectateur qu'après l'avoir instruit & disposé. Si la tragédie est parlée aussi rapidement qu'elle doit l'être , les développemens , les conférences , les détails des sentimens qui précèdent les situations , fortifient , motivent , & déterminent l'énergie & la vérité de l'action ; mais la déclamation notée de nos opéra , quelque prompt qu'en soit le débit , ne peut souffrir la même étendue , autrement le spectacle ne finiroit pas , & l'intérêt ne s'accorde point avec les longueurs. Cela est encore démontré par les Italiens qui , n'écoutant jamais les plus belles scènes de leurs meilleurs poètes , ne donnent d'attention qu'à des airs d'autant plus pathétiques , qu'ils ne sont ni trop longs ni trop fréquens.

Ces difficultés sont si fortes qu'elles ont insensiblement conduit les amateurs du *grand tragique* à s'écarter de leur sys-

tême & à rentrer dans le mien , ou plutôt dans celui du genre , en n'assignant d'autre fond , pour nos opéra , que la féerie , & la mythologie : voilà donc *le grand tragique* banni. Ne disputons pas sur des mots , n'alléguons pas des situations lorsqu'il s'agiroit de rapporter une pièce entière , & nous prononcerons que *le grand tragique* repose sur une confiance absolue , que cette confiance ne peut naître que de la vérité , ou de cette vraisemblance rigoureuse qui en est l'équivalent ; qu'ainsi le fabuleux , si propre d'ailleurs à toutes les parties de l'opéra , est , par sa nature , absolument étranger au mouvement qu'excite la pitié ou la terreur , & qu'il est incapable de produire l'intérêt puissant qui nous attache quelquefois si sincèrement au sort d'un personnage de tragédie , que ses craintes intimident notre âme , & que ses malheurs la tourmentent. Ces persécutions , ces fers , ces poignards , qui sont l'ouvrage des dieux & des sorciers , ne sont pas certainement mieux prouvés ni plus dignes de foi ; & la cause est trop évidemment fautive pour que les effets obtiennent un instant de conviction , ni conséquemment le plus foible degré de sensibilité ; mais cela même n'est point un mal , & il est fort heureux que la nécessité pose entre deux spectacles une

## 24 MERCURE DE FRANCE.

borne que la fantaisie ne peut franchir. Nous n'aurons plus de disparates à redouter ni de difformités à voir : nous serons dans le pays des chimères, & ayant pris sur nous de nous y transporter, nous y resterons pourvu qu'aucune mal-adresse ne nous avertisse d'en sortir. C'en seroit une impardonnable que de vouloir introduire une seule vérité au milieu d'un cortège d'erreurs qui se justifient & s'autorisent les unes par les autres. Soyez constamment magiciens, & nous vous aiderons nous-mêmes à nous tromper ; alors le tissu fait pour unir le poëme, la musique & les danses pourra se réaliser : il sera probablement délicat, mais quel est le profane qui ira le briser entre les mains des grâces ? Plongés dans une ivresse voluptueuse, nous ne demanderons qu'à augmenter le charme de la fiction qui le procure ; le plaisir surprendra tous les sens, & ne nous laissera ni le temps de raisonner ni la volonté de nous défendre ; & nous réserverons, pour un autre théâtre, les frémissemens de la terreur & les cris du désespoir.

*Je dis qu'en général la poésie forte est incompatible avec la musique ; & , pour en convenir, il n'est besoin que d'observer quelques faits, les conséquences se présenteront ensuite d'elles-mêmes. Lorsque je*  
compare

compare une langue à une autre pour savoir quelle est la plus musicale, sans prendre d'autre précaution que d'écarter le préjugé, je prononce en faveur de celle qui a les sons les plus doux & les plus flexibles, dans laquelle ils sont en plus grande quantité, & d'un usage assez commun, pour que le peuple, qui la parle, puisse les employer fréquemment. Il seroit ridicule de compter pour quelque chose, dans l'examen que je me suis proposé, l'énergie des termes : ce n'est pas mon esprit que j'interroge, ce sont mes oreilles que je consulte, & *l'euphonie* seule a des droits sur leur suffrage. Il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse faire de la poésie forte avec des sons doux ; l'harmonie imitative des mots n'est pas si rare qu'on le croit, & ordinairement ce n'est pas une expression molle qui rend une pensée vigoureuse, c'est cette seule *euphonie* qui détermine les musiciens Italiens à revenir sans cesse sur *Métastase* & à négliger *Apostolo-Zéno* : ce dernier a de grandes beautés, comme on le verra lorsqu'un de ses drames aura été arrangé pour notre opéra ; mais il est trop fier & trop nerveux pour ne pas éloigner le musicien que le style moëlleux de *Métastase* attire. Ce poëte même, dès qu'il a voulu prendre un ton plus élevé, s'est

## 26 MERCURE DE FRANCE.

refusé au chant ; on n'en a point encore trouvé un dont on pût être content pour ces paroles sublimes de *Titus* :

*Vendetta ! ah Tito ! e tu sarai capace  
D'un sì basso desir , che rende eguale  
L'offenso all' offensor ! merita in vero  
Gran lode una vendetta , ove non costi  
Piu che il volerla ! il torre altrui la vita ,  
E facolta communa  
Al piu vil della terra ; il darla , è solo  
De numi , e de regnanti.*

Je serois très-surpris si l'on parvenoit à mettre en musique une scène de *Corneille* , je n'en dirai pas autant de celles de *Racine* ; & les morceaux de ce poëte délicieux , dont l'artiste s'emparera , fortifieront mon sentiment ; il ne s'arrêtera pas aux plus forts , mais aux plus tendres , On cite souvent ces quatre vers pour lesquels *Lulli* trouva une harmonie si vraie , qu'il effraya ceux qui les lui entendirent réciter ( 2 ).

Un prêtre environné d'une foule cruelle  
Portera sur ma fille une main criminelle ;  
Déchirera son sein , & d'un œil curieux ,  
Dans son cœur palpitant , consultera les dieux !

Mais où trouve-t-on des vers aussi bien

( 2 ) Acte 4 , scène 4 d'*Iphigénie*.

préparés pour la musique ? Le sentiment y est en image, les rimes féminines sont coulantes, l'apreté des *r* s'évanouit par la répétition des *l* : il n'y a point de danger, pour un homme habile, à faire des épreuves sur de tels passages. En voici un dont on ne me contestera pas l'énergie ( 3 ) :

Ce colosse effrayant dont le monde est soulé ;  
 En pressant l'univers, est lui-même ébranlé ;  
 Il penche vers sa chute, & contre la tempête,  
 Il demande mon bras pour soutenir sa tête.

Fera-t-on de la musique même passable pour ces vers ? Ils ne peignent point la passion, me direz-vous. Eh bien, je vous en indique une très-violente dans la quatrième scène du quatrième acte de *Sémiramis*. Musicien, je ne vous prie point d'ajouter à son effet ; ne l'altérez pas, & votre succès sera décidé.

Je n'appréhende point d'être réfuté par des raisonnemens solides, & encore moins par des faits, en affirmant que *Quinault* a atteint le but de la carrière qu'il a ouverte ; qu'il a laissé très-peu de chose à désirer ; qu'il a créé une langue musicale dont, sans lui, on n'eût peut-être jamais soupçonné l'existence, & qu'ayant embrassé

( 3 ) Acte 3, scène 4 de *La Mort de César*,

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

routes les parties de son genre , il a disposé ses productions avec un tel art , qu'elles appellent tous les ornemens dont un opéra est susceptible. Mais de son temps quel fut l'homme en état de contribuer dignement à son entreprise ? Ses contemporains le négligeoient, il étoit l'objet des sarcasmes sans goût d'un juge redouté que la postérité a mis au-dessous de lui. *Lulli*, fait pour lui obéir, le dominoit, & la psalmodie du compositeur écrasoit la mélodie du poëte. Vous lui refusez la force parce qu'il n'en employa que dans les circonstances où elle étoit placée. Pour vous convaincre combien son *faire* étoit mâle & ressenti, lisez ces vers :

Esprits malheureux & jaloux ,  
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine ,  
Vous, dont la fureur inhumaine ,  
Dans les maux qu'elle fait, trouve un plaisir si  
doux :

Démons , préparez-vous à seconder ma haine ,  
Démons , préparez-vous à servir mon courroux.

Et ceux-ci :

Sortez , ombres , sortez de la nuit éternelle ,  
Voyez le jour pour le troubler ;  
Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle  
Preignent soin de vous rassembler.

Avancez , malheureux coupables ,  
 Soyez aujourd'hui déchaînés ;  
 Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés ;  
 Ne soyez pas seuls misérables.  
 Ma rivale m'expose à des maux effroyables ;  
 Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont des-  
 tinés :

Non , les enfers impitoyables  
 Ne pourront inventer des horreurs comparables  
 Aux tourmens qu'elle m'a donnés.  
 Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés ;  
 Ne soyons pas seuls misérables.

Encore ce couplet de *Méduse*.

Je porte l'épouvante & la mort en tous lieux ;  
 Tout se change en rochers à mon aspect horrible :  
 Les traits que *Jupiter* lance du haut des cieux  
 N'ont rien de si terrible  
 Qu'un regard de mes yeux.

Les plus grands Dieux du ciel , de la terre & de  
 l'onde ,

Du soin de se venger , se reposent sur moi ;  
 Si je perds la douceur d'être l'amour du monde ,  
 J'ai le plaisir nouveau d'en devenir l'effroi.

Ce seul vers de *Cérès* , il fait frissonner :

J'entendrai sans pitié les cris des innocens.

Le dirai-je ? Ce n'est pas à l'opéra qu'il

### 30 MERCURE DE FRANCE.

faut entendre ce lyrique divin, c'est dans son cabinet qu'il est bon de l'étudier ; dans *Perfée*, *Renaud*, *Atis*, *Armide*, &c. Il parcourt tous les tons de l'âme : il est bouillant, hardi, tendre, voluptueux & continuellement nombreux & sonore : sa poésie, riche en images & en sentimens, alloit au-devant de la mélodie, les fêtes étoient préparées par des sujets brillans, il provoquoit le décorateur par la variété, l'opposition & le pittoresque de ses scènes. Sans doute qu'il se distingue par le coulant, la mollesse & la sensibilité de la diction ; mais ce caractère n'est le sien que parce qu'il est celui du genre dont il connoissoit l'étendue & les limites.

Ne le dissimulons point : ce ne sont pas les opéra qui nous manquent, ils sont prêts, qu'il paroisse un musicien ; encore n'aura-t-il pas tout à faire : l'homme de génie, que nous avons perdu, nous a dévoilé les secrets de l'harmonie, il en a prodigué les plus beaux & les plus savans effets, il a posé le fondement, & nous a mis en état de construire l'édifice. Pour y parvenir, il faut, sans adopter le récitatif simple, des Italiens qui, je crois, ne nous convient pas, réformer le nôtre dont la langue françoise ne s'accommodera jamais ; il faut comprendre tout l'ascendant que gagne sur

l'âme le récitatif obligé de ces mêmes Italiens ; il faut méditer sur les grands effets qui résultent de la hardiesse des modulations & de l'unité de la mélodie ; il faut abandonner les demi-connoisseurs à la vanité de leurs disputes & travailler à nous donner une musique expressive , puisqu'il est évident qu'il ne peut y en avoir sans expression. Cette expression , quelque parfaite qu'elle soit , fera toujours , je l'avoue , moins déterminée que celle de l'éloquence & de la peinture , mais elle ne sera cependant jamais équivoque pour des organes que la nature n'aura pas mal disposés , ou que le préjugé n'aura pas endurci lorsque le compositeur aura fait tout ce qu'il est possible de faire dans son art , & que l'exécution sera vraie. Otez les paroles de plusieurs endroits du *Stabat* de *Pergoleze* , de la *Servapadróna* , de *Castor* & de *Tom Jones* ; demandez aux gens les moins instruits ce qu'ils signifient , & vous verrez s'ils se méprennent.

Je ne puis finir , sans exhorter ceux qui veulent contribuer au triomphe d'un spectacle délicieux , à s'exercer sur les poèmes de *Quinault* ; ils y découvriront une source féconde de moyens : le parti qu'ils en tireront , & les changemens qu'ils seront obligés de faire , leur assureront un mérite

### 32. MERCURE DE FRANCE.

égal à celui de l'invention. Il faudra, sans doute, qu'un grand nombre de morceaux, destinés aux airs, soient refaits, afin que, non-seulement ils offrent des sentimens, mais qu'ils soient encore moins variés, moins recherchés & moins découfus. Je ne desire pas qu'un air n'ait qu'un seul motif, parce que je craindrois que cette unité ne fût un obstacle à des transitions qui doivent procurer un plaisir très-vif; mais je demande qu'il y ait un motif prédominant, simple, facile à saisir, & que l'on proscrive les idées vagues, les épigrammes & les anrithèses. Il faudra encore toucher à la mesure des vers, car, s'ils ne sont pas de mesure égale, il faut qu'ils soient de mesure symétrique, & qu'ils s'adaptent ainsi à la période musicale au lieu de la rompre. J'observerai, à ce sujet, qu'il est bien étonnant qu'on ait négligé la symétrie pour des vers qui sont destinés à un chant périodique & phrasé, & que l'on s'y soit asservi pour les odes qui ne se chantent point. Il faudra encore que le rithme, étant uniforme pour un air, ne le soit pas pour tout un opéra, parce que la langue des passions est libre, qu'il est nécessaire que la marche du vers réponde à l'impétuosité, à la tendresse, au lugubre du sentiment, & que le musicien trouvera

un grand germe de variété dans la différence des mesures, pourvu qu'elles se succèdent & ne se mêlent point. Mais qu'importent tous ces changemens, & de beaucoup plus considérables encore ? N'est-on pas très-avancé quand on a le fonds, qu'il ne s'agit que de travailler sur la forme, de substituer certains procédés à d'autres, & de perfectionner ce qui a été créé ?

---

LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du  
*Mercur de France.*

J'AI vu souvent avec plaisir, Monsieur, votre exactitude à insérer, dans votre Journal, les traits qui honorent nos Rois. L'anecdote que j'ai l'honneur de vous communiquer m'a paru y mériter une place, parce qu'elle peint la générosité de *François premier*. On ne peut trop offrir à la nation des exemples de bravoure & de fidélité dans les sujets, ainsi que de reconnaissance dans le Souverain. Le fait que vous trouverez détaillé est très-authentique ; il est consigné dans les archives du Sénat de Chambéri. Je transcrirai mot à mot l'extrait qui en garantit la vérité.

*Citer de grands exploits, c'est assez les orner.*

P. Corneille.

B v

Ce fait est muni du seing de plusieurs témoins, & en particulier de noble *Louis Lurieu*, Gentilhomme de la ville d'Yenne, en Savoie, dont vous verrez la déposition.

J'ai l'honneur, &c.

*Le Chevalier DE \*\*\*.*

*Beaucaire, le premier juin 1767.*

*EXTRAIT des registres du Sénat de Chambéry, aux enquêtes de noblesse de Michel de Courtois d'Arcoliere, du 4 janvier 1597.*

« Ledit Seigneur de *Lurieu* dit & dépose  
 » avoir connu ledit *Michel d'Arcoliere*,  
 » petit-fils de *François-Louis*, dont il  
 » auroit bien vu & connu un sien frère,  
 » nommé *Etienne*, & communément l'*Ar-*  
 » *cher d'Arcoliere*, parce qu'il auroit esté  
 » archer de la garde du Roi *François*  
 » *premier* de ce nom; lequel estoit tenu  
 » pour un grand & vaillant homme d'ar-  
 » mes, beau, grand personnage & gra-  
 » cieux; & a oui dire, lui qui dépose, à  
 » feu noble *François de Lurieu*, son père,  
 » lequel, en ses meilleures années, estoit  
 » Ecuyer, d'heureuse mémoire, de Mgr  
 » *Charles*, ayeul de S. Alresse, actuellement

» régnañt ; que , ayant esté fait prisonnier  
 » ledit Roi *François* devant Pavie , lors-  
 » qu'il estoit en bataille , ledit noble  
 » *Etienne d'Arcole* , autrement appellé  
 » *Courtois* , du nom de leur famille. . . .  
 » auroit icelui *Courtois* fort fait vaillam-  
 » ment en ladite bataille ; & estant ledit  
 » Seigneur Duc allé visiter la Majesté  
 » dudit Roi audit lieu de Pavie , ledit  
 » père de lui déposant l'auroit suivi comme  
 » son Ecuyer susdit , & illecestant auroit vu  
 » comme le Roi mémoratif & parlant de  
 » ce qui s'estoit passé en ladite bataille ,  
 » auroit certifié , comme ledit *Etienne*  
 » *Courtois* combattant vaillamment auprès  
 » de sa personne avec une épée à deux  
 » mains , auroit relevé par deux fois Sa  
 » Majesté qui avoit été mis bas de son  
 » cheval ; tellement que , pour sauver la  
 » personne du Roi , ledit *Courtois* auroit  
 » esté blessé en plusieurs endroits de son  
 » corps , & mesme auroit reçu un coup  
 » de pique qui lui traversoit les deux  
 » joues & mâchoire , d'où & oncques &  
 » pour quelque tems après son emprison-  
 » nement , en ayant fait faire la recherche ,  
 » & estant adverti que ce vaillant soldat  
 » n'estoit point demeuré sur la place , ains  
 » estoit retiré en certain monastère audit  
 » Pavie où on le faisoit panser , se trouvant

36 MERCURE DE FRANCE.

» sur les lieux & pour cause que dessus,  
 » ledit sieur de *Lurieu*, père dudit dépo-  
 » sant, auroit esté commandé d'aller visi-  
 » ter & appeller ledit *Courtois*, s'il estoit  
 » en estat, ce que les Chirurgiens auroient  
 » dit, il auroit esté apporté sur une chaise  
 » à bras dans la chambre du Roi, où  
 » estant, Sa Majesté lui auroit demandé  
 » son nom, & lui répondu qu'il s'appel-  
 » loit *Courtois*; lui auroit ledit Roi *Fran-*  
 » *çois* dit qu'il l'estoit véritablement de  
 » nom & de fait, parce qu'il l'auroit bien  
 » & vaillamment secondé : & entre autres  
 » signes de sa bonne volonté, ayant sçu  
 » qu'il estoit Gentilhomme & portoit pour  
 » ses armories un grifon de gueules en  
 » champ d'or, auroit déclaré qu'il vouloit  
 » qu'il changeât lesdites armories en deux  
 » fleurs-de-lys d'or, qu'il l'auroit relevé  
 » par deux fois, avec une épée d'argent  
 » entre deux en champ de gueules, occa-  
 » sion de ses blessures & sang qu'il auroit  
 » répandu ce faisant; & voulut ledit Sei-  
 » gneur Roi que tel changement d'armo-  
 » ries fût fait tant en faveur dudit *Etienne*  
 » que de *François-Louis & Louis*, ses  
 » frères, & postérités nés & à naître, &c. ».  
 Il existe encore plusieurs branches de cette  
 Maison tant en Yenne en Savoye, qu'à  
 Beaucaire en Languedoc.

LA TORTUE ET LES CANARDS,

F A B L E.

U N E Tortue étoit qui se plaignoit aux Dieux :  
 Quelle nécessité de traîner en tous lieux  
 Mes lares & mon toit ? las ! je rampe à grand  
 peine ;

Le serpent bien plus vite arpenté cette pleine :  
 Aussi, dans mon obscur canton ,

Je fais, en haletant, une ennuyeuse ronde ;  
 J'ignore ce que l'on fait dans le reste du monde.  
 Hélas ! peut-être même ailleurs ignore-t-on

Si *Jupiter* fit des Tortues !

Tandis que d'un clin-d'œil, s'élevant jusqu'aux  
 nues ,

Tant d'oiseaux parcourant les vastes champs des  
 airs ,

Pénètrent au-delà des mers ,

Portent leur renommée aux terres inconnues ;  
 Et de leur existence emplissent l'univers !

O toi ! qui fis les Canards & les Grues ,

Es-tu le père des Tortues ?

Au moment que l'Infante assourdit les échos ;  
 Elle voit maint Canard qui faisoit la culbute  
 Du haut des airs au fond des flots.

### 38 MERCURE DE FRANCE.

A cent traits meurtriers , les voyageurs en butte ,  
De leur sang rougissoient les eaux.

Quelle chûte !... *Ô Jupin!* ces machines mortelles,  
S'écria-t-elle alors , ont desfilé mes yeux :

*Se donner en spectacle est par trop périlleux :*  
Conserve-moi mon toit , je n'ai plus besoin d'ailes.

*Par M. BOISSARD , étudiant en Droit.*

---

*IMPROMPTU à Mlle B \* \* \* , aimée &  
admirée de trois sujets de différentes  
nations en même temps.*

**L**E Dannemarck , l'Angleterre & la France ,  
Aimable B \* \* \* , vous présentent leurs vœux ,  
Nourrissant à l'envi la flatteuse espérance  
De vous voir couronner le plus digne d'entr'eux.

Mettez-les tous dans la balance :

Le Danois est poli , il est sage , il est doux ;  
L'Anglois est jeune & riche , il a de la naissance ;  
Le François vous adore & ne vit que pour vous.

A qui donner la préférence ?

L. D.



*A Mde DE \* \* \* , qui avoit joué le rôle  
de la Pupile dans la pièce qui en porte  
le nom.*

**C**ONTRE les traits qui vont au cœur ;  
La raison est un foible asyle.  
Chacun , en voyant la Pupile ,  
Sent qu'il a besoin d'un tuteur.

*Par M. le Marquis DE M \* \* \* .*

---

*V E R S amoureux.*

**Q**U'EL charme inconnu me saisit ?  
D'où vient ce trouble , ce délire ?  
Toute la nature me rit ;  
Le cœur me bat , le cœur me dit ;  
C'est ici que *Zelmire*  
A choisi son empire.  
Cet émail , ce boccage frais ,  
Tout brille encore de ses attraits :  
Tout m'intéresse , tout m'inspire  
Ce que je sens & ne puis dire.  
C'est-là qu'elle vient au matin

## 40 MERCURE DE FRANCE.

Cueillir des fleurs , rêver ou lire.  
Zéphire , tu baifas fon fein ;  
Et c'est toi que je respire ,  
Avec les roses & le thym !

Ici je reconnois les traces. . . .  
Voilà cet élégant contour. . . .  
Méconnoît-on le pied des grâces  
Lorsqu'on voit des yeux de l'amour ?  
Là , j'apperçois l'herbe pressée ;  
C'est là qu'elle se reposa ;  
Là , peut-être , l'amour osa  
L'entretenir de ma pensée.

Mais. . . j'entends. . . seroit-ce une erreur ?  
Non , c'est elle. . . c'est ma *Zelmire*. . .  
Ah ! pourrai-je jamais suffire  
A tout l'excès de mon bonheur !



## LES QUATRE CONTENS,

## CONTE GALANT \*.

**D**AMIS & *Lisidor*, de même âge & de même condition, s'étoient liés dès l'enfance; le voisinage de leurs parens, certain rapport d'inclination avoient commencé cette union, que le temps & la réflexion augmentèrent. Mais l'amitié, ce sentiment pur & délicat, qui fait le vrai bonheur de l'homme, n'occupoit qu'une partie de leurs cœurs; & l'amour, cet autre sentiment plus vif & plus tumultueux, s'empara bientôt du reste. Comme ils ne se quittoient presque jamais, ils avoient les mêmes sociétés. *Ananir*, homme de mérite & l'un de ceux qu'ils fréquentoient le plus souvent, avoit deux filles, que la nature & l'éducation avoient pris plaisir à former. Les voir & les aimer fut pour *Damis* & pour *Lisidor* l'ouvrage

\* Ce Conte, qui vient de se retrouver dans le dépôt du Mercure, a été fait sur la question proposée: sçavoir s'il est plus flatteur pour un amant d'être aimé au point qu'on desirât de l'aimer moins; ou d'être moins aimé, mais qu'on desirât de l'aimer davantage?

## 42 MERCURE DE FRANCE.

d'un même instant ; ils s'en apperçurent par l'empressement réciproque qu'ils se témoignent pour aller chez *Ananir*. Chacun d'eux en particulier en fut alarmé, & craignit de devenir le rival de son ami. Cette idée, qui les occupoit vivement, leur fit prendre le parti de se confier mutuellement leur amour, & de se délivrer de l'incertitude où ils étoient. *Damis*, dont le caractère étoit impatient, fut celui qui parla le premier. Un soir, en revenant de voir ces deux aimables filles : je ne fais, dit-il à *Lisidor*, si je me trompe ; mais j'ai cru m'appercevoir que tu as pris du goût pour *Hortense* (c'étoit l'aînée) ; si cela étoit je ne t'en ferois point un crime, mais j'exigerois que tu me parlasses franchement. L'aimes-tu, mon ami ? Cette question, prononcée d'un ton animé, fit comprendre à *Lisidor* que *Damis* lui-même en étoit épris. Tu te trompes, lui répondit en riant *Lisidor*, *Hortense* mérite assurément de captiver tous ceux qui la verront, & je l'aurois sans doute adorée si *Julie*, sa cadette, ne l'avoit prévenue dans mon cœur. Ainsi, rassure-toi ; tu l'aimes, tu peux te livrer tout entier à ton amour pour elle : car, je te l'avouerai, je redoutois fort la conformité de nos goûts ! Mais le Ciel nous aime, sans doute, il a disposé

tout au gré de nos desirs. Mais t'es-tu déclaré, mon ami? — Pas encore. — Ni moi non plus : je craignois un rival en toi. — Moi de même. — Eh bien, allons-les voir demain, &, s'il se peut, tâchons de savoir à quoi nous en tenir avec elles.

Le lendemain nos deux amans arrivèrent ensemble chez les deux sœurs. Elles se quittoient rarement. La conversation fut d'abord générale. *Damis* s'en ennuya bientôt, &, sous prétexte de quelque bruit que l'on entendoit dans la rue, il attira *Hortense* à la fenêtre. *Lisidor*, qui le pénétrait, ne quitta point *Julie*. On s'expliqua de part & d'autre, & l'on se sépara enfin, suivant l'usage en pareils cas, avec des lueurs d'espérance.

Ces premières ouvertures de cœur en amenèrent d'autres. *Damis* enfin, au bout de quelques jours, obtint un aveu favorable. Il en fit part à *Lisidor*, qui l'en félicita, mais froidement, parce qu'il étoit moins heureux : *Julie*, plus réservée, le tenoit encore en suspens. Quelques jours se passèrent ainsi. *Hortense*, toujours franche & tendrement éprise, *Julie* toujours taciturne & presque indifférente. *Lisidor* ne cessoit de s'en plaindre à son ami, & croyant n'être point aimé, s'étoit presque déterminé à abandonner la partie,

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'un incident singulier le rengagea plus que jamais.

*Ananir* avoit été obligé de changer de demeure ; la distribution de son nouveau logement étoit absolument inconnue aux deux amis. La première fois qu'ils y vinrent, ils entrèrent par la première porte qu'ils trouvèrent ouverte, dans la maison ; c'étoit un petit vestibule qui servoit d'antichambre, & dans lequel il y avoit deux portes. La clef étoit à l'une des deux ; *Damis* l'ouvre, & , au lieu de l'appartement où il contoit entrer, il se trouve dans une espèce de garde-robe, d'où il entend quelqu'un parler. Il prête l'oreille, s'entend nommer, & reconnoît la voix d'*Hortense* qui s'entretenoit avec *Julie*. Cette conversation pique sa curiosité, & , se doutant bien qu'il pourroit aussi y être question de *Lisidor*, il lui fait signe de le suivre.

C'est quelque chose d'indéfinissable que mon amour pour *Damis*, disoit *Hortense* ! Dès la première fois que je l'ai vu, les grâces répandues dans sa figure & dans son maintien, les agrémens de sa conversation, sa tournure d'esprit, si conforme à mon caractère & aux idées que je m'étois formées de celui d'un galant homme, lui ont

acquis & mon estime & ma tendresse. Ce n'étoit pourtant point cet étonnement qui nous faisoit à l'aspect de choses rares ou uniques dans leur genre, étonnement qui souvent ne produit qu'une admiration stupide ; ce n'étoit pas non plus ce plaisir vif qui nous transporte & nous subjugué à l'instant même : c'étoit une douce langueur, une joie secrète de trouver tant de qualités aimables dans un même objet, un desir ardent de gagner un cœur dont la possession me paroissoit le bien suprême. Ah, ma chère ! qu'il me tarδοit d'apprendre, de la bouche de *Damis*, ce que je croyois lire dans ses yeux ! car, lorsqu'il les fixoit sur moi, je les trouvois si tendres & si respectueux, qu'il me sembloit lui entendre dire : c'est vous seule que j'aime, & je n'ose pourtant l'avouer. Lorsqu'au contraire ils me sembloient errans & sans objet déterminé, c'étoit la crainte de me déplaire qui l'agitoit & lui faisoit détourner ses regards : il avoit peur de trouver dans mes yeux ce qui certainement n'y étoit pas ! Si ( ce qui lui arrivoit assez souvent ) après t'avoir regardée avec complaisance il revenoit à moi, je croyois leur entendre dire : votre sœur est charmante, elle a tout ce qu'il faut pour plaire ; mais cependant je n'aime & n'aimerai jamais que vous !

L'événement a justifié ma pénétration, & l'aveu qu'il m'a fait de son amour a fait naître dans mon cœur les plus douces espérances ; car je t'avouerai, *Julie*, qu'à travers toutes les idées flatteuses dont je me repaissois l'imagination, je n'étois pas sans inquiétudes. Il est bien digne de moi, me disois-je, mais suis-je assez digne de lui ? Mais sans doute qu'il m'a trouvée telle, puisqu'il me l'a dit. Aussi depuis ce bienheureux instant mon amour s'est accru pour lui au point que j'en suis effrayée. Je l'aime trop, *Julie* ; oh oui ! je l'aime trop. Sa tendresse ne pourra jamais surpasser la mienne. Que dis-je ? pourra-t-elle seulement l'égaliser ? je ne sçaurois le croire, & c'est précisément ce qui me désole. Ah, *Julie* ! je voudrois l'aimer moins, je craindrois bien moins de le perdre.

Mais, répondit *Julie*, ne se peut-il point faire qu'il t'aime avec autant d'ardeur & de constance que toi ? Toutes les apparences le promettent ; & , quant à moi, j'en suis persuadée. — Ce que tu dis-là, *Julie*, ne me rassure pas. Je suis la première femme que *Damis* ait aimée. Qui sçait s'il n'a pas tiré vanité de la facilité avec laquelle il a obtenu l'aveu de ma tendresse ? & s'il ne voudra pas tenter sur

une autre une semblable épreuve ? .. Hélas ! cette pensée m'accable, & je crains fort de l'avoir trop aimé. Plus prudente que moi, tu as sçu résister aux qualités admirables de *Lisidor* ; ton indifférence, toute injuste qu'elle est, te fait goûter une tranquillité dont je ne jouirai plus.

Mon indifférence ? reprit vivement *Julie*... tu n'as point lu dans le fond de mon cœur. Ah ! qu'il s'en faut, ma chère sœur, qu'il soit indifférent pour *Lisidor* ! Je ne vois rien, je ne sçais rien de plus parfait que lui ; plus je le connois & plus je l'admire. Sa persévérance, sur-tout, met le comble à mon étonnement ; car ma conduite, en vérité, n'a pas droit de le satisfaire. Je sens cependant que je l'aime, mais pas, à beaucoup près, autant qu'il le mérite ; & ce qui me confond, c'est que j'ai beau chercher d'où peut naître tant de froideur, je ne sçau-rois m'en rendre compte. Tout me plaît & me charme en lui ; sa taille est élégante, ses traits sont gracieux, sa démarche est aisée, sa voix est aussi douce que sonore, son esprit est liant, il parle avec facilité, sa conversation est enjouée, toutes ses actions, en un mot, sont accompagnées d'une noblesse & d'une décence qui m'enchantent ; & malgré tout cela, je ne sens point pour lui ce que devoient naturellement m'inspi-

rer tant de qualités aimables. C'est ce qui m'a fait hésiter jusqu'à présent à lui faire l'aveu qu'il voudroit m'arracher ; aveu qui l'auroit sans doute flatté , mais dont j'aurois été peu satisfaite , parce qu'il n'auroit exprimé que ce que je sens , & que j'aurois voulu qu'il exprimât bien davantage. Je conçois , ma chère sœur , je vois tout ce que je perdrais s'il venoit à se rebuter ; jamais je ne pourrois m'en consoler , & cependant je ne sens point en moi tout le courage qu'il faudroit pour empêcher un tel malheur ! Combien de fois , en son absence , me suis - je reproché de l'aimer foiblement ! Pourquoi donc la nature ne m'a-t-elle pas formée aussi tendre , aussi sensible que toi ? . . Mes sentimens , sans doute , auroient été aussi vifs que les tiens. Ainsi tu vois , ma chère *Hortense* , que mon âme n'est pas plus tranquille que la tienne. Mais si je pouvois aimer comme toi , mon cœur ne seroit point troublé par toutes les chimères qui tourmentent le tien. Je croirois outrager mon amant en le soupçonnant de la moindre légèreté. Et , s'il étoit possible qu'il manquât ou de sincérité ou de constance , je serois infiniment plus affectée de le savoir coupable que de la perte de son cœur. A ces mots *Lisidor* , transporté de plaisir , laissa échapper une exclamation d'autant

d'autant plus vive , qu'il avoit souffert plus long-temps pendant le cours de cet entretien. Les deux sœurs accoururent au bruit , & furent extrêmement surprises de trouver-là *Damis* & *Lisidor*. Très-sûres d'avoir été entendues , elles rougirent , *Julie* de l'aveu de sa défaite , *Hortence* de ses transports. Nos deux amans , de leur côté , laissèrent éclater , l'un l'excès de sa reconnoissance , l'autre les plus tendres reproches sur des soupçons qu'il étoit sûr de n'avoir point mérités. Mais leur cause étoit trop pardonnable pour que la paix ne se fît pas bientôt entre eux. Les promesses mutuelles d'une constance & d'une sincérité à toute épreuve achevèrent l'union des quatre amans qui , quelques jours après , fut rendue indissoluble de l'aveu de leurs familles , & combla leur félicité.



*ODE couronnée au jugement de l'Académie,  
des Jeux Floraux de TOULOUSE, 1767.*

*LA GRANDEUR DE L'HOMME.*

**Q**UAND Dieu, du haut du ciel, a promené  
sa vue

Sur ces mondes divers semés dans l'étendue,  
Sur ces nombreux soleils brillans de sa splendeur;  
Il arrête ses yeux sur ce globe où nous sommes,  
Il contemple les hommes,  
Et dans notre âme enfin va chercher sa grandeur.

Apprens de lui, mortel, à respecter ton être.  
Cet orgueil généreux n'offense point ton maître:  
Sentir ta dignité c'est benir ses faveurs,  
Tu dois ce juste hommage à sa bonté suprême;  
C'est l'oubli de toi-même,  
Qui, du sein des forfaits, fit naître tes malheurs.

Mon âme se transporte aux premiers jours du  
monde. . . .

Est-ce là cette terre aujourd'hui si féconde ?  
Qu'ai-je vu ? des déserts, des rochers, des forêts.  
Ta faim demande au chêne une vile pâture;  
Une caverne obscure,  
Du Roi de l'univers, est le premier palais.

Tout naît, tout s'embellit sous ta main fortunée :  
 Ces déserts ne sont plus, & la terre étonnée,  
 Voit son fertile sein ombragé de moissons.  
 Sous ces vastes remparts quel pouvoir invincible,  
 Dans un calme paisible,  
 Des humains réunis endort les passions ?

Le commerce t'appelle au bout de l'hémisphère.  
 L'océan, sous tes pas, abaisse sa barrière ;  
 L'aiman, fidèle au Nord, te conduit sur les eaux.  
 Tu fais l'art d'enchaîner l'aquilon dans tes voiles ;  
 Tu lis sur les étoiles  
 La route que le Ciel prescrit à tes vaisseaux.

Séparés par les mers, deux continens s'unissent ;  
 L'un de l'autre étonnés, l'un de l'autre ils jouissent.  
 Tu forces la nature à trahir ses secrets :  
 De la terre au soleil tu marques la distance ;  
 Et des feux qu'il te lance,  
 Le prisme audacieux a divisé les traits.

Tes yeux ont mesuré ce ciel qui te couronne ;  
 Ta main pèse les airs qu'un long tube emprisonne ;  
 Sa foudre menaçante obéit à tes loix.  
 Un charme impérieux, une force inconnue,  
 Arrache de la nue  
 Le tonnerre indigné de descendre à ta voix.

O prodige plus grand ! ô vertu que j'adore !  
 C'est par toi que nos cœurs s'ennoblissent encore.

52 MERCURE DE FRANCE.

Quoi ! ma voix chante l'homme ! & j'ai pu l'oublier ;  
Je célèbre avant toi . . . pardonne , beauté pure ,  
Pardonne cette injure ,  
Inspire-moi des sons dignes de l'expier.

Mes vœux sont entendus ; ta main m'ouvre ton  
temple :

Je tombe à vos genoux , héros que je contemple ;  
Pères , époux , amis , citoyens vertueux.

Votre exemple , vos noms , ornement de l'his-  
toire ,

‘Consacrés par la gloire ,  
Elèvent jusqu'à vous les mortels généreux.

Là , tranquille au milieu d'une foule abattue ;  
Tu me fais , ô *Socrate* , envier ta ciguë.

Là , c'est ce fier Romain , plus grand que son  
vainqueur ,

C'est *Caton* , sans courroux , déchirant sa blessure ;  
Son âme libre & pure

S'enfuit , loin des tyrans , au sein de son auteur.

Quelle femme descend sous cette voûte obscure ?  
Son père , dans les fers , languit sans nourriture ;  
Elle approche . . . ô tendresse ! amour ingénieux !  
De son lait . . . se peut-il ? . . . oui , de son propre  
père

Elle devient la mère ;

La nature rompée applaudit à tous deux.

E

l'oublier,  
c'est par,

re cou

uple,

l'air

,

J U I L L E T 1767. 33

Une autre femme , hélas ! près d'un lit de tristesse,  
Pleure un fils expirant , seul bien de sa vieillesse.  
Il légue à son ami le droit de la nourrir :  
L'ami tombe à ses pieds , & , fier de son partage ,  
    Bénit son héritage ,  
Et rend grace à la main qui vient de l'enrichir.

Et si je célébrois , d'une voix éloquente ,  
La vertu couronnée & la vertu mourante ,  
Et du monde attendri les bienfaiteurs fameux ,  
Et *Titus* , qu'à genoux tout un peuple environne ,  
    Pleurant aux pieds du trône  
Le jour qu'il a perdu sans faire des heureux !

Oui , j'ose le penser , ces mortels magnanimes  
Sont honorés , grand Dieu , de tes regards su-  
    blimes.

Tu ne négliges pas leurs illustres destins.  
Tu daignes t'applaudir d'avoir formé leur être ;  
    Et ta bonté , peut-être ,  
Pardonne , en leur faveur , au reste des humains.



---

 LETTRE à Mlle THOMASSIN.

J'AI lu, Mademoiselle, avec un singulier plaisir, votre lettre à M. *Désormeaux*, insérée dans le *Mercure de Mai*, en remerciement de l'hommage qu'il vous a fait des trésors de sa plume. Cet hommage, quoi que vous en disiez, Mademoiselle, vous étoit dû à plus d'un titre. Vous êtes tout à la fois une Muse & une Amazône. Ah ! si jamais la France admet des femmes sous ses étendards, sûrement, Mademoiselle, vous aurez le commandement de ce beau corps de troupes ; ce grade est bien dû à votre courage & à l'ancienneté de votre Maison. Alors je vous demanderois l'honneur de servir sous vos ordres, & je vous dirois :

O nymphe de haut parentage,  
 Point n'ai le brillant avantage  
 De sortir, comme vous, d'une illustre Maison,  
 Mais n'en prenez aucun ombrage :  
*Avec du zèle & du courage,*  
*Le bras n'est-il pas toujours bon ?*

Cependant, Mademoiselle, pour que ma valeur ne vous fût pas suspecte, je

vous dirois que je suis née dans une ville de guerrè (1) qui n'a jamais été prise, que le Chevalier *Bayard* a défendue, & dont les habitans sont assez braves pour se garder souvent eux-mêmes. Je vous dirois encore que je suis née dans une ville voisine des plaines de *Rocroi* ; que j'ai été bercée avec le nom du *grand Condé*, & du Chevalier *sans peur & sans reproche* ; que ma nourrice égaya mon enfance des chants consacrés à leurs victoires ; & qu'enfin la bravoure s'est glissée dans mes veines avec le lait. Je dirois, sur-tout, qu'un Chevalier *Cauffon* ( ainsi s'écrivoit notre nom par les auteurs Bretons du temps ) s'est si fort signalé dans une descente en Angleterre, que le Père *Daniel* en a conservé la mémoire dans les fastes de la patrie. Je n'oublierois pas non plus de vous raconter, pour dernière preuve de mon humeur martiale, qu'un C. . . moins célèbre, mais autant orateur que le Père *Fidèle*, nous disoit un jour, en prononçant le panégyrique de notre illustre défenseur, qu'il étoit agréable pour lui d'avoir à décrire des exploits militaires en présence d'un auditoire dont les hommes étoient des *Bayards*, les femmes des *Bayardes*, & les enfans des *Bayardaux*.

(1) Mézières, sur Meuse.

56 MERCURE DE FRANCE.

J'espère, Mademoiselle, qu'avec ces titres, tous foibles qu'ils sont, vous me permettriez de suivre vos traces & de cueillir une feuille de vos lauriers. Déjà je vous suis dans une autre carrière ; vous faites de bons vers, & je m'amuse à rimer foiblement.

*Ma voix, ma foible voix osa pourtant un jour  
Chanter des noms ( 2 ) fameux & chers à notre  
amour.*

Vous m'inspirez votre zèle,  
O nouvelle *Talesiris* !  
Donnez-moi, *Sapho* nouvelle,  
La grâce touchante & belle  
Qui décore vos écrits.

Pardonnez, Mademoiselle, la témérité que j'ai de vous écrire sans avoir l'avantage d'être connue de vous. Mais votre lettre a fait sur mon imagination la même impression qu'a faite sur la votre l'histoire du *grand Condé*.

J'ai l'honneur, &c.

( 2 ) Des vers sur le mariage de M. le Prince de Lamballe.

COSSON DE LA CRESSONNIÈRE.

A Paris, le 25 de mai 1767.

LE mot de la première énigme du premier volume du Mercure de juillet est les *fauteuils*. Celui de la seconde est la *chaufferette*. Celui du premier logogryphe est la *chaîne* ; dans lequel on trouve *haine*, *Cain*, la *Chine* & *Chien*. Et celui du second est  *Mercure* , considéré sous six divers rapports ; sçavoir, comme Mercure de France ; ensuite, parmi les minéraux, comme *vis-argent*, ou autrement *mercure*, & comme remède : de plus, comme dieu de la fable ; comme une des sept planettes ; & , en divisant le mot, on y trouve encore, d'une part, *mer*, & de l'autre, *cure*, guérison.

E N I G M E.

O N me trouve fort bon pendant un certain temps ;

Alors je suis fêté des petits & des grands ;  
Mais lorsque le printemps ramène l'hirondelle ;  
Ils me laissent tous là , pas un ne m'est fidelle :

Mon bisarre tempérament

Est cause de ce changement.

Quand tout le monde a chaud, je suis froid comme  
glace ;

Mais lorsque du zéphir *Borée* a pris la place :

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

Je me sens tout d'un coup saisi d'une chaleur  
Qui de mes courtisans me ramène le cœur.

*Par M. l'Abbé DUMAS.*

---

### A U T R E.

**J**E suis un bien inestimable,  
Qui ne paroît pas desirable  
A ceux qui ne m'ont pas reçu,  
Ni même à ceux qui m'ont perdu.

*Par M. BAUCHERON DE L'ÉCHEROLLES.*

---

### ÉNIGME-LOGOGRAPHIQUE.

**N**ous sommes plusieurs Demoiselles  
Qui rimons à ce premier vers.  
Cinq filles bien d'accord entre elles  
D'étonnement frapperoient l'univers ;  
Aussi ne le sommes-nous guères :  
Ce qui suit vous le fera voir.  
Car si l'une veut blanc , deux autres veulent noir  
Pour contréquarrer la première ;  
Une autre verd , le brun aussi  
Par la cinquième est choisi.

Mais , sans doute , feu notre père  
 Voulut ; en nous formant ainsi ,  
 Nous faire distinguer en notre caractère.  
 Malgré notre désunion,  
 Trois de nous gardons la maison ,  
 Et nos sœurs , au bout de la rue ,  
 Sans cesse font le pied de grue.  
 Nous n'en dirons pas la raison ,  
 Car trop jaser n'est ici de saison.  
 En un mot , pour nous voir ensemble ,  
 En Touraine allez-nous chercher ,  
 Ou bien tâchez de rencontrer  
 Le genre d'animal qui toutes nous rassemble.

---

A U T R E.

**J**E vais, mon cher lecteur, te donner de la peine,  
 Et mettre , pour le coup , ton esprit à la gêne ;  
 Car , pour dire le fond de ce que je parois ,  
 Me montrant même à nud , oui je te tromperois.  
 Voici pourtant la voie où tu pourrois connoître  
 Qui je suis, d'où je sors & mon véritable être.  
 Mon genre est décidé , par *Restaut* , féminin ,  
 Quoiqu'au grand apparat il y soit masculin.  
 J'ai neuf pieds bien complets que tu peux , à ta  
 guise ,  
 Séparer , retourner sans qu'on s'en scandalise.

C vj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Mon nom te fournira un être glorieux,  
Qui nous suit, nous dit-on, en tout temps, en  
tous lieux ;

Je défigure tout, j'embellis, je transpose,  
Et mon goût favori c'est la métamorphose.  
Tu trouveras dans moi un cri qui te fait peur ;  
Un mal qui vient d'un chien, & mortel, par mal-  
heur ;

Un agrès de marine ; une note en musique ;  
Un réservoir dont l'eau peut donner la colique ;  
Le mot qu'a leur nourrice adressent les enfans ;  
Les principes d'un art qui flatte un de nos sens ;  
Un sujet peu connu des matérialistes ,  
Et qu'ont les Protestans & les Anabaptistes ;  
Un magasin mi-clos, utile aux campagnards ;  
Qui leur met à l'abri harnois, bois, paille &  
chars ;

Ce qui t'indiquera ce qu'il faut d'abord faire-  
Si, par malheur, tu viens à choir dans la rivière ;  
Ce qui, de tous les temps, fut perfide aux humains ;  
Un des noms que portoient trois pieux Souverains ;  
Ce que tu vois en blanc à gauche de la page ;  
Ce qui du rossignol enchante sous l'ombrage ;  
Ce qui fleurit ton teint & te fait exister ;  
Ce qu'on voudroit pouvoir à jamais oublier ;  
Ce qu'on fait quelquefois en jouant au cadrille ;  
Une ville de France, une autre de Castille ;  
Une drogue qu'on dit produire un grand effet,  
Qui nous vide le corps ainsi que le gousset ;

J U I L L E T 1767. 61

Le nom d'un quadrupede illustre dans l'histoire ,  
Et dont les Philistins maudirent la mâchoire.  
J'ai retourné , je crois , & retourneras-tu  
Mes neuf pieds en tout sens, autant que je l'ai pu ;  
C'est à toi maintenant de creuser ta cervelle  
Pour deviner le mot d'après ma kirielle.

*Par M. J. D. L.*

---

---

## LA BERGERE CRUE INFIDELLE ,

### PASTORALE.

*Air : Quoi , vous partez sans que rien , &c.*

**A** mon destin ne portez plus envie ,  
Nymphes des bois , apprenez mes malheurs :  
Non , mon berger n'a point perdu la vie ;  
Mais il me quitte , & se rit de mes pleurs !  
A mon destin ne portez plus envie ,  
Nymphes des bois , apprenez mes malheurs !

Jamais douleur ne fut plus légitime ,  
Mes chers moutons , tout est changé pour nous ;  
Quoiqu'innocens , nous serons la victime ,  
Moi , de l'amour , vous , peut-être des loups.  
Jamais douleur ne fut plus légitime ,  
Mes chers moutons , tout est changé pour nous .

## 62 MERCURE DE FRANCE.

Sur un soupçon mon amant me délaisse ;  
En me fuyant l'ingrat veut donc ma mort ;  
Pour lui jamais je n'eus plus de tendresse ;  
Trop tard , peut être , il conhoitra son tort.  
Sur un soupçon mon amant me délaisse ;  
En me fuyant l'ingrat veut donc ma mort.

A son retour , loin d'essuyer mes larmes ,  
Il ne se plaît qu'à combler ma douleur.  
*Tircis* , absent , me causoit mille alarmes ;  
*Tircis* , présent , me déchire le cœur.  
A son retour , loin d'essuyer mes larmes ,  
Il ne se plaît qu'à combler ma douleur.

Peut-il me croire infidèle & parjure ,  
Quand de mes feux tout l'assure en nos bois ?  
Quand de mes cris j'attriste la nature ,  
Lui seul est-il insensible à ma voix ?  
Peut-il me croire infidèle & parjure ,  
Quand de mes feux tout l'assure en nos bois ?

Quelle est l'ardeur que la mienne n'efface ?  
Jamais , amour , suivit-on mieux ta loi ?  
Jeunes beautés , osez briguer ma place ;  
Mais apprenez à l'aimer comme moi.  
Quelle est l'ardeur que la mienne n'efface ?  
Jamais , amour , suivit-on mieux ta loi ?

L'ingrat déjà chante une autre maîtresse ;  
Sans le hair , je déteste l'amour.

Ah ! puisqu'enfin j'ai perdu sa tendresse ,  
 Sans doute encor je dois perdre le jour !  
 L'ingrat déjà chante une autre maîtresse ;  
 Sans le hair , je déteste l'amour.

Par Mlle THOMASSIN.

MADRIGAL sur la pastorale précédente.

HIER, en lisant ces beaux vers  
 A deux amis : deux sentimens divers  
 Les partagèrent sur l'ouvrage.  
 L'un s'écrioit : Il est divin ;  
 C'est de *Deshouliere* , je gage.  
 Ah ! dit l'autre ; j'en fais hommage  
 A l'aimable de *Thomassin*.  
 Moi, qui sçavois tout le mystère,  
 Les juge ainsi : Messieurs , le débat est heureux  
 L'un dit, c'est *Thomassin* : l'autre, c'est *Deshouliere*.  
 Vous avez gagné tous les deux.

Par M. DE ROSAI.



---

ARTICLE II.  
NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*ÉLOGE historique du Révérend Père  
MARIN, Minime.*

**L**É R. P. *Michel Ange Marin* vit le jour à Marseille, le 23 décembre 1697, d'une bonne famille, qui se prétend noble & originaire d'Italie, qui joignoit les dons de la grâce aux avantages de la fortune. Ses parens n'oublièrent rien pour former son esprit dans les sciences & son cœur dans la vertu. La pénétration de son génie & un instinct secret qui le portoit au bien, le rendirent susceptible de toutes les instructions qu'on lui donna. Il aima la vertu dans un âge, où c'est beaucoup de la connoître.

Il connut de bonne heure les égaremens du monde; & pour s'en préserver, il entra à seize ans dans l'ordre des Minimes. Il fit son noviciat à A. x, avec une ferveur angélique; & après l'année d'épreuve, il prononça ses vœux, non en esclave qui se lie,

mais en soldat courageux, qui se prépare au combat. D'Aix il fut envoyé à Avignon pour y faire ses études de philosophie & de théologie. Il y donna des preuves non équivoques de sa piété & de ses talens. Dans les différentes thèses qu'il soutint en public, il fit admirer sa modestie autant que la solidité de son esprit. Il fut beaucoup applaudi & n'en fut que plus humble.

A peine eut-il été élevé au sacerdoce, que la Provence fut affligée de la peste. Pendant le temps que dura ce fléau, les Minimes d'Avignon furent enfermés dans le couvent des grands Carmes, le leur servant d'hôpital aux pestiférés. Ce fut pendant ces jours de désolation, que le Père *Ma*in jouissant de tout son loisir, se perfectionna dans la science des Saints. il médita l'Écriture Sainte; il lut les Pères; il étudia le droit canonique, la théologie morale & la chronologie sacrée. Pour se distraire de l'idée des malheurs qui l'environnoient, il s'amusa à versifier en françois & en provençal; mais il attachoit si peu d'importance aux fruits de son génie poétique, qu'à l'exception de quelques-unes de ses pièces qui ont été imprimées, les autres ont été totalement anéanties.

Lorsque la peste eut cessé ses ravages, il fut chargé d'enseigner à ses jeunes confrères

res la philosophie & la théologie. Il remplit cet emploi épineux pendant plusieurs années avec le zèle d'un saint & le succès d'un théologien consommé. L'étude des belles-lettres avoit pour lui des charmes touchans. Il fut tenté plusieurs fois de les cultiver, pour s'ouvrir un chemin à une réputation plus brillante, que celle que l'on acquiert dans les écoles; mais il rougit bientôt de cette foiblesse. Il fit une retraite dans laquelle il demanda à Dieu d'éloigner de lui tout ce qui pouvoit mettre obstacle à son salut. Sa prière fut exaucée; il n'eut plus de goût pour le bel esprit; & dès-lors il écrivit avec la même modestie qu'il pensa. Sa maxime étoit de ne mettre dans ses paroles & dans ses écrits, que le degré d'esprit qui étoit nécessaire pour le but qu'il s'y proposoit. Il craignoit toujours que les fleurs n'étouffassent les fruits.

Les exercices de la mortification joints aux travaux du cabinet & de la chaire, altérèrent de bonne heure un tempérament naturellement délicat. Il fut affligé d'un vornissement de sang, qui lui dura dix-huit ans. Il sentit plus que jamais qu'il falloit renoncer à toute gloire passagère, pour travailler à mériter l'immortelle. Il se consacra à l'étude de la langue hébraïque, & se mit en état de prêcher la controverse aux

Juifs d'Avignon. Il en ramena quelques-uns, & il se fit respecter & aimer de tous. Sa foible poitrine ne pouvant fournir cette carrière, il forma un Capucin de ses amis pour le remplacer.

Ayant aussi renoncé à la prédication, il se dévoua entièrement à la conduite des âmes. L'éclat de sa piété affectueuse & tendre, la douceur de son caractère, l'étendue de ses lumières, lui méritèrent bientôt la confiance des grands & des petits, des gens du monde & des personnes religieuses. Ce fut sur-tout dans la direction des couvens, dans cette direction si pénible & si délicate, qui demande le caractère le plus conciliant & l'humeur la plus patiente, qu'il réussit le mieux. Mais il ne négligeoit aucun des autres devoirs du ministère. Il répandoit secrètement le pain de la parole; il assistoit les veuves & les orphelins; il consoloit les malades & les mourans; il instruisoit les riches & il nourrissoit les pauvres. Ce fut pour les différentes personnes qui s'adressoient à lui de tout état & de toute condition, qu'il composa la plupart des ouvrages qui ont illustré sa vieillesse.

I. Conduite de la sœur *Violet*, décédée en odeur de sainteté à Avignon,

1 vol. in-12

68 MERCURE DE FRANCE.

- II. *Adelaïde de Vitzburi*, ou la pieuse Pensionnaire, 1 vol. in-12.  
III. La parfaite Religieuse, 1 vol. in-12.  
IV. *Virginie*, ou la Vierge chrétienne, 2 vol. in-12.  
V. La vie de Solitaires d'Orient, 9 vol. in-12. ou 3 in-4<sup>o</sup>.  
VI. Le Baron de *Van-Hesden*, ou la république des incrédules, 5 vol. in-12.  
VII. *Théodule*, ou l'enfant de bénédiction, 1 vol. in-16.  
VIII. La *Farfalla*, ou la comédienne convertie, 1 vol. in-12.  
IX. *Agnès de Saint-Amour*, ou la fervente novice, 2 vol. in-12.  
X. *Angélique*, ou la Religieuse selon le cœur de Dieu, 2 vol. in-12.  
XI. La Marquise de *Lofyalientes*, ou la Dame chrétienne, 2 vol. in-12.  
XII. Retraite pour un jour de chaque mois, 2 vol. in-12.

Ces différens ouvrages composés dans l'espace d'environ 20 années, déposent en faveur de l'heureuse facilité d'imagination qui animoit le P. *Marin*. Elle étoit extrême. Plein de l'esprit de Dieu, né avec un cœur sensible & un esprit solide, nourri de la lecture des livres saints, les pensées & les sentimens couloient de sa plume comme d'une source abondante. La plupart de ses

Livres ont l'avantage inestimable de rendre les préceptes piquans en les joignant à des faits agréables. La morale y est en action : la vertu y est presque toujours intéressante. L'auteur fait présenter les vérités de la religion d'une manière qui frappe & qui touche le lecteur , & qui porte la lumière dans l'esprit & l'onction dans le cœur. On lui a reproché d'être trop diffus ; mais on ne fait pas attention que ce qui seroit un défaut dans un ouvrage philosophique , où il faut être précis ; n'en est pas un dans un ouvrage ascétique , qui demande un style plus abondant. *Fénelon* ne s'avisa jamais de prendre *la Bruyère* pour modèle dans ses livres de dévotion.

Le Père *Marin* avoit craint d'être connu ; & il eut malgré lui un nom aussi célèbre que chère & respectable. Ses confrères lui rendirent justice ; il fut élu quatre fois provincial , & tout son ordre instruit de la douceur de son gouvernement & assemblé à Lyon en 1758 , le desiroit pour chef : mais il ne voulut jamais se rendre à ses empressements. Sa mauvaise santé fut le prétexte de son refus & le voile de son humilité : vertu d'autant plus grande en lui , que son nom étoit plus répandu. Il étoit en commerce de lettres avec la plupart des Evêques & des Archevêques de France ;

## 70. MERCURE DE FRANCE.

du moins avec ceux qui sçavent estimer la vertu. Les Vice-Légats d'Avignon lui donnèrent des marques d'une considération particulière. M. *Lercari* ayant honoré sa vice-légation en établissant une Académie dans son Palais, y mit à la tête le Père *Marin*.

Enfin sa réputation fut portée jusqu'au pied du trône apostolique. *Clément XII* l'honora de trois Brefs en différens temps, soit pour applaudir à ses travaux, soit pour encourager ses talens, soit pour l'engager à recueillir en un seul corps d'ouvrage les actes des Martyrs. Il y mit la main en 1765, & il en avoit déjà écrit de quoi faire 2 vol. in-12. Mais une fluxion de poitrine ayant mis ses jours en danger, il fut obligé de suspendre ce travail jusqu'à ce que sa santé fût rétablie. Dans sa convalescence, il s'amusa à écrire des lettres ascétiques sur différens sujets. Il se proposoit d'en faire 200 pour former 2 vol. in-12. Il étoit à la cent quatrevingt-quinzième, lorsqu'il eut une fausse attaque de paralysie. Il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. En effet, sa maladie dégénéra en une hydropisie de poitrine, qui l'enleva aux gens de biens, après quinze jours de maladie, le 3 Avril 1767, dans la soixante-dixième année de son âge. Il avoit sçu vivre; il sçut mourir, &

ce fut principalement dans les derniers momens que sa patience & sa douceur éclatèrent.

On se propose de donner au public les lettres ascétiques qu'il a laissées. On y ajoutera ensuite une collection de celles qu'il a écrites aux différentes personnes qu'il conduisoit. Ceux qui en posséderont quelques-unes, voudront bien les communiquer aux Minimes d'Avignon.

Le Père *Marin* a laissé un parent de même nom, qui, dans une carrière différente, cultive les lettres avec succès. Il est principalement connu par l'histoire de *Saladin*; & il se fait aimer & estimer des gens de lettres, dans sa place de Secrétaire général de la Librairie de France, qu'il remplit avec la plus grande distinction.

*A l'Auteur du Mercure.*

**N**ous vous prions, Monsieur, de vouloir bien insérer dans votre journal, ces quatre vers d'un poëte satyrique, qui vivoit dans le treizième siècle, & qui a prétendu tracer le caractère des Anglois. On desireroit savoir de quelle langue sont les deux mots soulignés, & en avoir l'explication.

72 MERCURE DE FRANCE.

*Dona pluant populis , & detestantur avaros.*

*Fercula multiplicant , & sine lege bibunt.*

*DUERCUL ET DUNCHAIL , nec non persona  
secunda ,*

*Hæc tria sunt vitia que comitantur eos.*

Nous avons l'honneur, &c.

L. D \* \* \*.

---

*ABRÉGÉ de l'Histoire Ecclésiastique , en  
treize volumes in-4° ; nouvelle édition ,  
augmentée de notes & de supplémens. A  
Cologne , aux dépens de la Compagnie ;  
1767.*

**N**ous ne pouvons pas mieux faire connoître cet important ouvrage , qu'en plaçant ici sous les yeux de nos lecteurs , l'avis qui concerne la nouvelle édition qu'en viennent de donner les Libraires.

Depuis long-temps on desiroit un abrégé de l'histoire ecclésiastique de M. l'Abbé *Fleury* , qui ayant acquis l'estime du public , surpasse , par la quantité des volumes , le loisir & les facultés d'un grand nombre de ceux à qui elle pourroit être utile. *Dom Gervaise* , ancien Abbé de la Trappe , en avoit

avoit conçu le projet , & l'avoit même exécuté : mais son ouvrage est resté manuscrit. On se proposoit d'en faire usage , lorsque M. l'Abbé *Racine* commença de mettre au jour un *abrégé de l'histoire ecclésiastique* , où il a su combiner les secours que lui offroient M. l'Abbé *Fleury* , le P. *Fabre* , son continuateur , M. *du Pin* , *Dom Cellier* , & autres auteurs dont les ouvrages ont été favorablement accueillis. Le succès des premiers volumes de ce nouvel abrégé fit abandonner celui de *Dom Gervaise* , qui n'ayant pas les mêmes avantages , n'auroit pas pu le contrebalancer. M. *Racine* suivit donc son entreprise , & la termina heureusement peu de temps avant sa mort. Il a réduit à neuf volumes les trente-six de M. *Fleury* & du P. *Fabre* , qui ne contiennent que les seize premiers siècles , & il y a ajouté quatre volumes pour le dix-septième siècle ; en sorte qu'on a de sa main l'histoire de ces *dix-sept siècles en treize volumes in-12*.

Non seulement il a ainsi abrégé ce grand corps d'histoire , mais il y a mis un ordre qui ne se trouve pas dans le plan de M. *Fleury* , suivi par le P. *Fabre*. Ceux-là se sont attachés non-seulement à l'ordre des temps , mais à la succession même des années ; en sorte que sans cesse ils transpor-

tent leurs lecteurs de l'Orient à l'Occident, & du Midi au Nord, selon que l'exigent les divers événemens de chaque année : celui-ci, en conservant l'ordre des temps, s'attache plus particulièrement à la liaison des événemens. Il divise son ouvrage par siècles : mais dans chaque siècle, il distingue les *grands objets* auxquels se rapportent les *principaux événemens* : chaque objet forme un article séparé, & le dernier article de chaque siècle contient des *réflexions* qui renferment plusieurs traits des discours de M. *Fleury*, & qui embrassent un plus grand nombre d'objets.

C'est donc foncièrement un abrégé de l'histoire ecclésiastique de M. *Fleury*, mais présentée dans un autre ordre, augmentée du dix-septième siècle entier, & de plusieurs réflexions nouvelles.

La nécessité de se renfermer dans un petit nombre de volumes, a obligé de les imprimer d'abord du même caractère que l'édition *in-12* de M. *Fleury*, & en chargeant encore plus les volumes. Il en a résulté que plusieurs personnes ont trouvé le caractère trop menu pour leur vue, & les volumes incommodes par leur grosseur. On a donc projeté une édition *in-4<sup>o</sup>*, conforme à celle qui a été faite pour l'ouvrage de M. *Fleury*, c'est-à-dire, d'un caractère

plus gros que l'*in-12*, & dans le même nombre de volumes.

Diverses personnes ont proposé leurs avis pour perfectionner cette édition. Les uns ont demandé que les *dates* fussent plus fréquemment marquées, du moins sur les marges. D'autres ont désiré que l'on ajoutât aussi sur les marges, au moins les *citations* des principaux ouvrages où M. Racine avoit puisé. On a représenté que le plan de M. Racine s'étant perfectionné sous sa main, les derniers volumes étoient beaucoup mieux que les premiers; & que sans toucher au fond de l'ouvrage, on pouvoit par des *supplémens* bien distingués du texte, ramener les premiers volumes au plan des derniers. On a indiqué des faits à ajouter, des difficultés à éclaircir, des fautes à corriger: on a observé que tout cela pouvoit se faire sans changer le fond de l'ouvrage, mais en y ajoutant seulement quelques *mots*, quelques *phrases*, quelques *paragraphes enfermés entre deux crochets*, ou quelques *notes au bas des pages*. On a pensé que les *tables chronologiques* seroient plus utiles si, comme celles de M. de Tillemont, elles indiquoient l'endroit de l'histoire, où se trouvent les faits énoncés, & qu'enfin une *table des sommaires en forme d'analyse* seroit plus avantageuse

qu'une table alphabétique, qui, en divisant les objets, les confond.

C'est sur ce plan que l'on a formé le projet de l'édition *in-4<sup>o</sup>*, dont les six premiers volumes ont commencé de paroître dans la précédente année, & dont on présente aujourd'hui la totalité. Le fond de l'ouvrage est donc ici conservé tel qu'il est sorti des mains de l'auteur. Les soins que l'on a pris de cette nouvelle édition, se réduisent à ces quatre objets : *dates, citations, notes & supplémens* ; & tout cela regarde plus encore les premiers volumes que les derniers. C'est ce qu'il faut ici plus amplement expliquer pour faire connoître cette édition.

Les *supplémens* ont principalement pour objet de ramener les premiers volumes au plan des derniers ; & voici en quoi cela consiste.

Dans les *premiers volumes* M. Racine ne s'étoit attaché qu'aux *grands événemens*, tels que les *persécutions*, les *hérésies*, les *conciles* ; & aux *principaux personnages*, tels que les *Apôtres*, les *Martyrs*, les plus saints *Evêques*, les plus célèbres *Docteurs*, les premiers *Solitaires*. Ce ne fut qu'au *sixième siècle* qu'il commença de distinguer les principales branches qui avoient produit ces saints personnages, c'est-à-dire,

les principales portions de l'Eglise : l'*Eglise d'Orient* & l'*Eglise d'Occident*, & dans celle-ci l'*Eglise d'Italie*, de *France*, d'*Espagne*, d'*Afrique*, &c. Depuis ce temps, il a continué de suivre ainsi l'histoire de chaque portion de l'Eglise. Mais si l'on vouloit remonter plus haut pour reprendre l'histoire de chaque Eglise depuis son origine, on ne trouvoit, dans les précédentes éditions, que des traits épars, en sorte que *la succession même des Papes* n'y étoit que comme un accessoire le plus succinct, & placé tantôt dans l'article des *conciles*, tantôt dans celui des *Empereurs* : l'origine de nos *Eglises Gallicanes*, la célèbre *mission de Saint Denis* & de ses collègues n'y tenoient aucun rang dans l'histoire ; on ne la trouvoit que dans les *réflexions*. Ici l'on reprend ces traits dispersés ; on leur donne plus d'étendue, on en forme un corps d'histoire qui vient s'unir au plan que M. *Racine* commence d'exécuter au sixième siècle : mais tout cela bien distingué du texte de l'Auteur.

Ainsi, dès le *premier siècle*, après avoir recueilli ce que M. *Racine* dit de la fondation des sièges de *Jérusalem*, d'*Antioche*, de *Rome* & d'*Alexandrie*, on présente l'*histoire de ces quatre principaux sièges*, en marquant la succession de leurs Evêques.

## 78 MERCURE DE FRANCE.

Dans le *second siècle* on conserve ce que M. Racine dit de la *succession des Evêques de Rome* ; mais on y donne plus d'étendue : on marque l'*origine des autres Eglises d'Occident*, & particulièrement de celle des *Gaules* : on continue l'*histoire des trois grands sièges de l'Orient*. De même, dans les *siècles suivans*, on étend l'*histoire de ces trois patriarchats d'Orient, Alexandrie, Antioche & Jérusalem*, jusqu'au commencement du *septième siècle*, où ils s'obscurcissent en tombant sous la puissance des Mahométans. Au *troisième siècle* la *mission de Saint Denis* occupe le rang qui lui convient dans l'*histoire de l'Eglise des Gaules*. Au *quatrième siècle* on montre l'*origine du siège de Constantinople* ; & l'on marque la *succession de ses Evêques*, jusqu'au milieu du *quinzième siècle*, où cette Eglise même s'obscurcit en tombant sous la puissance des Turcs. Les *supplémens* qu'on ajoute à l'*histoire des Papes*, contiennent jusqu'au *douzième siècle*, c'est-à-dire, jusqu'au commencement du *cinquième tome*, où ils cessent entièrement ; parce qu'alors M. Racine y donne lui-même toute l'étendue que l'on peut désirer.

Quelques personnes ont aussi observé que M. Racine, ayant terminé chaque siècle par un article de *réflexions*, cet ar-

ticle manquoit dans le *premier siècle*. A cela nous répondons que les réflexions de M. Racine sur ce siècle sont répandues dans le corps de l'histoire : on auroit pu les en détacher, sans toucher au fond de de l'ouvrage ; c'est ce que l'on n'a point voulu se permettre. On a été singulièrement attentif à ne rien changer ni ajouter aux réflexions de M. Racine sur chacun des dix-sept siècles. Ceux qui seroient curieux de connoître les changemens ou supplémens que l'on auroit pu y faire, peuvent consulter l'édition qui en a été donnée en deux volumes in-12 en 1759. En comparant cette édition avec celle que l'on donne aujourd'hui, on verra combien on a été attentif ici à ne point altérer le texte de M. Racine. En voici encore une nouvelle preuve.

Les notes sont souvent quelques supplémens moins considérables que les précédens, & moins essentiels au corps de l'histoire ; mais elles sont encore plus particulièrement destinées à conserver toute l'intégrité du texte dans les cas même, où il sembleroit exiger quelques corrections que l'auteur auroit pu faire, mais que l'on n'a pas osé se permettre. On distingue deux sortes de corrections : les unes ne consistent qu'à ajouter quelques mots au texte sans

y rien changer ; enforte qu'on peut même renfermer ces mots *entre deux crochets* pour montrer qu'ils ne partent pas de la main de l'auteur ; & c'est ce que l'on a fait partout où les corrections n'exigeoient rien de plus. Mais lorsque les corrections étoient telles qu'on ne pouvoit corriger le texte, sans le changer, on a préféré de conserver le texte, en mettant seulement au bas des pages les *notes* nécessaires. Ainsi le public est assuré d'avoir, dans cette édition, le texte fidèle de l'Auteur ; & , s'il s'y étoit glissé quelques négligences ou quelques fautes dans les éditions précédentes, on reconnoitra que du moins la plupart & les plus essentielles sont corrigées dans celle-ci par des *supplémens* ou par des *notes*.

Les *citations* que l'on donne sont principalement celles de l'histoire ecclésiastique de M. *Fleury* & de son continuateur : car c'est sur-tout dans cet ouvrage, que M. *Racine* a puisé l'histoire des seize premiers siècles. Dans le dix-septième M. *Racine* a cité lui-même ses auteurs, autant qu'il l'a cru convenable ou nécessaire.

Les *dates*, ajoutées sur les marges, sont particulièrement aussi celles des événemens des premiers siècles ; ces dates n'entroient pas dans le premier plan de

M. Racine ; c'est pourquoi il les avoit négligées dans les premiers volumes : car, pour les derniers siècles, il avoit pris soin de les marquer assez exactement dans le corps même de l'histoire.

Quant aux *tables chronologiques*, on y a indiqué, autant qu'on l'a pu, les endroits de l'histoire qui y répondent. Il se trouve quelquefois, dans ces tables, certains faits qui ne sont pas dans le corps de l'histoire ; c'est alors une espèce de supplément donné par l'Auteur même. D'un autre côté il rapporte, dans le corps de l'histoire, un assez grand nombre de faits qui ne se trouvoient pas dans ces tables : on a choisi les principaux, pour les ajouter à ces tables, en les renfermant entre deux crochets.

Enfin chaque volume est terminé par une *table analytique des matières*, c'est-à-dire, par une récapitulation des sommaires en forme d'analyse ; en sorte que ces treize tables forment l'analyse de tout l'ouvrage.

On a appris que quelques personnes desiroient de trouver, dans cette édition, *la vie de l'auteur* ; on la donne à la tête du dernier volume.

Les Libraires, pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, proposent les treize volumes *in-4°* à 66 liv. en feuilles, depuis le premier juin jusqu'au premier octobre

## 82 MERCURE DE FRANCE.

prochain, passé lequel temps, s'il en reste encore des exemplaires, ils seront vendus 104 liv.

On a tiré, pour les amateurs, un très-petit nombre d'exemplaires en grand papier, que l'on accordera, dans le même espace de temps, à 10 liv. le volume en feuilles, passé lequel temps, ils seront vendus 15 liv. chaque volume.

On pourra s'adresser à Paris, chez la veuve *Savoie*, rue Saint Jacques; *Nyon*, quai des Augustins; *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais; *Vincent*, rue Saint Severin; *Desaint*, rue du Foin Saint Jacques; *Durand* neveu, & *Hérissant* fils, rue Saint Jacques.

---

*DICTIONNAIRE historique des mœurs, usages & coutumes des François, &c. trois volumes in-8°, avec cette épigraphe:*

*Facta patrum, series longissima rerum.*

*. . . . . Antiquæ ab origine gentis.*

chez *VINCENT*, Libraire, rue Saint Severin; 1767: avec privilège du Roi.

**SUR** cet ouvrage, annoncé dans le *Mer-  
cure* de juin dernier, par la préface que nous en avons extraite, pour le faire con-  
noître d'abord au public, voici le jugement qu'a porté le Censeur Royal:

« L'auteur (M. de la *Chenaye Desbois*)  
 » auquel, nous devons le dictionnaire gé-  
 » néalogique, le calendrier des Princes &  
 » de la noblesse de France & plusieurs au-  
 » tres travaux littéraires, aussi curieux  
 » qu'intéressans & utiles, a parfaitement  
 » rempli l'objet de son titre; ses recher-  
 » ches les plus profondes, la précision des  
 » faits historiques, leur exactitude & sur-  
 » tout leur réunion, doivent faire recher-  
 » cher cet ouvrage avec le plus grand em-  
 » pressement; & nous ne doutons point  
 » qu'il ne soit aussi utile qu'agréable au  
 » public ».

En effet, en le parcourant, nous avons vu qu'on peut passer d'un article à un autre, sans s'ennuyer; & qu'il a même le mérite de pouvoir se faire lire de suite; avantage qu'ont tous les bons dictionnaires historiques. Il contient grand nombre de faits remarquables & intéressans, arrivés depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours; les époques de plusieurs établissemens & fondations; des anecdotes sur les mœurs, coutumes & usages de nos ancêtres; & une notion exacte des progrès successifs que les sciences & les beaux-arts ont faits en France.

Par exemple, au mot *abbaye*, l'auteur dit: « les abbayes d'hommes furent fon-

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

» dées en France, sans qu'il en coûtât beau-  
» coup à la nation. On cédoit à des moi-  
» nes autant de terres incultes qu'ils en  
» pouvoient cultiver : ces troupes péniten-  
» tes s'étant consacrées à Dieu, travail-  
» loient de toutes leurs forces à défricher,  
» à bâtir, à planter, non pour être plus à  
» leur aise, (car ils vivoient alors, c'est-à-  
» dire dans les premiers temps de la mo-  
» narchie, dans une grande frugalité) mais  
» pour soulager & faire subsister les pau-  
» vres. Le ciel favorisa de ses douces in-  
» fluences ces lieux arides & déserts, qui  
» devinrent bientôt agréables & fertiles  
» par le travail de ces pieux moines ; &  
» voilà l'origine de tant de monastères  
» qui, dans la suite des temps, devinrent  
» si riches, que les Abbés pouvoient met-  
» tre une petite armée sur pied ; c'est ce  
» qui fit que sous la première & la seconde  
» race de nos Rois, ils étoient invités à l'as-  
» semblée du *champ de Mars* avec les Ducs,  
» les Comtes, les Barons & les Prélats ».

Au mot d'*académie*, on lit qu'il y en avoit  
de fort célèbres en France ; &, tandis  
que sous nos premiers Rois, la noblesse  
apprenoit le métier des armes, d'autres  
François cultivoient les sciences, à Autun,  
Bordeaux, Marseille, Tours, Treves, &  
dans plusieurs autres villes.

Au mot de *baiser*, l'auteur dit que la coutume en est très-ancienne : on se le donnoit dans les époufailles, les installations ou réceptions dans un corps, & en recevant l'hommage d'un vassal, comme il paroît par les titres. Le *baiser*, ajoute-t-il, a été dans tous les temps un acte de religion. La *Reine-Blanche*, mère de *Louis IX*, ayant reçu le *baiser* de paix dans l'église, le rendit à une *fille publique*, dont l'habillement annonçoit qu'elle étoit mariée & d'une condition honnête. La Reine, offensée de la méprise, obtint du Roi une ordonnance qui défendoit à ces sortes de personnes, dont le nombre étoit alors (comme aujourd'hui) très-considérable, de porter *robes à queues à collets renversés, qu'avec ceintures dorées*. Ce règlement fut mal observé : les honnêtes femmes s'en consolèrent par ce proverbe, encore en usage parmi nous : *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

L'auteur donne, sur le mot de *clémence*, des anecdotes curieuses & édifiantes de plusieurs de nos Rois : « qu'il est beau, dit-il, » de trouver cette vertu dans ceux qui » gouvernent ou qui sont au-dessus des » autres par leur naissance ou par leur » rang ! C'est à eux, en punissant le crime, » d'excuser & de pardonner les foiblesses ».

## 86 MERCURE DE FRANCE.

« *Imma*, fille de *Charlemagne*, aimoit  
 » éperduement *Eginarhd*, un des Secrétaires de son père. Ce Prince s'aperçut  
 » de leurs entretiens particuliers ; *Eginarhd*, qui sçut que l'Empereur avoit  
 » découvert ses intrigues avec la Princesse,  
 » demanda à l'Empereur la permission de  
 » se retirer. *Charlemagne* répondit qu'il y  
 » penseroit & qu'il lui feroit sçavoir ses  
 » intentions ». Il assembla son conseil ;  
 & on alla aux voix sur ce qui s'étoit passé.  
 Les uns furent pour une punition exem-  
 plaire, les autres pour un châtiment plus  
 doux, s'en rapportant d'ailleurs à la sagesse  
 de l'Empereur. Ce Prince, aussi bon père  
 que bon Roi, au lieu de le faire punir,  
 lui dit : *à cause de tous les bons services  
 que vous m'avez rendus, je vous donne  
 Imma, ma fille, pour femme.* La dot fut  
 proportionnée à l'épouse. Quel jugement !  
 quel bonté ! quel exemple pour des pères !  
 Par ce procédé *Charlemagne* conserva l'hon-  
 neur de sa fille, & reconnut les services  
 de son sujet.

Des courtisans conseillèrent à *Philippe-  
 le Bel* de se venger de l'Evêque de Paris,  
 qui étoit en partie l'auteur de ses démêlés  
 avec le Pape *Boniface VIII* ; il leur répon-  
 dit : *je le puis ; mais il est beau de le pou-  
 voir & de ne le pas faire.* Si quelque chose

peut ternir son règne, c'est la destruction des *Templiers* que, par son ordre & celui du Pape, on fit cruellement mourir.

On a de *Charles VIII* une belle réponse qu'il fit, n'étant encore âgé que de dix-sept ans, aux Envoyés du Duc de Bretagne, qui fut forcé de se soumettre à son légitime Souverain. Elle est digne du plus sage & du plus grand des Monarques : *je puis user, dit-il aux Députés du Duc, du droit que Dieu m'a donné sur mes sujets, & les punir ; mais je veux que tous les Princes de la terre sçachent que les Rois Très-Chrétiens se contentent de vaincre leurs ennemis. Je remets à Dieu la rebellion du Duc de Bretagne, vassal de ma couronne ; & je veux bien lui faire grace.*

*Louis XII* avoit une liste de tous ceux qui s'étoient déclarés contre lui, sous le règne de son prédécesseur, & leurs noms étoient marqués d'une *croix*. C'est ce qui fit que quelques-uns, qui craignoient d'être la victime de son ressentiment, s'éloignèrent de la Cour ; il les rappella tous & leur dit : *vous avez eu tort de vous absenter ; la croix jointe à vos noms ne devoit pas vous annoncer une vengeance ; elle marque, ainsi que celle de notre Sauveur, le pardon & l'oubli des injures.* Ce beau mot

fut consacré par une médaille, où se trouve cette *croix*, avec une légende conforme à la pensée de ce Prince.

On parloit à *Henry IV* d'un brave Officier, qui avoit été de la ligue, à qui Sa Majesté avoit pardonné; & cependant elle n'en étoit point aimée. Je veux, dit le Roi, *lui faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.* Il répondoit à ceux qui s'étonnoient de ses bontés pour des personnes qui ne le méritoient pas : *on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.* Sur les remontrances que l'on faisoit au même Monarque, que tant de *clémence* qu'il faisoit paroître envers ses ennemis & les ligueurs, offensoit les vrais François & les bons sujets, il fit cette belle réponse à ceux qui lui parloient : *si vous, & tous ceux qui tenez ce langage, distiez tous les jours votre patenotre de bon cœur, vous parleriez autrement. Puis-je attribuer tant de succès qu'à Dieu, qui étend sur moi sa miséricorde, encore que j'en sois indigne? Il me pardonne, je dois pardonner; il oublie mes fautes, je dois oublier celles de mon peuple; que ceux qui ont péché se repentent; & que l'on ne m'en parle point.* Belle leçon pour tous les hommes en général, de quelque état & condition qu'ils

soient. Les anciens avoient fait une divinité de la *clémence* ; mais ils n'en avoient ni tableau ni statue, parce que, selon eux, cette déesse ne vouloit habiter que dans les cœurs. Elle a été la vertu favorite des plus grands Rois de notre Monarchie ; & elle distingue bien particulièrement *Louis XV le Bien-Aimé*, qui nous gouverne.

Les recherches de l'auteur sur la *noblesse* sont des plus curieuses. Lorsque les hommes, dit-il, formèrent une société, les distinctions qu'on leur accorda, furent la récompense du mérite, ou du moins des services rendus à la patrie & généralement reconnus de tous. Par-là l'amour de la gloire produisit sans cesse d'excellens citoyens. Dans la suite l'enthousiasme ayant fait passer la distinction de l'homme qui avoit bien mérité de la patrie, jusques sur les fils, dans l'espérance d'exciter davantage leur émulation, ils formèrent ce que l'on appelle *la noblesse d'origine* ; mais il arriva souvent que, jouissant de ces honneurs par la naissance, ils négligèrent de rendre à la société les services qu'ils lui devoient.

Cette *noblesse d'origine* étoit inconnue aux François sous les Rois de la première race, & long-temps sous ceux de la seconde. Cependant il y avoit dans l'Etat deux classes

différentes ; mais les familles étoient toutes du même ordre : les prérogatives étoient personnelles & n'étoient point héréditaires. Si quelque citoyen se distinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite supérieur, alors le Roi le faisoit *Leude* ou *Anstruction*, ce qui signifie fidèle... Le *Leude*, continue l'auteur, prêtoit serment de fidélité entre les mains du Prince ; sa noblesse, qui ne se transmettoit point par le sang, laissoit ses enfans dans la classe commune des citoyens, jusqu'à ce qu'ils eussent mérité, par des services personnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le serment de fidélité au Roi, pour être reçus au nombre des *Leudes*. Cette sage politique excitoit l'émulation & donnoit de l'ardeur aux moins actifs.

Mais l'amour de la gloire commençoit à s'affoiblir, lorsque la dignité de *Leude* ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent associés. Toute émulation même fut éteinte, quand des *esclaves*, que leurs maîtres venoient d'affranchir, y furent scandaleusement élevés.

Le don d'une épée & d'un cheval que le nouveau *Leude* recevoit autrefois du Prince, & qui flattoit infiniment son cœur en lui rappelant les services éclatans qui

lui avoient mérité ce présent ou cette marque de distinction , ne toucha plus sa cupidité ; & le Roi se trouva contraint d'y substituer une partie de ses domaines. . . . Peu à peu on s'accoutuma à penser que les fils des *Leudes* tenoient de leur naissance les mêmes droits dont leurs pères avoient joui ; & , depuis le traité d'Andely de l'an 687 , & celui de Paris de l'an 695 , on commença à distinguer dans l'Etat deux ordres , *celui des François nobles* & *celui des François qui n'étoient pas nobles*.

On lit dans tous les auteurs généalogistes , qu'il y a quatre degrés de noblesse , celui des *Princes du sang* , celui de la *haute noblesse* , celui de la *noblesse ordinaire* & celui des *annoblis* ; qu'il y a de la différence entre *gentilhomme* , *homme de qualité* , & *homme de condition* ; que le fils d'un annobli est *gentilhomme* , & *sa fille demoiselle* ; que les enfans de la *haute noblesse* sont des *gens de qualité* , & que ceux d'ancienne race sont *gens de condition*.

Notre auteur , après avoir rapporté ces quatre degrés de noblesse , & la différence que l'on met entre *gentilhomme* , *homme de qualité* , & *homme de condition* , se contente de diviser la *noblesse* , en *noblesse de race* & *noblesse de naissance*. Il dit que ceux

## 92 MERCURE DE FRANCE.

dont les ancêtres ont toujours passé pour nobles, & dont on ne peut découvrir l'origine, sont nobles de race; que ceux, dont les ancêtres ont été *annoblis*, sont nobles de naissance; car l'acte d'annoblissement prouve qu'ils ont été roturiers. La noblesse de race n'est fondée que sur la possession; &, si les titres paroissent, ils la détruiroient.

Nous renvoyons, pour le reste de cet article curieux, à l'ouvrage même, tom. 3, pag. 175, & suivantes.

C'est d'après les mémoires de M. de Sainte-Palaye & de nos meilleurs historiens, que M. D. L. C. D. B. parle de l'ancienne chevalerie, de l'adoption ou fraternité d'armes, des tournois, rois, hérauts, sergens d'armes, des duels, des croisades, &c. Il ne pouvoit puiser dans de meilleurs sources. Il n'y a point, dans cet ouvrage, d'articles qui ne soient, les uns curieux par leurs anecdotes, les autres instructifs par leurs faits historiques, les autres amusants par leurs singularités. Nous laissons au lecteur à en juger par lui-même. L'auteur n'a pas épuisé la matière, &, comme il le dit dans sa préface, notre histoire de France est un vaste champ où il y a toujours à glaner sous quelque aspect qu'on le considère ou qu'on l'étudie. Il se promet

J U I L L E T 1767. 93

de donner une suite à cet ouvrage, qui ne peut être qu'aussi curieuse & aussi intéressante que les trois premiers volumes qui paroissent.

---

*JULIE, ou l'Heureux Repentir, anecdote historique ; par M. D'ARNAUD, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, des Académies, &c. A Paris, chez L'ESCLAPART, Libraire, quai de Gêvres ; & la veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques ; 1767 : in-8<sup>o</sup>.*

**I**L n'y a rien de plus moral que le sujet de cette petite histoire ; on ne peut l'avoir présenté avec plus d'intérêt & de vérité. M. de Gourville avoit perdu sa fortune par la révolution qu'à entraînée le système : il s'étoit retiré dans une province éloignée de la capitale avec sa femme & deux enfans, un fils & une fille, qui le consoloient de ses malheurs. Un ami, sensible à ses peines, se charge de son fils, qu'il se propose de pousser dans la carrière des armes ; M. & Mde de Gourville s'occupent de l'éducation de Julie, leur fille, dont les grâces naturelles se développent ; ils s'at-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

rachent sur-tout à faire germer des semences de vertu dans son âme. Mde de *Subligni*, parente de Mde de *Gourville*, offre de prendre soin de cette aimable fille ; son père & sa mère n'acceptent qu'avec peine cette proposition. L'intérêt de *Julie* les y fait consentir ; elle va joindre sa parente à Paris ; c'est une femme qui depuis quarante ans laisse le monde, s'y ennuye & ne peut le quitter ; elle conduit *Julie* dans les cercles les plus frivoles & les plus brillans ; les grâces de la nièce font supporter la tante. Comme elle n'est pas riche, elle ne peut pas mettre *Julie* sur le ton de la plupart des femmes qu'elle voit ; *Julie* est humiliée de sa mauvaise fortune ; elle ne voit autour d'elle, que l'éclat & la magnificence. Beaucoup de celles qui en jouissent l'ont achetée au prix de l'honneur ; on fait sans cesse retentir à ses oreilles, que les richesses tiennent lieu de tout ; peu à peu les principes qu'elle a reçus de ses parents s'affoiblissent. Une certaine Madame de *Sauval* essaye de les effacer ; elle ne se propose que la perte de *Julie*. Le Marquis de *Germueil*, qui jouissoit d'une grande fortune, en étoit devenu amoureux. Mde de *Sauval* s'étoit engagée à le servir ; elle employe tous les ressorts qu'a inventés la séduction. *Julie* cède ; elle consent à se

laissér enlever sur l'espoir d'un mariage ; cet espoir l'engage plus loin ; elle s'apperçoit trop tard qu'elle a été trompée : le Marquis l'abandonne quelques temps après. Mde de Sauval la console, & lui procure un autre amant plus riche. Mde de Subligni avoit d'abord été fâchée de ce qui arrivoit à sa nièce ; elle avoit fini par faire un soupé agréable avec elle : elle lui avoit conseillé de cacher sa naissance, & elle-même avoit écrit à M. & Mde Gourville que leur fille étoit morte. Elle meurt bientôt elle-même ; *Julie* se livre au tourbillon du monde. Un jour on lui présente un jeune Officier qu'on nommoit *Daumal*. Elle le voit avec intérêt, fait sur lui la même impression ; ils desirerent mutuellement de se revoir ; la vertu est le texte ordinaire des conversations du jeune homme. *Julie* l'écoute avec attendrissement & pleure sur son état. *Daumal* applaudit à ses pleurs, lui montre la voie du repentir qui lui est ouverte, la contemple en lui disant qu'elle n'est pas la seule criminelle ; il lui confie ses chagrins ; il a une sœur qui le deshonne, qui l'a forcé de changer de nom. *Julie*, étonnée, lui demande quel est celui qu'il doit porter réellement, il nomme *Gourville*. Les larmes de *Julie* redoublent ; elle est sa sœur ; elle apprend

que son père a été instruit de sa conduite ; qu'il est venu à Paris pour la ramener à la vertu ; que sa mère est morte de douleur. Elle se défait des présens honteux qu'elle a reçus de ses amans , va rejoindre son frère. Au moment qu'ils sont prêts à se rendre auprès du vieillard qui leur a donné le jour , un ecclésiastique vient les supplier de venir rassurer une personne mourante , déchirée de remords ; ils vont dans une espèce de grenier , & trouvent Mde de *Sauval* qui expire sur un grabat , & qui frémit de se voir sur le point de paroître devant son Juge suprême , chargée d'une vie criminelle , sans avoir un seul instant qui ne s'élève contre elle. Elle s'accuse d'avoir égaré *Julie* ; elle meurt dans le désespoir. Ce tableau effrayant est peint avec les couleurs les plus sombres. *Julie* , rendue à la vertu , retrouve son père , qui lui pardonne : elle le voit aussi mourir. Cette mort contraste avec celle de la *Sauval* : c'est un juste qui s'endort d'un sommeil paisible. *Julie* se retire dans un couvent austère , où elle fait pénitence de sa vie passée , & où elle goûte les plaisirs que donne le retour à la vertu.

Nous n'avons pu détacher aucun morceau de cette production intéressante ; c'est une suite de scènes enchaînées les unes aux autres

autres qu'il ne faut pas lire séparément : toutes les situations sont vives, animées, & naissent du fond du sujet. La manière dont Mde *Sauval* séduit *Julie*, est peinte avec beaucoup d'art & de vérité. La reconnoissance de *Julie* avec son frère fait le plus grand effet. On ne peut la lire sans verser des larmes. La mort de Mde *Sauval* offre des détails sombres & terribles qui remplissent l'âme d'une secrète horreur, & contraste avec celle de M. de *Gourville*. Ce roman est encore un petit drame qui présente l'histoire naïve de la vie humaine. La suite de ceux que M. d'*Arnaud* a donnés jusqu'à présent, forme un cours complet de morale. On ne sçauroit trop les mettre entre les mains des jeunes personnes ; tout y respire l'amour du bien & l'horreur du mal. La morale se présente d'elle-même, sans faste & avec tout ce qui peut la faire goûter.



*LES SENS*, poëme en six chants, avec estampes & vignettes ; seconde édition : chez *CUISSART*, Libraire, quai de Grèves ; in-8° : 1767.

*P R E M I E R   E X T R A I T .*

**J**E chante le pouvoir de nos sens sur notre âme ,  
 Et les rapports de notre âme & des sens.  
 D'autres chantent l'amour & ses biens séduisans ;  
 Moi, je décris les causes de la flâme ,  
 Les principes secrets de ses feux enchanteurs.  
 D'autres célèbrent ses mystères ,  
 Mais ne remontent point à leurs causes premières :  
 Ils chantent les bienfaits, & moi les bienfaiteurs.

C'est par cette exposition du sujet, que commence ce poëme, dont nous avons déjà donné plusieurs extraits dans le temps de la première édition. L'auteur, avant que de permettre qu'on en donnât une seconde, y a fait des changemens & des additions considérables. *Cet ouvrage heureux par son sujet seul, dit l'auteur, m'a offert une galerie de tableaux galans, & une analyse raisonnée de la plus douce & la plus excusable des passions. D'ailleurs ce poëme di-*

*daïctique* , en lui-même , est devenu , par les épisodes dont je l'ai varié , par l'unité d'action que je lui ai donnée , par les détails recherchés sur tous les arts auxquels chaque sens tient par des rapports intimes , l'histoire du cœur humain & des artistes célèbres qui ont honoré l'humanité. On trouve dans cette préface , écrite avec chaleur , une fable du sens le plus moral & le plus vrai. Elle finit par les mêmes vers que celle de la première édition. Après avoir combattu le système de Zénon , l'auteur nous dit quelle est cette *Glicère* , aimable héroïne du poëme. Il la suit dans tous les mouvemens du cœur qui ont rapport à l'ouïe. Il dit à ce sujet :

Pour juger un amant on doit d'abord l'entendre :

L'expression décèle le penchant.

On suit son âme ; on aime à la surprendre ;

On l'étudie. . . . Eh ! quel bien plus touchant

Que l'art de lire en un cœur tendre ?

C'est un mot , c'est un rien piquant ,

Obscur pour tout indifférent ,

Mais que l'amour sçait bien comprendre.

C'est un discours si simple , si pressant !

L'expression ne s'y fait point attendre :

Un désordre naïf le rend seul éloquent.

Loin d'avertir le cœur de se défendre ,

Ce cœur lui reproche souvent

E ij

De n'oser point se faire entendre ;  
Il devine l'énigme & prévient le serment.

Voir un objet, & brûler pour ses charmes ,  
Sans connoître son cœur, ses discours, son esprit,  
C'est de l'amour prostituer les armes :  
Le bon usage honore, & l'abus avilit.  
Les yeux sont un miroir dont la glace infidelle  
Tour à tour embellit, enlaidit les objets :  
Il est deux points de vue aux regards d'une belle ,  
Un pour le cœur, un pour les traits.  
Qui voit les charmes de trop près ,  
Voit de trop loin les qualités de l'âme :  
L'amour devient besoin ; & sa rapide flâme  
N'est qu'une fièvre en son accès.

L'auteur décrit ensuite tous les bienfaits  
de ce sens, tous les effets de son pouvoir.  
Il cite alors des noms célèbres & chers à  
tous les cœurs.

Que de cœurs attendris, charmés,  
Dans ce temple, palais d'*Armide*,  
Où tous les *Renauds* défarmés  
De *Pallas*, mais en vain, emprunteroient l'égide.  
De l'élégant *Mouret*, & du chantre d'*Issé*,  
Les *Grâces* tour à tour répètent les ouvrages :  
On entend soupiner les *Nestors* les plus sages  
Au seul nom des nouveaux *Chassé*.

Que vous exprimez bien & l'amour & la flamme ,  
 Rivaux , amis , dont le génie heureux  
 Chanta les malheurs de *Pirame* ,  
 Et le destin injuste & rigoureux  
 De la *Thisbé* qui règnoit sur son âme !

. . . . .

Entendez-vous célébrer les plaisirs ,  
 Cette *Lemaure* à la voix de tonnerre ,  
 Cette *Fel* à la voix légère ,  
 Interprète de nos desirs ,  
 Et leur rivale en l'art de plaire ,  
 Ce joli rossignol , la touchante *Lemiere* ,  
 Qui , dans son chant , suit le vol des zéphirs ?  
 Et toi , charmante Cantatrice ,  
 Divine *Arnoud* , que tu donnes de fers  
 Quand , déployant encor les talens de l'actrice ,  
 Tu rappelles si bien ton *Castor* des enfers !  
 On reconnoît sur le théâtre  
 Cet esprit fin , trésor du boudoir de l'amour ;  
 L'univers de nouveau deviendroit idolâtre  
 Si l'univers pouvoit se trouver à ta Cour.  
 Des dons humains tu passes les limites :  
 Ton être seul , dans ses succès brillans ,  
 Joint tous les genres des talens  
 A tous les genres de mérites.

Après avoir détaillé galamment l'épi-  
 sode d'*Ulysse* & des Sirènes , l'auteur an-  
 nonce son second chant par ces vers :

E iij

102 MERCURE DE FRANCE

*Licas* a triomphé du cœur de sa bergère ,

Sa voix méritoit cet honneur.

Hais , hélas ! pour lui son bonheur

Est encore un secret mystère.

Hâte-toi de les rassembler ,

Amour : il est , pour une âme sincère ,

Des aveux que jamais on ne fait sans trembler ;

Trop d'éloquence alors seroit contraire ;

On n'en a pas besoin. Quand les yeux vont parler ,

La voix , l'esprit doivent se taire.

L'auteur passe au second chant ; l'intérêt s'accroît ; la chaleur s'augmente ; les détails en sont précieux. Mais le poëte y a ajouté un morceau nouveau , que nous ne pouvons nous dispenser de citer ici ; c'est le rapport de ce sens avec la peinture , la sculpture , & l'art de la perspective.

De tous nos sens la vue est le plus infidèle ;

Sans celle il faut s'en défier :

Pour la mieux croire , être en garde contre elle ;

Voir , ce doit être étudier .

Un œil que le plaisir attire

Sur les divers points présentés ,

Par la rondeur des corps qu'il fixe ou qu'il admire,

Iroit sans doute voir , par un secret délire ,

L'action qu'il se donne en cherchant leurs beautés.

Les accidens différens de lumière ,

Les demi-jours , l'éloignement ,

Tout égare son jugement :  
 Par un prestige involontaire ,  
 Sans le savoir , la rétine nous ment ;  
 Les objets , en se renversant ,  
 S'y peignent toujours de manière  
 A séduire , à tromper même le plus sçavant.  
 N'en croyons jamais l'apparence :  
 Voir , n'est point seulement distinguer les objets ;  
 C'est mesurer leurs rapports , leur distance :  
 Bien voir , c'est comparer les ombres , les réflets ;  
 C'est joindre à l'art de l'œil l'art de l'intelligence :  
 Bien voir , c'est raisonner ; raisonner c'est juger.  
 Ne nous rendons jamais qu'à l'évidence.

Quand l'œil veut décider , qu'avant notre esprit  
 pense :

L'œil doit toujours l'interroger.

. . . . .  
 Les erreurs de nos sens font les travaux de l'art ,  
 Et font la gloire de l'artiste.

. . . . .  
*Coustou , le Gros , Girardon , & Puget ,*  
 Et *le Pautre , & le Moyne* égalent la nature :  
 Ils renouvellent l'imposture  
 Dont ils ont volé le secret.

L'air roule autour des corps : de sages demi-  
 teintes ,

Des fineses , d'aimables feintes  
 Assurent le repos , & le charme des yeux.

Tout fait tableau dans leurs ouvrages ;  
 Tout s'anime de leur esprit :

Le coloris n'a point plus d'avantages ;  
*Pigal* ne sculpte point, il peint par son outil.

L'auteur passe ensuite aux principes de l'optique, quant à la peinture ; éloge des peintres célèbres, des *Boucher*, des *Wanloo*, des *Poussin*, des *Lebrun*, des *Lefueur*, des *Vernet* ; tous les plaisirs que la vue peut procurer sont décrits ensuite avec une force, une chaleur d'expression, une délicatesse de sentiment qui rendra toujours cet ouvrage cher aux vrais connoisseurs. *Glicere* & son amant, après avoir éprouvé tous les plaisirs de la vue, après avoir goûté tous les transports qu'elle fait naître, touchent au moment du triomphe des sens. *Glicere*, rassurée par la délicatesse de son amant,

S'abandonnoit au plaisir suborneur

De regarder & d'être regardée.

Son œil causeur disoit à son amant :

Quand ta pitié m'épargne, éloigne ma défaite ;

Je le sens avec toi, je contracte une dette :

Mais je l'acquitterai, l'amour est mon garant.

Vas, si ton âme est délicate,

J'en connois le prix en secret.

J U I L L E T 1767. 105

Je sçais ce qui t'est dû , j'adore ton bienfait ;  
Mais tu l'éprouveras , je ne suis point ingrate ,  
Je t'en payerai l'intérêt.

Les deux amans se séparent contens  
l'un de l'autre , en se promettant de se  
revoir.

Ils conviennent d'un jour ; heureuse impatience !  
D'un tendre cœur c'est le premier devoir :  
Quand on est bien d'intelligence ,  
Avant de se quitter , on pense à se revoir.

Cet ouvrage charmant fait le plus grand  
honneur à M. de Roxoi.

---

*ÉLÉMENTS de la Philosophie Rurale. A  
La Haye , chez les Libraires associés ;  
1767 : petit in-8° , de plus de quatre  
cents pages , en comptant le discours pré-  
liminaire.*

C'EST ici un abrégé clair & précis du  
grand ouvrage de M. le M. de M\*\*\*. qui  
parut en 1763, sous le titre de *philosophie  
rurale, ou économie générale & politique de  
l'agriculture , réduite à l'ordre immuable  
des loix physiques & morales, qui assurent*

E V

*la prospérité des Empires.* On peut d'autant plus compter sur l'exactitude de cet abrégé, qu'il est fait par l'Auteur lui-même.

La philosophie rurale n'est point, comme quelques-uns l'ont cru sur les premiers mots du titre, un livre d'agriculture pratique, tel qu'il s'en publie tous les jours. C'est un cours complet de la science politique & morale, qui développe méthodiquement tous les principes d'un bon & sage gouvernement, & qui les fait dériver des *loix physiques*, éternelles & irrésistibles, qui régissent l'agriculture, premier fondement de la prospérité des Empires, de la grandeur & de la puissance des souverains, de la richesse & de l'honnêteté des peuples.

Le but de cet ouvrage est de montrer la voie la plus naturelle, la plus simple, la plus infaillible pour parvenir au grand objet que doit se proposer toute administration, c'est-à-dire la paix, la justice, l'abondance, la prospérité : on y indique les vraies sources de la population, de l'industrie, du commerce, des arts ; le seul moyen efficace de lier intimement les intérêts des Princes avec ceux des sujets, les intérêts privés de tous les citoyens avec les intérêts publics de chaque Empire, & de toutes les sociétés politiques.

Rien n'est plus favorable à l'humanité que la doctrine renfermée dans la philosophie rurale, puisqu'elle traite du bonheur de tous, ou de l'ordre *physique & moral*, le plus avantageux aux hommes réunis en sociétés, & qu'elle prend pour base les droits sacrés des *propriétés*, des *libertés*, d'accord avec ceux de la puissance tutélaire ou de la puissance souveraine. Elle forme un corps de science, dont les principes & les conséquences sont enchaînés les uns aux autres comme les vérités géométriques. Ceux qui se sentiront assez de zèle pour désirer d'y être initiés, trouveront ces principes développés très-clairement, & mis à la portée de tout le monde dans un ouvrage périodique intitulé: *éphémérides du citoyen, ou bibliothèque raisonnée des sciences morales & politiques*, dont il se publie tous les mois un volume *in-12*, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti, au bureau des journaux.

Nous avons annoncé plusieurs fois cet ouvrage. Mais il devient chaque jour plus intéressant pour les citoyens curieux de s'instruire sur tous les objets qui concernent le bien public & la prospérité des nations.

Chaque volume des éphémérides est divisé en trois parties; la première est com-

posée des pièces détachées de l'auteur & de plusieurs autres ; on y trouvera dans le quatrième & cinquième volumes de cette année , une analyse des *éléments de la philosophie rurale* , faite par M. le M. de \*\*\*. lui-même. La seconde partie des éphémérides , contient des critiques raisonnées des livres étrangers ou nationaux , qui traitent des matières politiques. La troisième renferme des réflexions patriotiques à l'occasion des grands événemens publics , qui méritent le plus d'être remarqués. On y lira sur-tout avec grand plaisir , dans le premier volume de cette année , une bonne dissertation sur le *luxe* & sur les *loix somptuaires* , relativement à celles de la dernière diète de Suède. On ne fera pas moins content des deux morceaux qui se trouvent , l'un dans la seconde partie du troisième , sous le titre de *vrais principes du droit naturel* ; l'autre , dans la seconde partie du quatrième , où l'auteur critique un ouvrage anonyme , intitulé : *principes de tout gouvernement*.



---

LETTRE d'OVIDE à JULIE , précédée  
d'une lettre en prose à M. DIDEROT,  
in-8°. avec figures , chez JORRY , rue &  
à côté de la Comédie Française.

**M.** de P. Capitaine de Dragons, connu par des poésies charmantes, & sur-tout par le poëme de *Zélis aux bains*, est auteur de cette lettre, dans laquelle *Ovide* parle d'après l'idée que nous avons de son esprit & de ses amours.

Que je suis loin de vous , *Julie* , ô ma *Julie* !  
Quelles immenses mers & quels gouffres affreux  
Ont séparé de moi la moitié de ma vie !  
Que j'étois fortuné , que je suis malheureux !  
Tu connus mes plaisirs , juge donc de mes peines ;  
Mais ne crois pas qu'*Ovide* exhale sur ces bords ,  
D'un trop vain désespoir les fureurs bien plus vaines ;  
Ton amant souffre trop pour avoir des transports.  
Plus tu m'as fait heureux , plus je suis misérable ;  
Pour tant de maux , hélas ! de quoi suis-je coupable ,  
D'avoir osé t'aimer , d'avoir brûlé pour toi !  
Te voir c'est devenir coupable comme moi.  
Si de tous les mortels que ma *Julie* enflamme  
Son inflexible père a prétendu punir

## 110 MERCURE DE FRANCE.

Celui qui réunit tous leurs feux dans son âme ;  
Ton père jugea bien , il devoit me choisir.

*Ovide* rappelle le temps de son bonheur ,  
& le peint avec les traits du sentiment.

Sous ces sombres tilleuls , émus par le zéphire ,  
Sur ce trône de fleurs où je t'ai vu sourire ,  
Où nous avons offert tant d'hymnes à *Vénus* ,  
Au moins alors , *Julie* , à l'écho fais redire  
Le nom de ton amant qui loin de toi soupire ;  
Dis - leur , à ces échos , à ta voix suspendus :  
Bien souvent mon *Ovide* , aux accords de sa lire ,  
Echos , vous réveilla ; vous ne l'entendrez plus.

*Ovide* s'applaudit ensuite , d'habiter des  
lieux sauvages , puisqu'il est condamné a  
ne plus voir sa maîtresse.

Que me font des jardins , quand je n'ai plus d'a-  
mante ?

Qu'ai-je besoin de fleurs & d'onde murmurante ?  
Je ne veux de bouquets que pour t'en couronner ,  
Et des flots transparens que pour t'y voir baigner.  
Eh , que dis-je ! s'il est encor pour ton *Ovide*  
Quelques foibles douceurs , quelques plaisirs secrets ,  
Qui de ses jours si longs puissent remplir le vuide ,  
C'est de faire gémir au fond de leurs forêts  
Ces farouches mortels qui n'ont gémé jamais.

• • • • •

Ma *Julie*, à présent lorsque ma main soulève  
 Mon luth pour l'accorder à mes foibles accens;  
 Pour moduler mon air, je cherche en vain des  
 chants;

Et c'est, faute d'accords, un soupir qui l'achève.

*Ovide*, désolé de ne pouvoir faire passer à son amante les sentimens de son âme : lui dit :

Ton père n'a-t-il plus à jeter sur ce bord  
 Un Romain qu'il hait trop pour lui donner la mort?

Il rappelle tous les services qu'il a rendus à *Vénus* : combien il a étendu sa gloire par ses vers.

Mais j'ai plus fait encor, ô *Vénus* ! *Julie* aime.  
 Viens m'en récompenser ; envoie en ces déserts  
 Ton plus fidèle oiseau pour lui porter mes vers ;  
 Je le verrai planer au-dessus de ma tête ;  
 Je lui crierai : colombe, un seul moment arrête,  
 Et tu seras l'objet de mes plus tendres airs.

Ah ! daignes jusqu'à moi te frayer une route.  
 Ces dévorans frimats t'épouvantent sans doute ;  
 Mais *Ovide*, en son sein, conserve assez de feux  
 Pour réchauffer ton aîle & ton bec amoureux.  
 Mais pars, pars à l'instant, prends dans ce bec de  
 rose,

Prends ce tendre billet où mon amour dépose

Tout ce qu'amour jamais eut de sentimens chers ;  
Et va trouver *Julie* au bout de l'univers.

Qu'elle te paiera bien du mal que je te cause !  
Quand *Julie* apprendra que cent fois son amant  
Arrosa de ses pleurs ton plumage d'argent ,  
Elle te baisera ; c'est moi qui te l'annonce ;  
Mais , pour prix du baiser , rapporte la réponse.

On trouve dans cette lettre, ce ton agréable & ce sentiment doux qui règne dans les autres poésies de M. de P. Les vers ne sont pour lui qu'un amusement qui fait celui des sociétés dans lesquelles ils est répandu. Son métier seul l'occupe. L'article *valeur*, qu'il a fait pour le *dictionnaire de l'encyclopédie*, prouve qu'il connoît les principes & les ressources de l'art militaire. Il ne nous est pas possible d'analyser la lettre adressée à M. *Diderot*. Nous y renvoyons nos lecteurs. M. de P. y combat avec beaucoup d'esprit le genre de l'héroïde. M. *Dorat* l'a défendu ; il devoit son appui à un genre dans lequel il a cueilli des lauriers. Au lieu de proscrire absolument ce poëme, ne vaudroit-il pas mieux condamner les défauts qui le rendent languissant, comme a fait M. *Sabatier*, dans ses réflexions sur l'héroïde, qui sont à la suite de ses odes ? Il a attaqué, avec raison, les comparaisons ingénieuses

& les descriptions brillantes que des amans malheureux ne font point dans le cas de faire. Si l'héroïde se repose, dit M. Sarrizier, que ce soit ou sur des tombeaux ou sous des cyprès.

### ANNONCES DE LIVRES.

**L**E Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé DELAYGNE, tomes V & VI. A Paris, chez Vincent, rue Saint Severin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Le 25 de ce mois on distribuera ces deux volumes qui traitent de la Chine, du Japon, de la Corée & de la grande Tartarie. Le succès des quatre premiers tomes de cet ouvrage intéressant, & les diverses éditions qui en ont déjà été faites, quoiqu'il n'ait commencé à paroître que depuis deux ans, nous dispensent de tout éloge ; mais, comme les détails en sont extrêmement piquans, nous en donnerons quelques extraits dans nos prochains Mercurus.

**TOINON & Toinette**, comédie en deux actes ; représentée, pour la première fois,

## 114 MERCURE DE FRANCE.

par les Comédiens Italiens Ordinaires du Roi, le 20 juin 1767. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût; 1767 : avec approbation & permission; in-8<sup>o</sup>.

Comme il a été fait mention de cette pièce dans l'article des spectacles du précédent *Mercur*, nous n'en parlons aujourd'hui, que pour en annoncer l'impression; & nous croyons qu'elle ne peut que gagner à être lue.

LA Sympathie, histoire morale; par *M. Mercier*; avec cette épigraphe:

*Virtus virtuti placet. Sén.*

A Amsterdam, chez *Zacharie*, Imprimeur; & se trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les nouveautés; 1767 : brochure in-12, de cent huit pages.

Deux choses nous ont également touchés dans la lecture de ce petit roman : l'honnêteté qui y règne sans interruption, & la simplicité du style, analogue aux sentimens de vertu répandus dans toutes les pages du livre. L'un & l'autre font également honneur au cœur & à l'esprit de l'auteur, déjà connu par de petits ouvrages favorablement accueillis.

LES DÉCIUS FRANÇOIS, ou le Siège de

Calais , tragédie ; par M. de Rozi : seconde édition , revue & corrigée par l'auteur ; chez Cuiffart , Libraire , quai de Gêvres , à l'Espérance : in-8° ; 1767.

L'impartialité ne nous permet pas de passer sous silence cette tragédie , remplie de morceaux du plus bel effet. La marche de la pièce est simple , mais rapide & intéressante ; nous promettons d'en donner un extrait. Les lecteurs aimeront à voir la différence que deux auteurs ont mise dans la manière de traiter la même sujet. En général dans les *Décis François* , on est plus attendri qu'étonné. L'auteur avoue lui-même combien la jeunesse de l'âge lui avoit fait commettre de négligences dans la première composition de son ouvrage ; il est presque entièrement refondu : on peut assurer que la catastrophe est d'un effet frappant , neuf & pittoresque. Cette pièce , telle qu'elle est maintenant , jointe au succès du poëme des Sens , doit dédommager son auteur des disgrâces qu'elle lui a fait éprouver.

TABLES des monnoies courantes dans les quatre parties du monde , avec leur valeur réduite aux espèces de France ; par M. Abot de Basinghen , Conseiller en la

Cour des Monnoies de Paris ; avec cette épigraphe :

*Simulacra gentium & aurum.*

A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1767 : vol. in-16, grand format : prix 1 liv. 4 sols broché.

Ces tablettes, que l'auteur a disposées par ordre alphabétique, pour la commodité des recherches, présentent à la fois les noms des espèces, les lieux où elles ont cours, leur poids, leur titre & leur valeur en argent de France, avec des observations relatives aux articles qui ont paru mériter une explication plus étendue. *M. de Bastinghen*, par la place qu'il occupe & par le travail qu'il a fait pour la composition de son grand dictionnaire des monnoies, étoit plus à portée que personne, de donner sur ces objets des connoissances précises & certaines. Pour la valeur des espèces il s'est fixé à celle que l'usage & la volonté des Souverains leur donne plutôt qu'à leur valeur intrinsèque ; pour le poids & le titre, il parle d'après des essais authentiques, faits sous ses yeux par des personnes de l'art ; & pour les espèces étrangères, il a puisé dans la meilleure source, c'est-à-dire, dans l'ouvrage de *M. Macé de Richebourg*, Inspecteur des Elèves de l'École Royale Militaire. A l'égard de la

valeur des anciennes monnoies de France, elle est annoncée sous le prix qu'on en donne aux Hôtels des Monnoies. Trois tables composent tout l'ouvrage ; l'une des monnoies d'or , l'autre des monnoies d'argent & de billon , la troisième des noms de villes , Provinces & Royaumes cités dans les deux précédentes : & à la suite de ces tables , on trouve un petit traité de la proportion de l'or avec l'argent. Nous croyons que toute l'utilité d'un pareil ouvrage se fait appercevoir d'elle-même ; comme il deviendra nécessairement une espèce de *manuel* pour les négocians , les banquiers & les voyageurs , on l'a imprimé dans un format commode & portatif. L'édition est très-correcte , & flatte les yeux par la propreté & la précision de l'exécution.

HISTOIRE naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie , ou la Médecine rappelée à sa première simplicité ; par M. Clerc , ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne , & de l'Hetman des Cosaques ; Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Pétersbourg , &c. deux vol. grand in-8°. reliés : prix 9 liv. A Paris , chez Lacombe , Libraire , quai de Conti ;

1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Il n'y a guères d'objet plus grand & plus utile, que celui que l'Auteur s'est proposé dans cet ouvrage, dont le but est de nous montrer que la nature travaille pour notre bien-être, dans les maladies mêmes dont elle nous afflige, & que tout l'art doit se réduire à l'observer dans sa marche, à écouter ses conseils & à la seconder dans ses efforts.

« Pendant un grand nombre de siècles,  
 » d. r. M. Clerc, les hommes, privés des  
 » connoissances & des ressources que nous  
 » avons acquises, ont vécu aussi long-temps,  
 » pour le moins, que nous vivons. Pendant  
 » le cours de leur vie ils ont été sujets  
 » aux mêmes intempéries de l'air & des  
 » saisons, à des infirmités, à des maladies  
 » inévitables. Il faut nécessairement que  
 » la nature seule ait été leur médecin,  
 » ou que l'art ait agi de concert avec elle.  
 » Si l'art y a contribué, il étoit simple &  
 » semblable à celui dont se servent encore  
 » les peuples sauvages. Il ne consistoit donc  
 » que dans la connoissance d'un petit nom-  
 » bre de plantes, de remèdes naturels em-  
 » ployés à propos. . . . L'office de l'art ne  
 » consiste qu'à donner dans le temps &

» dans une quantité convenables, des remè-  
 » des que la nature puisse mettre en œuvre  
 » de la même manière qu'elle emploie les  
 » alimens pour la nourriture du corps ».

Telle fut la méthode du père de la  
 médecine, du célèbre *Hippocrate*. Après  
 avoir bien & long-temps observé, il tira  
 de l'expérience les excellentes règles de  
 pratique qu'ils nous a transmises. « Aussi,  
 » dit l'Auteur, sa doctrine, quoique né-  
 » gligée, méprisée & obscurcie par l'igno-  
 » rance, n'a pas eu le sort de celle de tant  
 » d'hommes célèbres, dont il ne nous reste  
 » que des fragmens confondus par le laps  
 » des siècles. La statue de ce grand homme  
 » est restée debout au milieu de ces ruines »,  
 Pour nous servir de l'expression figurée de  
 l'Auteur, nous dirons qu'on retrouve cette  
 statue toute entière dans l'ouvrage de M.  
*Clerc*, qui contient un précis très-détaillé  
 de la doctrine d'*Hippocrate*, & ses appli-  
 cations aux divers objets de la médecine.

Ce livre est de nature à ne pouvoir être  
 jugé, pour le fonds, que par les gens de  
 l'art; mais nous pouvons assurer qu'il doit  
 plaire à toutes sortes de lecteurs, non-  
 seulement par l'agrément du style, mais  
 encore par l'intérêt des choses. Ne con-  
 noître l'homme que dans l'état de santé,  
 c'est ne le connoître qu'à demi; il est

intéressant sans doute, de sçavoir quelles sont les vues & les ressources de la nature dans la maladie, & combien peu il reste à faire à l'art pour la seconder dans le travail qu'elle fait pour ramener la santé. Cet objet est vraiment philosophique ; mais, pour le traiter avec les lumières convenables, il falloit avoir étudié l'homme dans les différens climats, comme a fait l'auteur, qui en même temps, a eu occasion de conférer avec tous les maîtres de l'art les plus expérimentés. La doctrine qu'il annonce est celle de tous ces grands hommes ; c'est celle d'*Hippocrate*, celle de l'expérience & de la nature : au reste, elle est si simple & si consolante pour l'humanité, que nous adoptons volontiers l'épigramme de son ouvrage :

*Utinam prasentibus & posteris.*

ÉLÉMENTS de fortification, contenant les principes & la description raisonnée des différens ouvrages qu'on emploie à la fortification des places, les systèmes des principaux Ingénieurs, la fortification irrégulière, &c. sixième édition, réimprimée sur la quatrième, pour servir d'abrégé à la cinquième ; par M. le Blond, Maître de Mathématique de Monseigneur le Dauphin, &c. A Paris, chez Charles-Antoine

*Antoine Jombert*, Libraire du Roi pour l'artillerie & le génie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame ; 1766 : prix 3 liv. 10 sols relié.

M. *le Blond* ayant fait une espèce d'ouvrage nouveau de la cinquième édition de ses *Éléments de Fortification*, qui est *in-8°*, plusieurs personnes ont désiré d'avoir l'édition *in-12*, comme plus portative. C'est ce qui a engagé le Libraire à réimprimer la quatrième, qui peut être regardée comme l'abrégé de la cinquième. Elle a été revue par l'Auteur ; & elle ne diffère de la quatrième, que par quelques additions & quelques notes. Le Libraire y a joint un petit récit de M. *le Blond*, contenant un exposé succinct des connoissances & des qualités les plus nécessaires à un Ingénieur. Il seroit assez inutile d'entrer dans aucun détail sur cet ouvrage ; il est suffisamment connu & estimé du public.

RECHERCHES sur les altérations que la résistance de l'éther peut produire dans le mouvement moyen des planètes ; par M. l'Abbé *Bossut*, Professeur Royal de Mathématiques aux Ecoles du Génie, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, &c. 1767. A Charleville, de l'imprimerie de *Pierre Thésin* ; 1766 : & se  
*Vol. II.* F

trouve à Paris, chez Nyon, qui des Augustins : in-4<sup>e</sup> de soixante-six pages avec des planches gravées.

La physique céleste, fondée sur le système Newtonien, a fait de nos jours des progrès immenses. On est parvenu à expliquer & à prédire les mouvemens des astres avec une précision qui étonne. Cependant comme l'imperfection actuelle de l'analyse ne permet pas de résoudre en toute rigueur les problèmes concernant le mouvement des planètes, & qu'on est obligé de changer un peu, après un certain temps, le lieu moyen des planètes pour faire quadrer parfaitement les observations avec les tables construites d'après la théorie Newtonienne, on a douté s'il falloit attribuer ces légères altérations du mouvement moyen uniquement aux petites quantités négligées dans le calcul, ou s'il ne faudroit pas en rejeter une partie sur la résistance d'un milieu dans lequel nageroient les planètes. C'est pour éclaircir ces doutes que l'Académie Royale des Sciences de Paris proposa, pour sujet du prix de l'année 1762, la question : *si les planètes se meuvent dans un milieu dont la résistance produise quelque effet sensible sur leur mouvement.* La pièce que nous annonçons remporta le prix. Elle est divisée en trois parties. Dans la pre-

mière M. l'Abbé *Bossut* donne la théorie générale du mouvement des planètes principales & des comètes dans un milieu peu résistant. Dans la seconde il détermine le mouvement des satellites dans un milieu peu résistant. Ce second problème, indépendamment de la difficulté générale du sujet, avoit sa difficulté particulière ; car comme la résistance de l'éther est proportionnelle au quarré de la vitesse du satellite dans l'espace absolu, & non au quarré de sa vitesse autour de la planète principale, il falloit une grande sagacité & une profonde science du calcul pour évaluer exactement l'effet de la résistance sur le mouvement du satellite. Enfin, dans la troisième partie, l'Auteur compare sa théorie avec les observations. Il fait voir, par des raisons qu'on peut presque regarder comme des démonstrations rigoureuses, que l'accélération du mouvement moyen de la lune, dont les observations ne permettent pas de douter, & dont le système Newtonien n'a pas encore pu rendre raison, est produite par la résistance de la matière éthérée. Ce point d'astronomie physique étoit d'une discussion très-importante & très-difficile. En admettant, avec M. l'Abbé *Bossut*, cette cause physique de l'accélération du mouvement moyen de la lune,

on doit conclure, comme il le fait voir, que la résistance de l'éther ne peut altérer qu'insensiblement le mouvement moyen des planètes principales, sur-tout celui de la terre. Les géomètres ne sçauroient donc trop s'attacher à perfectionner la théorie Newtonienne des mouvemens célestes, pour s'assurer si en effet l'attraction peut produire quelque altération dans les mouvemens moyens, & pour séparer ces altérations d'avec celles qu'il faut attribuer à la résistance de la matière éthérée.

ŒUVRES dramatiques, ou diverses pièces de théâtre & de société, avec des observations critiques & littéraires; par M. *Marin*, de l'Académie de Marseille & de la Société Royale de Nancy, Censeur Royal & de la Police, &c. vol. in-8°, broché 2 liv. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti.

Ce recueil dramatique a un mérite qui n'est pas ordinaire; c'est que l'Auteur y juge lui-même chacune de ses pièces avec une sévérité qu'il n'auroit vraisemblablement pas trouvée dans le critique le plus austère. On pardonne volontiers les petits défauts en faveur des beautés essentielles d'un ouvrage; mais l'auteur ne se pardonne rien. Au reste, ses observations étant toutes

fondées sur le goût & sur une connoissance parfaite de l'art dramatique, elles se font lire avec autant d'utilité que de plaisir.

Les pièces qu'offre ce recueil sont au nombre de cinq, dont une seule a été représentée. Les autres auroient pu paroître avec avantage sur le théâtre, si des raisons particulières n'en avoient apparemment détourné l'Auteur, qui, dans la composition de ces pièces, paroît n'avoir cherché qu'un délassement à ses travaux. L'effet qu'elles font à la lecture nous fait présumer qu'elles seroient très-propres aux théâtres particuliers des sociétés, où l'on veut que l'intérêt des mœurs & de la vertu soit toujours d'accord avec celui des drames qu'on y représente. Ceux que contient ce recueil peuvent servir de modèles à cet égard, en même temps qu'ils en peuvent servir pour l'agrément & la pureté du style, soit en prose soit en vers.

NOUVELLE théorie des plaisirs ; par M. *Sulzer*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin ; avec des réflexions sur l'origine du plaisir, par M. *Kaestner*, de la même Académie : 1767.

Il semble que le plaisir soit plutôt fait pour être senti que pour être analysé, dis-

tuté, raisonné. Cependant quand on a lu cet ouvrage, on reste convaincu qu'il y a une vraie satisfaction à découvrir les sources d'où découlent les sentimens agréables, & sur-tout les moyens de les faire naître à propos, de les perpétuer, de les ménager, & même ceux de sçavoir s'en passer lorsqu'il est nécessaire. Cet ouvrage, aussi agréable que philosophique, forme un volume *in-12*, qui se vend 1 liv. 16 sols broché. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti.

CONSIDÉRATIONS sur le génie & les mœurs de ce siècle ; avec cette épigraphe : *Cujus studium qui vituperat, haud sanè intelligo, quidnam sit, quod laudandum putet.* Cic. de off. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; petit *in-8°*. de deux cents cinquante pages.

Les personnes qui aiment les pensées détachées, dans le goût de celles de MM. *de la Rochefoucault, Pascal, la Bryere, &c.* trouveront de quoi satisfaire leur goût, leur esprit & leur cœur dans l'ouvrage que nous annonçons. Tous les sujets qui peuvent donner lieu à d'excellentes maximes de morale y sont traités avec cette finesse, cette clarté, cette force d'expres-

tion, & cette justesse qui font le caractère propre de ces sortes d'écrits. Cette brochure mérite une place parmi ceux des philosophes moraux, dont les esprits pensans enrichissent leurs cabinets.

ESSAIS sur l'histoire du cœur humain ; on y a joint les caprices poétiques d'un philosophe. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin ; 1767 : petit in-12 de deux cens douze pag.

La première partie de ce livre, c'est-à-dire, celle qui porte le titre d'*Essais sur l'histoire du cœur humain*, est dans le goût de l'ouvrage précédent, & peut, à bien des égards, lui être comparé. C'est un vrai traité de morale, dans lequel il y a d'excellentes choses à apprendre & beaucoup à profiter. Nous y avons trouvé sur-tout des caractères & des portraits très-bien faits, & une peinture du monde qui peut instruire utilement les jeunes personnes qui n'ont point encore eu le temps de le connoître. Les *Caprices Poétiques*, qui font la seconde partie de cette brochure, offrent des morceaux de poésies qui feroient honneur à nos meilleurs poètes. Enfin ce recueil, quoique sous des titres assez modestes, mérite une attention particulière de la part des lecteurs.

Le même Libraire vient de faire l'acquisition des livres suivans :

ŒUVRES diverses de *Racine* fils, *in-12*, trois vol. petit format.

VIES & Lettres de *Racine* & de *Boileau*, *in-12*, deux vol. petit format.

POEMES de la Religion & de la Grace, *in-12*, petit format.

LETTRES de Mde de *Sévigné*, *in-12*, huit vol. dernière édition.

— Supplément *in-12*, deux vol.

CATÉCHISME de Montpellier en latin, *in-4°*. six vol. 1765.

HISTOIRE des Drogues, par *Pomet*, *in-4°*, deux vol. *fig.*

Il mettra incessamment en vente les *Lettres familières* de M. le Président de *Montesquieu*, *in-12*.

Ces Lettres qu'on a imprimées, il y a un mois, en Italie, seront augmentées de quelques pièces de M. de *Montesquieu*, qui n'ont pas encore été insérées dans ses œuvres.

DE l'administration des chemins ; par

M. Dupont, des Sociétés Royales d'Agriculture de Soissons & d'Orléans, & Correspondant de la Société d'Emulation de Londres. A Pékin, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe; 1767 : brochure in-8<sup>o</sup>. de quatre-vingt pages ; prix 15 sols.

Les Intendans des Provinces, leurs Subdélégués, les Chefs des villes & des villages trouveront, dans la lecture de cette brochure utile & importante, toutes les lumières nécessaires pour cette partie de l'administration publique. L'auteur y présente des vues nouvelles, & qui ne peuvent manquer de faire impression sur l'esprit de ceux qui veillent à cette même administration.

Cours de Tactique, théorique, pratique & historique, qui applique les exemples aux préceptes, développe les maximes des plus habiles Généraux, & rapporte les faits les plus intéressans & les plus utiles ; avec les descriptions de plusieurs batailles anciennes. Par M. *Joly de Maizeroy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. A Nancy, chez *J. B. Hyacinthe Leclerc*, Imprimeur-Libraire ; & se trouve à Paris, chez *J. Merlin*, Libraire, rue de la Harpe ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol.

## 130 MERCURE DE FRANCE.

in-8°. avec figures ; prix 10 liv. broché.

Dans le nombre des livres que nous avons sur la guerre, les uns ne renferment que des maximes générales, d'autres sont trop volumineux, & d'autres trop systématiques. L'Auteur de celui-ci a pensé qu'un ouvrage, partie dogmatique & historique, qui réuniroit sous un même point de vue, les systèmes de tous les temps, où l'on exposeroit les principes de l'art mis en pratique, & développés par le détail des faits, qui seroit, avec cela, d'une juste grandeur, pourroit être aussi curieux qu'instructif, & n'auroit rien de rebutant pour ceux qui n'ont pas le goût d'une longue lecture, ou qui manquent de loisir. M. de *Maizeroy* s'est plus attaché à rapporter des faits, qu'à donner des raisonnemens; il met sous les yeux de ses lecteurs les méthodes des anciens & des plus fameux Capitaines, comparées à celles d'aujourd'hui, afin qu'ils soient plus en état de porter sur ces matières un jugement éclairé. Sans rien décider nous-mêmes sur un ouvrage qui n'est point de notre ressort, nous ne craignons cependant pas d'avancer, qu'il est écrit d'une manière qui prévient en faveur des choses qu'il contient; & que des principes si clairement développés, des faits si nettement exposés, des préceptes rendus

avec tant de méthode & de précision, annoncent un homme très-instruit de l'art qu'il traite.

**TRAITÉ** des stratagèmes permis à la guerre, ou remarques sur *Polyen & Frontin*, avec des observations sur les batailles de Pharsale & d'Arbelles. Par M. *Joly de Maizeroy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. A Metz, chez *Joseph Antoine*, Imprimeur du Roi, &c.; 1765 : avec privilège du Roi.

On en trouve des exemplaires chez *Joseph Merlin*, rue de la Harpe; brochure in-8°. de 120 pages, avec des planches très-bien gravées.

Le desir de réussir à la guerre ne doit faire employer d'autres moyens que ceux de la valeur & de l'adresse. Les principes de l'honneur doivent éloigner de toutes voies perfides & méchantes. Guidés par le seul motif de la gloire, la haine ou l'animosité ne doivent pas entrer dans les cœurs, & les pousser à des barbaries & des destructions inutiles, que le seul droit de représailles peut quelquefois autoriser. Voilà en substance ce que contient ce petit ouvrage, qui peut être regardé comme un code abrégé des loix de la guerre, écrit dans le même goût, & avec la même clar-

té, le même ordre, la même précision que le précédent.

TRAITÉ des armes défensives; par *M. Joly de Mezeroy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. A Nanci, chez *J. B. Hyacinthe Leclerc*, Imprimeur-Libraire; & se trouve à Paris, chez *J. Merlin*, Libraire, rue de la Harpe; 1767: brochure in-8°. de 80 pages.

Cet ouvrage, du même Auteur que les deux précédens, nous a paru composé par un Officier intelligent, qui a sçu faire des recherches dont les militaires peuvent tirer très-un grand avantage.

DISSERTATION sur les miracles, dans laquelle on réfute les principes avancés par *David Hume*, dans son *Essai sur les miracles*; par *M. George Campbell*, Docteur en théologie, Principal du collège Maréchal, & un des Ministres d'Aberdeen: traduites de l'anglois par *M. E. . .* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe; 1767: vol. in-12; prix 2 liv. broché.

Le dessein de l'auteur n'est pas seulement de réfuter les raisonnemens & les objections de *M. Hume*, mais de mettre les preuves du christianisme dans tout leur

JUILLET 1767. 133

jour. Quoique cette matière ait déjà été traitée plusieurs fois, nous osons cependant assurer que l'ouvrage que nous annonçons fournit encore quantité de nouvelles observations, & que la religion chrétienne trouve un défenseur très-éclairé dans la personne de M. *Campbell*.

L'ORDRE naturel & essentiel des sociétés politiques ; avec cette épigraphe :

*L'ordre est la loi inviolable des esprits ;  
& rien n'est réglé s'il n'y est conforme.*

Maleb. tr. de Mor. ch. 11, part. XI.

A Londres, chez *Jean Nourse*, Libraire ; & se trouve à Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques ; 1767 : in-4°.

Dans cet ouvrage, qui fait déjà une sorte de sensation & de bruit dans le monde, l'auteur dit : « J'écris pour les » intérêts des Rois, j'écris pour les inté- » rêts des propriétaires, j'écris pour les » intérêts des ministres des autels, j'écris » pour les intérêts des commerçans, j'écris » pour les intérêts du corps entier de la » société ». Tant d'intérêts divers ne peuvent manquer de piquer la curiosité des lecteurs ; & nous croyons qu'elle sera satisfaite dans ce livre important, fait pour tant de sortes de gens.

134 MERCURE DE FRANCE.

Du plaisir ; par M. *Alp. L\*\*\** A Londres ; & se trouve à Paris chez *Dufour*, Libraire, quai de Gêvres, au bon Pasteur, la quatrième boutique à gauche, en entrant par le pont Notre-Dame ; 1767 : brochure in-12 de 130 pages.

L'accueil que le public a fait au traité du Bonheur & à celui de l'Education des anciens, que nous avons annoncés, a engagé l'Auteur à en donner un troisième sur le *Plaisir*, dans lequel, comme dans celui du *Bonheur*, il y a beaucoup d'idées abstraites.

VIE du vénérable Dom *Jean de Palafox*, Evêque d'Angéopolis, & ensuite Evêque d'Osme, dédiée à Sa Majesté Catholique ; à Cologne, & se trouve à Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion ; 1767 : in-8°, prix 6 liv. relié.

Les démêlés que Dom *Jean de Palafox* a eus avec les Jésuites, rend la lecture de cet ouvrage assez piquante. D'ailleurs on y trouve des recherches qui ne peuvent manquer d'intéresser les lecteurs qui aiment à s'instruire des détails particuliers de la vie des gens de bien.

*JAC. Reimbaldispießmaun Phil. & Med.  
D. Chemicac. Botanic. reliqueque mat. med.*

J U I L L E T 1767. 135

prof. p. o. Capit. thom. Canonic. acad. Cæsar. nat. Curios. & petropolit. regie berol. Eleû. Mogunt. & Palati. sodalis, colleg. regii med. Nancejani honor. membri, institutiones *Chimie prælectionibus academicis accommodatæ. Argentaurati, apud Johannem Godefridum Baverum; 1766: in-8<sup>o</sup>.*

Ce livre qui se vend 6 liv. relié, à Paris, chez *Durand*, rue Saint Jacques; & chez *Didot*, Libraire, contient des principes de chymie, dont le jugement est dû respect des amateurs de cette science.

### A V I S.

EN faveur de ceux qui se sont abonnés au Magasin Littéraire du sieur *Quillau*, rue Christine, & qui vont y consulter les livres nombreux qui forment sa collection, nous croyons devoir annoncer au public, que cette même collection vient d'être augmentée des mémoires de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres. Comme ce sont les deux recueils que les sçavans & les gens de lettres ont le plus à consulter, il leur sera d'une très-grande utilité de les avoir sous la main quand ils en auront besoin. Cette acquisition prouve les efforts que fait le sieur *Quillau* pour satisfaire toujours de plus en plus le public & ses abonnés.

*LETTRE à M. D..... sur les méprises de  
quelques hommes célèbres en matière  
d'histoire.*

**M**ONSIEUR,

Voici une note que j'ai trouvée dans  
dans mon porte-feuille, & qui servira de  
nouvelle preuve à ce que nous disions ces  
jours derniers sur les méprises que com-  
mettent les gens de lettres les plus habiles.  
Celles-ci concernent l'histoire.

MM. *Rollin & Freret* me semblent s'être  
trompés. Le premier sur *Anaxagore de  
Clazomenes*, le second dans son mémoire  
sur les *Affyriens*.

M. *Rollin* (hist. anc. tom. 11, pag. 109)  
dit, d'après *Diogenes de Laerte*, historien  
des philosophes quelquefois peu attentif,  
qu'*Anaxagore de Clazomenes* s'écria, en  
voyant le fameux tombeau de *Mausole* :  
voilà bien de l'argent changé en pierres.

(*Objection.*) *Anaxagore* florissoit tout  
au plus tard vers l'an 470 avant Jésus-  
Christ, & M. *Rollin* place même sa nais-  
sance environ l'an 500 de la même ère.  
Le mausolée ne fut commencé au plutô

que l'an 855. Il est donc impossible qu'*Anaxagore* l'ait jamais vu. Cette exclamation n'est donc point du maître de *Périclès*, & j'en suis charmé, car il seroit rayé de mon catalogue des grands hommes.

Ce qui a trompé *Diogènes*, c'est qu'il y a eu deux Reines de Carie, nommées *Artémise*. La première vivoit environ 480 ans avant Jésus-Christ, & se trouva au combat de Salamine; mais ce n'est point la fameuse veuve de *Mausole*, qui ne vivoit que 120 ans après. Ainsi ou le fait est absolument faux, ou il faut l'attribuer à un autre *Anaxagore*.

Cela posé, si le Sculpteur *Scopas* a enrichi le mausolée de ses ouvrages, il ne peut point avoir fleuri dans la 87<sup>e</sup> olympiade, qui répond à l'an 430 avant Jésus-Christ. Il faut que ce soit vers la 105 ou 106<sup>e</sup> olympiade; c'est encore une méprise de *Pline* & de *M. Rollin*. (*Pline*, l. 36, chap. 5. *Roll.* t. 11, p. 107.) Auroit-on encore confondu le Sculpteur *Scopas* avec l'athlète du même nom, qui refusa de payer à *Simonide* le prix de sa pièce de vers, & fut écrasé par la chute de son plancher? Il étoit antérieur à *Artemise première*, mais la différence est moins considérable, & peut-être que *Simonide*, dans une grande vieillesse, auroit pu la voir.

*De M. Fréret.*

On trouve dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions , un mémoire sur les Assyriens , vers la fin duquel M. *Fréret* , son Auteur , fixe la première année du règne de *Ninus* , Roi d'Assyrie , à l'an 1968 avant l'ère chrétienne. Il est peu important que ce *Ninus* ait régné dans ce temps-là ou dans un autre ; mais il l'est davantage de savoir si c'est une conséquence des autorités dont M. *Fréret* s'appuie : c'est ce que je vais examiner.

*V. Paterculus* cite un passage d'*Emilius Sura* , qui dit qu'il y a 1995 ans depuis *Ninus* , premier Roi des Assyriens , jusqu'à la victoire des Romains sur Philippe & Antiochus , qui tiroient leur origine des Macédoniens , un peu après que Carthage eut été soumise (1). Ce passage , dit M. *Fréret* , est très-important , parce qu'il sert à déterminer la première année du règne de *Ninus* , à l'an 1968 avant Jésus-Christ.

( *Objection.* ) Mais la paix avec *Philippe II* , Roi de Macédoine , est de l'an

(1) *V. Paterc.* liv. 1 , ch. 6 , ou 7 dans beaucoup d'éditions. Je ne rapporte que l'extrait du passage : on peut le voir tout entier dans l'original.

196 avant Jesus-Christ. Celle avec *Antiochus*, Roi de Syrie, est de l'an 190, & par conséquent à peu près du même temps. Le traité avec Carthage est à peu près de l'an 200; aucune de ces dates, ajoutée à 1995, ne pourra faire 1968.

L'erreur seroit évidente, aussi M. *Fréret* prétend-il 1°. que si on lit ordinairement dans *V. Patenc.* 1995, c'est la faute des éditions; qu'il faut lire 1905. 2°. Que par la conquête de la Syrie il faut entendre l'année de la défaite de *Mithridate*, Roi de Pont & de Tygrane 63 ans avant Jesus-Christ, ce qui fait son compte; & par conséquent *Antiochus*, dont parle *Sura*, sera *Antiochus l'Asiatique*, & non pas *Antiochus le Grand*.

Accordons l'article des éditions (2), & voyons la deuxième partie de la proposition de M. *Fréret*.

(*Object.*) *Sura* ne dit point que la Syrie fut entièrement soumise, réduite en province romaine; mais seulement que les deux Rois furent vaincus (*duobus Regibus Philippo & Antiocho devictis*); aussi M. *Doujat* dit-il dans sa traduction: après la dé-

(2) C'est peut-être accorder beaucoup; car je n'ai vu aucun édit. qui portât 1905. Celles que j'ai sous les yeux sont Ger. Voss. p. 5, ch. 7. *J. Grut.* p. 11, ch. 7, *V. Acidal.* p. 8. *Ald. Manus.* p. 10. Celle des *Varior.* ch. 6: toutes portent 1995.

*faite des deux Rois qui furent dépouillés d'une partie de leurs Etats.* Il n'indique donc pas la victoire de *Pompée* sur *Antiochus* l'Asiatique.

2°. L'Auteur ne dit pas non plus que ce fut après la destruction de Carthage, mais un peu après sa *soumission*; il est vrai que l'expression de *Carthage soumise*, peut indiquer le dernier événement de cette ville; mais la défaite de *Mithridate* est postérieure de plus de 80 ans. *Sura* auroit-il pu dire: *un peu après*, pour indiquer un temps si éloigné? Qui oseroit dire que notre dernière guerre est arrivée un peu après celle de 1667, pour les droits de *Marie Therese*, Reine de France?

3°. Ce qui a pu tromper *M. Fréret*, c'est l'expression (*summa imperii ad Populum Romanum pervenit*) qu'on traduit ordinairement par la souveraine puissance, passa au Peuple Romain. Mais d'abord je crois qu'on traduit mal (*summa imperii* ne me paroît pas devoir être synonyme avec *summum imperium*). 2°. Si on en doit conclure que les Etats d'*Antiochus*, que la Syrie a été entièrement soumise, réduite en province romaine (3), il

(3) Il semble que *M. Doujat*, dans sa trad. de *V. Paterc.* ait voulu prévenir la méprise, puisqu'il commente l'original en disant des deux Rois, qu'ils furent dépouillés d'une partie de leurs Etats.

en faut conclure la même chose des Etats de *Philippe*, de la Macédoine; or on sçait que c'est après la défaite de *Perfée*, fils de *Philippe*, plus de trente ans après la mort de *Philippe*, que la Macédoine fut réduite en province romaine.

*Sura* me semble indiquer deux Princes contemporains, *Philippe* & *Antiochus* qui firent avec les Romains la paix la plus onéreuse, presque dans le même tems que Carthage subit le même sort. Or c'est ce qui arriva à *Philippe*, second Roi de Macédoine, à *Antiochus*, Roi de Syrie, & aux Carthaginois après la seconde guerre Punique. D'où il suit que M. *Freret* n'a pas pu mettre d'accord les chronologistes sur l'histoire d'Assyrie, comme il se le proposoit dans son mémoire. M. *Freret* étoit bien habile, mais son projet me paroît au-dessus de toute habileté & de toute science.

Il y a dix ans que je me suis apperçu de ses méprises quand je travaillois à une table universelle synchronimique dont je vous ai parlé. La première partie vient jusqu'à J. C. & est achevée depuis bien des années. Les matériaux de la seconde sont presque tous rassemblés; peut-être qu'un jour je donnerai l'ouvrage au public quand je serai vieux & que mes amis auront feuilleté & refeuilleté l'ouvrage.

Les grands hommes ont le privilége exclusif des fautes légères ; ainsi, Monsieur, je pense que vous ne diminuerez rien de l'estime que vous avez toujours eue pour MM. *Rollin & Fréret*.

J'ai l'honneur, &c.



## ARTICLE III.

## SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

## ACADÉMIES.

*ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de  
CAEN.*

**M.** *Moifand*, Professeur d'Eloquence, fit l'ouverture de la séance publique du 4 décembre 1766 par un discours sur le génie, dans lequel il fit entrer l'éloge de **LOUIS LE GRAND**, fondateur de cette Académie.

**M.** *Viallet*, ingénieur du Roi en chef pour les ponts, les chaussées & les ports maritimes de commerce de la Généralité de Caën, de la Société littéraire de Châlons, & reçu nouvellement Académicien, lut ensuite un mémoire sur les moyens de supprimer la mendicité. Comme ce mémoire seroit en même tems de discours de réception, **M. V.** après avoir parlé de sa reconnoissance, fit sentir que la qualité d'Académicien n'est point un vain titre qui

n'oblige à rien. « Si votre illustre protec-  
 » teur, (1) Messieurs, cultive encore plus  
 » les sciences qu'il ne les protege, si celui,  
 » dont le rang seul (2) est un titre pour pré-  
 » sider à vos assemblées, montre l'exemple  
 » en remplissant avec autant de zele que de  
 » distinction les devoirs de simple Acadé-  
 » micien, que ne doivent point ceux qui ne  
 » peuvent mériter que par leur travail » ?

Après son remerciement, M. V. insinue qu'il a été conduit à traiter la matiere qui fait l'objet de son mémoire, parce que l'honnête homme ne se croit jamais libéré par une légère aumône : la vue des malheureux laisse en son cœnt une plaie profonde, dont l'effet est de le ramener à la recherche des moyens de pourvoir efficacement aux besoins des pauvres. En s'élevant contre l'insensibilité & les dépenses superflues des riches, il remarque que le luxe supplée quelquefois à la charité, pour arracher à l'avarice ses trésors. Il fait une peinture touchante de la triste situation des orphelins, des vieillards & des infirmes qui manquent de tous secours. « Ils sont  
 » les vrais pauvres, contre lesquels l'in-

(1) Mgr le Cardinal de Luynes, Protecteur de l'Académie.

(2) M. de Fontette, Intendant de la Généralité, & Vice-Protecteur, présidant à la séance.

» sensibilité

» sensibilité ne peut faire valoir ses sophis-  
 » mes. Aussi n'est-ce que contre ceux qui  
 » sont d'âge & de force à travailler, qu'elle  
 » triomphe. Il ne manqueroit à ce triom-  
 » phe, pour qu'il fût juste, qu'il y eût tou-  
 » jours & par-tout de l'ouvrage à fournir  
 » à ceux qui en manquent ».

Après une énumération détaillée des choses utiles qui restent à faire, M. V. observe que les travaux qui intéressent l'État, ou une province, ou même une partie considérable de province, quoique très-propres à prévenir la mendicité par le grand nombre des ouvriers qu'on y emploie, ne peuvent servir à sa suppression. « C'est dans la  
 » banlieue de chaque ville, c'est sur le ter-  
 » roir de chaque bourg ou village qu'il faut  
 » un atelier de charité toujours subsistant.  
 » L'ouvrage s'y borneroit à la tâche; &  
 » ceux auxquels ces tâches seroient distri-  
 » buées, pourroient y travailler avec leurs  
 » femmes & leurs enfans, lorsqu'ils n'au-  
 » roient rien de mieux à faire.... Ce travail  
 » ne devant être qu'une ressource, le prix  
 » en seroit inférieur au prix courant du  
 » pays. Sans cette précaution on préféreroit  
 » toujours ces ateliers sûrs; ils exigeroient  
 » alors des fonds immenses; & le prix des  
 » journées monteroit insensiblement à un  
*Vol. II.* G

» taux préjudiciable à l'agriculture & au  
» commerce ».

En proposant d'établir en chaque lieu des ateliers de filature & de tissure en laines ou chanvres, pour occuper par-tout les femmes & enfans qui ne sont point en état de manier la pelle ou la pioche, M. V. n'oublie point que sans une nouvelle branche ou extension de commerce étranger, on n'éleve une nouvelle manufacture qu'aux dépens des anciennes. C'est le cercle vicieux dont ne s'apperçoivent point la plupart de ceux qui proposent des établissemens dans la vue de supprimer la mendicité.... « Quelles étoffes conviendrait-il  
» donc de fabriquer dans ces ouvroirs de  
» charité, & quelle sera la destination de  
» ces étoffes ? Il faut faire la charité com-  
» plette, & les employer à vêtir ceux qui  
» sont nuds. Les infirmes, les vieillards &  
» ceux qui ont essuié de longues maladies,  
» ont toujours besoin d'être assistés. On  
» leur distribueroit ces étoffes grossières...  
» distinguées par des marques ou rayeures,  
» qui empêcheroient qu'on ne pût les ven-  
» dre, parce qu'elles seroient saisissables  
» chez tous ceux qui ne seroient point  
» à la charge de la charité publique ».

M. V. ne pouvant épuiser sa matière dans un mémoire académique, fait espé-

rer qu'il approfondira dans un second tout ce qui concerne les hôpitaux, les enfans, les malades, les infirmes & les vieillards.

M. de Fontette, Intendant de la Généralité, vice-protecteur de l'Académie & président à cette séance, répondit au discours de M. Viallet. « Occupé de ses de-  
 » voirs, dit-il, il leur sacrifie son goût  
 » pour les sciences d'agrément. Dans ses  
 » fréquens voyages, il considère les hom-  
 » mes, les terrains, les communications;  
 » & son zèle citoyen cherche les moyens  
 » de fertiliser la province, pour l'avantage  
 » de ses habitans.... Il vient de tracer le  
 » dessein du projet le plus utile au bonheur  
 » de l'humanité : le plan en est simple,  
 » juste dans ses proportions, & dénué de  
 » la frivolité des ornemens; il n'en aura  
 » que plus de prix aux yeux des connois-  
 » seurs.... Il y a tant de plaisir à secourir  
 » les pauvres, & il faut si peu de choses  
 » pour faire leur bonheur, qu'il semble  
 » qu'il ne devoit plus y en avoir : mais le  
 » luxe, en multipliant les besoins des ri-  
 » ches, endurecit leur ame.... On ne pourra  
 » donc secourir les pauvres que par une  
 » contribution proportionnelle de tous les  
 » biens. Cette imposition, en procurant les  
 » moyens d'occuper les malheureux qui  
 » manquent de travail, deviendroit juste;

## 148. MERCURE DE FRANCE.

» si l'ouvrage étoit de quelqu'utilité  
» pour les contribuables. Tel seroit celui  
» de la réparation des chemins vicinaux ;  
» personne n'ignore combien ils sont en  
» mauvais état, sur-tout dans les pays  
» les moins fertiles. Comme le terrain y  
» est moins précieux, chacun entoure ses  
» propriétés de fossés couverts d'arbres qui  
» ombragent les chemins, auxquels on n'a  
» laissé que la largeur prescrite. Faut d'é-  
» coulement, les eaux y séjournent ; elles  
» y forment une boue précieuse, & dans  
» laquelle on fait pourrir les pailles de sa-  
» razin, unique engrais de ces pays misé-  
» rables. Le chemin se creuse, & bientôt  
» il ne peut plus y passer que des chevaux.  
» Les habitans privés du secours des com-  
» munications, ne peuvent plus ni vendre  
» leurs denrées, ni se procurer des engrais.  
» Ils tombent nécessairement dans les hor-  
» reurs de la misère & de la stérilité.... Il  
» seroit donc d'une extrême importance,  
» autant & plus pour les propriétaires  
» que pour les voyageurs, de rendre ces  
» sortes de chemins praticables.... & les  
» officiers des bureaux des Finances se font  
» scrupule, souvent avec raison, de faire  
» exécuter ces ordonnances.... On ne ré-  
» parera point ces chemins par corvées,  
» qui suffisent à peine pour les grandes  
» routes.... Il n'y a donc que les possédants

» fonds qui puissent faire faire ce travail  
 » par les pauvres. Ces chemins les inté-  
 » ressent en proportion de leurs propriétés :  
 » lorsqu'ils les auront construits à neuf ,  
 » les bordiers ne seront plus assujettis qu'à  
 » un entretien qui seroit peu de chose.....  
 » Ce genre de travail est dans toutes les pa-  
 » roisses à la portée des pauvres , qui se-  
 » roient assurés de gagner de quoi subsister ,  
 » lorsque les particuliers ne pourroient plus  
 » les occuper , ce qui n'iroit peut-être qu'au  
 » tiers de l'année. Une imposition pour  
 » quatre mois , & de laquelle les proprié-  
 » taires seroient dédommagés par le réta-  
 » blissement des communications , ne peut  
 » paroître onéreuse.

» Les moyens que vous venez de pro-  
 » poser , Monsieur , pour fournir du tra-  
 » vail aux pauvres valides , font naître le  
 » desir de les mettre en pratique.... Pour le  
 » pouvoir , il faudroit des formalités auto-  
 » risées par la loi. Ce sont des difficultés  
 » dont il est triste d'attendre l'événement  
 » dans un tems où le bled devient fort  
 » cher.... Ne pourroit-on pas tenter l'essai  
 » de votre méthode , par quelque ouvrage  
 » qui seroit indiqué dans la premiere as-  
 » semblée de notables ? Cet essai demande  
 » des fonds , & comme il n'est pas ques-  
 » tion aujourd'hui de faire contribuer , je

» donnerai mille écus que j'espère obtenir  
 » des bontés du Roi; & supposé que je  
 » ne réussisse pas, contre mon attente, il  
 » ne faut pas que celle des pauvres soit  
 » trompée, je m'y engage personnelle-  
 » ment ».

---

*SÉANCE publique de la Société Littéraire  
 d'ARRAS, tenue le 25 avril 1767.*

**M.** l'Abbé *de Gaston*, Chanoine de la Cathédrale, Directeur en exercice, ouvrit cette séance par une dissertation sur la différence de l'esprit acquis & de l'esprit naturel.

**M.** *Enlart de Grandval*, Conseiller au Conseil d'Artois, lut des réflexions sur l'emploi de l'amour dans les tragédies.

**M.** *Harduin*, Avocat, Secrétaire perpétuel, donna des observations détachées sur divers points de grammaire.

On lut ensuite, pour **M.** *Wartel*, Chanoine régulier de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi; Associé honoraire, une addition à ses mémoires sur les fossiles d'Artois, imprimés à Arras chez *Nicolas* en 1765.

**M.** *Harduin* termina la séance par la lecture de plusieurs contes en vers.

Le 4 juillet dernier, la même Société fit célébrer un service dans l'église des Domi-

JUILLET 1767. 151  
 nicains , pour le repos de l'âme de M. le  
*Maréchal Prince d'Isenghien* , Lieutenant-  
 Général de la province d'Artois, Gouver-  
 neur d'Arras, & protecteur de cette Com-  
 pagnie , décédé le 6 du mois de juin.

## ARCHITECTURE.

*CATALOGUE de l'Œuvre entier de M.  
 DUMONT ; augmenté & fini en 1767 :  
 avec privilège du Roi, & approuvé par  
 l'Académie Royale d'Architecture.*

### S Ç A V O I R :

	Nombre des feuil- les par chaque suite.	Prix de chaque suite.
N <sup>o</sup> 1. Les élévations, coupes & profils entiers de la basilique de Saint Pierre du Vatican à Rome.	17	9 <sup>l</sup> 0 <sup>s</sup> .
2. Les détails des plus intéressantes parties d'architecture de la basilique de Saint Pierre de Rome ; dédiée à M. le Marquis de Marigny.	72	18
3. Suite de profils & détails de la sacristie de Notre-Dame de Paris de M. <i>Soufflot</i> , Architecte du Roi , &c. &c.	14	3 0
4. Divers morceaux d'architecture du sieur <i>Dumont</i> .	8	3 0
5. Manière d'accoupler les co-		

152 MERCURE DE FRANCE.

lonnes & pilastres de l'ordre dorique du même. . . . .	6 <sup>l.</sup>	1 <sup>l.</sup>	16 <sup>l.</sup>
6. Parallèle de grands entablemens & de charpente à l'italienne. . . . .	9	3	0
7. Un projet de distribution bourgeoise, à bâtir sur un emplacement de la rue Saint Louis à Versailles. . . . .	6	1	16
8. Un projet de belveder ou cazin à l'italienne, composition du sieur <i>Dumont</i> . . . . .	7	3	0
9. Etudes d'architecture de différens maîtres. . . . .	12	3	0
10. Suite de plans, coupes, profils, élévations géométrales & perspectives de trois temples antiques de Pæsto & autres parties d'Herculanum. . . . .	10	3	0
11. Parallèle de plans des plus belles salles de spectacles d'Italie & de France. . . . .	35	12	0
12. Suite de divers morceaux d'architecture composés par <i>M. Dumont</i> . . . . .	7	3	0
13. Suite de ruines & vues perspectives de divers édifices antiques. . . . .	24	6	0
14. Vases & fontaines de feu <i>M. Challes</i> , Sculpteur du Roi. . . . .	3	1	4
Total général de l'œuvre entier. . . . .	230 <sup>l.</sup>	70 <sup>l.</sup>	16 <sup>l.</sup>

J U I L L E T 1767. 153

Cet œuvre se trouve à Paris, chez l'auteur, rue des Arcis, maison du Commissaire, & chez *Joulain*, père & fils, quai de la Mégisserie, à la ville de Rome.

---

## A G R I C U L T U R E.

*LETTRE sur les Courtilières.*

**J'**AI lu, Monsieur, avec attention, la lettre que vous avez insérée dans le *Mercur*e du mois d'avril dernier, sur le moyen de détruire les *Courtilières*. Depuis 1753, j'ai suivi cet animal dangereux de si près, que je peux vous en dire des choses qui ont pu échapper à d'autres : vous les rendrez publiques si vous le jugez à propos.

L'huile de toute espèce est le poison le plus vif qu'on puisse employer contre les insectes ; la crasse même en est bonne, pourvu qu'on en mette un peu plus que de la bonne huile. La manière de s'en servir est celle que vous prescrivez ; j'use néanmoins de ces précautions :

Si je veux arroser une planche entière avec de l'eau où il y a un verre ou deux d'huile, je le fais à midi, parce que pour lors les *Courtilières* sont dans leurs retraites ; le matin & le soir, elles courent à travers les planches. Je ne me contente pas

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

d'un seul arrosoir , j'en verse cinq ou six sans y mettre d'huile ; par ce moyen , l'huile du premier arrosoir , qui demeure en partie sur la terre , s'imbibe mieux , & fait sortir plus de Courtilières.

Il n'est pas nécessaire , Monsieur , de remplir d'eau tous les trous que l'on découvre ; il s'en trouve beaucoup de vuides ; on perd son temps & son huile. Il faut les laisser tous ouverts pendant quelques minutes , on les visite après ; ceux qui restent ouverts sont vuides infailliblement : ce seroit en pure perte qu'on y verseroit de l'eau avec de l'huile. Ceux qui sont bouchés renferment des Courtilières qui , ne pouvant souffrir l'air dans leurs retraites , les bouchent dès qu'elles sont ouvertes. On les débouche avec une petite baguette , & pour lors on verse l'eau & l'huile. L'animal vient en un instant , noircit & meurt. Quelquefois néanmoins il ne se montre pas ; alors il faut creuser avec une pèle , & on le trouvera plus ou moins bas ; on remarquera que , pour éviter le goût d'huile , il a percé à côté de son trou pour placer sa tête seulement , & se préserver de la suffocation.

Ces moyens sont utiles , mais l'essentiel est de détruire les nids. Il faut donc observer sur la fin de mai , & dans le courant

de juin, dans le terrain le plus solide du jardin, les traces multipliées de l'animal. On les lève doucement avec un sarcloir, & si on apperçoit un cercle, on est sûr d'y trouver un nid au milieu. C'est une motte dure, ronde, creuse en dedans, & fermée très-exactement, qu'on ne prendroit pas pour le nid de la Courtillière. On la casse, on y trouve jusqu'à deux cents & trois cents œufs. Ils sont ronds & jaunes comme des grains de pins ou des œufs de brochet. Ils deviennent blancs en grossissant; la Courtillière conserve cette couleur blanche pendant quelques jours; & devient brune après.

Quand on a pris le nid, il faut laisser le trou qui en est proche ouvert, c'est la retraite de la femelle; elle en sort bientôt, on la tue aisément; si elle y rentre, on l'en fait sortir avec de l'huile & de l'eau. J'ai essayé de ne pas prendre la femelle, trois jours après je trouvois dans le même endroit un autre nid & la même quantité d'œufs, je l'enlevois; j'en trouvois une autre après quelques jours; la femelle ne quitte jamais la place, & elle fait des nids à mesure qu'on les détruit.

J'ai observé que le nid est ouvert d'un côté pendant qu'elle pose les œufs; elle le ferme quand ils sont tous faits. Quand les

petits sont éclos ( ce que je présume être au bout de quinze jours ) elle perce la terre, & les petits se retirent dans la retraite de la femelle.

Voilà, Monsieur, ma pratique & mes observations. Si vous croyez que le public y trouvera quelque intérêt, faites-lui en part, je vous prie. J'ai l'honneur, &c.

*N. Curé du Duché de Bourgogne.*

---

*AVIS aux amateurs de l'histoire naturelle.*

**M.** *Davila*, qui possède à Paris une des plus riches collections d'hist. naturelle qui ait encore été formée par aucun particulier, se voyant sur le point de repasser au Pérou pour des affaires de famille qui le rappellent en ce pays-là; donne avis aux curieux que la vente publique de son cabinet commencera le lendemain de la saint Martin, jeudi 12 novembre de la présente année 1767, pour être continuée sans interruption jusqu'à sa fin.

Mais, comme *M. Davila* ne voit qu'avec peine le démembrement d'une collection, qui, par le soin avec lequel elle a été faite, peut contribuer aux progrès

de l'hist. naturelle, il prévient ici le public qu'il se prêtera volontiers aux propositions de ceux qui voudroient faire l'acquisition totale de son cabinet, pourvu néanmoins qu'on l'en instruisse avant le 15 octobre prochain. Ce terme écoulé sans que personne se soit présenté, M. Davila est absolument décidé à commencer la vente publique de son cabinet le 12 novembre suivant.

Ceux qui desireront connoître en quoi consiste ce cabinet, pourront consulter la description qu'on en vient de publier, sous le titre suivant : *Catalogue systématique & raisonné des curiosités de la nature & de l'art qui composent le cabinet de M. DAVILA, avec figures en taille-douce de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été gravés.* Paris, Briasson, 1767, 3 vol. in-8°. d'environ 600 pages chacun ; prix 15 livres broché.

Le premier volume contient 1°. les coraux, madrépores, éponges, alcyons, & autres productions de la classe des polypiers. 2°. Les coquilles de mer, fluviatiles & terrestres, disposées suivant la méthode de M. d'Argenville, mais sur un plan nouveau. 3°. Les étoiles de mer & autres zoophytes. 4°. Les crustacées. 5°. Les poissons. 6°. Les amphibies. 7°. Les insectes.

## 158 MERCURE DE FRANCE.

8°. Les *oiseaux*. 9°. Les *quadrupèdes*.  
10°. Les *pièces d'anatomie*, les *bézoards*  
& autres *calculs*. 11°. Les *végétaux*.

Le second volume traite uniquement des *terres*, des *pierres* & des *minéraux*, disposés dans un ordre méthodique, avec le nom des endroits d'où ils ont été tirés.

Le troisième comprend les *pétrifications* & les *curiosités de l'art*. Toutes ces parties sont plus ou moins nombreuses : les plus complètes, quant à l'histoire naturelle, sont les *polypiers*, les *coquilles*, les *étoiles de mer*, les *bézoards*, les *pierres*, les *minéraux* & les *pétrifications*.

Les curiosités de l'art sont 1°. les *habillemens*, *armes* & *ustensiles* de diverses peuples anciens & modernes. 2°. Plusieurs beaux *vases d'agate*, de *cristal* & autres ouvrages curieux. 3°. Quelques *porcelaines* & anciens *laques* de la Chine & du Japon. 4°. Des *modèles* & divers *instrumens de Mathématiques*. 5°. Une suite intéressante de *pierres gravées*, antiques & modernes. 6°. Plusieurs beaux *bronzes antiques*, *bustes*, *bas reliefs* & *médailles*. 7°. Une collection assez considérable d'*estampes* & de *peintures à gouache*, avec quelques *tableaux* & *dessins* originaux des maîtres des trois écoles, des *miniatures*, *peintures en émail* & autres curiosités semblables.

8°. Une suite assez complete des meilleurs *livres* qui ont paru sur l'histoire naturelle.

On s'adressera , pour l'acquisition du cabinet , à M. *Davila* , rue de Richelieu , près de la fontaine : ou à M. *Remy* , Peintre de l'Académie de Saint Luc , rue Poupée , la deuxieme porte-cochere à gauche en entrant par la rue Haute-Feuille.

Le catalogue se distribue à Paris chez *Briasson* ; à Amsterdam , chez *Changuion* ; à Rotterdam , chez *Beman* ; à Londres , chez *Paul Vaillant* ; & à Basle , chez *Schweighauser*.



## ARTICLE IV.

## BEAUX-ARTS.

## ARTS UTILES.

## CHIRURGIE.

**N**ous avons présenté, dans un de nos mercures précédens, la liste de tous les soldats des Gardes Françoises & des Gardes Suisses, qui ont été traités par la méthode de M. *Keyser* dans l'Hôpital royal & militaire, situé rue Saint Dominique au Gros-Caillou, depuis le 11 Mai 1766, jusqu'au premier Janvier de cette année. Pour vérifier & constater la parfaite guérison de tous ces malades, il a été ordonné qu'ils se rassembleroient dans ledit Hôpital le 10 de Février dernier, afin d'y être visités par des Médecins & des Chirurgiens nommés à cet effet. En conséquence, M. *Berche*, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, M. *le Thuillier*, ancien Doyen de la même Faculté, M. *Guerin*, Chirurgien-Major de la deuxième compagnie des Mousquetaires

J U I L L E T 1767. 161

de la garde du Roi; M. *Faget*, MM. du *Fouar* l'aîné & le cadet, Chirurgiens-Majors des Gardes Françoises, & M. *Keyser* s'y sont trouvés au jour indiqué, pour voir, vérifier & confirmer la susdite guérison. Ils y examinèrent les soldats François & Suisses, qui s'y étoient rendus au nombre de plus de cent; & tous, à l'exception de cinq ou six, qui, de leur propre aveu, avoient contracté de nouveau la maladie, ont été déclarés parfaitement guéris. C'est ce que MM. les Chirurgiens & Médecins ci-dessus nommés, ont certifié; nous avons vu l'état qui en a été dressé audit Hôpital le 10 février 1767, signé de tous ces Messieurs, de la maniere & dans l'ordre suivant.

*BERCHER*, Doyen.

*LE THUILLIER*, ancien Doyen.

*FAGET*.

*DUFOUAR*, l'aîné.

*DUFOUAR*, cadet.

Plusieurs soldats, traités par la méthode de M. *Keyser*, n'ont point paru à l'assemblée indiquée, parce que leur service ou des affaires particulières les retenoient ailleurs; & sur l'état signé par MM. les Médecins & Chirurgiens, on apporte les raisons de leur absence, qui ne laissent aucun

soupçon ni contre l'efficacité du remède, ni contre la certitude de la guérison. S'il restoit encore quelque doute sur la bonté d'une méthode si généralement adoptée dans toute la France, l'Hôpital Royal des Gardes Françoises, & tous les Hôpitaux militaires du Royaume déposeroient en sa faveur. Le nombre des guérisons qui s'y opèrent, les certificats des Médecins & des Chirurgiens qui y président, les malades eux-mêmes qui y ont été traités & guéris font autant de voix qui s'élevent pour exalter la souveraineté de ce remède, le plus sûr, le plus utile, le plus efficace de tous ceux qui s'emploient dans la même maladie.

---

## A R T S A G R É A B L E S.

### M U S I Q U E.

*PRÉCIS de l'histoire générale de la Musique, vol. in-4° ; par M. DE BLAINVILLE. A Paris, chez PISSOT.*

**L**E but que l'Auteur s'est proposé dans cet ouvrage, est de présenter sous un même point de vue les genres de musique, dont les peuples, par succession de temps, ont

été affectés selon leurs mœurs, & les accents de leur langue, & selon le plus ou moins d'art qu'ils ont été à même d'y apporter, afin que les amateurs, comme les gens de l'art, puissent voir plus aisément jusqu'où peuvent aller les extensions de la musique.

Nos premiers peres, qui n'eurent ni art ni raffinement, n'eurent par conséquent qu'une musique rustique & relative à leurs mœurs.

Les Egyptiens furent les premiers qui cultivèrent les arts & les sciences; la poésie leur suggéra une musique plus relevée, mais simple, conforme à leurs mœurs; c'est-à-dire, une déclamation lyrique.

Les Grecs venant à leur tour, appuyés des lumières des Egyptiens, & cultivant les arts avec amour, leur poésie beaucoup plus variée & plus étendue, dut influencer sur la musique, laquelle animée tant des charmes de la poésie que de la douceur de leur langue, ne put manquer de produire des effets merveilleux.

*Pythagore*, sur-tout, acheva de fixer à jamais les principes de cet art par l'heureuse invention des divisions de la corde; invention qui en découvrant le principe de la mélodie, devoit un jour développer celui de l'harmonie.

Pour comparer plus facilement le système des Grecs avec le nôtre, l'Auteur a cru devoir mettre toute son étude à exposer ce système d'une manière méthodique ; d'où il est aisé d'appercevoir, par les définitions de leurs Auteurs, que la mélodie successive faisoit la bête du système, & les délicatesses des intervalles les beautés de cet art.

Par succession de temps, ces nuances délicates & légères s'éclipsent, & semblent reparoître chez les orientaux ; mais les mœurs & la langue de ces peuples venant à changer par l'invasion des Turcs, ces nuances qui faisoient l'âme d'une poésie pleine d'élévation, ne se retrouvent que foiblement dans quelques chansons tendres & passionnées.

Ce même système des Grecs, ce principe de *Pythagore* se transmet chez les Latins ; mais ne reprenant vie ( si l'on peut dire ) que pour être employé aux louanges du Très-Haut, & pour mettre en action une langue, une poésie pleine de noblesse & de majesté, ces chants eurent une aisance & une dignité d'expression qui fait encore l'admiration de nos jours.

A cette mélodie suave & onctueuse, on joint enfin les effets puissants de l'harmonie, ce que *Gui d'Arrezzo* appella *contre-point*, genre que l'Auteur s'est efforcé

de développer tant par des *reges simples* que par des morceaux choisis de cette *musique d'Eglise*, article intéressant surtout pour les maîtres de *chapelle*.

Ce contre-point, cette *musique naïfve* venant peu à peu à se polir, à se *faire*, commença à se montrer sous une *forme* plus riante & plus agréable : les *spécules* sur-tout étant venus à s'établir, ce fut alors que les passions qu'il fallut peindre *achevèrent* par ce dernier effort de nos sens de donner à la musique tout l'effor & l'éclat dont elle étoit susceptible.

Le contre-point faisoit toujours la base du *système*, c'est à-dire, qu'on le guidoit par une *regle simple & exacte* de la proportion & du rapport qu'il doit y avoir dans la marche des sons pris entr'eux ou *séparément*.

A ce *système*, le grand *Rameau* ajoute celui de la *basse fondamentale*, *système* admirable quant à l'invention & au développement des premières notions de l'harmonie *spéculative*, mais que l'on prétend faux à bien des égards quant aux institutions de l'harmonie *pratique*.

Le *sieur de Blainville*, dans le traité d'harmonie qui fait la quatrième de son ouvrage, a cru ne pouvoir mieux rendre à l'harmonie un véritable *équilibre*, & la

retirer d'une marche monotone, vicieuse & obscure, qu'en conciliant les deux systèmes, & ne se servant de celui de la basse fondamentale que pour les premières notions de l'harmonie spéculative, & rendant au contre-point tous ses droits lorsqu'il s'agit de la simple pratique.

Pour achever de faire sentir combien sont précieuses les délicatesses de la mélodie, on pourra voir dans le précis de la traduction du livre de *Tartini*, que la nature jalouse de ses droits, ne veut d'autre harmonie que celle qu'indique l'organe de l'ouïe par le son assentant, & que l'énharmonique est possible vu le quart de ton qui se trouve naturellement dans le passage de la septième ascendante.



GRAVURE.

*LA Dévotion au Sacré Cœur de Jésus ,  
établie en France par le Clergé assemblé  
en 1765 ; estampe dédiée & présentée à  
la Reine le 6 juin 1767 , par J. J. PAS-  
QUIER.*

ON voit au milieu la Religion , avec son attribut principal , majestueusement portée sur des nues , offrant à la vénération de l'univers , & particulièrement à la dévotion de la France , les Sacrés Cœurs de Jésus & de Marie ; l'un entouré d'une couronne d'épines , l'autre percé d'un glaive (1). Ces deux cœurs , que la Reli-

(1) Le cœur de Jésus est présenté sous des couleurs plus vives & plus fortes ; des nuances plus douces & plus légères , peignent celui de Marie. L'artiste a ménagé cette différence dans les traits pour exprimer , autant qu'il étoit en lui , la supériorité du Sacré Cœur adorable de Jésus sur le Cœur de Marie.

On n'a pas voulu séparer des cœurs si étroitement unis. La dévotion au Sacré Cœur de Marie est un des établissemens les plus respectables ; elle a été approuvée par plusieurs Souverains Pontifes & par un grand nombre de Prélats ; on en fait l'office dans plusieurs endroits , & dans d'autres ,

gion tient de la main gauche & montre de la droite, sont dans une gloire qui répand du jour sur le reste de l'estampe. On aperçoit, à gauche de la Religion, la Foi, l'Espérance & la Charité, chacune avec les attributs qui lui sont propres. Sous l'emblème de ces trois vertus, qui font le cortège inséparable de la Religion, on a voulu exprimer les sentimens dont tout chrétien doit être animé pour le Sacré Cœur de Jesus. Au plus haut des nues sont le Pere Eternel & le Saint-Esprit, qui, par différens signes d'approbation, marquent combien cette dévotion leur est agréable. On voit aux environs les neuf chœurs des Anges. Chacun de ces Anges porte sur son visage l'expression des sentimens dont il est pénétré.

La France, revêtue de tous ses attributs, paroît sur le devant sous la figure d'une femme; la Religion lui montre avec complaisance le Sacré Cœur de Jesus, parce que c'est dans son sein que cette dévotion a pris naissance. Dans sa posture respectueuse, sur son visage animé, dans tout son main-

sur-tout en France, on en fait mémoire dans l'office imprimé en l'honneur du Sacré Cœur de Jesus. Il semble qu'il ne manque à cette pieuse institution que le sceau d'une approbation plus solennelle.

rien,

rien , on voit respirer à la fois la vénération la plus profonde , la foi la plus vive , l'espérance la plus ferme , la plus ardente charité. On apperçoit dans le lointain quatre figures qui représentent les quatre parties du monde , où la dévotion au Sacré Cœur de Jesus a déjà pénétré.

Cette estampe est dédiée à la Reine ; Sa Majesté mérite cet hommage à toute sorte de titres ; ce n'est pas assez pour cette auguste Princesse de ressembler à la pieuse *Esther* , en alliant , comme elle , l'humilité de cœur & la grandeur d'ame , elle imite encore les vertus de *Sainte Clotilde* : ce que fit cette sainte Reine pour soumettre toute la nation françoise au joug de la foi , notre auguste & vertueuse Reine l'a entrepris avec le même zèle pour faire fleurir dans tout le royaume l'empire de la charité (2). On sçait que pour exécuter ce saint projet , elle voulut qu'on fît part au Clergé , assemblé à Paris en 1765 , du desir qu'elle auroit de voir répandre dans tous les diocèses la dévotion & l'office du

( 2 ) Tel est l'éloge mérité que lui a donné , dans son mandement pour établir dans son Diocèse la dévotion au Sacré Cœur de Jésus , un digne & sçavant Prélat \* , qui appelle le cœur de notre auguste Reine le sanctuaire des vertus.

\* M. l'Evêque de Boulogne-sur-mer,

Sacré Cœur de Jesus. Tous les Evêques qui composent cette auguste assemblée, voulant, autant qu'il étoit en eux, seconder un zèle aussi édifiant, délibérèrent unanimement d'établir dans leurs diocèses respectifs la dévotion & l'office du Sacré Cœur de Jesus, & d'inviter, par une lettre circulaire, les autres Evêques du royaume à les établir dans les diocèses, où ils ne l'étoient point encore.

*M. Littret*, dont les connoisseurs estiment le burin, vient de faire paroître une nouvelle estampe, représentant le portrait de Madame la Dauphine, avec une allégorie, dont l'esprit saisit la vérité. Ce portrait sert de pendant à celui de feu Monseigneur le Dauphin; par le même artiste. On doit les plus justes éloges au moëlleux & à la force du burin qu'on remarque dans les ouvrages de *M. Littret*. Le portrait de Madame la Dauphine, ne peut que lui faire beaucoup d'honneur. On lit au bas de l'estampe les deux vers, dont la force & la vérité nous ont frappé :

Sur elle envain le sort déchaîna son courroux ;  
Il ne put l'accabler qu'en frappant son époux.

Ces deux vers, qui renferment une belle idée, sont de *M. Sabattier*, Au-

J U I L L E T 1767. 171

teur des odes que nous avons analysées.  
Il faut que nous donnions une explication de l'allégorie répandue dans ce portrait. La France tient le portrait de Madame la Dauphine, sur un autel antique, entouré de cyprès. *Cloton* regarde la France avec tristesse. *Atropos*, qui a coupé le fil, fuit avec *Lachesis*. L'Amitié vient réunir sur un obélisque le portrait de la Dauphine à celui du Dauphin. Sur le devant est la Saxe en pleurs, appuyée sur l'écusson de ses armes; à côté le génie de la Princesse éteint le flambeau, & arrose de ses larmes l'urne qui renferme ses cendres. Nous exhortons les amateurs à se procurer cette belle composition. On la trouve chez l'Auteur, rue de la vieille Bouclerie, au bas du pont Saint-Michel, chez un Ceinturier.

AVIS sur l'Histoire de Dunkerque, divisée en douze plans, gravés d'après les desseins originaux faits avec un soin extrême, & la plus grande exactitude, par le sieur *P. F. Carpeau*, Dessinateur des placés de la Flandre maritime à Dunkerque, & par le sieur *Oger*.

*Saugrain* le jeune, Libraire, quai des Augustins, près le pont Saint-Michel, vient d'acquérir du sieur *Carpeau* la totalité

H ij

de ces plans de Dunkerque. Comme il desire répondre aux motifs des représentations qui lui ont été faites par diverses personnes, & dans cette vue procurer plus aisément au public l'acquisition de ces plans, ledit sieur *Saugrain* s'oblige de les donner pendant le cours de six mois, à compter du premier juin 1767, à raison de vingt sols chaque plan, quoiqu'ils se soient vendus jusqu'à présent quarante sols; & même pour plus grande facilité ledit sieur *Saugrain* donnera les six premiers plans en payant six livres, & une reconnoissance pour retirer les six autres dans le cours des six mois; & passé le terme indiqué, il les fera payer vingt-quatre livres, qui est le prix auquel ils se sont toujours vendus.

*AVERTISSEMENT* du sieur *FESSARD*,  
Graveur du Cabinet du Roi, aux Sous-  
cripteurs pour les *Fables* de la Fontaine.

LORSQUE j'ai proposé par souscription les *Fables* de la Fontaine gravées, j'étois bien éloigné d'étendre cette entreprise à d'autres ouvrages du même Auteur: mais depuis que le second volume a paru, plusieurs souscripteurs ont désiré que les *Fables* fussent suivies de *Psyché*, & j'ai senti

en effet que cet ouvrage ingénieux pouvoit présenter des tableaux intéressans. D'ailleurs la reconnoissance que je dois au public suffit seule pour me déterminer. Je lui demande la même indulgence pour cette suite à laquelle je mettrai toute l'application dont je suis capable ; je n'ai d'autre but que de mériter son estime. Animé par une récompense aussi flatteuse , je suivrai le projet que j'ai formé depuis long-temps d'une édition de *Télémaque*. Ce n'est pas sans raison que j'ai donné la préférence à cet ouvrage , l'un de ceux qui fait le plus d'honneur à la nation. Il offre , pour ainsi dire , à chaque page des sujets admirables , & je m'y suis préparé de loin pour profiter de mes fautes & les éviter.

Les Fables de *la Fontaine* & *Psyché* font , si je ne me trompe , les deux premiers livres de quelqu'étendue , qui auront paru en lettres gravées. Un semblable essai ne pouvoit être porté tout-à-coup à un certain point de perfection ; cependant j'espère que le *Télémaque* , auquel je me bornerai , pour les entreprises de ce genre , n'en fera pas éloigné.

Pour satisfaire entièrement aux desirs des souscripteurs qui m'ont déterminé à entreprendre *Psyché* , je m'arrangerai de

## 174 MERCURE DE FRANCE.

manière que cet ouvrage, qui formera deux volumes du même format que les Fables, soit achevé en même temps, c'est-à-dire à la fin de 1768.. Mais comme cette addition augmente sensiblement les avances que je suis obligé de faire, les souscripteurs qui le demanderont paieront, en recevant chacun des quatre derniers volumes des Fables, 4 liv. d'augmentation, au moyen de quoi ils pourront retirer à la fin de l'ouvrage les deux volumes de *Psyché*, en payant à chaque volume 4 livres, qui, avec les quatre premiers paiemens, feront la somme de 24 livres pour ces deux volumes, qui contiendront au moins cent cinquante pages pleines ( le discours étant en prose ) & vingt-quatre grands sujets, douze vignettes & culs-de-lampe, tant pour le corps de l'ouvrage que pour quelques odes anacréontiques du même Auteur, qui semblent se placer naturellement à la suite de *Psyché*, & qui termineront le second volume.

Pour obvier à tout inconvénient, j'avertirai dans les journaux, du jour où je délivrerai mon troisième volume, ainsi des autres.

*LES métamorphoses d'Ovide, gravées*

sur les desseins des meilleurs Peintres François ; par les soins des sieurs *Lemire & Bafan*, Graveurs ; in-4°, Paris, 1767 : chez *Bafan*, rue du toin Saint Jacques, & chez *Lemire*, rue Saint Erienne-des-Grés.

La premiere livraison des trente-huit premieres estampes de cet ouvrage, dont nous avons donné le *prospectus*, se fait aux adresses ci-dessus. On paye, en les recevant ; 36 livres ; on payera 24 livres pour la livraison des trente-cinq estampes suivantes ; & 18 livres à chacune des troisième & quatrième livraisons : en tout 96 livres.

*N. B.* Les amateurs qui auront négligé de souscrire payeront ce même ouvrage 120 livres : sçavoir, 72 livres en recevant les deux premières livraisons, & 24 livres à chacune des deux dernières.

Le public paroît très-tatisfait des estampes qui composent cette premiere livraison, & nous y applaudissons avec plaisir.

*LA Curiosité punie* ; estampe nouvelle, gravée par *Schwab*, d'après le tableau de *M. Schenau*, & servant de pendant à celle du *Moulin d'attrape*, annoncée ci-devant ; se trouve à Paris chez *Joullain*, quai de la

176 MERCURE DE FRANCE.  
Mégisserie, & aux adresses ordinaires. Prix  
40 sols.

Cette estampe ne peut que figurer très-agréablement avec la première.

LE sieur *Cocquelle*, Graveur, vient de mettre au jour un petit plan de Paris, & une carte de France, en forme de médaillon de 25 lignes de diamètre, dont la grande régularité, l'exactitude & la délicatesse de la miniature méritent l'attention des amateurs & des curieux. Ces espèces de miniatures peuvent être mises sous verres, en rond, ou en quarrés, dans des tabatieres de grandeur ordinaire. L'on trouve chez le même des almanachs de toutes grandeurs que l'on peut employer de même. A Paris, chez l'Auteur, rue du Petit-Pont, au coin de la rue de la Huchette, chez un Limonadier; chez M. *Deschamps*, Libraire, rue Saint Jacques; M. de la Chevardiere, Marchand de musique, rue du Roule, à la Croix d'or; & chez M. Fournier, Libraire, à Versailles.



## J O U A I L L E R I E.

**R**ECUEIL de desseins de jouaillerie, par *Augustin Duflos*, Marchand Jouaillier à Paris, & gravé par *Claude Duflos*; dédié à Monseigneur le Comte de *Saint-Florentin*, Ministre & Secrétaire d'État; grand in-4°. oblong. Prix 15 livres, se vend chez l'Auteur, rue de la Monnoie, & chez le Graveur, rue Galande, proche la place Maubert.

Quoique nous ayons déjà quelques ouvrages de cette espèce, celui-ci nous a paru, ainsi qu'aux connoisseurs dans ce genre, l'un des plus ingénieux & des mieux exécutés.

## G É O G R A P H I E.

**M. L. Denis**, à qui l'on a fait observer que la petite carte des environs de Compiègne, qu'il a donnée au public, il y a environs trois ans, étoit trop peu étendue pour un endroit aussi intéressant, s'est déterminé à faire celle-ci qui renferme une

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

assez grande étendue de terrain pour y trouver toutes les villes voisines, les châteaux remarquables, ainsi qu'une infinité d'autres, appartenants aux personnes qui sont obligées de suivre la Cour. S'il a réussi dans ce qu'il s'est proposé, qui est d'être utile au public, il exécutera la partie méridionale, qui s'étendra jusqu'à Fontainebleau, ce qui formera un objet de topographie de quarante lieues du nord au midi.

On la trouvera chez l'Auteur & chez les Marchands d'Estampes; le prix est de 1 livre 10 sols.



---

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

---

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de musique a remis au théâtre, le mardi 30 juin, *le Carnaval du Parnasse*, ballet héroïque en trois actes, précédé d'un prologue, poëme de FUSELIER, musique de M. MONDONVILLE.

Ce ballet a été représenté pour la première fois en septembre 1749, & repris en mai 1759.

La première représentation de la nouvelle remise a été fort bien reçue par le public, & ce ballet est continué avec un succès qui doit également flatter l'auteur de la musique & les directeurs du spectacle

Les rôles de *Clarice* dans le prologue, & de *Licoris* dans le corps du ballet sont remplis par Mademoiselle BEAUMENIL. Nous devons applaudir avec le public à la constante assiduité de cette jeune actrice, qui depuis son début au théâtre a joué presque

H vj

sans aucune interruption tous les rôles de son genre.

*Florine* dans le prologue & *Thalie* dans la pièce, sont représentées par Mlle LARRIVÉE, avec tout le talent, l'art & les grâces que l'on est accoutumé à trouver dans l'exécution de son chant; M. CASSAGNADE chante dans le prologue le rôle de *Dorante*, & dans le ballet celui d'un suivant d'*Euterpe*, que devoit chanter M. DURAND, qui exécute avec une belle voix & de manière à satisfaire les spectateurs, le rôle de *Momus* dans le ballet; à la place de M. LARRIVÉE, qu'une indisposition a empêché jusqu'à présent de prendre ce rôle qui lui étoit destiné. M. LE GROS, dont la voix mérite & recueille toujours de vifs applaudissemens, chante le rôle du *Berger* dans le prologue, & dans la pièce celui d'Apollon. Les petits airs d'une suivante de *Terpsicore*, sont chantés par Mlle DUBRIEULLE, & celui d'une *Vieille* dans le dernier divertissement du ballet par Mlle ROSALIE. M. CUVILLIER fait beaucoup de plaisir en chantant avec goût & intelligence un air de vieillard dans le même divertissement, au milieu d'un ballet de petits enfans.

La danse, qui est une partie dominante dans cet opéra, répond par le goût, l'in-

telligence & la variété, à l'agrément des airs.

Le ballet du prologue, formé par des Jardiniers, & des Jardinieres, est de la plus agréable galanterie. Mlle GUIMARD, dont on connoît & dont on aime les grâces, en fait un des principaux ornemens. La jeune Mlle DUPERRAI & M. SIMONIN y dansent en pas de deux avec applaudissement. Celui du premier acte où l'on représente tous les caractères de la pantomime & ceux des comiques de la comédie Française & de la comédie Italienne, offre, par sa variété & par la gaieté des actions & des mouvemens, un mouvement continuel qui soutient l'attention du spectateur, & dans lequel les yeux sont amusés par les objets qui composent ce spectacle. Les sieurs ROGIER & LE BRUN dansent dans la partie pantomime de ce ballet les caractères de *Bastien* & de *Jannot*; les Dllles PITROT & MION-REY ceux de *Bastienne* & de *Jeannette*.

Au second acte, les Dllles DERVIEUX, AUDINOT & LE ROI, très-jeunes sujets, desquelles nous avons eu depuis quelque temps si souvent occasion de parler, ainsi que de Mlle DE PERREI, avec autant d'éloges pour elles que pour M. HYACINTHE dont elles sont élèves, dansent ensemble

les grâces , de façon à donner une juste idée de ces charmantes divinités ; Mlle AUDINOT se distingue particulièrement & se fait applaudir dans ce pas , où elle danse seule un certain nombre de mesures. Le public voit avec plaisir , dans toutes ces jeunes élèves , des talens déjà formés & qui donnent le plus grand espoir de nouveaux progrès , pour soutenir la gloire & l'agrément d'un Théâtre , que sans contradiction on peut qualifier le premier & même le seul théâtre de l'Europe pour la danse. L'*Amour*, *Zephir* , des dieux , des bergers , des chasseurs & des déesses de la fable , sont les personnages de ce divertissement , dans lequel M. LIONNOIS danse celui de *Mars*.

Au troisieme acte Mlle ALLARD surprend , enchante dans le personnage de *Terpsicore* , dont on n'a jamais mieux réalisé le caractère & la puissance. Dans le même divertissement. M. LANNI danse , en berger galant , un pas de deux , dans un genre opposé en quelque sorte à ceux dans lesquels il a toujours brillé. Toutes les grâces , toute la souplesse de la belle adolescence , embellissent l'exécution de cet ancien maître de l'art. Dans le même acte on applaudit le talent de M. GARDEL , toujours accueilli du public & qui remplit aujourd'hui la première place dans les ballets.

Le concours des spectateurs & leurs applaudissemens déposent le plus favorablement pour le mérite du Musicien , & pour la façon dont son opéra est remis au théâtre. La dépense considérable que l'on a faite en habits est sensible & remarquée , ainsi que le goût & la galanterie qui règnent dans l'emploi de cette dépense.

---



---

*COMÉDIE FRANÇOISE.*

**O**N a continué , toujours avec beaucoup de succès , la tragédie nouvelle de M. de SAUVIGNI , de laquelle nous avons déjà parlé & dont nous nous empessons de donner à nos lecteurs une idée qui , quelque foible qu'elle puisse être par les bornes que nous sommes forcés de mettre à nos extraits , pourra au moins satisfaire la première curiosité , en attendant la lecture entière de l'ouvrage.



**EXTRAIT d'HIRZA**, ou LES ILLINOIS,  
tragédie nouvelle, interrompue par l'in-  
disposition d'une actrice, depuis le 27  
mai jusqu'au 22 juin dernier, jour de  
la seconde représentation.

PERSONNAGES.	ACTEURS.
<b>HIASKAR</b> , Illinois,	M. le KAIN.
<b>OUKEA</b> , autre Illinois,	M. D'AUBERVYAL
<b>HIRZA</b> , fille de <b>THAMAR</b> , an- cien Chef des Illinois, tué dans la guerre contre les François,	Mlle DUBOIS.
<b>MONTREAL</b> fils, jeune François réfugié chez les Illinois,	M. MOLÉ.
<b>MONTREAL</b> père, Officier Fran- çois, persécuté par le Gouver- neur du Canada,	M. BRIZARD.

*Action antérieure à celle de la tragédie.*

**F**ONTALBAR, Gouverneur du Canada, jaloux de la grande réputation de **MONTREAL** père, Officier François, l'avoit noirci à la Cour par des imputations calomnieuses & l'avoit fait emprisonner. Le jeune **MONTREAL**, fils de ce brave & malheureux Officier, en arrivant de France, avoit pris le parti de son père & avoit voulu venger son

Innocence. FONTALBAR l'avoit condamné à la mort. Le jeune Officier François s'étoit réfugié chez les Illinois. THAMAR , grand Chef de guerre de cette nation , l'avoit reçu avec la générosité naturelle à ces sauvages , & , dans l'espace de cinq ans , le jeune MONTRÉAL , qui avoit formé ce peuple à l'art de la guerre , s'en étoit fait aimer autant qu'il s'étoit concilié la confiance de leur chef & la tendresse de sa fille HIRZA. MONTRÉAL , éperdu d'amour pour HIRZA , s'étoit fait adopter par les *Illinois* , avoit embrassé leur culte superstitieux , afin de pouvoir épouser cette belle Sauvage au retour de la guerre qu'il étoit allé faire contre les *Anglois* & les *Iroquois*. Pendant son absence FONTALBAR avoit attaqué les *Illinois* , & leur Chef, le grand THAMAR , avoit été tué.

*ACTION de la tragédie.*

Le théâtre représente des cabanès , des arbres , des rochers , & le fameux saut de Niagara. On voit d'un côté le tombeau de THAMAR élevé sur quatre piliers ; au-dessus, des chevelures en forme de trophée ; au-dessous un autel sur lequel sont les flèches , son casse-tête , son manitou , &c. A l'ouverture de la scène, HIASCAR , le premier chef de guerre après THAMAR , est au pied du tombeau appuyé sur l'autel , dans l'attitude d'un homme consterné. Tous les guerriers forment , du même

côté, différens groupes dispersés dans les rochers, & paroissent dans le même abattement. De l'autre côté sont les vieillards, à la tête desquels est OUKBA, chef du conseil. HIRZA, fille de THAMAR, est au milieu. Les autres femmes sont derrière elle dans l'enfoncement.

## A C T E I.

HIASKAR rappelle les exploits du grand Chef & déplore sa perte. HIRZA ne respire que la vengeance & invite les guerriers à retourner au combat. OUKBA en fait envisager le danger. HIASKAR prie OUKBA, au nom de tous les *Illinois*, de faire les fonctions de THAMAR jusqu'à ce que HIRZA ait fait choix d'un époux qui le remplace. OUKBA s'en défend en alléguant *la rudesse inflexible de son caractère*. HIRZA elle-même l'y invite; il se rend dans l'espérance qu'elle fera tomber son choix sur HIASKAR. Celui-ci, piqué de ce que répond HIRZA, lui reproche d'aimer un François; ce qui donne lieu à l'exposition, laquelle est en action. Elle convient de son amour pour MONTRÉAL & fait voir les raisons qu'il a de la venger. OUKBA lui déclare qu'il tuera le François plutôt que de souffrir qu'elle s'unisse à lui & qu'il devienne leur Chef. Les Sauvages conviennent de faire la paix avec les Anglois pour se venger plus sûrement. HIRZA voit enfin arriver son amant vainqueur des

Iroquois ; elle lui apprend la mort de THAMAR & le serment qu'elle a fait d'appaiser les mânes par le sang de son meurtrier ou par celui de quarante François. MONTRÉAL vient d'être informé , chez les Iroquois , que FONTALBAR est prêt à se voir disgracié ; mais la vengeance lui semble trop lente , & , tandis qu'il promet à HIRZA de combattre les François , HIASCAR vient lui apprendre qu'ils paroissent en armes. Ils sortent résolus de vaincre ou de mourir.

## A C T E I I.

MONTRÉAL a remporté la victoire. Les jeunes *Illinois* , charmés de sa gloire , l'ont élevé sur un bouclier. Cette action généreuse , & ce nouveau succès du jeune François , redoublent les inquiétudes d'OUKEA , il les communique à HIASKAR & se détermine à le faire périr.

Un bras sûr ( dit-il ) cette nuit à mes pieds doit l'abattre.

H I A S K A R.

Pourquoi l'assassiner quand on peut le combattre ?

En s'opposant à cet assassinat, HIASKAR rappelle les exploits & les services de MONTRÉAL ; il s'offre à lui parler & à tenter de le détourner de ses projets trop ambitieux. Des cris guerriers annon-

cent l'arrivée du jeune vainqueur ; HIRZA paroît avant lui , & se félicite de la gloire de son amant , auquel elle compte s'unir dans ce lieu & au moment même. OUKÉA l'éloigne en lui reprochant que toute à son amour , elle a oublié ceux de ses frères qui sont morts dans le dernier combat ; elle sort pour leur élever un trophée. HIASKAR ouvre son cœur à MONTRÉAL ; il lui parle des projets dont il est soupçonné en lui déclarant que lui-même l'en punira.

Tu fus traître envers eux , tu dois l'être envers nous.

• • • • •  
• • • • •

Le bonheur d'un Sauvage est dans sa liberté,  
Elle est d'un prix pour nous que tu n'as pu con-  
noître ,

Du jour que tu naquis tu rampas sous un maître,  
Tu n'as sçu qu'obéir , tu serois un tyran.

MONTRÉAL lui répond qu'un cœur tel que le sien

Peut obéir aux Rois & commander au fort.  
Né sujet , il n'a point la farouche rudesse ;  
Mais , comme il est sans crainte , il fléchit sans bassesse.

Il sort. Arrive aussi-tôt OUKÉA suivi du Général François & d'un Soldat portant le calumet de

paix. Le Général, en leur montrant ce signe, leur offre la paix. OUKÉA, qui craint tout d'un Européen, la refuse; le jeune HIASKAR se promet de venger son pays; il accuse l'ambition des François en adressant à leur Général ces beaux vers:

Que nous veux-tu? Pourquoi désoler ces climats?  
 Cette terre est à nous, creuses-la sous tes pas;  
 Vois-y les ossemens de nos braves ancêtres,  
 Ils attestent assez qu'ils en sont les vrais maîtres;  
 . . . . .  
 . . . . .  
 Enfans de l'Océan, élevés sur ses ondes,  
 De vos bras étendus vous pressez les deux mondes.

Le général insiste, leur rappelle l'ancienne alliance qui les unissoit, & les conjure de ne pas confondre un peuple entier dans la juste horreur qu'ils ont de FONTALBAR, lequel, seul, avoit excité la guerre, & qui vient de mourir au champ de l'honneur. Le souvenir de FONTALBAR réveille dans le cœur de l'Officier François, le sentiment de tout ce qu'il a souffert lui-même de sa tyrannie. Non content, dit-il, de l'avoir retenu cinq ans entiers dans les fers, il a immolé son fils à ses ressentimens. OUKÉA, qui craint toujours que la mort de MONTRÉAL, par la main d'HIASKAR, ne porte le trouble & les horreurs d'une guerre civile entre les Illinois, déclare au Général qu'un François est celui qui a fixé la victoire dans leur parti. Il

## 190 MERCURE DE FRANCE.

accepte la paix si le Général veut l'en punir lui-même. Ce brave & fidèle Officier, indigné de cette perfidie, le promet vivement. OUKÉA lui montre l'autel où le traître doit se rendre à l'entrée de la nuit. HLABKAR félicite le Général sur la gloire dont ce combat va le couvrir, & lui apprend que la tyrannie de FONTALBAR est la cause de la vengeance que le jeune François poursuit sur ses frères.

### LE GÉNÉRAL.

Le lâche ! le parjure !  
Quel est-il ce guerrier qui prompt à murmurer,  
Pour servir son pays ne sçait rien endurer !  
O faux instinct de gloire ! ô France, ma patrie !  
Faut-il, par tes enfans, te voir ainsi trahie !  
Hélas ! que leur constance égale leur valeur,  
Tout fléchira bientôt sous ta vaste grandeur.

Il sort en promettant de nouveau de venger son pays & son Roi.

### ACTE III.

La nuit est venue ; la lune éclaire les montagnes. MONTRÉAL arrive seul aux pieds de l'autel ; il se plaint des obstacles qui arrêtent HIRZA ; il ne conçoit pas quelle horreur l'entourne dans ce moment, qui devrait être le plus beau de sa vie. A la fin du monologue on voit, sur la cime des

J U I L L E T 1767. 191

monts , paroître OUKÉA , & le Général François qui descend pour combattre MONTRÉAL. Celui-ci , qui entend des menaces , ne doute pas que ce ne soit à lui qu'elles s'adressent. Il s'avance, Un pouvoir inconnu semble le retenir. La voix du Général le trouble encore ; il croit la reconnoître.

*LE GÉNÉRAL mettant l'épée à la main.*

A son horreur pour toi reconnois un François ,  
Ton Général.

M O N T R É A L ,

O Ciel ! tu combles mes souhaits.

*Il tire son sabre,*

A ma juste fureur rien ne peut te soustraire ;  
Indigne FONTALBAR , qu'as-tu fait de mon père ?

Le Général paroît étonné. MONTRÉAL, furieux, lève le bras ; il va le percer. Le vieillard vient de le reconnoître.

. . . . . Arrête.

De FONTALBAR en moi reconnois-tu les traits ?

M O N T R É A L égaré.

Non . . . Mais mon cœur frémit , cruel . . de tes forfaits.

Sans doute . . qui peut donc retenir ma colère ?  
Toi-même tu gémis,

## LE GÉNÉRAL.

O trop malheureux père !  
Ai-je pu mettre au jour un si coupable fils ?

Il l'accable de reproches. Les remords de MONT-RÉAL désarment la colère de son père. Le malheureux jeune homme lui demande la mort. Il lui dévoile son sort & la passion effrenée dont il est dévoré pour une jeune Sauvage. Il lui avoue que sur cet autel même il a abjuré son culte & sa patrie. La situation est déchirante. Son père le console, cherche à le relever à ses propres yeux. Il lui parle avec les expressions de la plus vive tendresse. Le jeune infortuné, rempli de sa passion, tente de faire condescendre son père à son union avec HIRZA par des motifs de politique. Le père, plein de respect pour sa religion, rejette fortement cette idée qui le blesse, instruit son fils que dans ce pays même on le voit avec horreur, & que sa perte y est jurée. MONT-RÉAL rougit de sa foiblesse & promet d'obéir à son père.

OUKÉA, inquiet du sort des deux François, descend des rochers avec HIASKAR. Ils connoissent que le Général est le père de MONT-RÉAL, & qu'ils se préparent l'un & l'autre à les quitter. Le Général, en partant, leur réitère l'offre de la paix. HIASKAR, pour répondre à sa franchise, promet de soustraire à la mort les prisonniers François ;

François ; mais en même temps il informe le Général du serment irrévocable d'HIRZA , & , en conséquence , il lui demande le meurtrier de THAMAR. *Les François seront libres à ce prix ?* répond MONTREAL père. *Eh bien THAMAR va s'appaiser. Qu'HIRZA paroisse , je lui livrerai sa victime.* Cette victime , c'est lui-même qui , dans un combat , a donné la mort au grand Chef. Le fils s'oppose violemment à ce sacrifice ; il menace , tonne. Son père , avec tranquillité , lui ordonne de respecter sa volonté.

Quoi ! tu veux donc , toujours perfide à ta patrie ,  
Que tes concitoyens pour moi perdent la vie ?

MONTREAL fils.

Quoi , pour un sang obscur. . . . .

MONTREAL père.

Qu'entends-je , juste Cieux !  
Un sang cher à la France est obscur à tes yeux ?  
Quoi , le sang des soldats ? quand j'en dois être  
avare ,  
Je le prodiguerois ! Malheur à tout barbare  
Qui ne voit dans les siens , quand ils sont sous  
les loix ,  
Qu'un instrument servile & fait pour ses exploits.  
Ils sortent pour aller au conseil.

I

## A C T E I V.

HIRZA vient sur la scène avec HIASKAR, qui lui révèle que le meurtrier de THAMAR est père de MONTRÉAL. HIRZA est désespérée ; mais elle se console par l'espoir de sauver le père de son amant en sacrifiant les prisonniers François à la vengeance. MONTRÉAL fils arrive, la mort dans les yeux ; il tombe aux genoux d'HIRZA & lui demande la grace de son père. HIRZA le relève & lui parle avec la tendresse la plus ingénue. Elle lui fait part du moyen que son amour lui inspire pour accomplir son serment sans immoler son père. MONTRÉAL, que le Conseil a déclaré ne pouvoir jamais devenir chef des *Illinois*, implore la pitié d'HIRZA pour les prisonniers, & lui dissimule leur fuite qu'il a préparée. HIRZA, pour assurer davantage le salut de MONTRÉAL père, propose à son fils de former à l'instant un éternel lien. Cet amant est désespéré de ne pouvoir acquiescer à une proposition si flatteuse pour sa passion. Son embarras redouble l'inquiétude d'HIRZA. Enfin son désespoir éclate. Elle ne doute plus que MONTRÉAL ne l'ait trompée. Il n'a feint un amour si tendre que pour cacher ses vues ambitieuses, MONTRÉAL veut lui jurer que sa tendresse est sincère.

Ah ! (dit-il) J'en atteste. . .

HIRZA

Qui ?

« Tes sermens ? TE LES ROMPS ! ton Dieu ? ta Pa-  
trière.

HIASKAR vient annoncer la fuite des prison-  
niers François. Il est bientôt suivi d'OUKÉA, qui,  
de la part du Conseil, apporte à HIRZA l'ordre  
de remplir son serment. Elle sort en jurant de  
l'exécuter. La douleur de MONTREAL est à son  
comble. Il réclame un droit inviolable chez les  
*Illinois*. Avant de s'expliquer il reçoit, des mains  
d'OUKÉA, un colier pris sur l'autel où sont les dé-  
pouilles de THAMAR, comme gage de la parole  
qu'on lui donne pour l'exécution de ce droit\*.  
Alors il s'offre à la mort au lieu de son père, &  
il dépose ses armes entre les mains d'OUKÉA.  
Celui-ci le loue de sa piété filiale. HIASKAR, dont  
l'âme est touchée par ce trait de vertu, ne veut  
pas laisser périr un héros par la main d'une femme,  
ce qui est le comble de l'humiliation pour un sau-  
vage. Il lui promet de lui procurer les moyens  
d'éviter un tel affront.

## ACTE V.

C'est dans la première scène de cet acte que se  
passe entre HIASKAR & MONTREAL fils une scène

\* Usage national.

qui achève de développer la belle âme de son vengeur.  
 Il rappelle au jeune François son amitié pour lui,  
 son admiration sincère pour ses hauts faits ; il lui  
 déclare qu'il eût volontiers tout sacrifié pour lui,  
 hors sa liberté. Il a découvert l'asyle des prison-  
 niers , & pour sauver son ami , il va les chercher.  
**MONTRÉAL** l'arrête ; il est déterminé à mourir.  
 Alors **HIASKAR** accomplit sa dernière promesse.

Ami , prends ce poignard tu redeviens ton maître.

**MONTRÉAL**, en prenant le poignard , remercie  
 le Sauvage & , après lui avoir encore recommandé  
 le salut de son père , il veut se frapper. Le père  
 arrive en ce moment , retient son bras & lui arrache  
 le poignard. **HIASKAR** joint son ami & accuse  
 de cruauté le Général , qui le prive , selon lui ,  
 du droit de mourir en héros.

*C'est à moi de mourir , dit le vieillard.*

J'ai retrouvé mon fils , mon unique espérance,  
 Un fils mort aux vertus, qui renaît pour la France,  
 Tu vainquis une fois en osant la trahir,  
 Ne t'en souviens jamais que pour la mieux servir,  
 Conserve cet espoir , & si tu fus rebelle ,  
 Tu pourras mieux mourir en combattant pour elle,

**MONTRÉAL** fils répand sa douleur dans le sein  
 de son père. Il lui peint l'excès de la passion qui  
 le déchire & persiste constamment dans le projet

de mourir pour son père. Il aperçoit HIRZA. OUKÉA la suit , tenant le poignard pour le sacrifice. Le fond du théâtre se remplit de la foule des guerriers Sauvages. OUKÉA rappelle à HIRZA son serment & dépose le fer sur l'autel. MONTRÉAL fils se présente à la mort. Son père s'adresse à HIRZA , atteste une loi du pays pour dégager la parole que son fils a donnée de mourir pour lui sans son aveu. HIRZA , absorbée par une douleur morte , laisse voir le déchirement de son cœur. Elle accable ensuite son amant de reproches ; mais la plus forte tendresse éclate toujours à travers ses plaintes. MONTRÉAL père répète courageusement à HIRZA que rien ne peut changer le cœur de son fils dont il dispose actuellement. HIRZA , ne se connoissant plus , pour punir plus sensiblement son parjure amant , lui dit que c'est son père qu'elle va immoler. Elle prend le poignard & le jette sur le Général, qui la voit d'un œil tranquille. MONTRÉAL fils se précipite au devant de son père , & le couvrant de son corps , reçoit le coup mortel de la main d'HIRZA, éperdue de fureur & d'amour. Après ce coup elle reste saisie & tombe dans un abattement stupide. Le jeune MONTRÉAL se traîne à ses pieds & expire en lui jurant qu'il l'a toujours aimée. Les dernières paroles de son amant raniment la douleur d'HIRZA ; elle en fait éclater toute la violence & se frappe du même poignard

pour le rejoindre dans le tombeau. La toile tombe en ce moment.

C'est avec peine que nous avons été forcés de dérober aux lecteurs le plaisir que leur auroit procuré la multitude de beaux vers répandus dans cette tragédie & qui en fait un des principaux mérites ; mais on conçoit bien qu'obligés de présenter la contexture de ce drame dans un extrait, nous n'aurions pu remplir ces deux objets également, sans excéder de beaucoup les bornes que l'étendue des matières impose à notre Journal. Nous nous trouvons même dans la nécessité de remettre au *vol. prochain* les observations que nous avons faites sur cette nouvelle tragédie. Comme le public en voit toujours les représentations avec un nouvel intérêt, nous n'avons pas à craindre que l'on nous reproche, quand nous en parlerons encore, de rappeler une matière surannée.

Ceux qui n'ont point vu les représentations d'*Hirza*, quelque légères que soient les connoissances qu'ils pourroient avoir du théâtre, doivent se figurer qu'il faut un talent distingué pour faire sentir & pour exprimer avec cette justesse frappante qui fait l'auditeur, tous les différens mouvements du rôle de cette héroïne sauvage,

dans l'âme de laquelle se disputent avec tant de violence les passions, si opposées dans le coloris, de la vengeance la plus furieuse & de l'amour le plus tendre. C'est ce que, d'un aveu général, Mlle Dubois exécute dans cette nouvelle tragédie, pour laquelle on ne peut lui supposer aucun modèle ni prochain ni éloigné. Il faut ajouter à ce mérite du talent, les avantages d'une figure que la nature a favorisée des moyens les plus propres à peindre le sentiment & la noblesse. Selon beaucoup d'amateurs du théâtre, rien n'a fait jusqu'à présent autant d'honneur à cette actrice & n'a mieux prouvé ses progrès que la façon dont elle rend le rôle d'*Hirza*; celui de MONTREAL fils, si rempli des passions violentes de la jeunesse, portées au plus haut période, entraîne, enflamme le cœur & soutient l'esprit dans un feu continuel par la façon dont le rend M. MOLÉ.

Ce caractère, très-neuf au théâtre & particulièrement dans la scène tragique, ce sauvage, héros & philosophe, cet estimable HIASCAR est représenté dans son plus beau jour, par M. le KAIN. Nous prendrions un soin superflu de renouveler les idées que tout le monde a des grands talents de cet acteur; mais comme ce rôle-ci n'a point de rapport à aucun de ceux

dans lesquels on l'a souvent admiré, comme il ne peut même être senti & rendu avec la précision qu'il y met que par quelqu'un de supérieur à l'art ordinaire du théâtre, nous croirions commettre une injustice de n'en pas faire ici une mention particulière. Le rôle d'*Oukea*, que joue M. d'AUBERVAL, n'est pas sans doute aussi susceptible que les autres des grands effets; mais on n'en doit pas moins reconnoître dans cet acteur le mérite de l'intelligence & encourager le zèle qui le rend aujourd'hui si utile à notre théâtre. On se plaint, à cette occasion, de ce que l'on n'adopte pas assez sur notre scène l'usage, inviolablement pratiqué par les acteurs des autres théâtres de l'Europe, de se procurer artificiellement les caractères d'âge ou d'état des personnages que l'on représente. Il est certain, par exemple, que dans cette pièce, l'état de chef des vieillards que l'auteur a donné au personnage d'*Oukea*, & qui est nécessaire à la place qu'il occupe dans la marche de l'action du drame, est tellement démenti par la figure de l'acteur, qu'il n'est guère possible de s'en douter à la représentation. L'obmission de ces soins, que les gens superficiels qualifient de petits détails, nuit toujours aux vues de l'auteur & à l'objet que doit se proposer

J U I L L E T 1767. 201

l'acteur. La chaleur de sentiment à laquelle se livre M. BRIZARD, dans les scènes admirables entre MONTREAL pere & son fils, arrache l'âme & rend les situations de cette tragédie dans toute l'intention du poëte & à la plus grande satisfaction du spectateur.

La tragédie d'*Hirza* étoit, le 11 de ce mois à sa dixième représentation.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

ON a continué *Toinon & Toinette*, comédie nouvelle en deux actes, mêlée d'ariettes, de laquelle nous avons donné le précis dans le dernier Mercure.

Cette nouvelle pièce, qui étoit le 11 de ce mois à la neuvième représentation, est imprimée & se vend à Paris chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques. Prix 24 sols avec les airs notés.



## SUPP. A L'ART. DES SPECTACLES.

A M. DELAGARDE, auteur du *Mercur*  
pour la partie du théâtre.

**M**ONSIEUR,

J'ai lu quelque part, dans vos précédens *Mercur*s, que vous promettiez au public de parler des Spectacles de Province & des fêtes qui s'y donneroient. J'espère que vous voudrez bien insérer dans le prochain, la description d'une fête qui n'a été que l'effet de l'amitié & de la reconnoissance. Elle a été donnée à l'occasion de la fête de M. le MARQUIS DE MONTMORIN, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau, plus grand & plus chéri par ses qualités personnelles, que par son rang & sa naissance. Plusieurs jeunes gens, dont Madame la MARQUISE DE MONTMORIN connoissoit les sentimens & le zèle pour son digne époux, furent choisis par elle pour lui aider à remplir ses vues. Elle leur proposa de jouer la Comédie, & jeta les yeux sur la *Partie de chasse d'Henri IV*, par M. COLLÉ. Malgré les difficultés que cette piece exige, les acteurs choisis applaudirent au choix de leur aimable direc-

trice, & firent tous leurs efforts pour répondre aux bontés qu'elle leur a toujours témoignées & mériter les suffrages du public. Elle-même se déroba souvent au plaisir d'être avec son époux pour assister à toutes les répétitions ; elle couvroit même ses démarches de quelque prétexte spécieux ; pour écarter toute apparence du projet qu'elle exécutoit. Enfin le 23 juin dernier, veille de Saint Jean, elle l'engagea à venir à la salle de Spectacle où elle lui dit qu'on étoit venu le prier d'honorer de sa présence une Comédie bourgeoise qu'on y donnoit ; il s'y rendit à quatre heures. On commença par un prologue qu'on dit être de la composition de M. THIERRY DE MAUGRAS fils. Ce jeune homme, connu par ses lumières & son esprit, & par quelques petits ouvrages qui lui font honneur \*, harangua M. DE MONTMORIN & le parterre. Un de mes amis m'a fait avoir le compliment fait à ce Seigneur. C'est tout ce que j'ai pu en avoir. Le prologue est en général très-joli & très-analogue à la fête : vous en jugerez par ce morceau.

Vous que nos cœurs, votre nom, vos vertus,  
 Elèvent parmi nous à la grandeur suprême,

---

\* On en a vu plusieurs, avec plaisir, dans le *Mercur*.

Que d'honneurs en ce jour vont vous être rendus !

Chacun en vous va fêter ce qu'il aime.

Dans ce moment délicieux ,

Pour mieux célébrer votre fête ,

Notre société s'apprête

Et va faire à l'instant éclater à vos yeux

Les desirs empressés, les soins ingénieux

D'une épouse charmante, affable, douce, & faire

Pour rendre son époux heureux.

Je ne suis que l'écho, l'interprète fidelle

Des tendres sentimens, du sensible retour

Que sans cesse lui peint, sans cesse lui rappelle

Le Dieu qui les fait naître : & ce Dieu, c'est

l'amour.

La prologue fini , on donna pour première pièce la *Partie de chasse d'Henri IV.* Vous ne sçauriez croire combien cette pièce a eu d'applaudissemens. Les acteurs en général ont rempli leurs rôles avec des talens supérieurs, & les éloges dont les spectateurs les ont couronnés, n'ont été que l'effet de leur justice & non d'une politique mal entendue. M. THIERRY DE MAUGRAS, qui a rempli le rôle d'*Henri IV.* mérita un éloge distingué de tous ses confreres. Il a sçu allier à la dignité du Prince qu'il représentoit, cette bonhomie adorable qui étoit son caractère particulier. On peut

même dire qu'un acteur consommé n'auroit pas rendu ce rôle avec plus de talens; aussi dans les scènes attendrissantes a-t-il sçu tirer les larmes des yeux de la plûpart des spectateurs. Dans les rôles de *Lucas*, de *Catau*, de *Richard*, du *Bucheron*, ( M. PICAULT, Mlle LABRIERE, M. MARECHAUX le jeune, & M. AUBINEAU le jeune ) ont été fort applaudis. *Michau* ( M. MORTIER ) a fait beaucoup de plaisir. Après la chanson de *Michau* : *vive Henri IV.* &c. il ajouta avant de boire à la santé du Roi : buvons à celle de notre Gouverneur, & chanta,

Buvons ensemble  
 A notre Gouverneur ;  
 Car il rassemble  
 L'esprit & la valeur :  
 Et par-là ressemble  
 A ce Roi plein d'honneur.

Vous devez imaginer quels applaudissemens eût ce dernier couplet; on applaudit facilement quand le cœur est de la partie. Ce spectacle a été suivi de *l'Amant Auteur & Valet*, comédie en un acte, qui a fait aussi quelque plaisir. La symphonie a eu tout le succès qu'elle méritoit. Cette fête fut terminée par un très-beau

bal que M<sup>de</sup> de Montmorin donna en son hôtel. Les invités s'y trouvèrent vers minuit dans des habits où l'art avoit épuisé tout ce qu'il avoit de plus galant. Rien de plus agréable que le coup d'œil de cette assemblée qui n'étoit composée que de la jeunesse la plus aimable. Il sembloit, Monsieur, que l'Hymen donnoit cette fête à l'Amour, pour le féliciter du choix qu'il avoit fait des deux cœurs dont il avoit lui-même, par un lien sacré, couronné la tendresse. On ne peut s'empêcher d'applaudir au zèle qui animoit les acteurs & les spectateurs. Il seroit à désirer, par les avantages qui en résultent, que la jeunesse s'adonnât à ce genre d'amusement. On se formeroit le cœur, on s'orneroit l'esprit, on cultiveroit sa mémoire, & même ce seroit un bien de plus pour la société.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MONSIEUR,

D \* l'ainé.

Fontainebleau, le premier juillet.



---

ARTICLE VI.  
NOUVELLES POLITIQUES.

---

*SUITE des nouvelles politiques du premier  
volume du Mercure de juillet.*

*Du 3. avril.*

**L**E Roi a accordé au Marquis du Chilleau, ci-devant Capitaine dans son régiment d'infanterie, l'agrément d'un Guidon des Gendarmes de la Garde, vacant par la retraite du Vicomte de Mérinville.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Hautevilliers, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Reims, à l'Archevêque de Trajanople, Coadjuteur de l'Archevêque de Reims.

Le 3 de ce mois le Comte d'Havrincour, Colonel à la suite des Grenadiers de France, & le Chevalier d'Havrincour, Capitaine de Cavalerie, tous deux fils du feu Marquis d'Havrincour, Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux, ont été présentés à Sa Majesté par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre & des Affaires Etrangères.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 4 le contrat de mariage du Comte de Custine, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, avec Demoiselle Gagnat de Longny.

Hier le Prince Héritaire de Brunswick prit

congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale ; à qui il a été présenté, sous le nom de Comte de Blakenbourg, pour se rendre à Londres.

*Du 11.*

Le 7 de ce mois le sieur de Sainfoix, Historiographe des Ordres du Roi, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, dans le cabinet, en présence du Marquis de Marigny, Secrétaire-Commandeur desdits Ordres, les deux premières parties de l'*Histoire de l'Ordre du Saint Esprit*, qu'il vient de publier.

*Du 15.*

Dimanche dernier, immédiatement après les vêpres, qui furent entendues par Leurs Majestés & la Famille Royale, Monseigneur le Comte de Provence reçut le Sacrement de Confirmation des mains de l'Archevêque de Reims, grand Aumônier de France.

Avant-hier Monseigneur le Dauphin, en manteau court de deuil, revêtu du collier de l'Ordre du Saint Esprit & de celui de la Toison d'Or, se rendit en cérémonie à l'église royale & paroissiale de Notre Dame pour y faire les pâques. Il étoit accompagné de Monseigneur le Comte de Provence, qui devoit faire le même jour sa première communion. Après la messe, qui fut célébrée par l'Archevêque Duc de Reims, ces deux Princes reçurent la communion des mains de ce Prélat. La nappe étoit soutenue par l'Abbé de Sainte Aldegonde, Aumônier Ordinaire de Sa Majesté, l'Abbé de Fenelon, Aumônier de quartier, le Comte de Noailles, Grand d'Espagne de la première classe & Chevalier de la Toison d'Or, & le Duc de la Vauguyon, Pair de France, Chevalier

des Ordres du Roi, & Gouverneur de la personne de Monseigneur le Dauphin & de Messeigneurs les Enfans de France.

La Comtesse de Coigny & la Marquise de Montlezun furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale le 12 de ce mois, la première par la Comtesse de Coigny, douairière, & la seconde par la Comtesse de Ligny.

*Du 18.*

Le 16 de ce mois, jour du jeudi saint, l'absoute fut faite par l'Archevêque de Trajanople, Coadjuteur de l'Archevêque de Reims, & il y eut un sermon prononcé par l'Abbé de Vammale, grand Vicairé de Toulouse; après quoi le Roi, suivant l'usage, lava les pieds à douze pauvres & les servit à table. Le Prince de Condé, grand Maître de la Maison de Sa Majesté, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel & précédoit le service, dont les plats furent portés par Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois, ainsi que par le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Bourbon, le Prince de Conty, le Comte de la Marche, le Duc de Penthièvre & le Prince de Lamballe, & par les principaux Officiers de Sa Majesté.

Le même jour la Reine entendit le sermon de la cène, prononcé par l'Abbé Bernard, Curé de la paroisse de Saint Jacques-la-Boucherie. L'Archevêque de Trajanople fit ensuite l'absoute, après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles qu'Elle servit à table. Le Marquis de Talaru, son premier Maître d'Hôtel, & le Chevalier de Talaru, Premier Maître d'Hôtel en survivance,

## 210 MERCURE DE FRANCE.

précédoient le service. Les plats furent portés par Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, & par la Comtesse de la Marche & la Princesse de Lamballe, ainsi que par les Dames du Palais de la Reine & les Dames de Mesdames. La Comtesse de Mellet a fait la quête pendant la grand'messe, à laquelle Leurs Majestés & la Famille Royale ont assisté.

Le Roi vient d'accorder à la Princesse de Guiméné la survivance de la place de Gouvernante des Enfans de France.

Du 22.

Hier le Bailli de Fleury, Ambassadeur Extraordinaire de la Religion de Malte, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta sa lettre de créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur la Live de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi vient d'accorder un brevet d'Honneur au Marquis de Saint-Megrin, fils du Duc de la Vauguyon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Personne de Monseigneur le Dauphin & de Messieurs les Enfans de France.

Sa Majesté a donné le Gouvernement d'Hesdin, vacant par la mort du Marquis d'Havrincour, au Marquis d'Havrincour, son fils aîné, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France; le grade de Maréchal de Camp au Marquis d'Escouloubre, Brigadier, Mestre de Camp du régiment Royal-Normandie; celui de Brigadier d'infanterie au Comte le Camus, Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux; celui de Brigadier de cavalerie

ierie au sieur de Brunet d'Evry, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Champagne avec rang de Mestre de Camp, & au sieur de Villers, Lieutenant-Colonel du régiment de cavalerie de Condé ; la charge de Colonel du régiment de Piémont, vacante par la démission du Comte de Grave, au Comte de Peyre, Colonel du régiment de la Sarre ; celle de Colonel de ce dernier régiment au Duc de la Rochefoucault, Lieutenant dans le régiment d'infanterie du Roi ; la place de Colonel-Commandant du régiment Royal-Suédois, vacante par la retraite du sieur de Maës, au Baron d'Elbecq, Major du régiment de Bouillon, avec rang de Colonel ; le régiment de Grenadiers-Royaux, vacant par la démission du Comte le Camus, au sieur de la Barthe, Major du régiment de cavalerie de Berry ; la charge de Mestre de Camp du régiment Royal Normandie au Prince de Solre, Capitaine de cavalerie ; le Guidon des Gendarmes Bourguignons, vacant par la démission du Chevalier de Coigny, au Chevalier de Choiseul Meuse, Capitaine dans le régiment de Dragons de Custine ; celui des Gendarmes de la Reine, vacant par la démission du Marquis de Surgeres, au Chevalier de Custine, Guidon réformé de la Gendarmerie ; & une place de Commandeur dans l'Ordre de Saint Louis au sieur de la Graulet, Brigadier, Lieutenant pour le Roi au Château Trompette.

Sa Majesté ayant donné le commandement du Soissonnois au Marquis de Barbançon, Lieutenant-Général & Inspecteur général de la Cavalerie, Elle a disposé de la place d'Inspecteur général en faveur du Chevalier de Sarsfield, Maréchal de Camp. Les sieurs de Saint-Sauveur & de Valliere, Maréchaux de Camp, ont été aussi nommés Inspecteurs généraux.

## 212 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi a accordé le grade de Lieutenant-Général au sieur Pestalozzi, Maréchal de Camp, commandant la compagnie générale des Suisses & Grisons, & le commandement de cette compagnie, vacant par la démission du sieur Pestalozzi, au Chevalier d'Erlach, Capitaine de Grenadiers au régiment des Gardes Suisses ; la compagnie du Chevalier d'Erlach au sieur de la Thanne, premier Lieutenant de la même compagnie ; celle des fusiliers, vacante dans le même régiment par la retraite du Baron Demont, au sieur de Salis de Sévis, Capitaine de grenadiers au même régiment, & celle de Salis de Sévis au sieur de Castella-Montagny, premier Aide Major de ce corps.

Sa Majesté a nommé à l'Archevêché d'Embrun l'Abbé de Leyssin, Vicair général du diocèse de Troyes ; à l'Evêché d'Autun l'Abbé de Marbeuf, Vicair général du diocèse de Rouen ; à celui du Mans l'Abbé de Grimaldi, Vicair général du diocèse de Rouen ; à celui de Saint-Malo l'Abbé du Laurent, Vicair général du même diocèse, & à celui de Dol l'Abbé de Hercé, Vicair général du diocèse de Nantes. Sa Majesté a donné en même temps l'Abbaye de la Couture, Ordre de Saint Benoît, diocèse du Mans, à l'Archevêque d'Embrun ; celle de Saint Aubin, Ordre de Saint Benoît, diocèse d'Angers, à l'Evêque d'Angers ; celle de Saint Nicolas, même Ordre & même diocèse, à l'Evêque de Châlons-sur-Saone ; celle de Josaphat, même Ordre, Diocèse de Chartres, à l'Abbé de Sabran, Vicair général du même diocèse ; celle de Septfontaines, Ordre de Prémontré, diocèse de Reims, à l'Abbé de Saint-Val, Vicair général du Diocèse de Poitiers ; celle de Saint Jacut, Ordre de Saint Benoît, diocèse

de Dol , à l'Abbé de Rays , Vicaire général du diocèse de Tréguier , & celle de Saint Maurin , même Ordre , diocèse d'Agen , à l'Abbé de Cresmaux d'Antraques , Vicaire général du diocèse de Bordeaux.

Avant-hier la Princesse de Guémené a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de Gouvernante des Enfans de France & Surintendante de leurs Maisons , dont Sa Majesté a bien voulu lui accorder la survivance. Le même jour le Chevalier de Tavannes , fils du Comte de Saulx , Lieutenant Général des Armées du Roi , Chevalier de ses Ordres , & Chevalier d'Honneur de la Reine , a été présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, Le même jour la Comtesse de Rastignac a été présentée à Leurs Majestés , ainsi qu'à la Famille Royale , par la Comtesse de Lillebonne ; & le sieur de Calonne , Intendant de Metz , a pris congé du Roi , à qui il a eu l'honneur d'être présenté par le Duc de Choiseul , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères & de la Guerre,

*Du 25.*

Madame Louise est aujourd'hui dans le quatrième jour de l'éruption d'une rougeole très-considérable ; mais les accidens ayant commencé d'aujourd'hui à diminuer sensiblement , on a lieu d'espérer une guérison aussi prompte que parfaite.

*Du 29.*

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 26 de ce mois le contrat de mariage du Marquis de Moges-Beron , Cornette du régiment du Colo

## 214 MERCURE DE FRANCE.

nel Général de la Cavalerie , avec Demoiselle  
fille du sieur d'Hariagues , Baron d'Annau.

Avis intéressant : voyez le Mercure de juin der-  
nier , page 212.

---

### A P P R O B A T I O N .

**J'**AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-  
Chancelier , le second volume du Mercure du  
mois de juillet 1767 , & je n'y ai rien trouvé qui  
puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 18  
juillet 1767.

GUIROY.

---

### T A B L E D E S A R T I C L E S .

#### A R T I C L E P R E M I E R .

#### PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

<b>E</b> PÎTRE contre le suicide.	Page 5
ESSAI de moralités.	11
CHANSON pour la fête de la charmante <i>Céleste</i> .	12
LES Epoux amans.	13
PORTRAIT d'un Sage.	15
DE l'opéra , de <i>Quinault</i> , & de la musique.	18
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , auteur du Mercure de France.	33
LA Tortue & les Canards , fable.	37
IMPROMPTU à Mlle B*** , aimée & admirée de trois sujets de différentes nations en même temps.	38

J U I L L E T 1767. 215

A Mde de***, qui avoit joué le rôle de la Pupile dans la pièce qui en porte le nom.	39
VERS amoureux.	<i>Ibid.</i>
LES quatre contens, Conte galant.	41
ODE couronnée au jugement de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.	50
LETTRE de Mlle <i>Coffon</i> à Mlle <i>Thomassin</i> .	54
ENIGMES.	57
LOGOGRYPHES.	58
LA bergère crue infidelle, pastorale.	61
MADRIGAL sur la pastorale précédente.	63

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE historique du R. P. <i>Marin</i> , Minime.	64
A l'Auteur du <i>Mercur</i> .	71
ABRÉGÉ de l'Histoire Ecclésiastique.	72
DICTIONNAIRE historique des mœurs, usages & coutumes des François, &c.	82
<i>JULIE</i> , ou l'Heureux repentir, anecdote historique.	93
LES Sens, poème en six chants, avec estampes & vignettes.	78
ÉLÉMENTS de la Philosophie Rurale.	105
LETTRE d' <i>Ovide</i> à <i>Julie</i> , précédée d'une lettre en prose de M. <i>Diderot</i> .	10
ANNONCES de livres.	113
LETTRE de M. <i>D.</i> . . . sur les méprises de quelques hommes célèbres en matière d'histoire.	136

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de Caen.	143
SÉANCE publique de la Société Littéraire d'Ar-ras.	150

ARCHITECTURE.

CATALOGUE de l'œuvre entier de M. <i>Dumont</i> .	151
---	-----

# 216 MERCURE DE FRANCE.

## AGRICULTURE.

LETTRE sur les *Courtillères*. 153

AVIS aux amateurs de l'histoire naturelle. 156

## ARTICLE IV. BEAUX.-ARTS.

### ARTS UTILES.

CHIRURGIE. 160

### ARTS AGRÉABLES.

#### MUSIQUE.

PRÉCIS de l'histoire générale de la Musique. 162

#### GRAVURE.

LA Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, établie en France par le Clergé assemblé en 1765. 167

JOUAILLERIE. 176

GÉOGRAPHIE. 177

## ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 179

COMÉDIE Française. 183

COMÉDIE Italienne. 201

SUPPLÉMENT à l'article des spectacles. 202

## ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

SUITE des nouvelles politiques du premier volume du *Merçure* de juillet, 207

---

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine,





UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8414

A 495

